ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

VIII

Aurès — Azrou

Addendum et réédition

Ašura — Ahaggar — Ajjer



Ouvrage publié avec le concours
et sur la recommandation du
Conseil international de la Philosophie
et des Sciences humaines
(UNESCO)

EDISUD

UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES PRÉ- ET PROTOHISTORIQUES
UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES ET ETHNOLOGIQUES
LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE ET DE PRÉHISTOIRE DES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

VIII

Aurès-Azrou

Ouvrage publié avec le concours
et sur la recommandation du
Conseil international de la Philosophie
et des Sciences humaines
(UNESCO)

ÉDISUD
La Calade, 13090 Aix-en-Provence, France

ISBN 2-85744-201-7 et 2-85744-461-3

Secrétariat : Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale, Maison de la Méditerranée, 5 bd Pasteur, 13100 Aix-en-Provence.

A322. AURÈS (suite)

Préhistoire

Les recherches préhistoriques demeurent encore au stade de la prospection dans l'ensemble de l'Aurès. Un seul gisement connu depuis le début du siècle, a fait l'objet d'une fouille moderne : la grotte du Khanguet Si Mohamed Tahar (connue aussi sous le nom de grotte Cappeletti), encore est-elle située sur le versant nord du massif, surplombant le bassin de Timgad. Ce gisement a servi à définir un faciès du Néolithique de tradition capsienne (C. Roubet, 1979). Cependant l'occupation du massif n'est limitée ni à cette région, ni à cette époque.

Les prospections récentes de J.-L. Ballais ont fait connaître 43 nouveaux sites. Le Paléolithique est représenté uniquement sur le versant et le piémont sud (Chetma, Oued Dermoun). Un Epipaléolithique indifférencié à lamelles abondantes est plus régulièrement réparti dans les grandes vallées. Le Capsien a été reconnu dans le voisinage de Mchounèche, mais il est bien mieux représenté dans le nord, en relation avec l'occupation massive des Hautes plaines par cette culture. Le Néolithique, en dehors du site majeur du Khanguet Sî Mohamed Tahar, demeure mal représenté. L'occupation ininterrompue des grottes depuis cette époque ne facilite pas la prospection; aussi est-il difficile de tirer la moindre conclusion de la répartition actuellement connue des gisements.

BIBLIOGRAPHIE

LAFFITTE R., *Etude géologique de l'Aurès,* Bulletin du Service de la carte géologique de l'Algérie, Descriptions régionales, n° 15, Alger, 1939, 484 p.

ROUBET C., *Economie pastorale préagricole en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne,* Paris, CNRS, 1979, 595 p.

BALLAIS J.-L., «Nouveaux sites préhistoriques des Aurès et de leurs bordures», *Libyca,* t. XXVI-XXVII, 1978-1979, p. 135-145.

BALLAIS J.-L. et ROUBET C., «Morphogénèse et préhistoire dans les Aurès (Algérie), *Rev. de Géologie dynamique et de Géographie physique,* vol. 23, 1981-1982, p. 375-384.

E.B.

L'Aurès dans l'Antiquité

Par Aurès, on entend le massif montagneux d'Algérie, qui se dresse au sud de Khenchela, Lambèse et Timgad entre les chotts du Constantinois et la dépression saharienne des Ziban. Cette zone de hautes terres forme un bouclier qui culmine à 2 328 m. Il est habité par un groupe berbérophone, les Chaouia. L'Aurès entre dans l'histoire — au sens stricte du terme — à la fin de l'Antiquité grâce au récit que, dans *La Guerre Vandale,* l'historien byzantin Procope donne de la révolte des tribus maures contre les Vandales qui s'en étaient assuré le contrôle (*De Aed,* VI, 7, 6) et des campagnes de Solomon sous l'Empereur Justinien.

Aurasius n'est pas attesté comme oronyme à l'époque romaine. Mais il apparaît aux second et troisième siècles comme *cognomen,* précisément dans la région (CIL VIII 2476 et *ad.* 17965) sous cette forme, et, à Lambèse, sous la forme *Aurassus* (CIL VIII 2626) ainsi que comme *agnomen* à Lambèse encore sous la forme Aurassius (CIL VIII 2848). Un *Aurasius Toletanse ecclesiae pontifex* est attesté par Ildelf. *vir. ill.* 5. Enfin une inscription de *Caesarea* de Maurétanie, datable peut-être du 1er siècle, donne comme nom *Aurasigudula* dans laquelle on pourrait reconnaître une *Aurasi(a) Gudula(e) f(ilia)* (CIL VIII 21109). Cela paraît interdire d'identifier

avec l'Aurès, l'*Audon* nommé par Ptolémée (IV, III n° 6) et qui paraît bien avoir été au sud de Lambèse (sur *Audon*, J. Desanges, *Les tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar, 1962, p. 118 n[e] 8). Par la suite, on reparle de l'Aurès à propos de la résistance qu'opposent aux conquérants arabes la Kahéna et les tribus berbères.

L'Aurès a-t-il été une zone de résistance à la pénétration romaine, un refuge où des populations indigène auraient attendu l'heure de la revanche? L'occupation du massif dans l'antiquité est en réalité mal connue. Par transposition à l'Antiquité d'une réalité contemporaine, Ch. Courtois a voulu faire de l'Aurès un morceau de «l'Afrique oubliée», un bastion montagneux à l'écart de la romanisation que les conquérants romains auraient peu à peu investi. A l'époque flavienne, ils auraient commencé la mise en place d'un *limes* au nord du massif. Sous les Antonins, la domination romaine glisse vers la zone saharienne. En 100, Trajan installe une colonie militaire à *Thamugadi* assurant ainsi le contrôle des deux défilés de Foum Ksantina et Oued Taga et la surveillance des voies qui empruntent les vallées des oueds el Abiod et Abdi. Une inscription rupestre (CIL VIII 10230) marque le franchissement des gorges de Tighanimine. Le *limes* passe alors au sud de l'Aurès et une route stratégique relie *Ad Majores* et *Ad Medias* à *Thabudeos*. Le transfert de la III[e] légion Auguste à Lambèse complète le dispositif : «Aurès, Metlili, Hodna sont encerclés et isolés les uns des autres» (M. Benabou, *La résistance Africaine*, Paris, 1976,



Inscription rupestre de la *Legio VI Ferrata* à Tighanimine (photo G. Camps).

p. 118). L'encerclement militaire de l'Aurès aurait été mené en parallèle avec la limitation et la sédentarisation des Musulmanes.

Cette vision des choses est discutable et l'interprétation en terme stratégique de l'occupation de ces régions de Numidie est maintenant contestée. En fait il semble que l'organisation défensive de la plaine de Timgad soit attribuable à l'époque byzantine et non à l'époque romaine. Au Haut-Empire, l'état-major romain ne paraît pas avoir conçu de plan d'investissement des hautes terres, qui auraient constitué le bastion d'une résistance militaire. J.-M. Lassère insiste fortement sur l'importance de mouvements de transhumance (J.-M. Lassère, *Ubique Populus*, Paris, 1977, p. 358-363); ils amènent les Aurasiens à se déplacer de l'intérieur de leurs montagnes vers ses bordures où la présence sédentaire romaine est plus forte; ils conduisent les nomades venus de Tougourt et de Biskra vers les plaines céréalières situées entre Guelma et Souk-Ahras en contournant l'Aurès comme l'actuelle ašaba. Par contre, au VIe siècle le danger vient de la montagne et on s'organise pour s'en défendre (J. Lassus, *La forteresse byzantine de Thamugadi. Fouilles à Timgad 1938-1956, I,* Paris, 1981, p. 20, n° 18). Mais, même à cette époque, l'opposition n'est pas si forte que C. Courtois avait pu le croire à partir des données tirées d'une exploration insuffisante du massif.

A l'époque d'Antonin la présence d'une vexillation de la légion VI *Ferrata* venue de Syrie (CIL VIII 10230) et travaillant à la construction d'une route dans la vallée de l'oued el Abiod a été mise en rapport avec la révolte qui aurait embrasé l'Afrique sous cet Empereur; mais il y a d'autres explications telles que le remplacement d'effectifs engagés en Césarienne (Benabou, *op. cit.*, p. 141) ou l'usage traditionnel d'unités militaires pour les grands travaux *(cf. infra).* Sous Commode un *burgus speculatorius* (CIL VIII 2495) est édifié 6 km au sud de *Calceus Herculis*; la défense est complétée sous Caracalla (Benabou, *op. cit.*, p. 161-162). J. Baradez en faisait un poste du *fossatum Africae, (op. cit.*, p. 239). Mais il peut s'agir d'un simple poste de police contre les *latrones* dont l'existence n'a rien de surprenant tout autant que d'un élément d'un véritable dispositif militaire. Sous les Sévères en 197-198, une vexillation de la IIIe légion Auguste laisse à Menaa une inscription où elle se dit *morans in procintu*, c'est-à-dire en état d'alerte, sans que l'on puisse dire s'il s'agit de troubles qui seraient la «confirmation de cette solidarité entre montagnards et nomades que les Romains voulaient briser autant que possible» (Benabou, *op. cit.*, p. 178) ou de la simple surveillance d'une voie de transhumance (CIL VIII, 2464 (= 17952), 2465 (= 17953), 2466 (= 17954). De même l'utilisation de la main d'œuvre militaire dans les travaux agricoles pour la moisson (*morantes ad fenum seclandum*, CIL VIII 4322 = 18527) ne signifie pas forcément qu'il ait fallu protéger les paysans.

D'une manière générale les documents épigraphiques qui ont été mis en rapport avec d'éventuels tumultes maures concerneraient en réalité de simples opérations de police ou de contrôle de déplacements saisonniers. L'administration romaine utilisait traditionnellement la main d'œuvre militaire dans les grands travaux du génie que nous appelons maintenant «civil». Tel est le cas pour les travaux de voiries, les ouvrages d'hydraulique urbaine (les aqueducs) et rurale (drainages en particulier), les aménagements de voies d'eau ou les constructions de canaux *(fossae).* Les interprétations proposées par J. Carcopino et S. Gsell avaient été systématisées par J. Baradez; quelques auteurs continuent à les défendre (M. Euzennat, Recherches récentes sur la frontière d'Afrique (1964-1974), dans *Studien zu den Militärgrenze Roms. II, Vorträge des 10. internationalen Limescongresses in der Germania Inferior,* 1977, p. 441) mais elles ont été critiquées de divers côtés en particulier par R. Rebuffat (Enceintes urbaines et insécurité en Maurétanie tingitane, dans *MEFRA*, 86, 1974-1, p. 501-522).

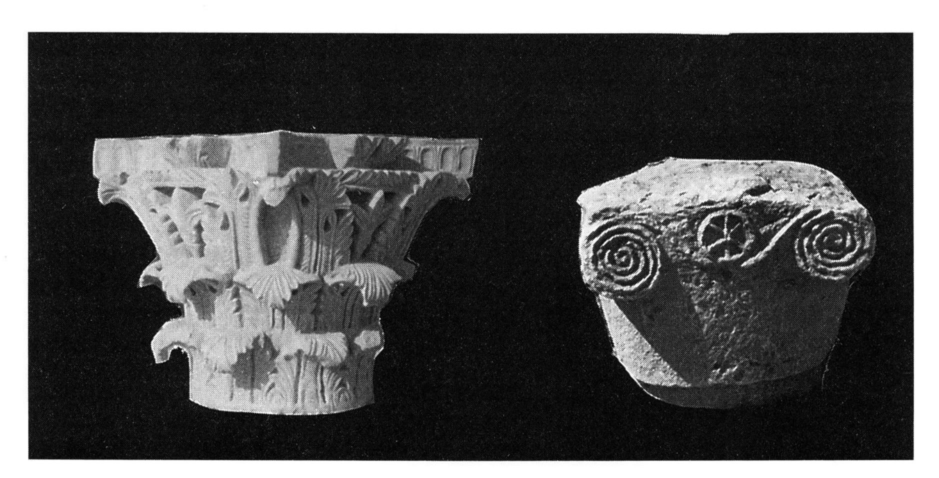
Il serait tout aussi erroné de croire que les Romains auraient mis en culture une zone vide en y introduisant leurs techniques agricoles. L'Aurès était vraisemblablement habité par une population sédentaire détentrice d'un savoir dans le domaine

des techniques hydrauliques. J. Birebent y avait noté l'importance des travaux hydrauliques anciens. Il a eu certes tendance à en attribuer trop systématiquement la construction aux Romains; mais l'ancienneté et l'importance de la mise en valeur agricole n'en demeurent pas moins une réalité établie : le commentaire qu'a donné M. Janon du texte de Procope montre que les Maures avaient une parfaite maîtrise des travaux hydrauliques et savaient se servir de leur canaux pour se défendre contre les Byzantins. J. Despois avait noté l'appartenance de l'Aurès à l'ensemble des massifs présahariens où, à la différence de ce que l'on observe au nord du Maghreb, les paysans édifiaient des terrasses de cultures (J. Despois, La culture en terrasse en Afrique du Nord, dans *Annales ESC,* 1956, p. 24-50). Le massif n'en était pas pour autant fermé à l'influence romaine. Les explorations conduites ont montré que cette idée était à revoir. En fait les vides de l'*Atlas Archéologique* correspondent plutôt à une absence d'exploration comme l'ont montré les travaux de J. et P. Morizot; ceux-ci, à l'occasion de divers séjours, ont identifié un lot important d'une quarantaine de documents épigraphiques qui viennent notablement grossir la série des textes antérieurement connus. J.-M. Lassère ne pouvait faire état que 13 épitaphes utilisables dans les décomptes démographiques auxquels il s'est livré pour l'Aurès et les Nemenchas réunis (*op. cit.,* p. 483, n° 17). Le recueil des inscriptions libyques de J.-B. Chabot recense 9 textes dans le Sud Constantinois/Aurès (*Recueil des Inscriptions libyques,* Paris, 1940-1941, n° 823-831). Il n'y a pas lieu d'interpréter ces données épigraphiques en terme d'opposition culturelle : inscriptions latines et libyques attestent plus de l'importance de la culture écrite que d'une romanisation ou d'une non romanisation (cf. Benabou, *op. cit.,* p. 479-482). Dans le même ordre d'idées, G. Camps avait observé que l'Aurès se situait à l'intérieur de la zone des poteries modelées et peintes du Maghreb actuel dont il a observé la curieuse coïncidence avec la domination romaine.

Le passé pré-romain est encore plus mal connu que la période romaine. S. Gsell a exprimé l'hypothèse que la famille du constructeur du Medracen aux IVᵉ-IIIᵉ siècles était originaire de l'Aurès qui aurait été le berceau de la dynastie massyle (S. Gsell, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord,* t. 5, p. 97-98). Comme l'a souligné G. Camps, les hypothèses qui ont été formulées à partir de données linguistiques sont aventureuses : en rapprochant le nom des Maures et Aurès (cela expliquerait la sifflante qui apparaît dans le nom grec de *Maurousioi*), on a voulu situer non au Maroc mais dans l'Aurès le royaume maure de Bocchus, le contemporain de Jugurtha (A. Berthier, *La Numidie... Contra* G. Camps, *Massinissa...,* p. 148).

On considère en général que l'Aurès n'a pas été urbanisé; l'urbanisation à la romaine avec l'accession au statut municipal n'a concerné que les agglomérations du piémont : Lambèse accède au statut municipal sous les derniers Antonins; *Gemellae* obtient un statut analogue à la même époque. S'y mêlent une population de vétérans et d'indigènes. Récemment P. Morizot a montré qu'à Menaa existait une agglomération du nom de *Tfilzi* (?) et qu'elle était dotée d'institutions politiques avec des *magistri*; il signale l'existence de vestiges archéologiques d'autres agglomérations antiques importantes (Le génie Auguste de Tfilzi; Nouveaux témoignages de la présence romaine dans l'Aurès, *Bull. arch. du CTHS, nouv. sér.,* 10-11b, p. 45-91, Paris, 1977). A propos des vestiges de la zaouia des Beni Barbar, dans le djebel Cherchar entre Aurès et Nemencha, il envisage la possibilité qu'ait existé à cet endroit un municipe latin (La zaouia des Beni Barbar, cité pérégrine ou municipe latin, dans *Bull. arch. du CTHS, nouv. sér.,* fasc. 18 B, p. 31-75, Paris, 1988); on y connaissait le mausolée familial d'un Pinarius Processianus *dec(urio) mun(icipii) Bad(iensis)* ainsi qu'une inscription honorifique dédiée en 195 par un C. Servilius Macedo *dec(urio) municipi Gemel(lae).* En fait ces textes entrent dans les séries documentaires montrant la présence d'aristocraties municipales dans le monde rural. La recherche n'a pas été faite spécialement pour l'Afrique; mais, à partir d'une enquête épigraphique poursuivie en Narbonnaise et Cisalpine, P.A. Février a montré

qu'il était possible de repérer la présence de magistrats municipaux sur le territoire rural des cités; il s'agit d'un fait de culture : «dans le vécu d'un magistrat ou d'un sévir, charges à la ville et séjour rural sont les deux faces d'une même réalité» (Villes et campagnes des Gaules sous l'Empire, dans *Ktéma*, 6, 1981). Aussi, dans l'état actuel de la documentation épigraphique, est-il difficile de s'aventurer au-delà et d'en tirer des conclusions sur le statut juridique des collectivités de l'Aurès.



Chapiteaux de la zaouïa des Beni Babar (photo P. Morizot).

Dans la recherche actuelle, la question des influences culturelles qui se sont exercées sur l'Aurès et le devenir des dominations politiques se posent avec une particulière acuité. Des relectures et des réinterprétations sont toujours possibles en même temps que le débat est renouvelé par l'apport d'une documentation nouvelle. Ainsi un article récent de P. Morizot montre l'importance des vestiges architecturaux du christianisme dans une vallée où, jusqu'ici, on n'en connaissait pratiquement aucun (La Zaouia des Beni Barbar, *loc. cit.*, p. 53). En fait l'image que l'on a de l'occupation antique de l'Aurès n'est pas seulement déformée par les lacunes de l'*Atlas Archéologique de l'Algérie*, publication ancienne et d'utilisation délicate, elle souffre aussi de l'état des connaissances sur les céramiques antiques et de leur prise en compte. Nos connaissances sur l'occupation sur sol dans d'autres régions de l'Empire sont renouvelées par des prospections systématiques assorties de ramassages de surface. Rien de tel n'a été fait dans les Aurès. Il faut donc s'attendre à un renouvellement des connaissances le jour où la recherche archéologique s'y sera développée. Depuis plus d'une génération, la réflexion s'appuie sur des données datant du début du siècle. Elles ont permis la rédaction de synthèses historiques et géographiques qui sont appelées à être remises en question comme celle, particulièrement marquante, de X. de Planhol dans *Les Fondements géographiques de l'histoire de l'Islam* (Paris, 1968). Les géographes sont à cet égard dépendants des progrès de la recherche archéologique et, quitte à le déplorer, ils doivent en tenir compte s'ils ne veulent pas tomber dans des erreurs analogues à celles commises par R.I. Lawless; celui-ci affirmait que les montagnes des bordures nord du Maghreb n'étaient pas peuplées dans l'Antiquité en se fondant sur des «blancs» de l'*Atlas archéologique* dus à l'absence de prospection; il en faisait la base d'une étude de géographie humaine historique (L'évolution du peuplement, de l'habitat et des paysages agraires du Maghreb, dans *Annales de Géographie*, 1972, p. 451-464).

Le problème ne concerne pas la seule géographie historique «humaniste» : les géographes physiciens, climatologues et morphologues, sont aussi concernés comme il ressort de travaux récents. J.-L. Ballais, morphologue travaillant sur le quater-

naire récent, vient de montrer l'intérêt que l'étude de l'évolution des formes récentes du relief présentait pour l'histoire : les systèmes agricoles ont sur le milieu naturel un impact que les archéologues, s'interrogeant sur la densité de l'occupation humaine, doivent prendre en compte en même temps que les données épigraphiques et proprement archéologiques. J.-P. Chabin, climatologue, conclut d'un travail sur les marges nord-sahariennes de l'Est algérien que, si des arguments généraux et régionaux semblent impliquer la responsabilité humaine dans le grave appauvrissement de la nature que l'on observe dans les Nemencha voisines, il n'est pas impossible qu'une péjoration climatique, postérieure à l'Antiquité, ait aggravé l'évolution (Climatologie et géographie. Exemple d'une région pré-saharienne de l'Est Algérien, dans *Climat et climatologie, Volume d'Hommage offert au Professeur Pierre Pagney*, Université de Bourgogne, Centre de Recherches de Climatologie, Dijon, 1988, p. 63-77). Mais l'un et l'autre sont contraints d'utiliser une documentation archéologique qui mérite révision : animés, autrefois par la volonté plus ou moins consciente d'illustrer la prospérité apportée par Rome, maintenant par celle d'assimiler pour leurs effets néfastes colonisation romaine et colonisation française, les historiens ont eu tendance à accentuer l'image d'une crise consécutive au déclin de Rome. Tout cela appelle un réexamen. Des observations faites par M. Cote posent clairement le problème : certes il y a eu une dégradation récente du couvert végétal à la suite de défrichements; mais le «glacis était déjà très caillouteux et ne comportait que peu de sols par rapport à la masse des travaux anciens réalisés»; les traces de ceux-ci avaient été recolonisés par une végétation broussailleuse correspondant à une phase d'économie pastorale extensive (Géomorphologie et évolution historique sur quelques piémonts de l'est algérien, dans *Géomorphologie et dynamique des bassins-versants élémentaires en région méditerranéennes*, Etudes Méditerranéennes, fascicule 12, Poitiers, 1988, p. 221-227).

BIBLIOGRAPHIE

ALQUIER G., «Les ruines antiques de la vallée de l'oued el Arab», *R.Af.*, 1941, p. 31 et suivantes.
BALLAIS J.-L. et ROUBET C., «Morphogénèse et préhistoire dans les Aurès (Algérie)», *Revue de Géologie dynamique et de Géographie physique*, vol. 23, fasc. 5, 1981-1982, p. 375-381.
BARADEZ L., *Fossatum Africae*, 1949, IIIe et IVe partie.
BIREBENT J., *Aquae Romanae*, Alger, 1962.
BENABOU M., *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1976 (cf. index).
CAMPS G., «Massinissa ou les débuts de l'histoire», *Libyca, arch. épigr.* t. 8, 1er sem. 1960.
CÔTE M., «Géomorphologie et évolution historique sur quelques piémonts de l'Est algérien», *Géomorphologie et dynamique des bassins-versants élémentaires en région méditerranéennes*, Etudes Méditerranéennes, fascicule 12, Poitiers, 1988, p. 221-227.
GSELL S., *Atlas Archéologique de l'Algérie*, Alger, 1902 (suppl. 1916), feuilles 27 (Batna) et 38 (Aurès).
JANON M., Recherches à Lambèse : I. La ville et les camps, dans *Antiquités Africaines*, t. 7, p. 197-198.
Id., L'Aurès au VIe siècle. Note sur le récit de Procope, dans *Antiquités Africaines*, t. 15, 1980, p. 345-351.
LASSÈRE J.-M., *Ubique Populus*, Paris, 1977, index.
LEVEAU Ph., Rome et ses ennemis dans le Maghreb antique, dans *Annales ESC*, 41e année, n° 6, nov.-déc. 1986, 1345-1358.
MASQUERAY E., Ruines anciennes de Khenchela (Mascula) à Bessariani (Ad Majores), *R.AF.*, XXIII, 1879, P. 65-80.
MASQUERAY P., *De Aurasion Monte*, Paris, 1886.
Id., Traditions de l'Aouras oriental, *Bull. cor. afr.*, IV, 1885, p. 75 et sq.
MORIZOT J. et P., Les ruines romaines de la vallée de l'oued Gechtane (Aurès), dans *R.Af.*, XCII, 1948, p. 120-142.
MORIZOT P., Le génie Auguste de Tfilzi (Nouveaux témoignages de la présence romaine dans l'Aurès), *Bull. arch. du CTHS, nouv. sér.*, 10-11b, p. 45-91, Paris, 1977.

Id., Inscriptions inédites de l'Aurès, (1941-1970), dans *SFPE*, vol. 22, 1976, 137-168.
Id., Vues nouvelles sur l'Aurès antique, dans *CRAI*, 1979, p. 309-337.
Id., La zaouia des Beni Barbar, cité pérégrine ou municipe latin, dans *Bull. arch. du CTHS, nouv. sér.*, fasc. 18 B, p. 31-75, Paris, 1988.

Ph. LEVEAU

L'époque Vandale (435-533)

C'est sous la plume de Procope, rapportant dans sa « Guerre des Vandales » les faits qui ont précédé la reconquête byzantine, qu'apparaît pour la première fois dans l'Histoire, tout au moins sous ce nom, l'*Oros Aurasion* qui est, vraisemblablement, la traduction d'un oronyme latin du type *Mons Aurasius*. Cette appellation donnera naissance à l'*Awras* ou *Awaris* des auteurs arabes, que nous avons à notre tour francisé sous la forme « Aurès ».

Ecrivant plus d'un demi-siècle après l'événement, l'historien grec nous apprend que sous le règne d'Hunéric (477-484) les Maures habitant l'Aurès, s'étaient révoltés contre les Vandales et étaient devenus indépendants. Plus loin, il ajoute une précision : les Maures ont chassé les Vandales de l'Aurès. Il en résulte que l'on ne peut guère mettre en doute la réalité d'une présence Vandale dans l'Aurès, sous le règne de Genséric et celui fort bref de son fils Hunéric.

Il y a tout lieu de penser que le massif fit partie du lot que Genséric s'était réservé, car Victor de Vita précise qu'après sa victoire le souverain divisa les provinces conquises entre ses soldats et lui-même, leur attribuant la Proconsulaire et conservant pour lui, outre la Byzacène, l'*Abaritana**, la Gétulie et une partie de la Numidie. Or l'Aurès appartenait à n'en pas douter à l'une de ces trois dernières régions, soit à la Numidie, dont il était partie intégrante jusqu'à la conquête vandale, soit à la Gétulie, qu'il faut prendre ici au sens le plus restreint du terme, car il est hors de question que l'occupation vandale ait débordé le piémont de l'Atlas saharien, soit encore l'Abaritana, si comme le pense J. Desanges ce vocable n'est qu'un des avatars du mot Aurès.

Quant à l'« *Aurasion* » de Procope, quel sens faut-il lui donner ?

La question se pose pour plusieurs raisons :

1. Procope indique que trois jours sont nécessaires pour faire le tour de l'*Aurasion*, ce qui est manifestement insuffisant s'il s'agit du quadrilatère Batna, Khenchela, Khanga Sidi Nadji, Biskra, correspondant à ce que les géographes modernes appellent le massif de l'Aurès, dont le périmètre est d'environ 480 km.

2. Procope situe la ville de Timgad à l'est de la montagne, ce qui a conduit à rechercher l'*Aurasion* à l'ouest de la ville, alors qu'il résulte du récit de la deuxième expédition aurasienne de Solomon qu'il prit comme point de départ *Bagai*, situé à 60 kms à l'est de Timgad.

3. Enfin il présente l'Aurès comme une montagne d'accès difficile, certes, mais dont le sommet serait constitué de grasses campagnes arrosées de rivières aux eaux tranquilles, tableau qui rend assez mal compte de la réalité aurasienne.

Reprenons en détail ces différents points :

1. Localisation et étendue de l'*Aurasion.*

Procope indique que le massif est situé à 13 jours de voyage de Carthage ce qui correspond bien, sur la base d'une étape journalière de 30 km, aux 400 km qui séparent aujourd'hui Tunis de Khenchela, ville située à la limite nord-est de l'Aurès ; à la ligne suivante, il ajoute qu'il faut à un voyageur « *euzônos* », adjectif que l'on a traduit par « légèrement équipé » ou « sans bagage », trois jours pour faire le tour du massif.

Il semble bien que par ce rapprochement et cette précision l'historien grec ait

voulu faire saisir à ses lecteurs la différence existant entre la vitesse normale d'un convoi routier ou d'une troupe lourdement chargée appelés à effectuer un trajet habituel entre des destinations connues, en faisant des haltes à intervalles réguliers, et l'allure accélérée d'un voyageur sans bagage, les uns et les autres étant susceptibles de couvrir journellement des distances très différentes.

D. Pringle étudiant à ce propos la terminologie de Procope est arrivé à la conclusion que la distance couverte en un jour par un voyageur pouvait selon les circonstances varier de 32 à 62 km et il est évident que les performances du voyageur *euzônos* s'inscrivaient parmi les moyennes les plus élevées. Une moyenne journalière de 62 km ne constituait d'ailleurs nullement un record : il était normal qu'un courrier à cheval fît 132 km par jour; pressés par la nécessité, Marius, César font des étapes de 100 lieues par jour (148 km); ils bénéficiaient sans doute de relais nombreux et choisis, ce qui n'est pas nécessairement le cas du voyageur de Procope. Comme c'est de la bouche d'Ortaias, que celui-ci tenait la plupart de ses renseignements sur l'*Aurasion*, l'on est porté à croire que le chef maure a pris comme référence la distance qu'un homme de sa race était susceptible d'accomplir en un jour. Or pour un guerrier maure, alors, comme pour un berger chaouia, aujourd'hui, une marche d'une soixantaine de km par jour n'avait rien d'exceptionnel, à raison de 6 km par heure, elle correspondrait à 10 h de marche et 14 h de repos par jour. Si l'on veut bien retenir cette base de calcul, l'on sera conduit à admettre que le tour de l'*Aurasion* ait pu représenter un circuit de 180 km. Néanmoins ce chiffre reste inférieur à la moitié du périmètre de ce que nous appelons l'Aurès.

L'on en déduira, soit que l'estimation de Procope est erronée, ce qu'il est risqué d'avancer, soit que l'*Oros Aurasion* n'avait pas les dimensions de notre Aurès.

Depuis longtemps, Masqueray a souligné qu'il existait deux Aurès bien distincts : l'Aurès occidental et l'Aurès oriental qui se distinguaient en particulier par leur dialecte et leurs traditions; les habitants de l'Aurès oriental avaient d'ailleurs une perception beaucoup plus nette de leur appartenance à une entité aurasienne. Ainsi le terme de «Djebel Aurès» ou «Aourès» n'était connu des habitants du massif que dans sa partie orientale; l'on peut vérifier cette affirmation de Masqueray en examinant les premières cartes au 1/200 000e établies au siècle dernier par le service géographique de l'Armée sur la base des renseignements fournis par la population locale : le terme de Djebel Aourès n'y figure en effet que dans la moitié est des feuilles 29 et 38 où il désigne une chaîne de faible altitude qui va des environs de Khenchela à la vallée de l'Oued Mellagou. Se basant sur ces différents indices, Masqueray concluait que seul l'Aurès oriental méritait l'appellation d'Aurès. Il le réduisait d'ailleurs à peu de choses, puisqu'il lui assignait pour limites, à l'ouest la vallée de l'oued Mellagou et le massif des Beni Melloul, à l'est, le Djebel Chechar au nord la plaine de Baghaï, qu'il avait tendance à étendre pour des raisons peu claires jusqu'à la Meskiana. Quant au sud, bien qu'il ne le dise pas expressément, le Sahara en était évidemment la limite.

Persuadé que cette distinction entre les deux Aurès était très ancienne, Masqueray n'hésitait pas à faire de l'Aurès occidental le domaine d'Ortaias et de l'Aurès oriental celui de Iabdas. Or la découverte, en 1941, près d'Arris, de l'épitaphe du *dux* et *imperator* Masties, semble lui donner raison. En effet, J. Carcopino a reconnu en Vartaia, l'auteur de cette épitaphe, l'Ortaias de Procope, dont les possessions s'étendaient à l'ouest de celles de Iabdas, chef des tribus de l'*Aurasion*; et comme cette inscription provient de la partie occidentale du massif, il y a tout lieu de penser que l'aire de commandement d'Iabdas correspondait à peu de choses près, à l'Aurès oriental de Masqueray; or on peut aisément circonscrire celui-ci dans un périmètre de 180 km, correspondant aux trois fortes journées de marche de Procope.

2. Quant à la phrase de Procope situant Timgad à l'est de la montagne, C. Courtois et J. Desanges ont établi qu'elle était susceptible d'une autre interprétation; Gsell la traduisait ainsi : «La ville de Thamugadi, située contre la montagne (c'est-

à-dire, l'*Aurasion*) au commencement de la plaine, en direction du Levant» (*Atlas archéologique de l'Algérie*, f. 38, n° 91). Or il faut comprendre au contraire que c'est la plaine qui est située à l'est de la cité et non l'inverse, ce qui est en gros exact.

3. Enfin, il n'y a pas lieu d'accorder une importance excessive à la description idéalisée de Procope : J. Desanges et M. Janon ont souligné que ces expressions hyperboliques font partie du vocabulaire que les auteurs antiques utilisaient volontiers pour parler de la montagne; il n'en reste pas moins que, comparé à la sécheresse des hauts plateaux constantinois à la fin de l'été, époque où se déroule la première expédition de Solomon l'univers aurasien est beaucoup plus verdoyant; mais naturellement, il ne faut pas prendre au pied de la lettre le texte de Procope en cherchant, comme Masqueray une montagne isolée répondant exactement à cette description.

En conclusion, il est possible d'avancer que l'*Aurasion*, qu'ont occupé les Vandales et dont ils ont été chassés définitivement par de nouveaux venus, les Maures, était essentiellement la partie orientale du massif, la plus proche de Carthage par conséquent.

Quant à la partie occidentale, il est bien difficile de savoir quel fut son sort entre 435, date de l'établissement de la monarchie vandale et la période 477-484 qui vit la sécession de l'*Aurasion.*

A-t-elle été, comme la Mauritanie sitifienne voisine, restituée à Valentinien III en 442, ou bien appartenait-elle comme l'*Aurasion*, à la fraction de la Numidie que conservait Genséric, nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit il est évident que la disparition de l'Empire d'Occident en 476, suivie de l'invasion maure de l'Aurès oriental la libère de toute allégeance et que ces deux événements expliquent la naissance de ce qui deviendra à l'est la principauté d'Iabdas, à l'ouest, le futur «empire» de Masties et la principauté d'Ortaias.

Mais ces Maures, Procope est très clair à leur propos, sont dans le massif des intrus, qui ont imposé leur domination à une population romaine au sens très large du terme, en tous cas romanisée depuis plusieurs siècles et largement christianisée; cette population correspond à ce que Procope appelle, des «Libyens» et qu'il demande à ses soldats de ménager, car, leur explique-t-il, ils ont été jadis des Romains, ils ont subi toutes sortes de vexations de la part des Maures. C'est encore à cette catégorie qu'appartiennent vraisemblablement les habitants des villes de Timgad et de Baghaï que les Maures ont chassé de ces cités lorsqu'ils les ont détruites, pour éviter qu'un éventuel ennemi ne s'y installe. De telles destructions seraient en effet incompréhensibles si elles étaient le fait des éléments romanisés du massif.

Au plus tard en 484, les Maures qui avaient envahi l'*Aurasion* s'étaient donc libérés de la tutelle vandale et réussiront à préserver leur indépendance jusqu'en 539, ainsi que nous le verrons plus loin.

L'Aurès occidental, lui, est, depuis le milieu du v[e] siècle, sous la coupe d'un guerrier, le *Dux* Masties, qui semble avoir fédéré sous son autorité un groupement de tribus maures et de populations romanisées, à cheval sur la Numidie méridionale et la partie orientale de la Maurétanie. C'est sans doute sous le règne de Hildéric (523-530), au moment où le royaume vandale est l'objet des attaques de plus en plus vives des tribus maures de Tripolitaine et de Byzacène, que Masties alors fort âgé, se serait proclamé *Imperator*. On voit bien les raisons qui ont pu le conduire à franchir ce pas décisif : la déshérence de l'empire d'Occident et la vacance du pouvoir qui en est résulté à l'ouest du royaume vandale, l'échec des tentatives byzantines pour reconquérir l'Afrique, enfin la décadence progressive du royaume vandale depuis la mort de Genséric. Le désir de marquer sa distance par rapport au roi Masuna et au roi des *Ucutumani* de la région d'*Igilgili* n'y est peut-être pas non plus étranger. Le rêve impérial de Masties, qui a duré dix ans a sans doute pris fin au moment de la reconquête Byzantine; en tous cas, Masties, qui était chrétien sut pratiquer une habile politique d'équilibre entre les Romains, c'est-à-dire, selon

la terminologie de l'époque, les Byzantins, et les Maures; c'est Vartaia, qui était à la fois son parent et son vassal et dont l'autorité s'exerçait de l'Aurès au Hodna, qui l'affirme.

De la brève occupation vandale de l'Aurès, il n'est rien resté, sinon, a-t-on cru parfois, des traces génétiques dans la population. Certains se sont plu à imaginer que les blonds aux yeux bleus, que l'on y rencontre assez communément, pourraient être les descendants des guerriers vandales. Cette croyance a pour origine un épisode de la «*Guerre des Vandales*» où Procope rapporte que 400 prisonniers vandales que Solomon renvoyait à Byzance, par mer, ont réussi à débarquer en Afrique et se sont réfugiés, les uns en Maurétanie, les autres dans l'Aurès.

En fait le siècle vandale (435-535) est essentiellement, pour les deux parties de l'Aurès un siècle de reconquête maure, qui se fit aux dépens des Libyens romanisés du massif.

L'époque Byzantine (533-647)

A priori, il semble que l'Aurès aurait pu rester en dehors du champ de la reconquête byzantine. En effet, si l'ambition de Bélisaire, qui commandait le corps expéditionnaire, était bien de rendre à l'empereur la Libye toute entière, la faiblesse des moyens dont il disposait, devait dans un premier temps du moins, limiter ses objectifs à la reconquête du royaume vandale, fortement réduit par les empiétements des Maures. De leur côté, les chefs maures de Byzacène, de Numidie et de Maurétanie s'étaient proclamés esclaves de l'empereur, dès le débarquement de *Tricamarum* et lui avaient juré fidélité; beaucoup s'en tinrent là et resteront dans une prudente neutralité durant les opérations contre les Vandales. Une fois ceux-ci battus, Byzance prit deux initiatives en direction de l'ouest :

— Bélisaire envoya un de ses lieutenants à *Caesarea*, ancienne capitale de la province de Maurétanie pour recevoir la soumission de la ville, cependant que Mastigas conservait l'essentiel du pouvoir dans l'intérieur.

— Un décret de Justinien nomma un commandant militaire de la province de Numidie avec siège à Cirta; cette nomination, les Maures de l'Aurès, qui faisait jadis partie de cette province, n'ont pu manquer de la considérer comme une menace à leur indépendance récente.

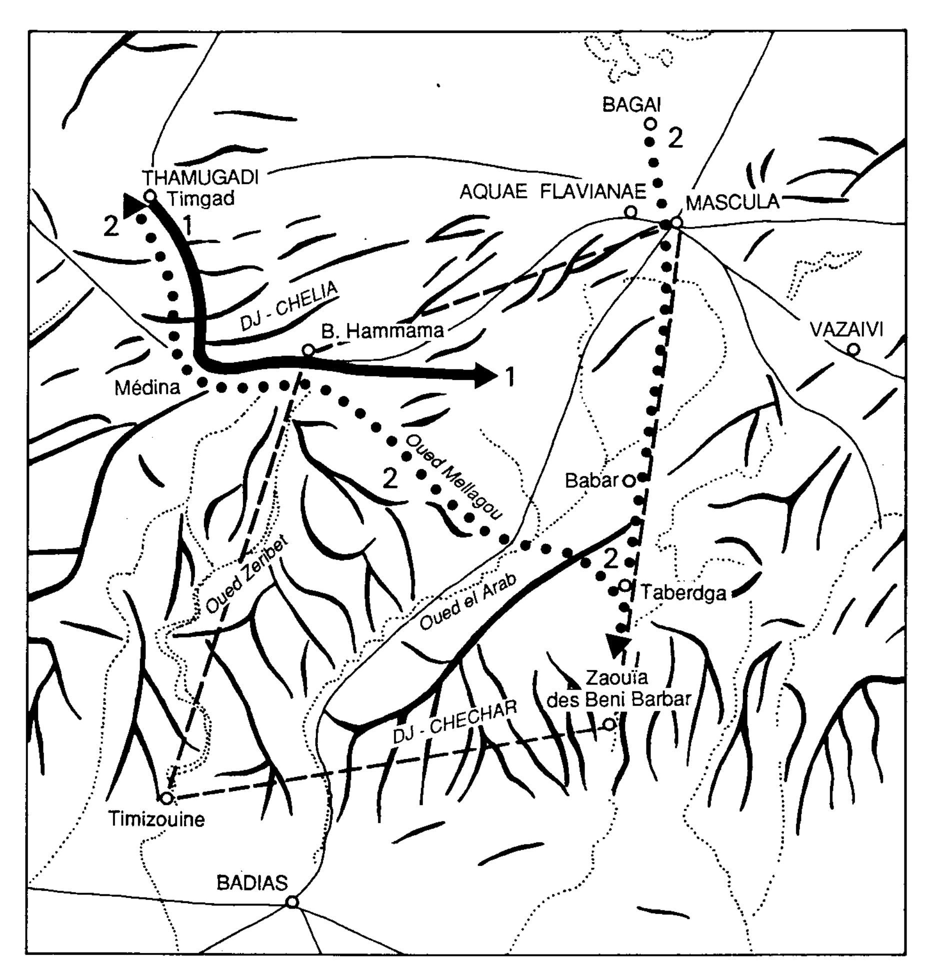
Ce ne sont pas eux, cependant, qui prirent les armes les premiers contre les nouveaux occupants, mais les chefs maures de Tripolitaine et de Byzacène. Ceux-ci furent néanmoins bientôt rejoint par Iabdas, «chef des Maures de l'Aurès»; à la tête de 30 000 guerriers, il fond sur le plat pays numide et le met au pillage. Ce chiffre de 30 000 guerriers paraît énorme eu égard à la population de l'Aurès oriental. A titre de comparaison l'on notera qu'en 1845, juste avant la première campagne dans l'Aurès, l'Etat-major de Constantine évaluait les forces des tribus de l'ensemble du massif à une dizaine de milliers d'hommes. Même s'il est admis qu'il y a 150 ans le chiffre de la population algérienne était tombé à un niveau extrêmement bas, la comparaison entre ces deux évaluations surprend.

Peut-être Procope s'est-il complu à le grossir, pour donner plus d'importance à la victoire ultérieure de Solomon; mais il est croyable aussi que de nombreux guerriers étrangers à l'Aurès aient rallié le camp de Iabdas : Procope le suggère lorsqu'il dit qu'après leur défaite du mont Burgaon, des Maures de Byzacène se rendirent auprès de celui-ci en implorant sa protection.

Première campagne de Solomon.

Sur cette expédition, nous savons très peu de choses; on considère parfois qu'elle est partie de Timgad, parce que, dans le passage où il en parle, Procope évoque

la destruction de cette ville. Il indique aussi que Solomon avait établi son camp auprès de la rivière *Amigas*. En raison de la similarité des deux noms, *Amigas* et *Thamugadi* (encore plus sensible sous la forme adjective *thamogaziensis* que l'on rencontre au ve siècle), Masqueray a supposé que l'Amigas était la rivière qui coule non loin de Timgad, l'oued Taga actuel. La localisation des possessions d'Orthaias, non plus seulement dans le Hodna, mais aussi dans l'Aurès occidental, renforce cette hypothèse; on pourrait la formuler ainsi :



Les campagnes de Solomon dans l'Aurès. Le périmètre en tirets correspond à 180 km soit à trois grandes journées de marche qu'indique Procope. La première campagne de Solomon part de Thamugadi; la seconde part de Bagaï et se termine à Thamugadi (itinéraires hypothétiques).

Ayant pour objectif l'Aurès oriental, repaire d'Iabdas, Solomon, confiant dans l'alliance d'Ortaias et protégé sur ses arrières par les possessions de celui-ci, lance une colonne du N.O vers le S.E., c'est-à-dire de la plaine de Timgad en direction de l'oued el Arab au travers d'une région accidentée, boisée et apparemment peu peuplée. Le seul repère géographique que nous donne Procope est qu'au bout de 7 jours, progressant au rythme de 10 km par jour, Solomon atteint une place appelée le Mont du Bouclier, où l'on voit un fleuve pérenne et une vieille forteresse;

l'on a pensé que le Mont du Bouclier pouvait être le Djebel Chelia, point culminant de l'Algérie, parce que celui-ci aurait de loin la forme d'un bouclier posé horizontalement, dont l'umbo correspondrait à l'ultime cime de la montagne, mais cette ressemblance est bien vague et d'autre part la distance qui sépare Timgad du Chélia n'excède pas une vingtaine de km.

Enfin, le Chélia ne saurait constituer et n'a jamais constitué, par lui-même un objectif militaire. Il est en revanche, dans l'Aurès oriental, une montagne isolée, proche d'une rivière pérenne, l'oued El Arab, au sommet de laquelle Masqueray a relevé l'existence de ruines romano-berbères, c'est le Djebel Djahfa. Sur le plan, le Djahfa présente la forme d'un ovale régulier qui fait beaucoup penser à celle du *clipeus*, le bouclier de l'armée romaine. Sa distance à vol d'oiseau de Timgad est d'une soixantaine de km, et compte tenu de la nécessité de contourner le Chélia par le nord ou par le sud, un itinéraire de 70 km est tout à fait normal; enfin du djebel Djahfa, il est aisé de rejoindre rapidement le Tell, ce que fit Solomon après son échec. Cette montagne pourrait donc bien être le *Mons Clipeus* ou *Oros Aspidis* de Procope.

Deuxième campagne de Solomon.

Solomon s'était promis de revenir dans l'Aurès dès que possible. Mais il devra attendre la fin de la révolte de Stotzas, pour qu'une nouvelle expédition dans l'Aurès puisse être envisagée; elle eut lieu en 539, au début de l'été cette fois.

Si comme nous le supposons, l'objectif de Solomon était l'Aurès oriental, cette seconde expédition semble avoir été mieux préparée que la première, puisqu'elle prit comme point de départ, *Bagaî*, qui en était tout proche.

Néanmoins l'affaire s'engagea mal; l'avant-garde byzantine, commandée par Guntharis, commandant militaire de la province de Numidie, qui était campée sur les bords de la rivière *Abigas** (qu'il ne faut donc pas confondre avec l'*Amigas*) eut son camp noyée par les eaux de cette rivière, que les guerriers de Iabdas avaient habilement détournées; ce stratagème provoqua la panique chez les Byzantins et il fallut l'intervention personnelle de Solomon pour rétablir la situation. Les Maures, battus, se retirèrent «au pied de l'*Aurasion*» en un lieu appelé *Babôsis*. Désormais, la campagne de Solomon est beaucoup plus difficile à suivre, car aucun des lieux mentionnés par Procope, n'a pu jusqu'ici être identifié. Il est vrai qu'on les a plutôt recherchés, comme Rinn, dans la partie centrale du massif, que dans l'Aurès oriental.

Toujours selon le récit de Procope, Solomon rejoignit l'armée de Iabdas à *Babôsis* et la mit en déroute. Ses adversaires partagèrent alors leurs forces; une partie s'enfuit en Maurétanie sitifienne, le reste, c'est-à-dire Iabdas et 20 000 guerriers, s'enferma dans une place appelée *Zerboulè*. Comme le siège durait, Solomon décida d'aller razzier les moissons du côté de Timgad.

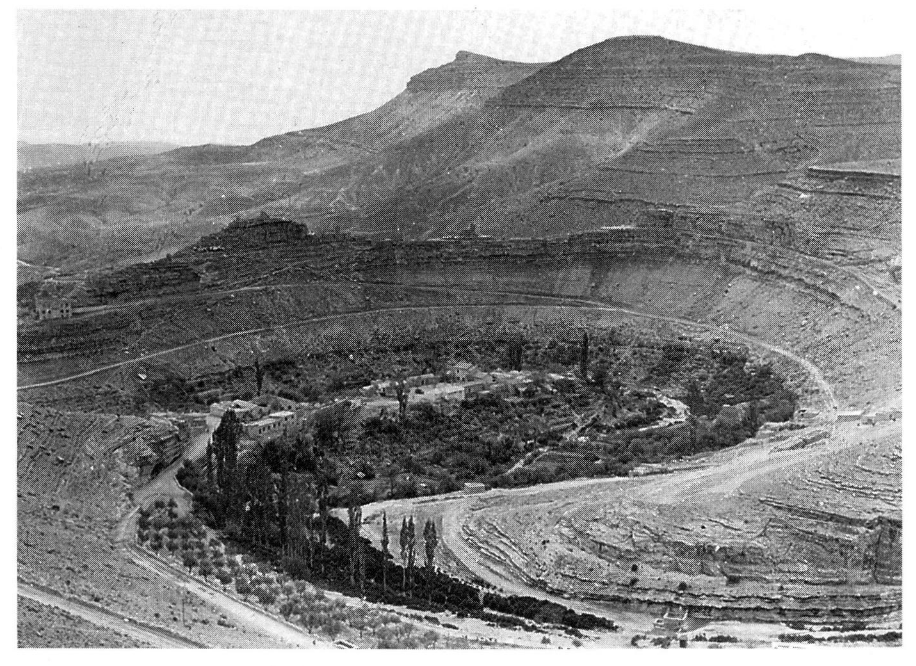
De son côté, pour éviter d'être pris par la famine, Iabdas confia à une partie de ses guerriers la défense de la place et avec le reste de son armée, se porta en un lieu particulièrement escarpé et difficile d'accès appelé *Tumar*. Après trois jours de siège, les Maures évacuèrent *Zerboulè* dans la nuit et les Byzantins qui étaient eux-mêmes sur le point d'abandonner la partie, constatèrent avec stupeur que la place était vide.

Solomon à leur tête, ils se lancèrent à la poursuite de Iabdas et le long et pénible siège de *Tumar* commença. L'eau se fit rare, les soldats byzantins commençaient à murmurer; Solomon était prêt à se retirer, lorsque l'initiative d'un sous-officier aventureux déclencha un assaut général, qui lui livra la forteresse. Iabdas, blessé s'enfuit en Maurétanie. L'audace d'un simple soldat permit par ailleurs à Solomon de s'emparer des femmes et des trésors de Iabdas, que celui-ci avait cachés au sommet d'un rocher abrupt (*Geminianou Petra*).

Diverses tentatives ont été faites, par Rinn en particulier, pour essayer d'identifier les étapes de cette deuxième campagne; frappé par le site de Djemina, guelaa bâtie sur une falaise inaccessible située au sud de l'Ahmar Khaddou, qui pourrait être en effet la *Geminianou Petra*, Rinn choisit curieusement d'y conduire l'armée de Solomon en lui faisant franchir trois cols élevés de l'Aurès occidental, alors que s'ouvrait devant elle la voie de l'oued El Arab toute proche, qui aurait pu la conduire presque directement à son objectif.

Si par contre l'on retient, comme Ch. Diehl et surtout comme J. Carcopino, l'idée que l'objectif de Solomon se situait dans la direction de l'oued El Arab et du djebel Chechar qui le domine à l'est, l'on peut, sans trop s'attacher à la toponymie actuelle esquisser un schéma vraisemblable de la progression byzantine du nord vers le sud.

Un nom, d'ailleurs, présente avec celui de *Babôsis*, où Solomon remporta une seconde victoire sur l'armée de Iabdas, une certaine analogie c'est celui du village de Baber, situé au midi de Khenchela et de *Bagaï*, qui constitue un remarquable observatoire dominant la vallée de l'oued El Arab (Procope dit qu'il est situé à mi-pente, ce qui est assez bien vu). Baber, où subsistent des ruines étendues et où l'on a retrouvé des vestiges d'édifices chrétiens des Ve-VIe siècles, ainsi qu'une base de chandelier sur lequel est gravé un monogramme grec d'époque justinienne, pourrait correspondre au siège d'un *episcopus babrensis*, qui figure sur la liste d'évêques numides de la *Notitia* de 484, le passage d'une *(civitas) babrensis* au *Babôsis* de Procope étant du domaine du possible.



Vue de Taberdga, prise d'hélicoptère. Enserrée entre un premier méandre de l'oued Djerf et un deuxième qui lui fait suite, l'étroite falaise sur laquelle était bâti le village de Taberdga et sa guelaa aujourd'hui détruite, constitue une position particulièrement forte qui conviendrait bien à la description de *Tumar* par Procope (cl. SIRPA, ECPA, France).

A dix kilomètres au sud-ouest de Baber, au confluent de l'oued El Arab et de l'oued Mellagou, Gsell et J. Alquier ont signalé les ruines d'une importance agglomération proche du lieu-dit Guelaa et-trab, en arabe : « la forteresse de terre » appel-

lation qui n'est pas sans évoquer *Zerboulé*, dont Procope nous dit qu'elle a été construite par Iabdas, à une date par conséquent récente et que ses murs ne sont pas élevés, peut-être parce qu'elle a été bâtie avec l'argile locale. Un autre argument milite en faveur de la Guelaa et-trab : il est aisé, de là, de se rendre à Timgad, comme le fit Solomon pendant le siège de *Zerboulé*; en effet la distance de 60 km peut aisément être franchie en deux jours par une troupe à cheval et permettait donc un aller et retour rapide.

Où imaginer enfin l'emplacement de *Tumar* et de la *Geminianou Petra*, qui semblent ne pas s'être trouvés très loin l'un de l'autre? Il ne manque sans doute pas dans le djebel Chechar de montagne escarpée, défendue de tous côtés par des précipices et des rochers à pic, encore faut-il qu'une telle position dispose sous forme de source, de citerne ou de puits de ressources en eau suffisantes pour abreuver les milliers d'hommes que Iabdas y entraîna et qui furent sur le point de mettre en échec l'armée byzantine. On pourrait songer à Taberdga, où l'armée française, faisant suite peut-être aux Turcs, choisit d'installer un poste. Taberdga occupe un piton situé sur le versant oriental du djebel Chechar et est entouré sur trois côtés par les méandres de l'oued Djerf, constitue à n'en pas douter une position forte. Le Dr Verstraeten y a vu de nombreux boulets en pierre, dont il supposait qu'ils avaient pu servir de projectiles à une baliste antique, lointain souvenir peut-être du siège de *Tumar* par Solomon. Quant à la *Geminianou Petra*, nous avons le choix entre divers sites quasi inaccessibles tel celui de Djemina, retenu par Rinn et dont le nom se prête assez bien à un rapprochement avec celui du rocher escarpé, ultime refuge de la famille de Iabdas. Il n'est possible d'accéder au sommet que par une cheminée intérieure, qui ne laisse passer qu'un homme à la fois. Visitant Djemina, il y a une quarantaine d'années, j'y avais noté la présence de quelques fragments de tuiles romaines, qui tendraient à confirmer l'ancienneté du site; Mais Djemina paraît un peu loin de l'oued el Arab et du Djebel Chechar, pour qu'un très faible détachement, Procope parle même d'un soldat isolé, se soit risqué jusque là.

C'est donc plutôt au sud de Taberdga si nous retenons l'idée d'une progression dans un axe *Bagaï* — Baber — Taberdga qu'il faudrait rechercher la *Geminianou Petra*. Or, à 3 km à l'ouest d'El Amra, petit village de la vallée de l'oued Bedjer où ont été trouvés des vestiges d'architecture chrétienne de basse époque, existent deux rochers, voisins l'un de l'autre, d'accès aussi difficiles que celui de Djemina. Ce sont les sites de Tizougrarine et de Countro que Masqueray et Birebent ont décrits. Tous deux étaient alimentés en eau, Tizougrarine par une citerne, Countro par un puits. Masqueray a recueilli des légendes selon lesquels les derniers Romains de l'oued Bedjer se seraient réfugiés à Countro, au moment de la conquête arabe. Plus près de nous, selon une tradition rapportée par Ch. Monchicourt, l'un des chefs de l'importante confrérie des Chabbya, prépondérante à Kairouan au XVIe siècle, aurait envisagé d'installer sa descendance à Tizougrarine pour lui permettre d'échapper aux Turcs. Le fait n'est certainement pas sans rapport avec la création dans la vallée de l'oued Bedjer d'une Zaouia de cette confrérie qui existe encore. Il y a donc, dans ce secteur de l'Aurès, une vieille tradition de citadelle refuge, dont on ne connaît pas d'équivalent dans l'Aurès occidental, qui mérite de retenir l'attention.

Sa campagne aurasienne terminée, Solomon récupère sans difficulté la Maurétanie première ou sitifienne, opération dont on a supposé avec vraisemblance qu'elle avait entraîné la disparition de la principauté d'Ortaïas, qui était à cheval sur l'Aurès et le Hodna.

C'est après avoir raconté ces événements, que Procope en vient à parler de la souveraineté que Mastigas exerce sur la Maurétanie Césarienne, comme une réalité qu'il n'est pas question de remettre en cause.

Quant à l'Aurès, pour éviter que les Maures n'y reviennent, Justinien fit renforcer les défenses de 5 villes situées autour de la montagne, dont il nous donne les

noms : *Bagae', Phlorentianae', Badé, Meleon* et *Thamougadè*, ainsi que de deux forts *Dabousis* et *Gaiana*. Si *Bagaé, Badé, Thamougadè*, sont évidemment *Bagaï, Badès* et *Thamugadi*, si *Meleon* à la suite d'une chute de la première syllabe, est peut-être le *municipium Gemell*, de l'oued Bedjer *Phlorentiané, Dabousis* et *Gaiana*, dont l'un au moins devrait se trouver sur le flanc ouest de l'Aurasion, pour en assurer l'encerclement, n'ont pu jusqu'ici être identifiés.

Il semble qu'après cette campagne, l'Aurès ait connu quelque répit. En effet le soulèvement que J. Troglita eût à mâter en 546 concerne essentiellement les tribus de Byzacène et de Tripolitaine; d'autre part, si Iabdas reparaît alors, c'est aux côtés des Romains. Néanmoins deux vers de la Johannide où sont mentionnés brièvement les populations de la *Gemini Petra* et de *Zerquilis*, que Corippe paraît ranger dans le camp rebelle, laisse planer quelque doute à ce sujet.

En effet, Partsch, son éditeur, suivi par la plupart des commentateurs identifie sans hésiter *Geminia Petra* avec la *Geminianou Petra* du texte grec, ce qui va de soi et *Zerquilis* avec Zerboulè, ce qui est beaucoup plus discutable. Corippe situe *Zerquilis* dans une contrée désolée, «*horrida rura*», qui pourrait correspondre aux derniers contreforts méridionaux du massif, dont le climat est déjà saharien et qui manque cruellement d'eau.

Or il existe dans le sud de la vallée de l'oued Guechtane, près de la petite palmeraie de Rhesquil un site antique étendu, où ont été relevés en 1941 les vestiges d'une construction de 30 m sur 20, temple ou demeure, que précédait un péristyle de 14 colonnes. Les seuls noms relevés sur place, dont celui d'un *praefectus g(entis)* sont libyques : Rhesquil pourrait être la métathèse de *Zerquilis*.

Si cette hypothèse se vérifiait un jour, la vieille guelaa ruinée de Timizouine qui se trouve un peu plus en aval sur un pan de falaise isolée et quasi inaccessible surplombant le défilé de l'oued Guechtane, représenterait à son tour une très acceptable *Gemini Petra*.

Son allégeance tardive aux Byzantins avait-elle permis à Iabdas de récupérer ses territoires aurasiens? Corippe ne nous le dit pas; quant à Ortaias, qui était plus loin, il est vrai, du théâtre d'opérations de Jean Troglita, il n'en est plus question; J. Carcopino juge probable que la reconquête par les Byzantins de la Sitifienne et du pays de Zabè l'a fait disparaître de la scène politique.

*
* *

Après cet épisode, nous n'avons plus aucune indication sur ce qui se passe à l'intérieur du massif. La mort, entre 569 et 571, lors de combats contre les Maures de plusieurs chefs de l'armée byzantine, dans une région indéterminée d'Afrique, laisse planer quelque doute sur la capacité des exarques de Carthage de défendre leur lointaine marche aurasienne. Il est certain, par contre, que malgré la survivance de dissensions entre donatistes et catholiques, l'Eglise reste influente sur tout le pourtour de l'Aurès. Des inscriptions font état d'une consécration de reliques en 581 ou 582 par l'évêque de *Nicivibus*, (l'actuel N'gaous, à une cinquantaine de km à l'ouest de Batna), et de la dédicace d'une chapelle à Timgad en 645, à la veille du premier raid arabe. Le pape Grégoire le Grand (590-604) entretient une correspondance suivie avec les évêques de Numidie et occasionnellement avec l'exarque Gennadius, sans que rien fasse soupçonner une quelconque dissidence politique dans cette province. L'on ne saurait cependant en tirer de conclusion définitive sur la subordination absolue de la région au pouvoir byzantin, car on a la preuve, ailleurs, de l'existence, voire du développement de communautés chrétiennes hors des limites de l'empire.

En 600, Badès et Bagai figurent encore sur une liste de cités byzantines dressée par Georges de Chypre.

Aussi rien n'interdit de croire à une sorte de coexistence pacifique entre Maures christianisés et Romains africains qui facilitera quelques années plus tard l'émergence d'une résistance romano-berbère contre le conquérant arabe.

*
* *

Pendant toute cette période, le paysage agricole semble avoir peu changé : malgré la destruction de la ville, les moissons murissent dans la plaine de Timgad, région céréalière par excellence; aux environs de *Bagaî*, les canaux d'irrigation qui amènent l'eau de l'Aurès fonctionnent encore, puisqu'ils permettent aux Maures de Iabdas d'inonder le camp de Guntharis; Corippe vante la fertilité des terres de Badès où l'on fait deux récoltes par an; sans doute la situation est-elle assez semblable dans l'intérieur du massif; il reste cependant surprenant que l'on y ait trouvé jusqu'ici aucune monnaie byzantine, ni d'ailleurs aucune monnaie vandale, ce qui pourrait traduire un déclin marqué des échanges entre la montagne et les villes avoisinantes.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources : Auteurs grecs.

PROCOPE, *Bellum vandalicum*, ed. J. Haury; ed. G.P. Goold, avec traduction anglaise de H.B. Dewing.
De aedificiis, VI, 7, 1-11, ed. Haury, traduction française de J. Desanges, «Un témoignage peu connu de Procope sur la Numidie vandale et byzantine», *Byzantion*, t. XXXIII, 1963.
GEORGES DE CHYPRE, éd. Honigman (E.) *Le Synekdemos d'Hiéroklès et l'opuscule géographique de Georges de Chypre*, *Corpus bruxellense historiae byzantinae*, I, Bruxelles, 1939.

Auteurs latins.

CESAR, *Bellum Civile.*
VICTOR DE VITA, *Historia persecutionis*, *M.G.H.a.a.* t. III, 1.
CORIPPUS, *Johannide*, *M.G.H.a.a.*, t. III, 2.
Notitia provinciarum et civitatum Africae, *M.G.H.a.a.*, t. III, 1.
CODE JUSTINIEN, I. 27, 1, 12.
JEAN DE BICLAR, *Epistolae*, *M.G.H.*, *Epp.*, 1 et 2.

II. Etudes.

ALQUIER J., «Les ruines antiques de la vallée de l'Oued el Arab», *Revue africaine*, t. LXXXV, 1941, p. 32 à 39.
BIREBENT J., *Aquae romanae*, Alger, 1964.
CAMPS G., «Un mausolée marocain, la grande bazina de Souk el Gour», *Bull. d'Archéo. maroc.*, t. 4, 1960, p. 47-92.
«Le Gour, mausolée berbère du VI[e] siècle», *Antiq. Afric.*, t. 8, 1974, p. 191-208.
«De Masuna à Koceila. Les destinées de la Maurétanie aux VI[e] et VII[e] siècles», Bull. arch. du C.T.H.S.n.s., fasc. 19 B, 1983, p. 307-325, Paris 1985.
«*Rex gentium maurorum et romanorum*. Recherches sur les royaumes de Maurétanie des VI[e] et VII[e] siècles», *Ant. Afric.*, t. 20, 1984, p. 183-218.
CARCOPINO J., «Un empereur maure inconnu d'après une inscription latine récemment découverte dans l'Aurès», *Rev. des études anciennes*, t. 46, 1944, p. 94-120.
«Encore Masties, l'empereur maure inconnu», *Rev. afric.*, t. 100, 1956, p. 339-348.
Profils de conquérants, Paris, 1961.
COURTOIS C., *Victor de Vita et son œuvre*, Alger, 1954.
Les Vandales et l'Afrique, Paris, 1955.
DAREMBERG E. et SAGLIO E., art. *Clipeus*. Dict. des antiq. gr. et rom.

DESANGES J., « le *Vicus Abaris* et l'*Abaritana provincia* », *Bull. du C.T.H.S.*, 18 B, 1988, p. 87-94.
DIEHL C., *L'Afrique byzantine*, Paris, 1896.
DUREAU DE LA MALLE, *L'Algérie. Histoire des guerres des Romains des Byzantins et des Vandales*, Paris, 1852.
DUFOURCQ Ch., « Berbérie et Ibérie médiévale : un problème de rupture », *Rev. hist.* oct.-déc. 1968, p. 293-324.
DUVAL Y., *Loca Sanctorum Africae* : le culte des Martyrs en Afrique du IVe au VIIe siècle » *Collection de l'école française de Rome*, 58, Rome, 1982.
FEVRIER P.-A., « Evolution des formes de l'écrit en Afrique du Nord à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen Age », *Acad. dei Lincei*, n° 105, 1969, p. 211-216.
« Masuna et Masties », *Ant. afric.*, t. 24, 1988.
FREND W.H.C., « The end of byzantine North Africa », *Bull. arch. du C.T.H.S.* n.s., fasc. 19 B, 1983, Paris, 1985, p. 398-397.
FORNIER (Cne), *Notice sur l'Aurès (1845)*, Manuscrit H. 229.S.H.A.T. Vincennes.
GRIERSON Ph., « Mathasunta or Mastinas : a reattribution. *Numismatic chronicle*, 1959, p. 119-130 [M. Ph. Grierson a bien voulu m'écrire qu'il ne croyait plus à la possibilité d'attribuer à Mastinas, la pièce controversée].
GSELL S., *Atlas archéologique de l'Algérie*, F. 38 et 39, Paris, 1903.
JANON M. « L'Aurès au VIe siècle. Note sur le récit de Procope », *Ant. afric.*, t. 15, 1980, p. 345-351.
KADRA F., *Les djedars, monuments funéraires berbères de la région de Frenda (Wilaya de Tiaret, Algérie)*, Alger.
LANCEL S., *Sources chrétiennes*, n° 195, Paris.
MAIER, *Les évêchés de l'Afrique romaine, vandale et byzantine*, Bibliotheca Helvetica romana, 1973.
MARKUS R.A., « Country bishops in Byzantine Africa », *The Church in Town and Countryside*, (Studies in Church History; XVCI) Oxford, 1979.
MASQUERAY E., « Le Djebel Chechar », *Rev. afric.*, t. XXII, 1878, p. 43.
« Traditions de l'Aurès oriental », *Bull. de corresp. afric.*, 1885, I-II.
De Aurasio monte, Paris, 1886 (on y trouvera les références à l'ensemble de ses articles sur l'Aurès).
MONCHICOURT C., « Chroniques kairouanaises », *Revue tunisienne*, 1932-1936.
MORIZOT J. et P., « Les ruines romaines de la vallée de l'Oued Guechtane », *Rev. afric.*, t. XCII, 1948.
MORIZOT P., « Vues nouvelles sur l'Aurès antique », *C.R.A.I.*, 1979, p. 309-337.
« Renseignements archéologiques complémentaires sur la vallée de l'Oued Mellagou », *Bull. d'arch. Alger*, t. 7, 1977-1979, fasc. I. Alger, 1985.
« La Zaouia des Beni Barbar, cité pérégrine ou municipe latin? », *Bull. arch. du C.T.H.S.*, n.s., fasc. 18 B, p. 31-75, 1988.
« Pour une nouvelle lecture de l'*elogium* de Masties, *Ant. afric.*, 1989, t. 25, p. 263-284.
PRINGLE D., The defense of byzantine Africa from Justinian to the arab conquest », *B.A.R. int.*, Oxford, 1981.
RAGOT W., « Le Sahara de la province de Constantine, *Rec. de Constantine*, t. XVI, 1873-1874, p. 91-299.
REYGASSE M., *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*, Paris, 1951.
RINN L., « Géographie ancienne de l'Algérie. Localités désignées par l'historien Procope en son récit de la deuxième expédition de Solomon dans le Djebel Aourès, *Rev. afric.*, t. XXXVII, 1893, p. 297-329.
STOFFEL E., *Histoire de Jules César. Explications et remarques*, 1887, p. 195.
TISSOT Ch., *Géographie comparée de la province d'Afrique*, Paris, 1884.
VERSTRAETEN J., (Correspondance inédite avec l'auteur, 1970-1975).

P. MORIZOT

L'Aurès sous la domination arabe

Il est certains termes géographiques, à la vérité peu nombreux, qui ont traversé les âges en raison sans doute de leur consonance ou bien d'un certain mystère qui s'attache à eux. C'est le cas du terme Aurès qui fut employé avec des acceptions différentes. L'Aurès dont on parlera ici est un quadrilatère d'environ 10 000 km² dont les sommets sont au nord, Batna et Khenchela, au sud, Biskra et Khanga Sidi Nadji. Mais, comme ce massif a été beaucoup plus ouvert sur l'extérieur qu'on ne l'a dit généralement, on sera conduit à sortir assez largement des limites ainsi fixées, le passé de l'Aurès ayant été souvent lié à celui des régions avoisinantes. Ce fut spécialement le cas depuis le début de la domination arabe au VIIe siècle jusqu'au milieu du XIe siècle, marqué par les invasions hilalennes.

On sera amené aussi à s'appuyer plus qu'on ne l'a fait sur les données permanentes de la géographie et sur les faits économiques à défaut de pouvoir le faire sur des sources historiques arabes incertaines et qui ne s'accordent pas toujours.

*
* *

De l'Aurès romain, (et peut-être faudrait-il remonter plus haut encore) à l'Aurès arabe de la première époque en passant par l'Aurès vandale et l'Aurès byzantin, on observe une remarquable continuité : c'est le même mode d'exploitation intensive du sol, permis par l'irrigation, de terres situées dans une zone à très faible pluviométrie; ce sont les mêmes formes de société caractérisées par la sédentarisation et l'urbanisation; c'est la même prospérité à peine affectée, semble-t-il, par les accidents de l'histoire. Cette observation, d'ailleurs, ne vaut pas seulement pour l'Aurès et ses piémonts mais aussi vers l'ouest, pour la région du Hodna et vers l'est pour toute la bordure saharienne de l'Algérie orientale et de l'actuelle Tunisie. Ici comme là, ainsi que l'a souligné J. Despois, ce sont sensiblement les mêmes conditions naturelles : les eaux qui descendent des reliefs « viennent apporter à la bordure saharienne des eaux abondantes qui, à l'aval, s'étendent largement, permettant des cultures inondées et enrichissant les nappes souterraines ». Mais une grande partie des précipitations se serait perdue — comme elles se perdent aujourd'hui — si l'homme, par un aménagement total des bassins versants révélé par la photographie aérienne — n'avait complètement transformé la steppe, paré aux aléas climatiques, autorisé larges diversifications des cultures et double récolte, l'une d'été, l'autre d'hiver.

Du maintien de la fécondité de cette ceinture steppique jusqu'au milieu du XIe siècle, le géographe arabe El Bekri témoigne dans ses écrits qui datent de cette époque. Son travail est une présentation d'itinéraires transmagrébins. Ceux qui nous intéressent ici passent au nord et au sud de l'Aurès comme des massifs voisins. Avec lui nous voyons défiler des campagnes verdoyantes couvertes d'arbres fruitiers, de champs cultivés et de paturages, des villes « de haute antiquité » renfermant beaucoup de monuments anciens. De Lambèse comme de Timgad et de Tobna, il ne reste plus alors que ruines, mais parmi les villes importantes existantes, il y a Baghaïa, Vescera (Biskra), Tahouda, autrefois Thabudéos, et Badis, anciennement Ad-Badias; et partout dans les villes comme dans les campagnes l'eau descendue des reliefs coule en abondance.

De l'Aurès proprement dit, qui est le grand collecteur et le château d'eau principal, El-Bekri parle peu. Il cite cependant la ville de Maïshun, aujourd'hui Mchounech, lieu de naissance d'un jurisconsulte réputé, Abou-Abdel Malik Maïshouni et il fait état d'un grand nombre de places fortes peuplées de Hoouara et de Miknasa qui « professent les doctrines hérétiques de la secte ibadite ». On pourrait douter des descriptions d'El-Bekri si les campagnes parcourues par ce géographe n'étaient

apparentes aujourd'hui encore. En effet, elles ont été révélées par l'observation aérienne au cours des années 1940-1948 lors de l'exploration à laquelle a procédé le colonel Baradez tout le long du limes, du Hodna à la Tripolitaine; mais celui-ci y a vu l'œuvre exclusive des Romains alors qu'en réalité l'aménagement de cette ceinture steppique a du être entreprise par leurs prédécesseurs et a été poursuivi par leurs différents successeurs.

Le Zab d'El Bekri (c'est le nom qu'il donne à cette région) témoigne de la constance d'une politique hydraulique, d'un pouvoir fort et d'une administration bien structurée.

La conquête arabe va faire apparaître les faiblesses de l'administration byzantine et la persistance d'un pouvoir berbère révélé un siècle plus tôt par un personnage comme Masties.

Le premier raid arabe est un raid de reconnaissance, il se produit en 647-648 : les troupes byzantines sont défaites près de Sufetula (Sbeitla) et le Patrice Grégoire est tué. Le général vainqueur va néanmoins accepter de revenir en Egypte moyennant le versement d'une forte somme d'argent. Les Arabes sont de retour vers 651, ils remportent des succès et, en 662, Okba ben Nafé fonde un camp-garnison — en arabe un Kayravan — qui va devenir Kairouan et être le siège d'un gouvernement arabe.

Un sursaut des Byzantins leur permet de conclure une trêve avec leurs adversaires et de se réorganiser avec l'aide des chefs berbères dont le rôle va devenir déterminant. L'Aurès — mais on ne sait quel Aurès exactement — va apparaître comme le grand centre de la résistance.

Laissant à Kairouan une partie de ses troupes, Okba ben Nafé auquel un nouveau calife a rendu son gouvernement d'Ifriqiya, part avec une armée nombreuse en direction de l'ouest en empruntant la voie qui longe le versant septentrional de l'Aurès. Il tente sans succès de s'emparer de la puissante place forte de Baghaya, qui est l'une des grandes portes du massif, s'approche de Lambèse d'où il est repoussé et poursuit son raid jusqu'au Maroc. Sur le chemin du retour, il veut revenir à Kairouan par le sud de l'Aurès et là, il va se heurter aux forces berbéro-byzantines, que l'on voit, désormais, placées sous l'autorité de chefs berbères, des Berbères romanisés de longue date et chrétiens.



Intérieur de la mosquée de Sid Oqba (photo M. Bovis).

Ici entre dans la légende sinon dans l'Histoire celui que les écrivains arabes désignent sous le nom de Kacilo dont nous avons fait Koceila ou Kusayla. Son pouvoir se serait étendu de la région de Tlemcen à l'Aurès et son autorité se serait exercée sur une confédération générale des tribus berbères. C'est un rassemblement de ce genre soutenu par les Byzantins qui aurait attendu Okba ben Nafé sur le chemin du retour et l'aurait défait au pied de l'Aurès près de Téhouda. La dépouille du conquérant qui trouva la mort sur le champ de bataille fût déposée dans la mosquée de la ville à laquelle a été donnée par la suite son nom, devenue aujourd'hui lieu de pèlerinage.

Koceila aurait poursuivi sa marche victorieuse et aurait pris Kairouan. S'y étant installé, il serait apparu alors comme «le souverain de l'ensemble de l'Ifrikiya et du Maghreb». Mais les forces arabes vont se réorganiser rapidement et revenir en Berbérie. C'est à Mams, à 50 km à l'ouest de la capitale, que Koceila aurait attendu ses adversaires et, à son tour, il aurait été battu et tué (686); mais son vainqueur qui a évacué de nouveau le pays, on ne sait pour quelle raison, disparaît lors d'un engagement avec les Byzantins qui ont opéré un débarquement dans la région de Barka en Cyrénaïque.

Le Maghreb connaît quatre années de répit. L'Exarchat en profite pour resserrer ses liens avec les principaux chefs berbères qui ont trouvé un successeur à Koceila en la personne d'une femme qui semble être sa parente et qui jouit d'un grand prestige parmi les siens, Dihya, dite la Kahina. Comme Koceila, elle sera d'abord victorieuse et contraindra même le chef des forces arabes, Hassan Ibn Noman, à évacuer l'Ifriquiya; mais elle sera à son tour vaincue et tuée dans l'Aurès en 701 ou 702.

Avec la Kahina, l'Aurès, dont elle serait originaire, domine l'histoire de la Berbérie. Sa mémoire a traversé les siècles, son nom était encore évoqué il y a quelques dizaines d'années dans le massif, mais tout ce que l'on parvient à percevoir d'elle à travers les récits des écrivains arabes relève de la légende. A son nom a été liée la destruction systématique des richesses de son royaume. Elle aurait fait «renverser les villes, démolir les châteaux, couper les arbres et enlever les biens des habitants» mais on ne trouve aucune explication satisfaisante à de telles actions qui paraissent assez peu vraisemblables.

Vaincus, les Berbères se soumirent et acceptèrent de fournir des contingents armés aux vainqueurs. Les montagnards auront été probablement de ceux qui iront conquérir l'Espagne.

Reconnaissant l'influence de la famille de la Kahina, les Arabes, à sa mort, auraient mis à leur tête deux fils de l'ancienne reine. En outre selon Ibn Khaldoun, l'aîné de la famille aurait reçu le commandement de l'Aurès.

*
* *

Les récits des écrivains arabes — on en connaît une quarantaine — laisseraient croire qu'après un demi-siècle de guerres entrecoupé par de longues périodes de trêve, le pays n'aurait pas cessé de connaître affrontements sur affrontements, entre Arabes musulmans d'un côté et Berbéro-romains chrétiens de l'autre, entre musulmans sunnites et musulmans hérétiques ou schismatiques, entre sédentaires et nomades, entre citadins et ruraux, entre souverains en place et prétendants, entre dynasties rivales enfin, le tout dans un accompagnement de destructions, de dévastations, de ruines, de massacres, de meurtres, d'horribles cruautés, de déplacement de populations d'hommes et de femmes emmenées en esclavage. Comme dans toute histoire événementielle et à plus forte raison dans celle-ci la situation réelle a été très fortement noircie.

Il faut souligner en revanche que dès la fin des combats une autorité très ferme s'établit sur l'Ifriqiya. Maître incontesté du pays après la défaite de la Kahena, le général vainqueur Hasan ben Numan s'appliqua sans tarder à mettre en place une administration, à partir de Kairouan la nouvelle capitale.

Tout révèle une étonnante prospérité, tout révèle la continuité avec la vie romaine et byzantine; c'est la même société urbaine, c'est la même économie fondée sur la culture irriguée et la production de marchandises exportées.

Ceci nous ramène à l'Aurès et à sa fonction hydraulique, facteur essentielle de la prospérité maintenue ou retrouvée de la province. Comme sous les Romains, comme sous les Byzantins, cette prospérité ne se conçoit pas sans un Aurès totale-

ment intégré, totalement contrôlé, image bien différente de celle qu'ont souvent présentée les historiens.

Ceux-ci, partant de l'idée bien arrêtée que les montagnards de l'Aurès ont toujours échappé à l'autorité du pouvoir central en ont vu une nouvelle preuve dans les troubles qui se sont produits dans le Zab de temps à autre et tout spécialement lors de la révolte d'Abou-Yazid dans la première moitié du xe siècle.

Pourtant il n'est pas imaginable que des souverains qui ont eu les moyens humains et financiers de conquérir la Sicile toute proche puis l'Egypte n'aient pas été en mesure d'asseoir leur autorité sur l'Aurès, pièce maîtresse de leur politique économique. En revanche, tout permet de penser que l'Aurès s'étant soumis après une glorieuse résistance a pu préserver une relative autonomie sous les dynastie successives. On la voit au milieu du IXe siècle opposer une certaine résistance face à une politique fiscale considérée comme spoliatrice. Si les montagnards sont loin d'être les seuls à s'être rebellés, ils paraissent l'avoir fait avec une particulière vigueur. Les Haouara ou Hoouara dont le nom n'a cessé d'apparaître lié à l'Aurès auraient combattu les troupes du général aghlabide et l'auraient défait.

La révolte d'Abou Yazid*, « l'homme à l'âne » des chroniqueurs, apparaît autrement sérieuse.

Abou Yazid, qui n'est pas originaire de l'Aurès, aurait « fait du massif un centre de résistance à l'autorité du dynaste régnant, Abu-l-Kassim, y formant des bandes armées et un conseil de shaykhs qui va servir de modèle à un futur gouvernement kharédjite ». Sortant de l'Aurès, il s'empare de la puissante place forte de Baghaya qui est située sur son versant septentrional et de là, des victoires successives vont en faire, quelque temps, le maître de l'Ifriqiya. Suit une série de revers, et le reflux qui le conduit dans le Zab oriental où il sera définitivement vaincu. Il trouva la mort en 947 dans le massif des Maadid, environ cinq ans après les débuts de son entreprise.

La prospérité retrouvée et accrue qui permet le développement d'une activité culturelle remarquable sous les Zirides et les Hammadites, assure que le château d'eau aurasien aura continué à féconder le bas-pays, cela jusqu'à l'arrivée des Hilaliens.

Les habitants de l'Aurès avaient peu à craindre des nomades hilaliens, la montagne étant difficilement pénétrable au cheval, dont l'élevage paraît s'être seulement développé sur son versant tellien, et au dromadaire « pratiquement inapte à suivre les chemins de montagne où à supporter des températures trop basses », les conditions de vie que la nature impose n'ayant par ailleurs aucun attrait pour des hommes venus du désert. Si le haut pays aurasien, qui a joué un rôle si important dans le passé, connaît à présent une véritable décadence, c'est qu'il ne peut plus exporter son huile et ses céréales, car sans la sécurité des communications qu'impose un pouvoir fort, sans toutes les structures que celui-ci est seul à pouvoir mettre en place; sans l'existence de ports bien équipés et celle d'une marine, il ne peut y avoir de grand commerce. Or le pouvoir est faible, parce qu'il n'a plus de ressources; l'invasion hilalienne ayant ruiné toutes les campagnes que le relief ne mettait pas à l'abri des incursions nomades.

Rapprochée de celle de Al-Bekri, la description que nous a laissée El-Idrisi, géographe du roi Roger II de Sicile, est expressive : « Les Hilaliens conquirent tout le territoire de Bades et ne permirent plus à ses habitants d'en sortir sans leur protection et cette grande ville sera bientôt réduite à l'état de bourgade ». La puissante ville forte de Baghaï ne cessera de décliner et au XIIIe siècle, sous la dynastie des Hafsides qui rétablira pourtant un peu d'autorité, elle ne sera plus qu'une ville d'étape en ruines. Dans les environs, Balazma, ancienne citadelle byzantine édifiée probablement avec les matériaux empruntés à la ville romaine de Lamasba, avait encore belle apparence extérieure quand Idrisi la visita mais l'intérieur n'était plus que décombres. Makkara, aujourd'hui Magra, n'était plus au XIIe siècle qu'un petit village bien que ses habitants soient parvenus à maintenir des cultures dans ses

environs. Msila avait déjà connu bien des malheurs avant l'arrivée des Hilaliens. Le retrait des Beni Hammad lui avait apporté un grand préjudice. Elle avait néanmoins survécu à l'invasion mais jamais retrouvé sa prospérité passée. Ngaous connut un déclin comparable. Après l'occupation de son territoire, Tehouda disparut rapidement de l'histoire. Tobna avait retrouvé une certaine prospérité du temps de Hammadites mais dès le milieu du XIe siècle, une des tribus des Beni Hilal, les Ryah «mirent en ruines cette ville ainsi que Msila dont ils avaient chassé les habitants; ils se jetèrent sur les caravansérails, les fermes et les villes, abattant tout à ras de terre et changeant ces lieux en une vaste solitude».

De la magnifique ceinture irriguée du Zab il ne subsistera que les secteurs naturellement protégés dont l'alimentation en eau ne dépend pas d'un réseau collecteur fragile, créé par l'homme et par conséquent à la merci de l'homme. Tel est le cas de Ngaous établie à proximité immédiate de sources pérennes très abondantes, tel est celui des oasis des Zibans à proximité de sources résurgentes alimentées par le massif de l'Aurès.

L'autorité de l'Etat se manifestant de nouveau avec les Hafsides, la région des Zibans limitrophe de l'Aurès connaît à partir du XIIe siècle jusqu'à la fin du XIVe siècle «une richesse jusqu'alors inconnue», due probablement autant au développement de la culture du palmier dattier qu'au trafic caravanier alimenté notamment par l'or et les esclaves du Soudan, trafic dont Biskra tient un des passages. Fixés dans cette ville, les gouverneurs du Zab au nom des Hafsides, les Beni Mozni, apparaissent «aussi opulents que les souverains de grands Etats».

Sur ce qui se passe ensuite dans le massif aurasien, on n'a guère qu'un point de repère tous les deux siècles, ce qui est bien peu; mais comme dans cette région abritée par son relief, les choses ont évolué beaucoup moins vite qu'ailleurs, on peut dans une certaine mesure se faire une idée des transformations qui se sont opérées depuis la fin du XIe siècle. Voici d'abord ce qu'écrit au XIIe siècle le géographe El-Idrisi à l'intention de son maître le roi Roger II de Sicile : «le mont Aurès est un massif détaché du Djebel Daran — l'Atlas saharien — sa longueur est d'environ 12 journées, sa configuration est celle d'un "lam", le l de l'alphabet arabe. Ses eaux sont abondantes, son peuplement continu. Ses habitants sont des hommes fiers et dominateurs pour leurs voisins... qu'ils tyrannisent».

Si brève que soit cette description, elle est intéressante à divers titres. Tout d'abord, la longueur de l'Aurès soit environ 12 journées de marche témoigne de l'élasticité du terme. Sur la base faible de 25 km par jour cela représente 300 km. Toutefois comme cette longueur — s'il s'agit bien de longueur et non de périmètre — n'a pas dû être calculée en ligne droite mais d'après le contour de la lettre «lam», l'Aurès selon El Idrici pourrait donc avoir une superficie double de l'Aurès définie plus haut : cela lui donnerait sensiblement la superficie du Zab. Ces deux notions Zab et Aurès pourraient avoir au Moyen Age une acception semblable. Autre indication à relever dans la description du géographe : «l'Aurès aux eaux abondantes»; elle laisserait penser que la montagne avait bien supporté le choc des invasions et que son économie à base d'irrigation était demeurée prospère.

Les Aurasiens, enfin, n'étaient pas des gens dominés mais des dominateurs.

Ibn Khaldoun réserve, lui, peu de place à «l'Awras». Trois références seulement sur les 600 pages de son «*Discours sur l'histoire universelle*». Il s'agit uniquement d'indications géographiques, l'Aurès nous est présenté de nouveau comme une montagne dépendant de l'Atlas.

L'anecdote suivante tirée de l'*Histoire des Berbères* tendrait à prouver qu'au XIVe siècle les gens de la montagne se comportaient encore en féodaux vis-à-vis des gens d'en bas dont ils auraient été en quelque sorte les co-seigneurs avec les Arabes : «quand les Arabes rentrent dans le désert pour prendre leurs quartiers d'hiver, les Benbadis viennent toucher dans la région de Ngaous le tribut et les droits de sauve-

conduit qui leur sont dus; puis, au retour des Arabes dans leurs quartiers d'été, ils remontent jusqu'aux endroits les plus escarpés de leur montagne».

Chez Léon l'Africain, la déchéance des habitants du massif à la veille de l'arrivée des Turcs, apparaît profonde, mais peut-on croire totalement ce voyageur, qui n'a probablement jamais mis les pieds dans le massif, quand il écrit : «l'Aurès est un massif montagneux très élevé; il est habité par une nation d'intelligence bornée qui, de plus, est voleuse et meurtrière... Personne ne peut entrer en relation avec les montagnards, car, pour se garder de leurs ennemis arabes et des seigneurs voisins, ils ne veulent pas que les points d'accès à leur montagne soient connus... Sur les hauteurs naissent de nombreuses sources dont l'eau se répand dans la plaine et forme quelques espèces de marais».

Des indications complémentaires de situation, quelques chiffres dont certains sont manifestement erronés montrent que l'Aurès de Léon l'Africain déborde sensiblement le quadrilatère : Batna, Khenchela, Biskra, Khanga Sidi Nadji. Enfin les Aurasiens forment une «nation», ce qui signifie qu'ils sont devenus indépendants; ils apparaissent entourés d'ennemis, ils vivent fermés sur eux-mêmes et ne semblent pas très soucieux de maintenir en bon état le réseau d'irrigation... Ce sont visiblement des gens qui, à présent, vivent à part du monde qui les environnent.

«La vision qu'a eue Léon l'Africain des montagnards de l'Aurès est bien sommaire et elle ne correspond pas à l'état social réel des populations du massif. J'en vois pour preuve l'existence ignorée par lui d'une institution remarquable la *guelaa*. J. Despois qui se la représente comme un grenier fortifié a écrit très justement à leur sujet «la construction de ces édifices originaux et leur usage supposent une certaine structure politique sociale et économique... et des sociétés suffisamment organisées et égalitaires où le pouvoir appartenait aux chefs de famille dans le cadre de la tribu, de la fraction ou du village, ou bien à leurs représentants élus. On ne trouve de telles sociétés que dans ces «républiques berbères qui ont résisté à la main mise du pouvoir central et à l'arabisation... Les greniers symbolisent en quelque sorte la cohésion et l'indépendance de ces petits groupements humains...»

Défendues bien davantage par leur caractère de lieu sacré qu'a bien souligné M. Faublée Urbain que par leurs murs élevés, les guelaa témoignent de la stabilité d'une société et non pas, comme on l'a généralement imaginé, d'une situation perpétuellement troublée.

Dans le paragraphe qu'il consacre aux montagnards, Léon ne nous dit pas comment on les désigne de son temps. C'est à son époque qu'est apparu le terme Chaouïa (singulier Chaouï) qui a en arabe le sens de berger, et, par extension celui d'éleveur de moutons; il désigne des populations du Zab qui ont en commun de parler même dialecte berbère, le chaouïa, et qui, par ailleurs, vivant les uns dans les montagnes, les autres en plaine au Nord du massif, ont des genres de vie fort différents où l'élevage de la chèvre et du mouton occupe toujours une large place. Léon parle longuement de ces populations dans la première partie de sa «description de l'Afrique» où il traite du peuplement du pays; des Africains, donc des autochtones par opposition aux Arabes d'origine étrangère; de la langue africaine, c'est-à-dire du berbère appelé par lui «Awal Amazigh», des différentes façons de vivre et enfin de la religion.

Par opposition aux citadins auxquels il prête toutes les qualités, qui auraient grand plaisir à s'instruire, seraient dévots, très bien élevés, auraient la vérité dans le cœur et sur la langue, seraient jaloux au-delà de toute mesure et feraient plutôt fi de l'existence que de supporter un affront au sujet de leur femme», les Chaouïa présentés par Léon l'Africain réuniraient, eux, tous les défauts. Ils seraient «brutaux, voleurs, ignorants, sans foi et non seulement sans religion mais, même sans l'ombre d'une religion... Ils ne feraient aucune prière, n'auraient pas d'église, vivraient comme des bêtes»; leurs filles par ailleurs jouiraient d'une totale liberté.

Le voyageur, cela paraît clair, parle par ouï-dire comme un homme qui n'est pas

rentré en relation avec les Aurasiens. Toutefois on verra plus loin que les voyageurs européens du XVIIIe siècle qui n'auront pas eu plus de contacts avec eux s'exprimeront sensiblement de la même façon. La liberté de mœurs des Aurasiennes apparaît comme une réalité notée par la suite par les chercheurs les plus sérieux.

De la relation de Léon l'Africain, il importe surtout de retenir la transformation totale qui s'est opérée depuis l'arrivée des Hilaliens dans la façon de vivre des montagnards. C'étaient tous des sédentaires, la sédentarité est devenue l'exception, ils habitaient tous des maisons, plus nombreux sont ceux qui vivent à présent sous la tente. Ils étaient tous d'excellents hydrauliciens, une minorité l'est encore : ainsi les habitants de la vallée de l'Oued Abdi et ceux qui dans la montagne cultivent des palmiers dattiers. Tous ceux-là sont restés des jardiniers. Mais à présent dans bien des endroits l'eau se répand dans la plaine et forme quelques espèces de marais comme l'a écrit Léon l'Africain, ce qui revient à dire que la terre est négligée. Ce qui importe à présent pour la majorité des montagnards se sont les soins donnés à l'élevage : les Aurasiens sont devenus des bergers, des Chaouïa.

On a le sentiment d'une profonde déchéance qui explique le mépris dans lequel on les tient.

Le bas de l'échelle semble atteint, l'instauration du pouvoir ottoman paraît avoir marqué le début d'une progression vers un équilibre nouveau.

*
* *

L'époque turque

On est revenu aujourd'hui sur l'idée longtemps admise du soldat turc « courageux mais brutal et indiscipliné qui pille le pays et pressure l'indigène » ainsi que sur l'idée que les Turcs ont imposé à l'Algérie une tyrannie sans retenue. « Quoique despotique, la domination politique turque était plus libérale et plus tolérante qu'on ne l'avait dit », a écrit R. Mantran et il a souligné le soin que cet Etat prétendu oppressif, avait mis à ne pas édicter des règlements susceptibles de porter préjudice aux habitants. « Par bien des côtés, considère de son côté le géographe Elysée Reclus, l'autonomie des groupes de population était plus complète en Turquie que dans les pays les plus avancés de l'Europe occidentale. »

Comment aurait-il pu en être autrement alors que la présence turque en Afrique du Nord a toujours été extrêmement réduite ? Au témoignage du docteur Peysonnel qui séjourna dans le Constantinois dans les premières années du XVIIIe siècle, il n'y avait alors à Constantine, siège du beylicat de l'est, qu'une garnison de 12 « pavillons » de 25 janissaires, une centaine d'hommes à Zemmora pour contenir l'énorme masse kabyle, une soixantaine à Biskra pour contrôler l'Aurès et les oasis et, en même temps, assurer la libre circulation entre le Tell et le Sahara, une quarantaine à Tebessa sur la frontière orientale qui vit souvent s'affronter Algériens et Tunisiens, encore moins à Msila à l'extrémité du Zab. Pour finir, quelques postes dans les petits ports côtiers.

Les beys, il est vrai, savaient pouvoir compter chaque année sur le renfort de quelques centaines d'hommes formés en corps expéditionnaire, ou « mehalla », envoyés par le dey pour assurer la rentrée des impôts. Enfin, par une politique habile, les beys s'étaient assurés le concours de tribus locales, caravanières ou chamelières, généralement berbères, car tel était le fonds de la population des hautes-plaines, qui leur fournissaient, moyennant certains avantages, la force mobile et les moyens de transport dont ils avaient besoin lors des deux campagnes annuelles de perception, tâche essentielle des beys qui leur donnaient l'occasion de manifester leur autorité sur les tribus.

De ces deux campagnes, la plus importante est celle d'été qui commence fin juin avant les moissons et prend fin en août ou septembre.

Qu'en fut-il des relations des Turcs avec les Aurasiens? Les premiers parvinrent-ils à imposer aux seconds le paiement de l'impôt et par conséquent à faire reconnaître leur autorité?

Ici encore on trouve généralement exprimée l'affirmation de l'attitude irréductible des montagnards. «Le massif algérien de l'Aurès, assure Georges Marcy, apparaît au cours des siècles comme un réduit indélogeable de la dissidence berbère vis-à-vis du pouvoir central exercé par les conquérants successifs... Les Turcs n'ont jamais eu accès libre à l'intérieur du massif. «De son côté Abdallah Laroui affirme que (pendant les siècles turcs)» les montagnes du Maghreb sont complètement restées fermées sur elles-mêmes et leur vie est restée en grande partie mystérieuse.» En vérité, rien ne permet d'affirmer que les Turcs aient du intervenir pour rétablir l'ordre dans l'Aurès, sauf peut-être une fois à la fin du XVI[e] siècle. D'après certaines chroniques, le cheikh Sidi Yahia ben Siliman el Aourassi, juriste consulte éminent, vivant dans l'entourage du bey de Constantine, se serait retiré dans les montagnes après avoir été victime d'une cabale lui faisant craindre pour sa vie. Il aurait alors soulevé les Chaouïa; on n'en sait pas plus. Quelques années plus tard, en 1637, Mourad étant bey «une formidable insurrection» aurait affecté toute la province, du littoral au Souf, mais on n'a aucune raison de croire que les gens de l'Aurès s'y soient trouvés mêlés. En 1707, Hammouda Bey aurait conduit une expédition dans le massif avec des effectifs importants; mais comme la méhalla annuelle mobilise elle aussi des forces nombreuses, que ni Peysonnel, ni Shaw n'évoque cet événement alors qu'ils se sont trouvés sur les lieux peu d'années après, que, par ailleurs Hammouda Bey n'est resté au pouvoir qu'un an, il pourrait s'agir d'une campagne fiscale un peu plus appuyée que d'habitude.

A la fin de ce même siècle, le bey Moustafa El Ouznadji aurait «fait sentir sur toute la province la pesanteur de son poignet de fer» et ses attaques semblent bien avoir été dirigées contre des montagnards mais rien ne permet de dire qu'il se soit agi des gens de l'Aurès. En tous cas sa façon de faire fut peu appréciée et il mourut étranglé après deux ans de règne.

A supposer même que les Aurasiens aient été impliqués dans ces différents troubles, si on rapporte ceux-ci aux trois siècles de domination turque, cela ne permet pas de présenter le massif comme une région particulièrement agitée. Les Kabyles furent des sujets autrement récalcitrants.

Il paraît difficile de concevoir, comme l'a fait E. Masqueray, que les Touaba, maîtres des défilés de Tighanimine, aient interdit aux Turcs le passage sur leur territoire. En fait, c'est la nature elle-même qui a édicté une telle interdiction. Sans doute l'inscription gravée dans le roc par la VI[e] légion «Ferrata» à l'entrée méridionale de ces défilés fait-elle question; mais elle permet seulement d'affirmer que des Romains venant d'aval ont aménagé une route à cet endroit. En amont il n'en existe aucune trace. Il y a aussi l'exploit du général de Saint-Arnaud qui «au prix d'un travail opiniâtre effectué par deux bataillons d'infanterie et un détachement du génie» parvint en 1850 à faire franchir l'obstacle par la colonne qu'il commandait, à l'étonnement des montagnards qui avaient considéré le fait comme impossible. Eux faisaient un détour quand, voulant passer de la haute à la basse vallée de l'Oued El Abiod, ils arrivaient à la hauteur des gorges. Du reste l'exploit du général de Saint-Arnaud ne fut pas renouvelé. Il faudra attendre plus d'un demi siècle pour que le service des Ponts et Chaussées finisse par réaliser la jonction Batna-Biskra par la vallée de l'oued El-Abiod.

Les Turcs, eux, ne sont certainement pas passés par là. Ils n'avaient aucune raison de le faire, ayant le choix entre deux routes plus faciles. La première, par les gorges d'El Kantara c'est la grande voie de passage vers le Sahara. Voie traditionnelle utilisée par les nomades dans leurs mouvements de transhumance, elle a été

empruntée aussi bien par la route automobile que par la voie ferrée. Elle présente des avantages évidents : elle est beaucoup plus largement ouverte, les dénivellations sont faibles, l'enneigement est moins fort, la végétation offre peu d'obstacles. En revanche on y était exposé aux coups de main des tribus pillardes du Hodna.

Pour des voyageurs isolés, pour des commerçants, pour de petits détachements de troupes — c'était le cas de la relève de la garnison de Biskra — la voie de l'oued Abdi était la plus favorable avec ses villages et ses cultures échelonnées tout au long de la rivière, sous réserve des bonnes dispositions des habitants. Ce que l'on sait de leur genre de vie, des échanges qui se sont toujours effectués par là ne permet pas d'en douter.

Reste la question de l'impôt. Les montagnards de l'Aurès furent ils des contribuables récalcitrants ?

E. Masqueray a fait état des affrontements violents qui se seraient produits au nord du massif dans une région qu'aujourd'hui encore on appelle la Châra, voie de passage et lieu de contact traditionnel entre céréaliculteurs telliens, arboriculteurs des vallées et phoeniciculteurs du sud. Encore aujourd'hui tous se retrouvent au marché de Timgad. C'était par là que le bey venait tenir son camp ou plutôt ses camps et que ses caïds venaient percevoir l'impôt. Les Aurasiens pouvaient-ils faire autrement que les autres alors qu'ils avaient dans la Châra quelques-unes de leurs meilleures terres et que les collecteurs arrivaient sur les lieux à l'époque où ils étaient les plus vulnérables, c'est-à-dire au temps des moissons ? On dispose à ce sujet des relations des voyageurs européens. Voici d'abord celui de Peysonnel. « Le 22 juin (1724) nous entrâmes (à la suite du bey) dans les montagnes de l'Aurès, elles sont fort hautes, rudes et escarpées, ingrates et stériles. Elles sont remplies d'une eau très fraîche et très bonne; elles sont habitées par des peuples braves, descendants des anciens Chauvies (Chaouïa) dont parle Marmol. Réfugiés dans ces montagnes, ils craignent fort peu les Turcs qui ne peuvent les forcer dans les retranchements que la nature leur a donnés. Cependant comme ils sont obligés de descendre dans des endroits praticables pour y semer, alors les Turcs les obligent à payer la garame (c'est-à-dire l'achour) sans quoi ils brûlent ou enlèvent leurs moissons. » Voici maintenant l'Anglais Shaw : « Le djebel Auress ou Evress, comme les Turcs le prononcent, est une véritable chaîne entrecoupée de petites plaines et de vallées. Ces monts qui sont cultivés depuis leurs bases jusqu'à leurs sommets sont très fertiles et peuvent être considérées comme le jardin de la Régence... La partie septentrionale seule où les Algériens envoient tous les ans un camp est habité par un si grand nombre de tribus que ces troupes ne font pas moins de 40 stations pour prélever la carache (autre appellation de la dîme des céréales)... Les Turcs redoutent de s'avancer sur le territoire de la belliqueuse tribu des Neardis qui est à l'abri de toute attaque de leur part. »

Il ne semble pas qu'il ait existé une tribu des Neardi mais Nerdi est un carrefour de pistes important dans une vallée fertile au nord-est de Bouzina.

Des témoignages de Peyssonnel et de Shaw, il ressort clairement que les deux principales tribus de l'Aurès central, celle qui occupait la vallée de l'oued Abdi comme celle qui occupait la vallée de l'oued Labiod supérieur payaient l'impôt en nature sans même que les Turcs aient besoin de s'enfoncer dans le massif.

Ni Peyssonnel, ni Shaw qui suivaient les troupes du bey n'y ont pénétré davantage, ils n'ont donc vu que le piémont tellien et ils l'ont vu couvert de céréales à la saison des moissons; ils n'ont probablement eu aucun contact avec ses habitants sur les lieux où ils avaient leurs villages et leurs magasins collectifs, les guelaa. C'est donc par « on dit » que Peyssonnel écrit : « Ces peuples ne ressemblent pas tout à fait aux autres Arabes. Ils ont le sang blanc, de grands cheveux, sont bien faits; ils parlent une langue particulière, on l'appelle la langue chauvia... J'ai appris que quoiqu'ils soient mahométans en apparence, ils n'ont essentiellement aucune religion. On prétend qu'ils sont multiplians (sic) et que certains jours de

l'année, ils vont se laver dans les rivières et connaissent la première femme qu'ils rencontrent. Ils troquent leurs femmes comme ils souhaitent et aux conditions qu'ils règlent entre eux dans le troc.»

Du XVIe au XVIIIe siècle, on le voit, l'idée que l'on se fait des habitants de l'Aurès, sinon des Chaouïa en général ne s'est pas modifiée.

En revanche ce qui paraît avoir changé et s'être amélioré d'après les quelques indications de Peyssonnel et surtout de Shaw, c'est la situation économique des montagnards qui occupent la moitié nord du massif. Il est probable en revanche que la pauvreté des gens du versant saharien est un fait acquis et ancien lié à l'abandon de la culture de l'olivier.

Sur l'organisation interne des populations aurasiennes il n'y avait rien à attendre des relations des voyageurs du XVIIIe siècle, qu'il s'agisse d'Européens comme Peyssonnel et Shaw ou d'un Algérien comme le cheikh Al Warthilani qui traversa à différentes reprises la Berbérie orientale à l'occasion de ses pèlerinages à la Mecque. Les premiers ne paraissent pas avoir eu l'occasion et la possibilité d'entrer en contact avec ces farouches montagnards, vivant à l'écart des voies de communications habituelles; le dernier ayant autre chose à faire et d'ailleurs n'y portant pas d'intérêt. Pour en savoir davantage, il faudra attendre les récits d'officiers de la conquête et des études comme celles de Masqueray, entre 1878 et 1880. Les Français entreront dans le pays sans la moindre connaissance des liens de village à village, de fractions à fractions, des alliances et des antagonismes. Croyant avoir en face d'eux une population guerrière et unie, ils recourront systématiquement à l'usage de la force alors qu'ils auraient pu en faire l'économie.

Les Turcs avaient pourtant laissé un exemple. C'est avec de très faibles moyens qu'ils étaient parvenus à faire admettre leur présence, à la vérité si légère, ici, qu'elle a été rapidement oubliée. Même dans cet Aurès occidental que leurs détachements traversèrent plusieurs siècles durant, où leurs agents devaient passer toutes les fois qu'ils allaient dans les Zibans, où enfin le bey Ahmed, aux abois, devait trouver l'hospitalité leur souvenir semble s'être à peu près complètement perdu.

*
* *

L'Aurès sous l'administration française

La conquête

La pénétration dans le sud-constantinois a été relativement tardive en raison du maintien au pouvoir du bey Ahmed et des rapports délicats qu'il entretint pendant quelques années avec les généraux français. Ahmed aurait été favorable à un arrangement qui l'aurait soumis à une sorte de protectorat; mais les négociations traînèrent, échouèrent et ce fut la guerre. Après une première expédition qui tourna à la catastrophe en 1836, Constantine fut prise à l'issue d'un siège sanglant; mais le bey ne renonça pas pour autant à la lutte. Il ne se soumettra que onze années plus tard et pendant tout ce temps, il passera du Hodna à la frontière tunisienne et du Tell au Sahara, essayant de soulever des tribus qui lui avaient juré fidélité peu de temps auparavant.

Connaissant parfaitement ses populations, il se tournera d'abord vers ceux qui étaient les plus à même de s'opposer à l'armée française, ces grandes confédérations Harakta, Nemencha, Hanencha; cette dernière à elle seule étant en mesure de mettre en ligne 2 500 cavaliers et 6 000 fantassins; mais celles-ci se trouvaient soumises à une pression de plus en plus forte des troupes envoyées contre elles et Ahmed s'enfuit au Sahara où il fut encore plus déçu. Il écrit dans ses Mémoires qu'il se trouva «exposé à des machinations en vue de le livrer». Il reprit donc le

chemin du Tell où il fut accueilli chez les Ouled Soltane, tribu montagnarde chaouïa des monts du Belezma sans liens avec les gens de l'Aurès car leur genre de vie les oriente à l'opposé, vers le Hodna. Là, Ahmed put réorganiser la résistance pendant le séjour d'un an et demi qu'il y fit et engager son dernier combat.

Dès lors, l'ancien bey abandonné de tous, vaincu, âgé, épuisé, ne va plus chercher qu'à échapper aux troupes qui sont à sa poursuite. A cette époque (mai 1845) une colonne française — il s'agit de la colonne Bedeau — fut dirigé sur les gens de l'oued Abdi. « Quand elle fut sur le point d'arriver chez eux, écrit-il, le général envoya pour les inviter à se soumettre mais ils refusèrent énergiquement et dépêchèrent vers moi pour que je vinsse à leur secours. En conséquence je rassemblais tous ceux qui suivaient ma triste fortune et je passais chez eux. A mon arrivée je vis que rien n'avait été préparé pour soutenir la lutte. Je restais avec eux, poursuit Ahmed, jusqu'au jour où le combat eut lieu... Ils lâchèrent pied et s'enfuirent de toutes part. Je rentrais à Menah (Menaa) »; mais, les troupes françaises s'approchant il ne lui était pas possible d'y rester. On dut l'orienter vers une autre zaouïa où il serait pour un temps à l'abri, celle de Sidi Masmoudi dans l'Ahmar Khaddou dont il connaissait certainement l'influence et la richesse.

L'histoire rapporte que l'ex-bey passa deux années dans ce massif dans une région où une petite tribu transhumante, les Ouled Abderahmane Kebech, plantent leurs tentes en été. L'environnement de roches calcinées est particulièrement austère. Là se dressent encore les ruines de la guelaa de Kebech où Ahmed se serait réfugié. Ce lieu offrait assurément l'avantage de contenir des provisions pour plusieurs mois sinon davantage; ceci dit, ces greniers faits de plusieurs étages sont absolument inhabitables. Les cellules dont ils sont composés, étroites et basses ne permettent pas à un homme de se tenir debout et il n'est pas possible d'y entretenir un foyer. Il n'est pas imaginable qu'un homme, même réduit à la dernière extrémité, ait pu y vivre.

Peut-être Ahmed dressa-t-il sa tente qui pouvait être confortable à proximité? Une telle situation ne pouvait se prolonger. Du sud comme du nord, la menace se faisant de plus en plus précise, le bey Ahmed préféra se rendre. « Les officiers français, nous dit-il dans ses Mémoires, lui firent un accueil des plus honorables ».

La conquête du massif se préparant, un officier de l'Etat-major de Constantine, le capitaine Fornier, avait rédigé à l'usage des troupes qui allaient entrer en campagne une « *Notice sur l'Aurès* » datée du 8 janvier 1845. Cet « aperçu succinct », comme il le qualifie lui-même, est le premier document que nous possédions. Il décrit successivement « les principales vallées, les montagnes, les routes et leurs difficultés, le caractère excessivement boisé du pays et l'abondance de l'eau en toutes saisons en quantité suffisante pour les besoins d'une troupe et des animaux qui la suivent, ses populations, ses tribus et leur force militaire : au total 4 390 familles, 1 210 cavaliers, 7 370 fantassins. »

Seules parmi les tribus de montagne, les Ouled Daoud et les Beni Oudjana disposent alors d'un nombre conséquent de cavaliers. En revanche les gens de la vallée de l'oued Abdi en paraissent complètement dépourvus.

Suivent quelques renseignements sur les gens : « A cause de leurs positions et des difficultés excessives qu'on trouve dans leurs territoires, les deux tribus des Ouled Daoud et des Ouled Abdi ont contracté des habitudes d'indépendance et sont réputées pour être très habiles à tirer partie des difficultés du sol pour s'y défendre. Elles passent pour être les plus guerrières de l'« Aurès ». Réputation fondée pour les Ouled Daoud, peu justifiée pour les Ouled Abdi qui en feront les frais. Pénétrant dans leur vallée le général Bedeau, connu pourtant pour ses sentiments humanitaires, fera brûler le village de Haïdous, résidence d'un marabout influent, sur la foi d'informations probablement tendancieuses. Il en fut de même plus tard des villages de Narah, situés dans une position très forte au-dessus de la vallée, lors d'une expédition à laquelle participa le capitaine Bocher qui nous en a laissé la

relation en même temps que ses impressions personnelles sur les habitants du village de Menaa, le plus considérable de cette vallée et sur leur mode de vie. Le récit de Bocher commence par un rappel des idées convenues « population barbare, pays que les Romains n'avaient fait que cerner dans une ceinture de postes fortifiés dont on retrouve encore la place, marquée par des ruine et dont les Turcs ne vinrent jamais à bout ».

Quant à Menaa (écrit Menah) « situé dans les contrées fertiles pittoresques occupées par de grandes tribus « kabyles » qui habitent de gros villages entourés de jardins où se cultivent tous les produits méridionaux », c'est au regard de Bocher « une sorte de Capoue ».

Bocher ajoute une observation qui montre qu'il a assez convenablement vu les choses : « Dans un pays où les mœurs sont si faciles, où le mariage s'accomplit avec des formes si expéditives, l'adultère n'a point d'excuse ni de pardon; le mari a le droit de tuer quiconque dans sa maison, outrage son honneur ». Un incident de ce genre survenu à un parent de la famille maraboutique des Ben Abbès, présenté comme une agression contre un agent du pouvoir, aurait été à l'origine d'une affaire dans laquelle auraient été impliquée les gens de Nara et à la suite de laquelle les mesures les plus extrêmes furent prises contre eux.

Le journal de marche de la colonne du général de Saint-Arnaud présente un intérêt différent. Sa campagne fut la dernière menée au titre de la conquête et elle ne rencontra aucune résistance. Elle fut doublée d'une expédition scientifique dirigée par le colonel Carbuccia, adjoint au général. Il nous est parvenue une « *Description des ruines situées sur la route suivie par la colonne* » depuis les Nemencha jusqu'à la basse vallée de l'oued El Abiod en passant par les gorges de Tighanimine. Penchés sur le sol à la recherche de vestiges antiques, les quelques spécialistes groupés autour du colonel Carbuccia, passant à peu de distance des greniers fortifiés échelonnés tout du long de la haute vallée des Touaba (Ouled Daoud), les prirent pour les villages perchés de cette tribu nomade.

En résumé, la soumission de l'Aurès s'obtint presque sans combat et presque sans pertes du côté français, exception faite du combat de Mchnounech; elle fut en revanche très éprouvante pour l'ensemble des montagnards, en raison essentiellement du passage d'une dizaine de colonnes, soit une vingtaine de milliers d'hommes qui n'hésitèrent pas, pour l'exemple, à brûler plusieur guelaa avec tout ce qu'elles contenaient.

*
* *

Dès lors que l'on a été conduit à abandonner l'image de l'Aurasien éternel rebelle de l'Histoire, il s'impose de revoir d'un œil nouveau tout ce qui a été écrit sur les troubles qualifiés d'insurrection qui se sont produits en 1859, en 1879 et de 1916 à 1921.

L'analyse des faits a été compliqué par le partage administratif maintenu jusqu'en 1912, de l'Aurès en deux zones : la moitié nord-ouest s'est trouvée dépendre d'autorités situés à Batna et la moitié sud-est d'autorités installées à Biskra, cet état de choses résultant de l'orientation générale des lignes du relief qui ont pour effet de tourner une partie des montagnards vers Timgad et Lambèse et, après sa fondation, vers Batna et une autre vers Biskra et les Zibans. De cet état de choses il ne faudrait cependant pas conclure à deux Aurès absolument séparés, la dépression du Châra, on l'a vu plus haut, étant, en été, un grand lieu de rencontres entre montagnards et nomades, entre arabophones et berbérophones.

Ce partage a eu des conséquences importantes en raison de la situation particulière dans laquelle le bureau arabe de Biskra s'est trouvé dès les lendemains de la conquête. Théoriquement il n'y avait aucune différence dans la façon d'adminis-

trer à Batna et à Biskra. Ici comme là l'administration était entre les mains des officiers. En réalité, à Biskra le pouvoir était passé à la famille Ben Gana, alliée au dernier bey, de qui dépendait donc tout le vaste territoire saharien limitrophe de l'Aurès. C'est aux Ben Gana que la France avait confié le soin d'intervenir dans les affaires des populations de l'Ahmar Khaddou et, d'une façon plus générale dans les affaires de tous les montagnards que la recherche de pâturages conduisait en bordure du désert. De très longue date ceux-ci étaient devenus propriétaires de jardins dans les oasis du piémont et s'étaient fait reconnaître des droits de parcours dans le Zab oriental. D'où des conflits d'intérêt doublés d'un vieil antagonisme entre gens qui ne vivaient pas de la même façon et ne parlaient pas la même langue. Cet antagonisme se trouva renforcé du jour où les Ben Gana investis de pouvoir sans limites, en vinrent à prendre le parti des Sahariens. C'est ainsi qu'en 1845 les gens d'en haut se virent contester des droits de pacage qui étaient pour eux d'un intérêt vital et se firent razzier par les Sahariens un important cheptel. Il en résulta un état de tension permanente entre les uns et les autres. Les montagnards intervinrent par la suite pour faire reconnaître leurs droits de propriété dans l'oasis de Sidi Okba. Présentées aux autorités françaises par les Ben Gana, de telles actions apparurent comme autant d'atteintes à la souveraineté française et, comme il y avait dans l'Ahmar Khaddou un marabout influent qui leur portait ombrage, il fut facile à ceux-ci d'évoquer le spectre de la guerre sainte. Déjà, à Biskra, on voyait tout l'Aurès s'embraser. On se dépêcha donc de réunir des forces extrêmement importantes pour une campagne qui dura trois jours, se termina par la destruction de la zaouïa de Sidi Masmoudi, l'incendie de la guelaa des Ahl Ghoufi, enfin l'arrestation de Si Saddok chef de cette zaouïa, et de plusieurs membres de sa famille. On les interna dans l'île de Sainte Marguerite après que leur condamnation à mort eut été commuée en détention à perpétuité.

Malgré une ampleur et une durée sensiblement plus grandes, les troubles de 1879 peuvent difficilement être assimilés à une insurrection c'est-à-dire à la révolte généralisée et organisée de tout un peuple contre la présence française.

Leur déclenchement est imputable au Bureau Arabe de Batna qui, ayant appris par ses sources habituelles d'information — ils n'en avaient guère d'autres que des caïds — qu'un personnage religieux jusqu'alors inconnu créait une certaine effervescence chez les Touaba, envoya deux cavaliers pour l'appréhender. Nul ne sait comment se passèrent les choses; toujours est-il qu'un coup de feu partit de la foule et que les deux cavaliers furent tués. Ce fut le début de désordres très graves qui affectèrent les Touaba et les Beni-bou Slimane. Dans les jours qui suivirent deux caïds furent tués, un troisième agressé. De Batna comme de Biskra, des troupes entrèrent en campagne. Dès le premier engagement ce fut la débandade parmi les révoltés «armés de mauvais fusil et de simples bâtons» et la fuite vers le Sahara des Lehala, la fraction la plus compromise des Touaba. En plein été, les goums sahariens lancés à la poursuite de leurs ennemis traditionnels «ne trouvèrent plus que des cadavres déjà calcinés et desséchés.»

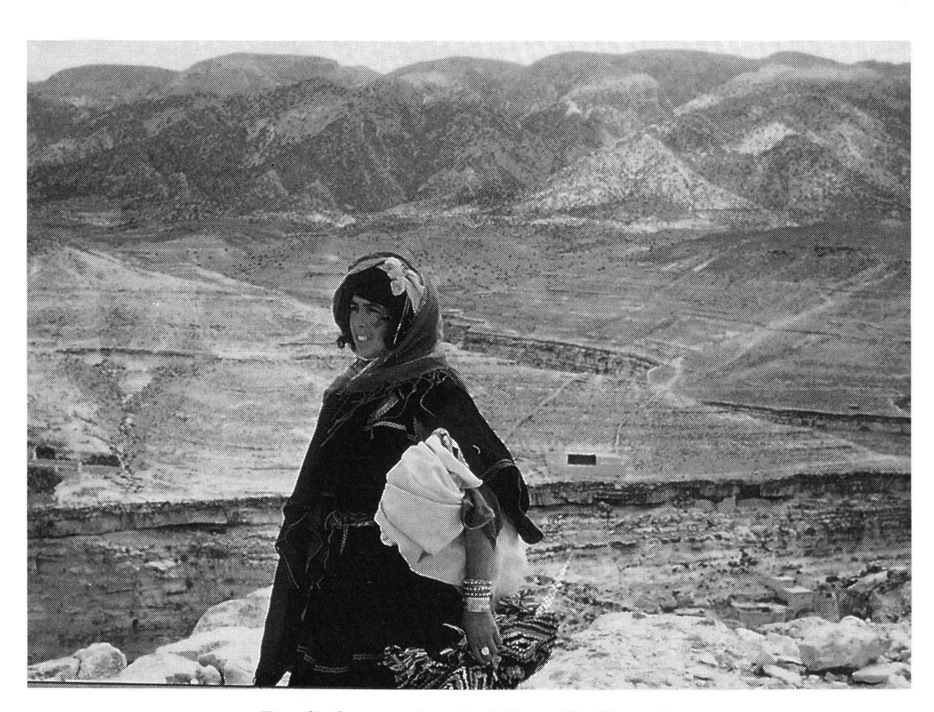
A propos de cette malheureuse affaire une première constatation s'impose : en montagne la fin-mai, les mois de juin et de juillet sont les temps où les travaux des champs se succèdent à un rythme accéléré : moissons, transports des gerbes, battages, récolte des fruits, préparation du sol pour les cultures d'été, irrigations de jour et de nuit ne laissent aucun répit. C'est le temps où l'on est le plus tenu, c'est aussi celui où les biens que l'on possède, les récoltes sur pied, sont les plus exposés. Des troubles ne peuvent donc se concevoir sans des actes attentatoires à l'honneur des montagnards.

Seul à s'être attaché à l'étude de l'Aurès, seul à y avoir longuement séjourné, trois ans avant les événements, et à y avoir acquis en plus de celle de l'arabe, quelque connaissance du dialecte chaouïa, Emile Masqueray est le seul à avoir pu analyser les faits. Voici ce qu'il a écrit à leur sujet :

« La conquête française modifia l'organisation barbare de l'Aurès tout entier par secousses et sans règles fixes. On réunit des groupes autrefois hostiles pour composer les Amamra ou les Ouled Abdi actuels, d'autre part on laissa subsister sans y rien changer d'anciennes oppositions en quelque sorte nationales... Nous leur avons imposé des cadis en 1866... il y avait de petits saints locaux inoffensifs à la façon des saints d'Espagne ou d'Italie. On s'en effraya, on leur fit la guerre et, centralisant ainsi par ignorance à notre détriment, on poussa leurs dévots vers les confréries des khouans... » La seule affirmation contestable de Masqueray est celle selon laquelle la France aurait islamisé l'Aurès.

Comment ne pas le suivre totalement, en revanche, quand il dit que « faute d'argent — ou, par la suite faute d'attention portée aux montagnards — on ne s'occupa ni de tracer des routes — reproche encore valable jusqu'à la veille de l'insurrection — ni d'y créer des marchés ou des écoles », quand passant sur le terrain politique il observe qu'« après avoir beaucoup remanié, on en vint à remettre le commandement de diverses régions aurasiques à des personnages indigènes extrêmement divers quant à leur origine, parmi lesquels certains appartenaient à des familles étrangères que les Aurasiens considéraient comme leurs ennemis invétérés ». Comment ne pas voir une autre explication des événements de cette année là dans les propos suivants tenus devant lui par les Touaba : « Pourquoi ne nous gouvernez vous pas vous-même ?... Vous vous êtes des gens de justice, des Cheurfa. Or nous ne communiquons jamais avec vous ».

Masqueray trouvera en des mots très justes, les explications aux erreurs de la France, « la confusion effroyable de la société africaine au lendemain de notre conquête et notre ignorance complète non seulement de la configuration du sol, des populations, des langues mais même de la religion mahométane encore si mal connue... Force fut au gouvernement de se contenter tantôt de serviteurs indigènes qu'il ne pouvait remplacer, tantôt même d'institutions vicieuses qu'il ne pouvait refondre... »



Roufi, femme chaouïa (photo G. Camps).

La société aurasienne, de la conquête aux premières années du XIX*e siècle.*

Pour bien des raisons, relief, gorges profondes, forêts et chutes de neige en altitude mais aussi diversité des genres de vie et des occupations imposées par les conditions géographiques, cette société était extrêmement cloisonnée et fragmentée. Si, partout, se retrouvaient les mêmes activités, les principales étant l'élevage du petit bétail, la culture des céréales en terre sèche et le travail des jardins irrigués c'était en proportions différentes et à diverses fins. Ainsi, on l'a vu, les gens de la vallée de l'oued Abdi étaient des sédentaires vivant en villages comptant jusqu'à quelques centaines d'habitants. C'était, réserve faite des régions d'oasis de la frange saharienne un mode de vie exceptionnel dans ce sud constantinois voué à la vie nomade.

Ces villageois aurasiens habitaient comme les Kabyles du Djurdjura des maisons de pierre; mais celles-ci étaient d'une architecture bien différente extérieurement comme intérieurement.

Le village était un centre d'activités artisanales très diverses. On y travaillait la laine et le poil de chèvre, le fer, le cuir,la terre, l'alfa. Il y avait aussi des babouchiers et des bijoutiers capables à l'occasion de rivaliser avec les Zouaoua pour la fabrication de la fausse monnaie. Il y avait donc matière à échange. Mais, bien sûr, le travail essentiel était celui de la terre avec une pratique de l'irrigation extrêmement ancienne. Du reste, dans cette vallée plus particulièrement, on affirmait volontiers ses origines romaines il y a un demi-siècle encore.

Au centre du massif, dans la vallée de l'oued El Abiod, la vie se partageait entre les trois activités principales, élevage, cultures en terre sèche, jardins, au prix de déplacements fréquents de la plaine à la montagne. Ce qui leur avait imposé la tente pour habitat et les guelaa comme port d'attache et lieu de dépôts de leurs biens consistant surtout en produits de la terre.

Les Aurasiens se reconnaissaient comme gens d'une tribu mais la tribu n'avait pas de chef; la cellule vivante était le village ou la fraction au sein desquelles des assemblées d'anciens, les *imokranen* réglaient tous les problèmes. Comme en pays kabyle il existait des règlements coutumiers assortis de différentes échelles de peine. Quand les conflits dépassaient le cadre du village ou de la fraction on faisait appel à des instances supérieures. Dans la vallée de l'oued Abdi on les soumettait à des représentants des quatre principaux villages. Chez les Touaba on reconnaissait une autorité particulière à une fraction maraboutique, les Lehala, celle, précisément qui avait eu, semble-t-il une responsabilité particulière dans les événements de 1879 et en avait été très durement sanctionnée.

Les règlements coutumiers des trois villages de l'Oued Abdi publiés par E. Masqueray confirment que dans cette partie de l'Aurès on n'était pas très sévère pour le règlement des crimes qui pouvait s'effectuer moyennant le versement d'une somme d'argent et qu'on était très indulgent quant à la conduite des femmes, qui s'étaient libérées des liens du mariage de la façon expéditive que permettaient les usages.

« Sur la pratique religieuse des montagnards, le seul témoignage vraiment crédible est celui du géologue Robert Laffitte qui a vécu au milieu d'eux plusieurs années de suite, ce qui lui avait permis de bien connaître la langue arabe, à une époque relativement récente mais où les mœurs avaient fort peu évolué. Voici ce qu'il m'en a dit : « Si j'en juge d'après la pratique extérieure, visible, la prière était rarissime... Mis à part quelques marabouts, il n'y avait à peu près personne qui s'astreigne aux cinq prières rituelles, certainement beaucoup moins d'un habitant pour mille. Par contre tous étaient superstitieux et se rendaient aux vieilles fêtes locales toutes préislamiques puisqu'elles avaient lieu, toutes sans exception, à des dates du calendrier solaire, au rythme des saisons. En outre elles se déroulaient dans des sites naturels souvent isolés, marqués parfois par un tas de pierres, un arbre sacré ou une grotte ».

Les Aurasiens néanmoins se considéraient comme de fidèles musulmans en dépit de règles de vie très éloignées des prescriptions coraniques. En témoignait tout spécialement le statut des femmes auxquelles les coutumes reconnaissaient une très grande liberté à la suite d'un premier mariage précoce rapidement suivi d'un divorce. Il n'y avait pas de fêtes dans la montagne sans la participation comme danseuses et chanteuses de celles qu'on appelait dès lors des ʿazria*.

Laissant l'impression d'être anarchique, cette société était, à sa manière, bien réglée. Comme toutes les sociétés maghrébines elles était coiffée par l'institution maraboutique qui, ici, avait su parfaitement s'accommoder du genre de vie des Aurasiens et jouait un rôle plus sociale et politique que véritablement religieux.

« L'existence de "mrabtin" écrit F. Colonna, est attestée dans un très grand nombre de tribus aurasiennes, sinon dans la totalité de celles-ci... Les laïcs leur reconnaissent des compétences précises et estimées : la scripturalité et le *"ʿilm"* (savoir juridico-religieux), la sainteté et le charisme thérapeutique, ainsi que des savoir-faire agraires apparents, notamment en matière de technique d'irrigation et de droits d'eau... ». De l'ancêtre fondateur ils ont reçu la baraka qu'ils répandent à profusion sur les gens et les bêtes à l'aide notamment d'écrits en caractères arabes, longs de 20 à 25 lignes, parfois totalement illisibles en dehors de l'invocation initiale à la divinité. Les femmes en conservent enfermés dans des étuis d'argent, œuvre des bijoutiers locaux, qu'elles portent suspendues sur leur poitrine. On les place aussi par exemple entre les cornes des vaches sur le point de mettre bas ou au-dessus des portes des maisons. La reconnaissance des gens s'exprime en offrandes ou en services. Ainsi les marabouts parviennent-ils à faire « fructifier » leur charisme et ce faisant, certains sont arrivés à asseoir des fortunes importantes. Gens par principe pacifiques s'interdisant de porter les armes, indépendants du reste de la population car ils ne se marient qu'entre eux, les marabouts exercent des fonctions arbitrales, que le pouvoir a souvent reconnues et qu'il a utilisées.

Les zaouïa jouissant d'une autorité particulière sur les populations de l'Aurès étaient celles de Tolga, dans les Zibans et, dans le massif même celles de Menaa et de Haïdous dans l'oued Abdi, de Tibermacine qui a succédé à celle de Sidi Masmoudi après la destruction de cette dernière dans l'Ahmar Khaddou, de Khanga Sidi Nadji dans la basse vallée de l'oued El Arab. A l'exception de celle de Menaa affiliée à l'ordre des Quadria, toutes dépendaient de l'ordre des Rahmania et leur influence aurait pu être considérable si elles ne s'étaient posées en rivales.

Sous les Turcs il semble que les Ben Abbès de Menaa se soient acquis une position privilégiée en raison des services qu'ils étaient en mesure de leur rendre du fait de leur situation sur la route qu'empruntaient leurs détachements à l'occasion de la relève de leur garnison de Biskra. Toujours est-il qu'ils bénéficièrent de leur part d'une dotation très importante, celle d'un *haouch* ou propriété rurale de quelques milliers d'hectares dans les environs de Constantine.

Quant à la zaouia de Tibermacine, en dépit des dommages corporels et matériels qu'elle subit en 1859, son influence s'étendait et s'étendra jusqu'à la dernière guerre mondiale bien au-delà des limites de l'Aurès. Elle comptait de nombreux adeptes dans les hautes-plaines constantinoises jusqu'aux environs de Guelma. Premier commandant du cercle de Guelma, le colonel Duvivier constatera en 1845 l'existence aux environs de la ville de nombreuses populations se disant venu du massif. On ne sait si cette présence, que peut expliquer la participation des montagnards aux travaux des moissons, a facilité la pénétration des marabouts ou si, c'est au contraire une implantation maraboutique préalable, dans une région que l'on sait avoir été dépeuplée au XVIIIe siècle par diverses épidémies, qui favorisa la descente dans le bas-pays d'Aurasiens, à l'étroit dans leurs montagnes.

Pour clore ces lignes sur les pratiques religieuse de la société aurasienne, il faut dire quelques mots d'un cycle de pèlerinage qui semble particulier à l'Aurès, celui des Messamda. Vers la fin de l'été ce petit groupe d'hommes saints venus de l'Ahmar

Khaddou se montrait cinq vendredis successifs en des lieux différents. Ils attiraient des foules et se livraient devant elles à des danses extatiques au cours desquelles on voyait prophétiser des femmes qui les accompagnaient. Le cycle s'achevait par un grand marché qui se tenait à Tkout chez les Beni-Bou-Slimane.

Dans cette société, dont la vie était troublée par des disputes pour des questions de terre, de sources ou de femmes, beaucoup plus que par de réels conflits, disputes du reste arbitrées ce qui en limitait les dommages, rien en définitive, quelle que soit la rudesse des mœurs, ne permet de déceler une humanité spécialement agressive et guerrière.

Cette société où les grands marabouts étaient des grands seigneurs capables de recevoir leurs hôtes avec faste était déjà sur son déclin et elle allait connaître bientôt ses dernières années.

La présence française et ses contraintes.

Dans le massif aurasien la présence française tarda à se manifester et elle ne fut jamais nombreuse, étant essentiellement représentée par quelques dizaines d'agents administratifs divers.

C'est seulement à partir de 1885, année où une grande partie du Sud constantinois fut détaché du territoire militaire pour constituer un arrondissement dont le chef lieu fut la ville neuve de Batna, que l'administration française commença à pénétrer l'Aurès avec la création des communes mixtes d'Aïn Touta, de l'Aurès proprement dit et de Khenchela; ces deux dernières d'abord très réduites en superficie, car c'est en 1912 qu'elles devaient connaître leur complète extension (correspondant à une zone de parler chaouïa) avec le rattachement à la commune mixte de l'Aurès des tribus de l'Ahmar Khaddou et à la commune mixte de Khenchela des tribus des Beni Barbar. Mais comme il n'y avait alors aucune voie de pénétration, le siège de ces deux communes mixtes fut fixé à la périphérie, à Tazoult (Lambèse) où elle resterait 27 ans, pour la première, et à Khenchela où elle resterait définitivement pour la seconde.

De la sorte, les tribus aurasiennes, isolées dans leurs vallées ont connu à cette époque des années de presque total abandon et par conséquent de très grande liberté, la seule obligation à laquelle elles se soient trouvées soumises et qu'elles paraissent avoir acceptées, sans beaucoup de résistance, ayant été le paiement de l'impôt.

La France va donc administrer l'Aurès de très loin, et ses représentants locaux vont souffrir d'une réforme bien inopportune puisqu'ici sa finalité n'a pas été le développement de la colonisation foncière : il s'agit de la suppression des tribus et de la création de douars. Les tribus des Ouled Abdi et des Ouled Daoud, par exemple, vont donner naissance à neuf douars.

Autant un tel découpage était acceptable et facile à réaliser en région sédentaire où la cellule de base est le village, autant il était inconcevable en région nomade. Ainsi on n'a pas hésité à couper en trois le territoire des Ouled Daoud (Touaba) alors que les différentes fractions touaba avaient toutes des droits sur sa totalité (par conséquent du Tell au Sahara) et que leurs greniers collectifs se trouvaient concentrés à proximité de l'actuelle ville d'Arris. La transhumance des Touaba les amena donc à dépendre des trois caïds des trois douars et par conséquent de subir leurs exigences tant qu'ils n'eurent pas abandonné la vie nomade, ce qui ne se réaliserait pas entièrement avant les années qui suivirent la fin de la première guerre mondiale.

D'une manière assez surprenante ce n'est pas sous l'uniforme des administrateurs, mais sous la robe des Pères blancs que se manifesta d'abord la présence française : ceux-ci, en effet, arrivèrent dans la vallée supérieure de l'oued Labiod, chez les Touaba, en 1893. Depuis quelques années déjà, la Société des Missionnaires d'Afrique souhaitait s'installer dans l'Aurès, terre berbérophone, censée plus ouverte

à une éventuelle évangélisation. L'occasion lui fut donnée lorsque le gouverneur général Cambon eut envisagé de créer trois hôpitaux indigènes et de les confier aux missionnaires. Restait à trouver l'un des emplacements dans cette région. Au début de l'été la haute vallée de l'oued El Abiod, aux environs d'Arris* est un lieu enchanteur. Or il se trouvait qu'à proximité d'une dizaine de guelaa qui donneraient naissance à des villages, il existait un terrain domanial sur lequel les militaires avaient construit un bordj. Ce bordj était abandonné, on l'offrit à la Société avec tout le terrain attenant. Malgré l'avis contraire de l'administrateur de l'époque, les Pères Blancs l'acceptèrent d'autant plus volontiers que le service des Domaines était disposé à leur céder à titre de dotation pour permettre la marche de l'hôpital 200 hectares d'excellentes terres en grande partie irrigables situées à Medina à l'origine de la vallée et prises sur des territoires séquestrés à la suite des événements de 1879.

Toutes les conditions d'un échec se trouvèrent réunies. D'abord — et cette réflexion vaut pour toute l'Algérie de l'époque — dans l'état d'évolution de la société maghrébine, il devait nécessairement y avoir une opposition très forte à l'hospitalisation des hommes et une opposition totale à celle des femmes. Les Touaba, par ailleurs, vivaient sous la tente, se déplaçant au rythme des saisons : il eut fallu les suivre pour les soigner. En outre Touaba et Ouled Abdi étant traditionnellement ennemis, les seconds répugneraient à venir à Arris où ils ne se sentiraient pas en sécurité. Pour finir, les Touaba ne pardonneraient jamais aux Pères Blancs de s'être rendus propriétaires de terres qu'ils considéraient toujours comme étant les leurs.

Néanmoins les premiers contacts semblent avoir été bons. L'état sanitaire était localement très défectueux. En bien des endroits, comme l'avait déjà indiqué Léon l'Africain, les eaux stagnaient faute d'un entretien du réseau d'irrigation ancien. Les montagnards souffraient donc des fièvres et de bien d'autres maux. Obligés de s'en remettre jusqu'alors aux vertus thérapeutiques des amulettes des clercs et aux pratiques magiques des vieilles femmes, ils savaient, par ouï-dire et par ceux qui avaient eu l'occasion d'en faire usage, l'efficacité supérieure de la pharmacopée occidentale. On les vit donc accourir et apporter une aide bénévole à la construction de l'hôpital; mais bientôt les corvées se multiplièrent et se pérennisèrent, les Pères, manquant de tout, ayant été bien obligés de faire appel en toutes circonstances aux services des montagnards sans contre-partie. La situation se révéla encore plus délicate quand les Sœurs qui avaient suivi les Pères insistèrent pour avoir des malades dans leur hôpital et les Pères des élèves pour l'école qu'ils avaient voulu ouvrir, la difficulté essentielle, incontournable, ayant été le nomadisme des Touaba.

Les missionnaires mirent longtemps à adapter leur comportement au mode de vie des montagnards mais déjà il était trop tard, les autorités ayant exigé que leurs représentants locaux se rapprochent des Chaouïa. Depuis qu'en 1912 le centre de gravité de la commune mixte s'était déplacé vers l'est avec le rattachement des Beni Bou Slimane et des tribus de l'Ahmar Khaddou, le choix d'Arris s'imposait. On fit comprendre aux missionnaires en difficulté qu'il valait mieux s'en aller et l'on prit leur place.

La route ayant atteint Arris en 1916, c'est à cette date que les bureaux de la commune mixte furent transférés de Tazoult en ce lieu. Elle y avait été précédée depuis 1905 par des gardes forestiers, pour le plus grand désagrément des montagnards.

Dans les sociétés rurales anciennes, l'ouverture de la forêt a toujours créé des tensions très fortes entre le pouvoir, soucieux de conserver un bien précieux à bien des titres, et les populations locales, usagères depuis des temps immémoriaux. Ces tensions dégénérèrent très souvent en révoltes paysannes et c'est bien cette question qui fut une des causes importantes du mécontentement des ruraux à la veille de la Révolution. En 1848, encore des Français crieront : « Le bois ou la mort ».

A partir de 1905 l'application de plus en plus rigoureuse du code forestier, qui coïncida avec une forte poussée démographique, pesa gravement sur la vie des Aura-

siens, vivant en grande partie de la forêt et y faisant paître leurs troupeaux. La conversion qui s'imposa à eux, du fait des contraintes qu'ils subirent, rappelle en sens inverse celle qui s'opéra à la suite de l'arrivée des Hilaliens. Obligés de restreindre considérablement leur troupeau, ils se mirent à donner plus de soin à la terre ou à s'orienter vers d'autres activités; ils se fixèrent donc au sol et abandonnant la tente, se mirent à bâtir des maisons.

Chez les Touaba qui étaient les plus gravement touchés cette évolution fut facilitée par le transfert chez eux du siège de commune mixte et l'ouverture de la route : ces deux sortes de faits provoquèrent la création d'une ville avec des administrations, des commerces, de petites industries, toutes activités créatrices d'emplois.

La guerre eut des effets semblables. Elle commença par être très mal subie. Comme toutes les familles montagnardes, celles de l'Aurès refusèrent dès l'abord de donner leurs enfants; elles opposèrent une très vive résistance, sans aller toutefois jusqu'à une révolte ouverte, comme le firent en 1916 leurs voisins du Belezma dépendant de la commune mixte d'Aïn Touta, de dialecte chaouïa tout comme eux et, malgré cela, étrangers à eux : le jour où les conscrits devaient se présenter devant le conseil de révision, un groupe d'insurgés pris le bordj communal d'assaut et massacra le sous-préfet et le chef de la commune.

Dans l'Aurès proprement dit, il y eut des désertions et les insoumis constituèrent des groupes armés qui se réfugièrent dans la montagne. Telle fut l'origine de ces bandits d'honneur, redresseurs de torts qui tinrent le maquis pendant plusieurs années. Ils ne s'en prirent jamais aux autorités françaises et ne menacèrent jamais les quelques Européens installés dans l'Aurès, allant parfois jusqu'à les assurer de leur protection. Ils ne s'en prirent qu'à leur ennemis personnels, souvent leurs parents proches. Les autorités, néanmoins, ne pouvaient tolérer un tel défit; on fit donc intervenir la troupe mais en dépit des effectifs de plus en plus importants lancés à la poursuite des hors-la-loi, le banditisme aurasien ne fut réduit qu'en 1921 : l'exemple de sa résistance inspira sans doute ceux qui choisirent l'Aurès comme principal terrain de lutte pour l'indépendance en 1954.

L'entre deux guerres.

Pour les jeunes qui en revinrent, la guerre fut la source d'expériences diverses souvent bien acceptées. Pour des familles, pauvres comme la plupart des familles aurasiennes, ce fur le point de départ d'une amélioration de leur sort sous la forme de soldes, de primes, d'allocations diverses et aussi de salaires, de nombreux jeunes étant partis s'embaucher dans les usines sous la pression des autorités. Habitués au mépris des autres, les Aurasiens apprécièrent l'accueil qui leur fut fait en France — dès cette époque il y eut des mariages mixtes. On en vit beaucoup repartir volontiers après la fin des hostilités quand leurs anciens employeurs firent de nouveau appel à eux. Ainsi les gens de l'Aurès firent-ils partie de cette émigration que Robert Montagne a qualifiée d'ancienne par rapport à celle qui se généraliserait une vingtaine d'années plus tard et qui devrait se contenter d'emplois nettement moins bien rémunérés.

L'émigration fut extrêmement bénéfique pour les montagnards de l'Aurès. Elle modifia considérablement leurs conditions d'existence. Dans la vallée de l'Oued Abdi où les départs furent particulièrement nombreux c'est dès 1920 qu'apparaissent les premiers changements, la première boutique, la première machine à coudre, le premier tailleur, le premier café.

Avec le recul du temps, l'entre-deux guerres peut être considéré comme une période particulièrement heureuse pour cette vallée traditionnellement ouverte qui avait vu s'ouvrir à elle un autre monde.

A travers les récits que firent les montagnards revenus au pays, la France apparut comme une sorte de paradis. Sensiblement dans le même temps était arrivé dans

le massif un type de Français tout à fait nouveau : il s'agit des premiers instituteurs : venus généralement en ménage, recrutés avec soin et bien préparés à leur tâche par leur passage par la section spéciale de l'Ecole normale de Bouzaréah; ils s'étaient installés au milieu d'eux dans les quelques écoles nouvellement construites, là où l'ouverture d'une route l'avait rendu possible. Ils avaient apporté un savoir scolaire que le développement de l'émigration faisait de plus en plus apprécier mais aussi une compétence assez générale en matière de technique horticole — à Menaa on se souvient encore des premiers initiateurs — une manière de vivre qui impressionna favorablement et une disponibilité et un désintéressement qui en firent des conseillers écoutés.

Les résultats obtenus notamment à Arris et à Menaa furent remarquables. Les jeunes Chaouïa sortant de l'école au niveau du certificat d'études avaient acquis une connaissance du français que l'on n'aurait pas toujours trouvé en métropole.

Les esprits étaient donc bien préparés à l'accueil des Français dont le séjour était rendu possible depuis peu grâce à la construction par les soins du Gouverneur général Lutaud de plusieurs bordj hôtels destinés à l'hébergement des agents administratifs et des touristes comme aussi des chercheurs qui allaient se révéler de plus en plus nombreux.

En 1918, alors que la guerre n'est pas finie et que quelques «bandits» courent encore, l'administrateur de la commune mixte de l'Aurès permettra à une jeune femme de trente ans, Odette Keun, de parcourir le massif jusque dans ses parties les plus difficilement accessibles en lui donnant comme guide un de ses cavaliers. Odette Keun souhaitera revenir quelques années plus tard pour découvrir l'Aurès oriental et saharien. Nous lui devons des relations de voyage pleines d'intérêt d'un pays demeuré jusqu'alors à peu près inconnu. En 1928, une femme encore, Mathéa Gaudry, va écrire *La femme chaouïa de l'Aurès*, importante «étude de sociologie berbère», produit d'une enquête par questionnaire effectuée en 1923 auprès d'instituteurs de la région, complétée par deux séjours dans les vallées de l'oued El Abiod et de l'oued Abdi. De 1932 à 1936, Robert Laffitte passera la moitié de son temps à circuler dans la montagne le plus souvent à pied, pour travailler à son «*Etude géologique de l'Aurès*» et les 20 000 km qu'il estime avoir parcouru ont fait du dernier doyen de la Faculté des Sciences d'Alger l'homme le mieux informé sur la vie des Aurasiens à cette époque. Un peu après lui arrivaient les envoyés du Musée de l'homme, Jacques Faublée, Thérèse Rivière et Germaine Tillon auxquels la connaissance de l'Aurès doit beaucoup, puis une mission de l'Institut Pasteur dirigée par les docteurs Parrot, Foley et Clastrier qui durant quatorze mois s'installèrent à Ghoufi dans la moyenne vallée de l'Oued El Abiod en vue d'étudier les moyens de prévenir et de guérir le paludisme.

Parcouraient aussi la montagne de façon habituelle dans le même temps des inspecteurs des Eaux et Forêts à la tâche bien ingrate. On ne manque donc pas de témoignages sur l'état d'esprit des montagnards entre les deux guerres. Ils concordent tous sur deux points la sécurité totale qui régnait alors, on allait partout en toute confiance, et l'hospitalité que l'on était assuré de trouver parmi les plus pauvres.

Or l'historien qui consulte aujourd'hui les archives d'Aix-en-Provence n'y trouve qu'un dossier 20 H 8 intitulé «Les troubles de l'Aurès» se rapportant aux années 1937-1938 et à la vallée de l'Oued Abdi.

Dans son numéro du 3 décembre 1937, le journal réformiste «*El Bassaïr*» écrivait, il est vrai, que «L'Aurès avait été ébranlée par une révolution religieuse et sociale comme l'histoire de ce pays n'en avait jamais rencontré».

A quoi se ramènent exactement les faits?

Dans les années 1936-1938 les autorités françaises étaient inquiètes du développement qu'avait pris spécialement dans le Constantinois le mouvement réformiste des Ouléma sous l'inspiration de son chef, le cheikh Abdelhamid Benbadis. Des attaques extrêmement violentes sous le plan verbal étaient menées par ses repré-

sentants contre les zaouïa et les marabouts. L'Aurès pouvait d'autant moins être à l'abri de ces attaques que la manière de vivre des montagnards et la liberté des femmes choquaient profondément le puritanisme des Ouléma.

Des adeptes du mouvement furent envoyés sur les lieux à l'occasion de fêtes avec l'intention d'interdire ce qui leur paraissait blâmable. Une telle intrusion parut inacceptable aux Aurasiens qui réagirent avec force. Il y eut des mots, il y eut des coups; et cela n'alla guère plus loin; mais les autorités locales, se saisissant de tels incidents très localisés, se proposèrent, avec l'appui de l'opinion, de les exploiter contre les Réformistes en grossissant les faits et en attribuant un caractère politique à ce qui n'avait, comme l'avait écrit *El-Bassaïr*, qu'un caractère religieux et social.

En fait, à la veille de la guerre, le calme le plus complet régnait dans l'Aurès, où tous les fonctionnaires de responsabilité, en poste à Arris en 1937, avaient été déplacés à la suite de la décision judiciaire qui, dès le 6 janvier 1938, avait acquitté le représentant local de l'Association des Ouléma.

Vint la guerre : partout en Algérie elle fit taire les revendications et la mobilisation s'effectua sans les tensions qui avaient accompagné celle de 1914. Une solidarité nouvelle s'établit face aux difficultés. Dans l'Aurès, particulièrement, il fallut faire face à la pénurie qui s'était rapidement créée avec la rupture des relations entre l'Algérie et la métropole. Il fallut apporter à la population de l'alimentation et des tissus. On dut tirer meilleur parti des ressources locales et c'est ainsi que l'Administration fut amenée à ouvrir des chantiers de traitement de l'alfa. Les ficelles, les cordes, les corbeilles, les sacs en alfa vinrent remplacer sur le marché les productions de l'Inde.

On fit donc appel davantage aux Aurasiens, une collaboration confiante et profitable s'établit. Les contacts furent beaucoup plus nombreux, amplifiés du reste par la coupure avec la métropole qui suspendit les départs massifs du début de l'été. Et c'est à cette époque que beaucoup de Français découvrirent le massif où la sécurité était demeurée totale.

Tel était l'Aurès à la fin de l'année 1942, douze ans par conséquent avant des événements alors absolument inimaginables.

Dans cet Aurès si paisible rien n'avait été fait en prévision d'événements nouveaux. Chargés de très lourdes responsabilités, des chefs de commune formés dans le milieu algérien conservaient une vision des choses qui ne s'était pas modifiée au cours de leur carrière. Assurés d'être les seuls à savoir comment il convenait d'administrer « les indigènes », ils abandonnaient à leurs adjoints venus de France des tâches subalternes. Ils furent complètement surpris par les événements. Il est vrai qu'ici, dans l'Aurès, l'affaire fut remarquablement menée.

La préparation du 1ᵉʳ novembre 1954.

L'Aurès pouvait rassurer parce qu'on ne l'avait pas vu s'agiter au lendemain du débarquement américain du 8 novembre 1942 pas plus que le 8 mai 1944. C'est pourtant à la limite septentrionale du pays chaouïa, de Sétif à Guelma que le mouvement insurrectionnel fut le plus grave, provoquant une brutale répression.

Le premier signe d'une dégradation d'une situation qui pouvait être considérée comme exceptionnellement bonne apparut seulement en 1947 avec la renaissance du banditisme dont on n'avait plus constaté la moindre expression depuis 26 ans.

Ces nouveaux hors-la-loi ne sont d'abord que deux et leurs premières actions, des règlements de compte avec morts d'homme, apparaissent dans le droit fil du banditisme traditionnel. Mais leur nombre s'accroît, leur zone d'intervention s'étend, la liste des actes criminels qui leur sont attribués s'allonge et puis surtout on va constater à partir de 1950 une connivence certaine et tout à fait nouvelle entre banditisme et politique.

C'est seulement quelques années après le déclenchement des événements que l'on

découvrira la part capitale qu'y prit Mostefa Benboulaïd. En 1952 l'insécurité s'est accrue et développée à un point tel que le Gouvernement général a estimé urgent d'éloigner le chef de la commune mixte en place depuis dix ans. Pour rétablir l'autorité de son successeur une opération militaire de grande envergure est engagée : c'est la manœuvre « Aiguille » qui, à partir du 15 août 1952, met en mouvement plusieurs milliers d'hommes contre « les bandits de l'Aurès », car à l'époque on continue à ramener tout au banditisme traditionnel.

Echec complet et aveu d'impuissance pour le pouvoir, la manœuvre « Aiguille » est un encouragement considérable pour Benboulaïd convaincu qu'avec un peu plus d'hommes, un peu plus d'argent, un peu plus d'armement, lui Benboulaïd serait parfaitement en mesure de mettre en échec l'armée française en un temps où ses forces étaient engagées sur d'autres champs de bataille.

Le 25 juillet, soit trois mois avant le déclenchement du combat, Benboulaïd assuré de l'appui d'un noyau de montagnards n'aura réussi à réunir qu'un nombre infime de gens convaincus, « les 22 », surtout représentatifs du Constantinois et encore, certains flancheront-ils avant le 1er novembre.

L'insurrection, c'est donc Benboulaïd à peu près seul qui l'a déclenchée avec seulement 359 hommes bien armés, chiffre que l'on connaîtra seulement lorsqu'il aura été arrêté. Les grands leaders eux, Benbella, Aït Ahmed et Khider établis au Caire n'interviendront à ce moment là que pour assurer l'information, Boudiaf s'étant chargé au tout dernier moment de les mettre au courant.

Dans l'Aurès, qui pourrait être informé avant ce 1er novembre? Benboulaïd a soigneusement évité de faire quoi que ce soit qui puisse inquiéter les autorités après la manœuvre « Aiguille ». Quant aux Politiques, ils ne croyaient pas Benboulaïd capable d'opérer seul. Et ce dernier a réglé tous les détails dans les tous derniers jours avec quatre hommes du C.R.U.A. C'est en somme par la voie des journaux que les Aurasiens apprendront que la montagne s'est insurgée. Eux ne l'étaient pas encore mais beaucoup le devinrent rapidement en esprit quand on eut envoyé dans le massif « tous les effectifs dont pouvait disposer la 10e région militaire » : les légionnaires et les tabors marocains, beaucoup plus redoutés encore.

Benboulaïd sera arrêté en février 1955 à la frontière tuniso-lybienne au retour d'un voyage qu'il avait entrepris pour se procurer des armes. Les papiers saisis sur lui confirmèrent qu'il était bien le chef de l'insurrection dans l'Aurès et révélèrent tous les détails de l'organisation qu'il avait mise sur pied; mais c'est seulement beaucoup plus tard que fut connu son rôle au niveau « national ».

Jugé et condamné à mort, Benboulaïd s'évadera le 4 novembre 1955 et regagnera le massif où depuis son arrestation règne l'anarchie. Sa mort le 27 mars à la suite de la manipulation d'un colis piégé priva l'Aurès de la seule tête capable de réaliser l'union des montagnards. « La disparition de Mostefa Benboulaïd et de son adjoint Chihani Bachir a pour conséquence l'émiettement des Aurè-Nementcha en plusieurs baronnies ».

« Les forces centrifuges qui prennent appui sur le souvenir des vieilles rivalités tribales se donnent libre cours... il en résulte une situation inextricable... chacun tentait de se tailler un fief et de devenir pour son propre compte un interlocuteur de la direction centrale » (Mohamed Harbi).

Les rivalités tribales, sinon même de village à village, de fractions à fractions, de familles maraboutiques à familles maraboutiques, sont des faits très anciens, inhérents en quelque sorte au pays et qui ont toujours fait échec à toute velléité insurrectionnelle. Elles ont affaibli une population peu nombreuse : l'Aurès n'est pas le réservoir kabyle. Sur un espace beaucoup plus vaste, selon les chiffres donnés par le capitaine Fornier et puisés probablement dans les archives du beylicat de Constantine, en 1845 les tribus considérées comme aurasiennes, ne groupait que 4 830 familles, soit en supposant comme il l'a fait, une moyenne de six individus par famille, « un total de 30 000 âmes comme maximum ». Un siècle plus tard, lors

du recensement de 1948, la commune mixte de l'Aurès, entièrement aurasienne compte 66 746 personnes, celles d'Aïn Touta et de Khenchela, partiellement aurasiennes, respectivement 40 977 et 86 513 personnes.

Cette population par ailleurs n'était pas prête à s'intégrer dans un projet de portée nationale. A ce propos Yves Courrière a rapporté des faits significatifs : en 1948 les maquisards kabyles étaient aux abois. «Ceux qui sont restés en Kabylie sont abattus par les milices ou repérés et arrêtés par la police des renseignements généraux. Le parti décide donc d'éloigner Krim Belkacem, leur chef, et de "l'affecter aux Aurès" Krim prend donc le train pour Constantine où il recevra des instructions plus précises. Il y restera une quinzaine de jours. Las d'attendre, il reviendra à Alger d'où on le renverra en Kabylie». Les Aurès n'ont pas voulu de lui; on n'y a jamais aimé les Kabyles.

Après la disparition de Benboulaïd, le F.L.N. décidera cependant d'en envoyer pour rétablir l'ordre et cela tournera très mal. La résistance aurasienne s'effondrera totalement après des règlements de compte et des purges sanglantes.

Seul Mostefa Benboulaïd serait parvenu à rassembler les Chaouïa de l'Aurès et lorsqu'il fut arrêté, il affirmera avoir mené son action avec uniquement des gens du massif. C'est probablement vrai.

L'Aurès depuis l'indépendance

Depuis 1962 toute estimation de la population aurasienne est devenu sinon impossible du moins très incertaine, en raison des nombreux remaniements administratifs qui ont été opérés. A la suite du dernier qui remonte à 1984 l'Aurès d'autrefois a été réparti entre quatre wilaya ou départements, ceux de Batna, de Biskra, de Khenchela et d'Oum el Bouaghi et entre un nombre plus élevé d'arrondissements ou daïra. Le terme Aurès, lui même, a complètement disparu du vocabulaire administratif après la disparition de la wilaya de ce nom.

C'est à partir des chiffres que l'on possède de la population de la daïra d'Arris entièrement aurasienne mais récemment amputée de la commune de Mchouneche aujourd'hui rattachée à la daïra de Sidi Okba, donc à la wilaya de Biskra, que l'on peut avancer le chiffre très approximatif de 250 000 personnes pour l'ensemble des gens habitant aujourd'hui les parties considérées comme aurasiennes des anciennes communes mixtes de l'Aurès, d'Aïn Touta et de Khenchela.

Jamais ce chiffre n'a été aussi important. Cela représente une force de travail qui aurait pu être employée à la mise en valeur du massif mais l'Algérie indépendante pas plus que l'Algérie française ne semble avoir songé à l'utiliser pour reconstituer dans sa totalité le réseau hydraulique ancien et de faire des massifs subsahariens, celui de l'Aurès en particulier, ces châteaux d'eau extraordinaires qui fécondaient la steppe autrefois.

On semble avoir voulu essentiellement fragmenter une force qui s'était révélée redoutable, d'où ces remaniements inspirés de la volonté de bannir tout régionalisme et d'édifier une société où ces termes de chaouï, de kabyle et de mozabite n'aurait plus de sens.

L'Etat, certes, est intervenu avec le programme spécial de 1968 mais dans le domaine de l'hydraulique il semble l'avoir fait surtout pour satisfaire les besoins croissants des villes par prélèvement sur les reliefs. Or l'urbanisation atteint ou dépasse aujourd'hui 50% de la population : ville de 25 000 habitants en 1949, Batna en compte aujourd'hui plus de 135 000 et ce n'est qu'un cas parmi d'autres.

Il semble toutefois que dans la vallée de l'Oued Abdi, particulièrement consommatrice d'eau pour ses jardins, la mise en action généralisée de moto-pompes soit parvenue à maintenir les quantités d'eau disponibles à un niveau satisfaisant.

L'équipement administratif et économique des communes aurasiennes s'est effec-

tué sur les mêmes principes qu'ailleurs : à une population donnée doit correspondre une wilaya, une daïra ou une commune. « La localisation des équipements scolaires, sanitaires sociaux, culturels, sportifs... a progressivement été codifié en normes par les différents ministères. Ils s'insèrent aujourd'hui de façon systématique dans une grille territoriale : au niveau de la wilaya, la maison de la culture, le stade omnisports, l'école normale supérieure ; à la daïra, l'hôpital, le lycée, le central téléphonique ; au chef-lieu de commune, le collège d'enseignement moyen, la polyclinique, le souk el fellah, la gendarmerie. » (Marc Côte, 1988).

Ainsi connaît-on par avance les équipements que l'on est assuré de trouver dans telle ou telle agglomération.

L'équipement artisanal et industriel ne procède pas de principes différents. Aujourd'hui les unités industrielles en fonction, en construction ou programmées dans l'Aurès intéressent essentiellement Arris, chef-lieu de daïra, mais aussi Menaa dont l'importante conserverie de fruits souffre du manque d'eau en été, Medina et Mchounech.

Ainsi de nombreux emplois ont-ils été créés surtout dans les service administratifs, ainsi l'urbanisation s'est-elle accélérée, tandis que la terre était délaissée. C'est par pans entiers en effet que l'économie traditionnelle s'est effondrée, on ne pratique plus la culture sèche des céréales en altitude et l'élevage a été presque complètement abandonné.

L'intervention de l'Etat a eu tous les effets qu'on pouvait en attendre : maintien sur place et même retour des gens au pays, brassage de population par l'arrivée d'un certain nombre de fonctionnaires étrangers, acceptés non sans vives réticences parfois, arabisation par le biais d'une scolarisation de plus en plus étendue. Si les vieilles générations restent profondément attachées aux dialectes berbères locaux, les jeunes qui sont à présent en majorité les ignorent et se désintéressent de leur passé.

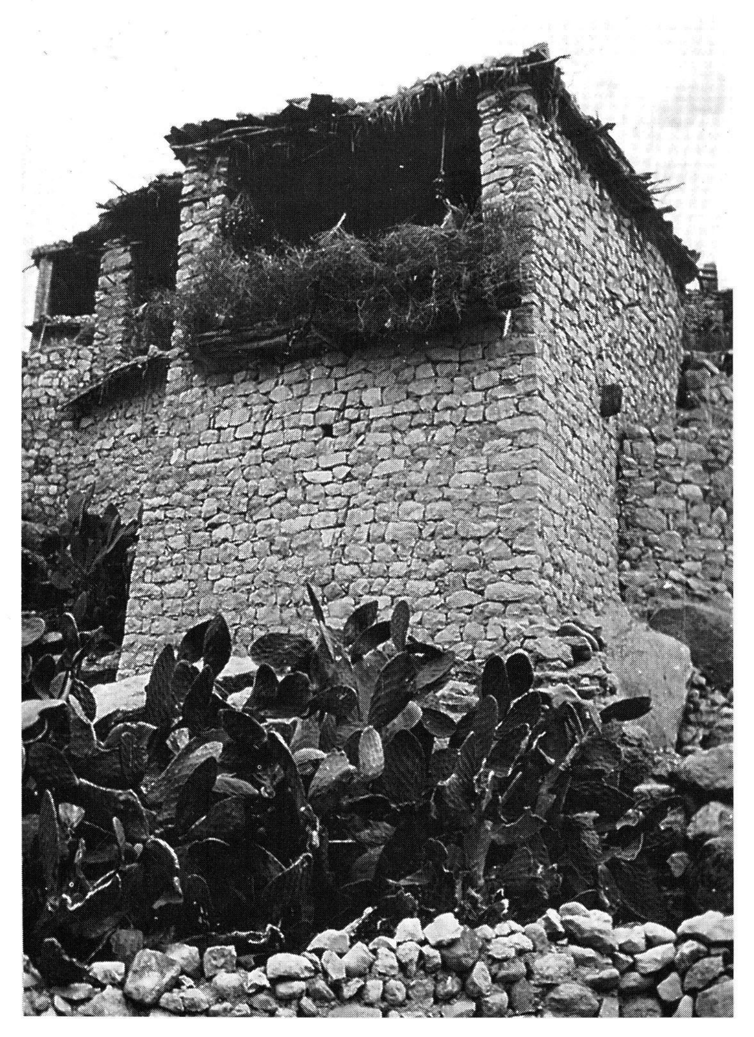
Tout ce qui faisait qu'il y avait dans l'Aurès un style de vie particulier et non point uniforme a disparu. Disparu l'habitat traditionnel si parfaitement adapté au milieu naturel dans lequel il se fondait : les vieilles dechra perchées ont été abandonnées, les familles ont bâti des maisons en parpaings sur le versant des vallées, à proximité de la route. Disparues les guelaa si caractéristiques de l'Aurès central et d'une économie essentiellement pastorale. Disparu tout ce qui caractérisait la société féminine. Si Mathéa Gaudry avait eu à réécrire sa « *Femme chaouïa de l'Aurès* » à laquelle elle avait consacré tant de pages, que lui serait-il resté à dire ? Disparues les activités des deux sexes et de ce fait toutes les célébrations de caractère agraire de même que toutes les règles de vie contraires à l'orthodoxie. Tout à présent s'est uniformisé sur le modèle urbain.

On signale toutefois la survivance de liens anciens : la fraction qui avait survécu à la création des douars aurait encore une certaine réalité. On voit ici et là les djemaa issus de la collectivité de base prendre en mains ses affaires que les autorités communales officielles — trop lointaines — négligeraient. Elles s'occuperaient de l'entretien des sources et des réseaux d'irrigation, de la création de pistes muletières ou carrossables (chaque famille participant en nombre de journées de travail ou en équivalent argent) construction de mosquées rurales toujours identiques, règlements des litiges locaux, délégations auprès des municipalités (M. Côte, 1988).

Il semble en revanche que toute vie culturelle ait disparue et que les montagnards de l'Aurès ne participent guère au renouveau, si sensible dans ce domaine chez les Kabyles, chez certaines collectivités marocaines et aussi dans une mesure moindre chez les Touaregs.

BIBLIOGRAPHIE

AGERON Ch.-R., *Les Algériens musulmans et la France 1871-1919*», Paris, PUF, 1968.
Histoire de l'Algérie contemporaine, 1930-1964, Paris PUF, 1964.



Maison de Bouzina (photo J. Revault).

L'Algérie algérienne de Napoléon III à de Gaulle, Sindbad, Paris, 1980.
AMIN S., *Le Maghreb moderne*, Paris, Ed. de Minuit, 1971.
BARADEZ J., *Fossatum Africae, Recherches aériennes sur l'organisation des confins sahariens à l'époque romaine*, Arts et métiers graphiques, Paris, 1949.
BERNARD A., *L'Algérie*, Alcan, Paris, 1929.
BIREBENT J., *Aquae Romanae, recherches d'hydraulique romaine dans l'Est algérien*, Alger Service des Antiquités de l'Algérie, 1962.
BITAT Rabah, «Comment nous avons préparé le 1er novembre 1954, *L'Express* du 3 novembre 1979, p. 68-69.
BOCHER Ch., «Prise de Narah, souvenir d'une expédition dans le dejbel Aurès», *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1857, livraison du 15 juin, p. 855, 874.
BRAUDEL F., *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin, Paris, 1966.
BRUNSCHVIG R., *La Berbérie orientale sous les Hafsides, des origines à la fin du XIe siècle*, Paris, 1940.
CAMBUZAT P.-L., *L'évolution des cités du Tell en Ifrikya du VIe au XIe siècle*, Office des Publications universitaires, Alger, 1986.

CARBUCCIA Col., *Description des ruines situées sur la route suivie par la colonne du général de Saint Arnaud mais juin 1850 dans les Nementchas et dans l'Aurès.*
COLOMBE M., *L'Algérie turque. Initiation à l'Algérie,* Adrien Maisonneuve, Paris, 1957.
COLONNA F., « L'islah en milieu paysan : le cas de l'Aurès 1936-1938 », in *Revue algérienne des Sciences juridiques économiques et politiques,* 1977, t. XIV, n° 2, p. 277-289.
Id., « Saints furieux et saints studieux, ou dans l'Aurès, comment la religion vint aux tribus », *E.S.C.,* 1980, mai-août, n° 3-4, p. 642-663.
Id., « La reconversion d'un lignage saint dans le nord-ouest de l'Aurès, XIXe-XXe siècle », *Histoire sociale de l'Algérie,* Oran, 1983, n° 4.
Id., Aurès-Algérie 1935-1936, Office des Publications universitaires Alger, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 1987.
Id., Savants paysans. Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale, Office des Publications universitaires, Alger, avril 1987.
COSSON, *Rapport sur un voyage botanique en Algérie de Philippeville à Biskra et dans les Monts Aurès,* V. Masson, Paris, 1856.
COURRIÈRE Y., *La guerre d'Algérie. Les Fils de la Toussaint. Le temps des léopards,* Arthème Fayard, 1968.
COURTOIS C., *Les Vandales et l'Afrique,* Arts et Métiers graphiques, Paris, 1955.
CÔTE M., *L'Algérie ou l'espace retourné,* Flammarion, 198.
DESCLOITRES et CORNET, « Commune et Société rurale en Algérie administration locale et participation au développement dans l'Aurès », *CASHA,* Aix, 1968.
DESPOIS J., « La bordure saharienne de l'Algérie orientale, *Revue Africaine,* n° 392-393 (3e et 4e trim. 1942).
DIEHL Ch., *L'Afrique byzantine,* Paris, Leroux, 1896.
DRESCH J. et BIROT P., *La Méditerranée et le Moyen Orient,* t. I, *La Méditerranée occidentale,* PUF, Paris, 1953.
EL-BEKRI, *Description de l'Afrique septentrionale,* traduction de Slane, Alger, 1857-1858, pp. 122-144, 168-177, 321-357.
EL-IDRISI, *Le Maghreb au VIe siècle de l'Hégire,* traduction Hadj Saddok, Editions Publisud, 1983.
Encyclopédie de l'Islam, « AWRAS », t. I, 1960, p. 793, G. Yver.
EMERIT M., « Les Mémoires d'Ahmed Bey », *Revue Africaine,* t. XCIII, 1949, p. 65-125.
FALLOT, « Etude sur les Monts Aurès », *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille,* t. X et II, 1886.
Id., Au delà de la Méditerranée Kabylie, Aurès, Kroumirie.
FAUBLÉE URBAIN M., « Magasins collectifs de l'Oued El Abiod » (Aurès), *Journal de la Société des Africanistes,* vol. 21, n° 2, 1951, p. 139-150.
« Sceaux de magasins collectifs » (Aurès), *Journal de la Société des Africanistes,* vol. 25, 1955, p. 19-23.
FORNIER N., *Notice sur l'Aurès 8 janvier 1845* (texte manuscrit déposé aux Archives historiques du Ministère de la Guerre).
GAUDRY M., *La femme chaouïa de l'Aurès. Etude de sociologie berbère,* Paris, T. Geuthner, 1929.
HADDAD M., *Etude des mouvements de résistance et d'opposition du Constantinois du premier quart du XXe siècle,* Thèse pour le doctorat du 3e cycle d'Histoire, Unité de Provence Aix Marseille, 1978.
HADJ SADDOK M., « A travers la Berbérie orientale du XVIIIe siècle avec le voyageur Al-Warthilani, *Revue Africaine,* t. XCV, 1951, pp. 314-396.
HARBI M., *Le F.L.N. mirage et Réalité, des origines à la prise du pouvoir (1945-1962),* Editions J.A., 1980.
Journal de marche de la colonne de M. le Colonel Herbillon depuis le 16 au 29 juin 1845 jour où le corps d'opération a été dissou (Chez les Amamra), Archives Historiques du Ministère de la Guerre.
Journal de marche et opérations de la colonne expéditionnaire de l'Aurès aux ordres du lieutenant général (Bedeau), juin 1845, Archives Historiques du Ministère de la Guerre.
Journal de marche de la colonne placée sous les ordres du général de Saint Arnaud dans les Nementchas et l'Aurès, mai-juin 1850, Archives Historiques du Ministère de la Guerre.
KERHUEL Y.G., « CHANT ET POÈMES DES BERBÈRES DE L'AURÈS, *Simoun,* Aspects de la littérature populaire en Algérie, 1957, p. 11-26.
KEUN O., *Les oasis dans la montagne,* Paris, Calman Levy, 1919; *L'Aurès inconnu, soleil, pierres et guelaas,* Paris, Société Française d'éditions littéraires et techniques, 1934.

IBN KHALDOUN, *Discours sur l'Histoire universelle,* traduction Vincent Monteil, Sindbad, 1967. *Histoire des Berbères et des Dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale,* traduction de l'arabe par le baron de Slane, Paris, Geuthner, 1978.
IDRIS H.R., *La Berbérie orientale sous les Zirides* (X^e^-XIIe s.), Paris, 1962.
JULIEN Ch. A., *Histoire de l'Afrique du Nord de la conquête arabe à 1830,* Payot, Paris, 1952.
LAROUI A., *L'Histoire du Maghreb, un essai de synthèse,* Paris, 1970.
LARTIGUE R. de, « Monographie de l'Aurès », Constantine, Marlé-Andrino, 1904.
LÉON l'AFRICAIN J., *Description de l'Afrique,* Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris, 1981.
MANTRAN R., « Empire ottoman », *Encyclopeadia universalis,* vol. XII, p. 292.
MARÇAIS G., *Les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle.*
Id., « La Berbérie au IXe siècle » d'après Al-Yacoubi, *Revue Africaine,* t. LXXXV, 1961, p. 40-61.
Id., « L'architecture musulmane d'Occident », Arts et Métiers graphiques, France, 1954.
MARCY G., « Le problème du droit coutumier berbère », *La France méditerranéenne et africaine,* 1939, vol. 2, fasc. 1, p. 7-70.
MASQUERAY E., « Voyages dans l'Aouras », *Bull. Soc. géogr. de Paris,* juillet 1876, p. 29-59, octobre 1876, p. 449-473.
Id., « Le djebel Chechar », *Revue Africaine,* t. XXII, 1878, 25-48, 129-145, 202-214, 259-281.
Id., Note concernant les Ouled Daoud du Mont Aurès (Aourâs), Alger, Jourdan, 1879.
Id., Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aourâs, Beni Mzab), Présentation F. Colonna, Edisud, Aix en Provence, 1983.
MERCIER G., *Le Chaouïa de l'Aurès (dialecte de l'Ahmar Khaddou), étude grammaticale, texte en dialecte chaouïa,* Paris, E. Leroux, 1896.
MORIZOT J., « Le nomadisme agricole chez les Serhana et les Cheurfa de l'Aurès oriental. Ses conséquences économiques », *Conférence au Centre des Hautes Etudes pour l'Administration musulmane,* (C.H.E.A.M.), Paris, 1941.
Id., « Le groupement berbérophone chaouïa du Sud constantinois. Ses caractères, son évolution », *Conférence au Centre des Hautes Etudes pour l'administration musulmane,* (C.H.E.A.M.), Paris, 1946.
NOELLAT V., *L'Algérie en 1882,* Paris, L. Baudouin, 1882.
NOUSCHI A., *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête à 1919,* Tunis, 1961, (thèse de lettres).
PÈRES BLANCS (Missionnaires d'Afrique), Diaires et chroniques des postes d'Arris et de Medina (1893-1919), Archives Curia generalizia, Rome.
PETIGNOT Cap., « Crimes et délits dans l'Aurès », *Revue de la gendarmerie,* nov. 1937, pp. 789-817, janv. 1938, pp. 49-78.
Id., « Le banditisme en pays chaouïa », *Revue de la gendarmerie,* 15 nov. 1938, p. 753-71, janv. 1939, p. 47-64, mars 1939, p. 178-191, mai 1939, p. 353-372, juillet 1939, p. 543-570.
PEYSSONNEL et DESFONTAINES, *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger,* publiés par Dureau de La Malle, Librairie de Gide, 1838, pp. 283-370.
PIESSE L., *Itinéraire de l'Algérie, de Tunis et de Tanger,* Paris, Hachette, 1874.
Procès verbal du Senatus consulte de la tribu des Ouled Daoud.
REY GOLDZEIGUER A., *« Le Royaume Arabe ». La politique algérienne de Napoléon III,* Société Nationale d'Edition et de diffusion, Alger, 1977.
RIVIÈRE Th., « Coutumes agricoles de l'Aurès », *Etudes et documents berbères,* année 1937, n° 3, p. 124.
ROBERT Cl. M., *Le long des oueds de l'Aurès,* Baconnier, Alger, 1938.
SAINSAULIEN A., *Evolution des activités et de l'habitat à Menaa,* Thèse ronéo, Paris, Institut de Géographie, 1985.
SEROKA et BISSUEL, *Historique du cercle de Biskra* par le lieutenant colonel Seroka (jusqu'à 1855) et par le capitaine Bissuel (2e partie), 1856-1870.
SHAW, *Voyages dans la Régence d'Alger 1738-1757,* traduc. Mac Carthy, 1830, pp. 360 à 400.
SOUGUENET L., *Missions dans l'Aurès* (1915-1916), La Renaissance du Livre, Paris, 1928.
STRATOS A.N., *Byzance au VIIe siècle, l'Empereur Heraclius et l'expansion arabe,* traduit du grec par A. Lambert, La guilde du livre, Genève, 1976.
TALBI M., « L'épopée d'Ala-Kahina, *Cahiers de Tunisie,* t. XIX, n° 73-74, 1er-2e trim. 1971, pp. 19-53.
TILLON G., « Le partage annuel de la terre chez les transhumants du sud de l'Aurès », *Conférence au C.H.E.A.M.,* Paris, juillet, 1939.
VAYSSETTE, *Histoire de Constantine sous la domination turque,* Constantine, 1868.
VAUJOUR J., *De la révolte à la Révolution,* Albin Michel, Paris, 1985.

J. MORIZOT

Morphologie des Chaouïas de l'Aurès

A l'exception d'une brève étude publiée en 1901 sur une cinquantaine de Chaouïas par Randall McIver et Wilkin, on n'avait aucune donnée sur l'anthropologie physique de cette population berbère, jusqu'à ce qu'une enquête fut entreprise sur la population d'une commune du sud-ouest de l'Aurès entre 1971 et 1976 (Chamla et Demoulin). Cette enquête porte sur près de 400 hommes et 400 femmes et comporte entre autres, des renseignements sur la morphologie du corps et de la tête, la pigmentation des cheveux, des yeux et de la peau, les empreintes digitales et palmaires.

La morphologie corporelle des hommes se signale dans l'ensemble par une stature moyenne (167 cm), un corps mince, peu adipeux, un poids plutôt faible par rapport à la taille (59 kg). Leur buste est de hauteur moyenne par rapport à la stature, leurs épaules sont moyennement larges ainsi que leur bassin, leur tronc est du type intermédiaire. Les femmes sont nettement plus petites que les hommes, la différence, 13 cm en moyenne vis-à-vis des tailles masculines, est parmi les plus élevées connues (la différence est de 10 à 11 cm en général). Il semble que cette différence élevée soit due à l'activité physique des femmes, en particulier au port de lourdes charge sur les épaules dès le plus jeune âge, qui tend à tasser leur buste et réduire leur stature.

La tête des Chaouïas est longue et de largeur moyenne, l'indice céphalique mésocéphale (77,8); leur face est étroite et de hauteur moyenne, les oreilles sont petites. La couleur de leur peau déterminée selon la méthode de la réflectance cutanée indique un minimum de peaux claires (8% chez les hommes, 12% chez les femmes), un maximum de peaux de couleur intermédiaire (67,5% chez les hommes et 68% chez les femmes) et un quart de peaux basanées chez les hommes, tandis que chez les femmes on en trouve 19%. La couleur des cheveux est dans l'ensemble foncée (74% chez les hommes, 95% chez les femmes). On trouve une proportion non négligeable, 24%, de cheveux châtains chez les hommes. Il existe une proportion infime de blonds dont le pourcentage est négligeable chez les adultes. Cette tendance à la pigmentation moins foncée des cheveux chez les hommes se constate chez les enfants, chez lesquels la couleur définitive s'installe tardivement. Jusque vers l'âge de 15 ans, ceux-ci ont les cheveux châtains. Au moment de la maturation sexuelle qui peut être estimée entre 15 et 17 ans chez les garçons, la majorité d'entre eux a les cheveux châtains foncés. Le blondisme, chez les enfants est de 12% vers l'âge de 6-7 ans; 3 à 10% aux âges suivants. Les filles étant souvent teintes au henné n'ont pas pu être étudiées.

La couleur des yeux des adultes est en majorité marron moyen à foncée (60% chez les hommes, 74% chez les femmes). Les teintes marron clair sont respectivement 14% et 12% chez les deux sexes. Les yeux verts existent dans une proportion non négligeable : 20% chez les hommes, 10% chez les femmes. Quant aux yeux clairs, bleus et gris, on en constate 4% chez les hommes et 2% chez les femmes. La pigmentation des yeux change également au cours de la croissance. Chez les garçons les yeux fortement pigmentés sont plus nombreux que chez les adultes : 80-87% vers l'âge de 6 à 7 ans, puis ils s'éclaircissent par la suite avec augmentation des teintes marron clair. Chez les filles, les fluctuations sont plus marquées : la proportion des yeux verts et marron clairs change davantage chez elles au cours de la croissance. A l'inverse des garçons, la fréquence des yeux fortement pigmentés est, chez les adolescentes, moins élevée que chez les femmes adultes. Cette plus grande variation de la couleur des yeux au cours de la croissance chez les filles comparativement aux garçons, est un phénomène connu chez d'autres populations.

Les dermatoglyphes digitaux sont caractérisés par un pourcentage relativement élevé d'arcs, surtout chez les femmes, une majorité de boucles (60% chez les hommes, 61% chez les femmes) par rapport aux tourbillons (35% et 32%).

Si l'on compare les caractères physiques des Chaouïas (hommes) à ceux d'une autre population berbère d'Algérie, comme les Kabyles de Grande Kabylie, on note que ces derniers sont plus grands, ont un buste relativement plus long, des épaules et un bassin comparables du point de vue de la largeur relative; leur indice céphalique est un peu plus faible, leur face est plus longue et plus large, leur nez nettement plus étroit, leurs oreilles plus longues. La pigmentation est dans l'ensemble nettement plus claire chez les Kabyles chez qui on trouve seulement 13% de teintes basanées et 55% de teintes claires. Par contre, les cheveux foncés sont sensiblement plus nombreux chez les Kabyles chez qui on ne trouve que 1% de cheveux châtains contre 97% de cheveux foncés. Les yeux foncés sont également plus nombreux chez eux que chez les Chaouïas, les yeux verts très rares (4%), contrairement à ces derniers. Le pourcentage des yeux clairs est le même chez les deux populations.

Du point de vue des dermatoglyphes, si le nombre d'arcs est un peu plus faible chez les Kabyles, par contre le pourcentage de boucles et de tourbillons sont sensiblement analogues.

En résumé, on observe quelques différences entre ces deux populations berbères en ce qui concerne la stature, la longueur du buste, celle de la face, la largeur du nez, la couleur de la peau, des cheveux et des yeux. Par contre, des ressemblances existent, notamment en ce qui concerne les dermatoglyphes dont les distributions de dessins par doigts et par mains sont quasiment superposables chez les Kabyles et les Chaouïas. Cette similitude pourrait indiquer que les dermatoglyphes, qui représentent un caractère non influencé par le milieu, correspondent à un ancien fond génétique stable chez les Berbères d'Algérie.

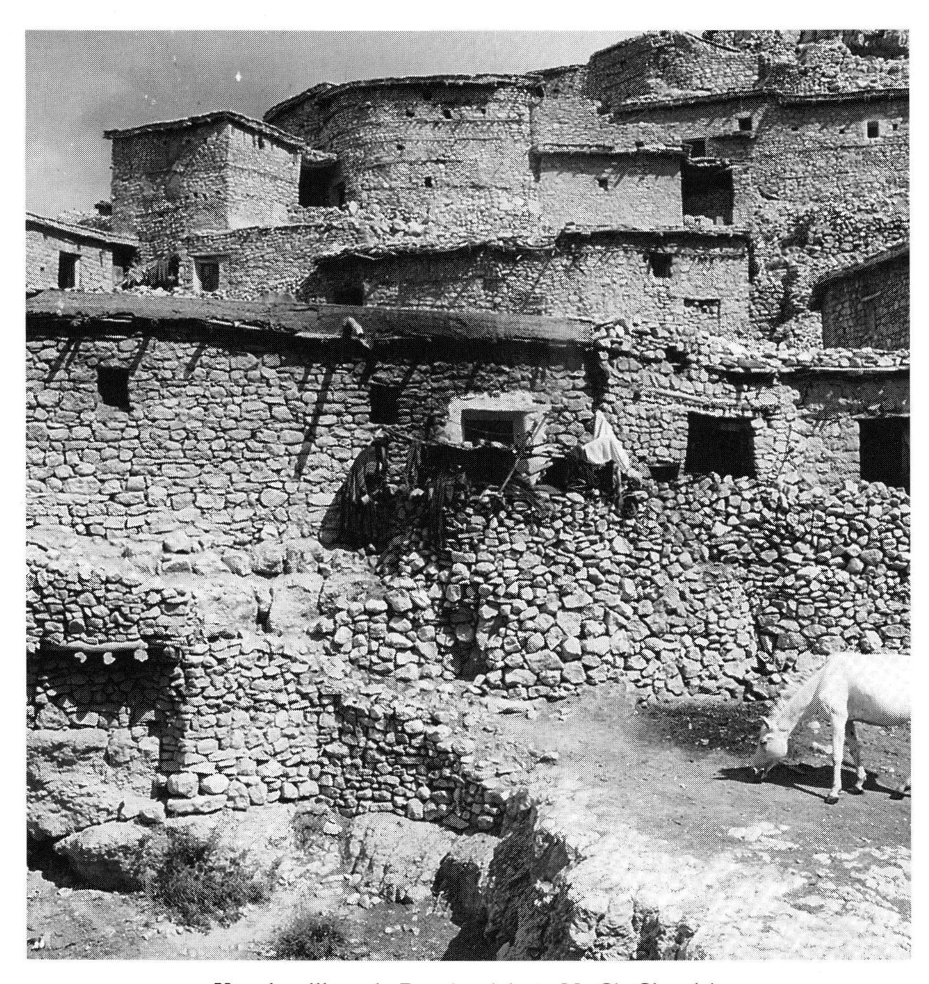
BIBLIOGRAPHIE

CHAMLA M.C., *Les Algériens et les populations arabo-berbère du Nord de l'Afrique, étude anthropologique,* Mém. du CRAPE, Alger, 19784, XXIV, 128 p.
DEMOULIN F. et CHAMLA M.C., «Données biométriques en rapport avec l'état nutritionnel d'une population adulte rurale d'Afrique du Nord (Algérie, Aurès)», *L'Anthropologie,* 1978, n° 2, p. 247-282.
CHAMLA M.C. et DEMOULIN F., «Réflectance de la peau, pigmentation des cheveux et des yeux des Chaouïas de Bouzina (Aurès, Algérie)», *L'Anthropologie,* 1978, n° 1, p. 61-94.
CHAMLA M.C. et DEMOULIN F., «Les dermatoglyphes digito-palmaires des Chaouïas de Bouzina (Aurès, Algérie). Analyse intrapopulationnelle», *L'Anthropologie,* 1979, n° 4, p. 626-664.

M.-C. CHAMLA

Croissance des enfants Chaouïas

L'absence de publications sur la croissance d'enfants berbères originaires d'Afrique septentrionale nous a incitées à entreprendre une telle étude entre 1971 et 1974 chez des enfants Chaouïas de trois communes rurales et semi-rurales montagneuses de la région de l'Aurès : Bouzina, située à une altitude de 1 300 m, dans une vallée secondaire partiellement isolée du sud-ouest du massif, Arris* et Menaa, communes semi-rurales, l'une située à une altitude de 1 300 m, l'autre à une altitude de 880 m. Le nombre d'habitants d'après le recensement général de 1966 était de 9 324 à Bouzina, 10 750 à Arris, 8 479 à Menaa. Les conditions climatiques sont rudes à Bouzina et à Arris, moins rudes à Menaa située plus au sud et à une altitude moins élevée. Du point de vue socio-économique, les conditions de vie sont dures à Bouzina où le revenu est bas et où très peu d'apports extérieurs viennent améliorer les ressources des habitants. L'alimentation se compose essentiellement de la consommation des produits agricoles, blé dur, orge, fruits divers, légumes. Le bétail est rare, lait et viande entrent pour une très faible part dans l'alimenta-



Vue du village de Bouzina (photo M.-Cl. Chamla).

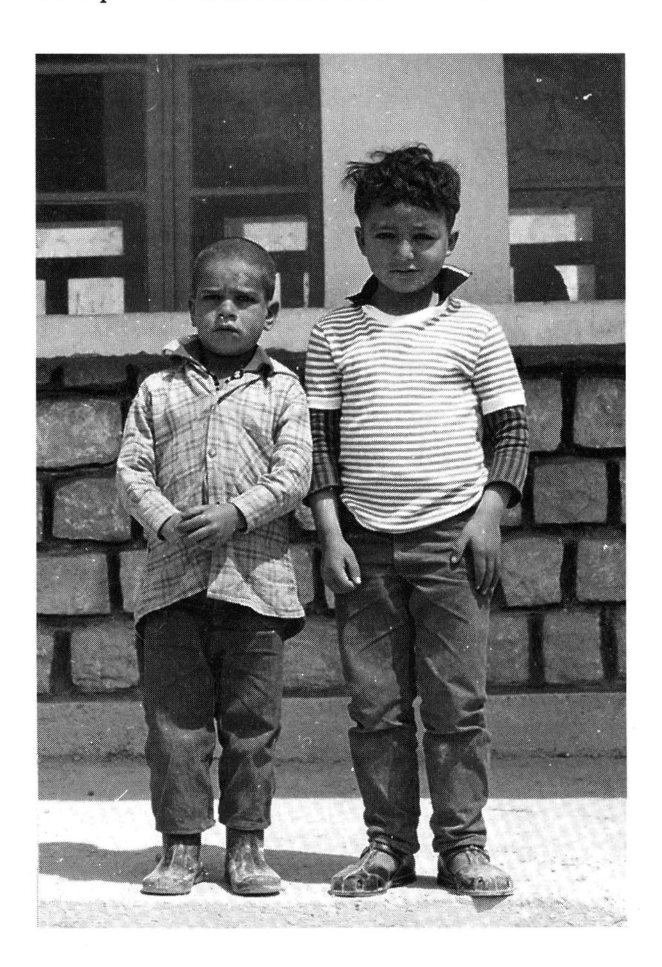
tion. Celle-ci est caractérisée par un excès d'hydrates de carbone et de protéines végétales et un défaut de protéines animales. La période de soudure annuelle est difficile à la fin de l'hiver du fait de la rareté des apports extérieurs et de l'insuffisance des réserves alimentaires, aggravée entre 1970 et 1973 par plusieurs séries de mauvaises récoltes.

Les conditions de vie dans les régions de Menaa et d'Arris sont sensiblement meilleures, notamment dans les chefs-lieux de ces deux communes (où l'étude de la croissance des enfants a été faite) qui bénéficient d'avantages dûs à leur intérêt administratif ou à leur moindre isolement (Menaa). Electrification, eau courante, hygiène meilleure, niveau de vie plus élevé et ressources alimentaires moins précaires, constituent des améliorations très sensibles par rapport aux conditions de vie de la population infantile de Bouzina.

A Bouzina, les enfants sont particulièrement touchés par une sous-alimentation chronique et une malnutrition principalement protidique. En raison, en outre, du nombre élevé d'enfants par famille, l'insuffisance alimentaire est grande surtout chez les familles aux plus faibles ressources. Ces conditions de vie sont aggravées par l'insuffisance de l'équipement médical qui se limite à un Centre de soins situé au Centre administratif de la commune à une distance souvent assez grande des

différents villages. Les conditions d'hygiène défectueuses entraînent la prolifération de parasites tels que poux et puces, des parasitoses intestinales, des épidémies de gale et de teigne. La malnutrition donne lieu à des anémies fréquentes, des avitaminoses globales, du rachitisme chez les bébés qui vivent, en outre, presque continuellement dans l'obscurité des maisons jusqu'à l'âge de la marche. Les femmes sont astreintes à des tâches rudes, elles ont de nombreuses grossesses rapprochées qui les épuisent considérablement et ont une répercussion probable sur le fœtus. Les enfants de la commune de Bouzina ont en effet, à leur naissance, un format réduit, le retard staturo-pondéral est élevé jusqu'à 4 ans accompagné d'un retard psycho-moteur. Chez les enfants scolarisés, on constate des déformations osseuses nombreuses : scoliose, cyphose, ensellure lombaire, aggravée chez les petites filles par l'habitude de porter, très jeunes, leurs frères ou sœurs sur le dos. La mortalité infantile est importante surtout au cours de la première année de la vie. Le taux de mortalité infantile est de 30%, soit un enfant sur trois décède. La pression sélective due à la mortalité infantile apparaît donc forte dans la population de Bouzina. Il s'y ajoute des conditions de vie défavorables pour les enfants survivants. Ceux qui parviennent à l'âge scolaire sont donc des enfants qui sont à la fois sévèrement sélectionnés du point de vue de la résistance physique et qui subissent en même temps l'action d'un milieu peu favorable à un développement optimal.

A Arris et Menaa, nous n'avons pas observé de telles conditions de vie. Les enfants



Deux enfants âgés de 7 ans, celui à droite a un développement normal celui à gauche est atteint de rachitisme (photo M.-C. Chamla).

ne sont pas affectés par des parasites ni par des déformations dorso-lombaires. Ces enfants, les plus jeunes en particulier, sont beaucoup moins apathiques et plus actifs que ceux de Bouzina, ils sont mieux nourris (cantine scolaire, distribution quotidienne de lait) et ont un mode de vie moins fatigant. L'assistance médicale est plus régulière; Arris est en outre pourvu d'un hôpital et d'un Centre de Protection maternelle et infantile.

Croissance des enfants de Bouzina, Arris et Menaa

L'enquête a été menée entre 1971 et 1974 sur des écoliers âgés de 6 à 18 ans. Dans la commune de Bouzina, les mesures ont été prises dans six villages de la vallée, aucune mesure n'a pu être prise dans le village de Larbaa, petite vallée secondaire appartenant à la commune de Bouzina, qui ne possède pas d'école. L'échantillon comprend 1 002 enfants : 703 garçons, 299 filles (les filles scolarisées sont moins nombreuses en raison du fait que leurs parents les retirent de l'école dès l'âge de 12 ans pour les préparer au mariage qui a lieu très tôt, entre 14 et 16 ans). Les enfants scolarisés de Menaa et d'Arris ont dû être regroupés en raison de l'insuffisance des effectifs dans chaque commune (Menaa ne comporte pas de lycées). A Bouzina il n'existe que des écoles primaires. Aussi les garçons de Bouzina âgés de plus de 14 ans ont-ils été recrutés dans les lycées d'Arris ou dans le Centre de soins de Bouzina; les filles de plus de 12 ans ont été mesurées au Centre de soins de la commune. L'échantillon d'Arris-Menaa comporte 780 enfants (442 garçons, 338 filles).

Les dimensions du corps et de la tête ont été relevées de façon complète à Bouzina, elles ont été limitées au corps à Arris-Menaa. L'étude complète a été publiée en 1976; ne seront indiquées ici que les principales dimensions corporelles. L'âge à la puberté a été relevé.

Age à la puberté

L'âge moyen de l'apparition des premières règles chez les filles de Bouzina est de 14,44 ans. Il est de 13,59 chez les adolescentes d'Arris (en raison de l'absence d'écoles secondaires à Menaa, nous n'avons pas pu enquêter sur l'âge à la puberté des filles).

Tableau 1 : Comparaison de l'âge à l'apparition des premières règles à Bouzina et à Arris (Nbre filles Bouzina : 193, Arris : 289)

	Bouzina		Arris	
	N	%	N	%
11 ans	-	-	-	-
12 ans	17	8,8	40	13,8
13 ans	24	12,4	107	37,0
14 ans	53	27,45	87	30,1
15 ans	69	35,75	44	15,2
16 ans	21	10,9	8	2,7
17 ans	7	3,6	3	1,0
18 ans	1	0,5	-	-
19 ans	-	-	-	-
20 ans	1	0,5	-	-

Les règles apparaissent le plus souvent entre 14 et 15 ans chez les filles de Bouzina et entre 13 et 14 ans chez les filles d'Arris. Il y a donc un décalage d'un an qu'on peut attribuer à la semi-urbanisation et aux conditions de vie plus favorables dont bénéficie la population d'Arris, comme on le constate généralement dans d'autres pays, l'urbanisation et des conditions de vie favorables déterminant une apparition plus précoce de la maturation sexuelle.

Le début de la poussée des seins se produit, à Bouzina, entre 12 et 13 ans (stade 2 et 3 de Greulich correspondant à un léger renflement). Signalons que le début de la poussée des seins, chez les Européennes, se produit entre 10,5 et 11 ans. Il n'a pas été possible de faire cet examen chez les adolescentes d'Arris.

L'âge de la puberté des garçons a été estimé dans les deux communes de Bouzina et d'Arris. Elle survient tardivement chez eux, entre 15 et 17 ans 11 mois. A 18 ans, la majorité des adolescents est formée.

CROISSANCE DES DIMENSIONS CORPORELLES DES ENFANTS DE BOUZINA ET ARRIS-MENAA (AURÈS)

POIDS (en kg)

GARÇONS							FILLES						
	BOUZINA			ARRIS-MENAA				BOUZINA			ARRIS-MENAA		
Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.	Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.
6	67	17,94	1,64	29	18,93	1,90	6	29	17,82	2,26	33	17,33	2,02
7	105	19,40	1,98	44	20,04	2,20	7	55	18,96	2,44	31	19,00	2,08
8	81	21,43	2,63	36	21,91	2,82	8	36	20,33	2,30	31	21,32	2,42
9	74	23,54	2,71	32	24,81	2,86	9	31	21,61	1,80	33	24,33	3,77
10	71	25,21	2,82	36	26,52	3,24	10	20	22,85	3,63	32	25,50	3,32
11	87	27,20	3,44	35	27,80	4,23	11	30	27,63	4,23	28	29,71	4,30
12	45	29,88	4,31	31	30,29	5,08	12	15	29,86	3,44	30	33,26	5,50
13	60	33,25	4,53	33	33,78	6,08	13	9	40,22	8,10	35	37,77	5,92
14	42	36,04	5,33	41	38,92	7,02	14	5	42,20	4,86	33	40,45	6,78
15	20	41,40	5,29	45	43,93	7,05	15	pas de données			23	45,60	6,12
16	20	46,80	6,97	46	46,13	7,17	16	pour cette			14	47,78	4,75
17	15	51,26	4,89	21	50,62	9,81	17	variable			15	52,06	3,51
18	13	52,53	6,13	13	52,07	7,35	18				(17-18 ans)		
Différence 6-18 ans : 34,59 kg				Différence 6-18 ans : 33,14 kg			Différence 6-18 ans?				Différence 6-18 ans : 34,73 kg		

STATURE (en cm)

GARÇONS							FILLES						
	BOUZINA			ARRIS-MENAA				BOUZINA			ARRIS-MENAA		
Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.	Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.
6	67	109,45	3,64	29	113,00	4,34	6	29	109,19	5,70	33	107,25	4,44
7	105	113,66	4,85	44	115,23	4,99	7	55	113,63	4,72	31	113,19	5,22
8	81	117,89	5,95	36	119,38	5,37	8	36	118,09	5,14	31	119,66	5,17
9	74	123,72	5,57	32	125,24	5,41	9	31	121,18	4,97	33	124,66	4,42
10	71	126,47	5,00	36	129,06	5,50	10	20	122,50	7,09	32	128,69	5,48
11	87	130,89	5,99	35	132,45	6,34	11	30	132,30	7,48	28	135,54	5,79
12	45	135,12	6,83	31	137,26	7,64	12	18	137,75	7,15	30	141,41	6,76
13	60	140,97	7,39	33	143,15	8,58	13	11	146,04	4,57	35	145,39	5,91
14	43	144,91	7,56	41	149,78	8,51	14	12	149,76	3,95	33	147,21	5,31
15	20	151,56	6,99	45	154,54	6,93	15	13	149,40	4,20	23	151,75	4,01
16	20	158,35	8,01	46	158,38	6,84	16	23	153,62	4,40	14	152,86	4,26
17	15	162,44	5,13	21	161,97	9,10	17	21	153,23	4,56	15	154,08	4,08
18	15	162,25	6,94	13	165,18	9,04		(17-18 ans)			(17-18 ans)		
Différence 6-18 ans : 52,80 cm				Différence 6-18 ans : 52,18 cm			Différence 6-18 ans : 44,04 cm				Différence 6-18 ans : 46,83 cm		

N : nombre de sujets; M : moyenne statistique; E.T. : écart-type.

Le poids est plus élevé à Arris-Menaa chez les garçons de 6 à 15 ans que chez ceux de Bouzina. Chez les filles, les mesures du poids sont également supérieures à Arris-Menaa jusqu'à 12 ans, puis inférieures de 12 à 14 ans. A partir de 15 ans, nous n'avons pas de données pour cette variable chez les filles de Bouzina. La courbe du poids des garçons d'Arris-Menaa tend à être plus régulière qu'à Bouzina où on observe des ralentissements entre 9 et 10 ans et 17-18 ans. Chez les filles, la courbe du poids est aussi moins régulière à Bouzina avec des ralentissements entre 11 et 12 ans et entre 13 et 14 ans. Les irrégularités dans l'aspect des courbes de croissance sont généralement significatives de conditions de vie aléatoires chez les populations.

La *stature* est plus élevée à Arris-Menaa qu'à Bouzina jusqu'à 16 ans, puis inférieure à 17 ans et de nouveau supérieure à 18 ans chez les garçons. Chez les filles, cette dimension est inférieure à Arris-Menaa à 6 et 7 ans, puis supérieure jusqu'à

HAUTEUR DU BUSTE (en cm)

GARÇONS							FILLES						
BOUZINA				ARRIS-MENAA			BOUZINA				ARRIS-MENAA		
Age	N	$\bar{M}$	E.T.	N	$\bar{M}$	E.T.	Age	N	$\bar{M}$	E.T.	N	$\bar{M}$	E.T.
6	67	61,07	1,10	29	62,40	2,82	6	28	59,92	3,16	33	60,28	2,46
7	103	62,40	2,34	43	63,50	2,42	7	54	61,86	2,36	31	61,99	2,74
8	80	64,07	3,08	36	64,79	2,60	8	35	63,26	2,80	31	61,74	2,34
9	73	66,00	2,80	32	67,19	2,54	9	30	65,04	2,85	33	67,45	2,34
10	70	67,64	2,73	36	68,26	2,46	10	19	66,32	2,63	32	68,93	2,22
11	86	69,45	2,75	34	69,58	3,17	11	30	70,53	3,45	27	72,67	3,53
12	45	71,27	3,59	31	71,52	3,28	12	17	72,36	2,97	30	74,24	3,97
13	59	73,28	3,51	33	74,05	4,79	13	11	76,66	2,07	35	76,43	3,55
14	43	75,22	3,57	40	77,30	4,20	14	12	78,73	2,72	33	77,94	3,55
15	21	78,21	3,89	45	79,32	3,73	15	13	78,84	3,32	23	81,48	2,16
16	20	81,29	4,68	46	82,16	4,47	16	23	80,94	3,39	14	82,26	2,76
17	15	82,97	3,04	21	83,56	4,84	17	20	80,86	2,81	15	82,32	1,76
18	15	83,61	3,72	13	87,52	5,05	(17-18 ans)				(17-18 ans)		
Différence 6-18 ans : 21,11 cm				Différence 6-18 ans : 25,12 cm			Différence 6-18 ans : 20,94 cm				Différence 6-18 ans : 22,04 cm		

PÉRIMÈTRE DU THORAX (en cm)

GARÇONS							FILLES						
BOUZINA				ARRIS-MENAA			BOUZINA				ARRIS-MENAA		
Age	N	$\bar{M}$	E.T.	N	$\bar{M}$	E.T.	Age	N	$\bar{M}$	E.T.	N	$\bar{M}$	E.T.
6	66	56,73	2,13	29	57,10	2,19	6	28	55,65	2,50	33	55,42	2,35
7	105	58,46	2,75	44	58,49	2,45	7	54	57,13	2,50	31	55,98	2,38
8	81	60,33	2,93	36	60,17	2,72	8	36	58,55	2,94	31	57,74	2,38
9	74	62,28	3,08	32	62,63	3,15	9	31	59,33	2,34	33	60,79	3,90
10	71	63,26	2,87	36	64,14	3,06	10	19	60,03	3,49	32	61,64	2,66
11	87	65,39	3,41	35	65,04	3,80	11	30	64,72	3,94	28	65,80	3,80
12	45	66,89	3,13	30	66,69	3,66	12	14	65,34	3,51	30	66,94	5,21
13	59	69,30	3,50	33	69,93	4,88	13	5	73,56	2,25	35	70,54	4,68
14	43	71,68	4,26	41	73,23	5,34	14	pas de données			33	73,00	4,75
15	21	75,69	3,64	45	76,32	5,14	15	pour cette			22	76,46	3,65
16	19	78,81	4,81	45	77,87	5,46	16	variable			14	77,37	2,76
17	14	81,98	3,93	21	80,97	6,08	17				15	80,94	3,08
18	15	84,94	3,59	13	84,14	4,51	18				(17-18 ans)		
Différence 6-18 ans : 28,21 cm				Différence 6-18 ans : 23,87 cm			Différence 6-18 ans :				Différence 6-18 ans : 25,42 cm		

12 ans, ensuite inférieure entre 13 et 14 ans, enfin supérieure à 15 et 16 ans. Il existe donc une nette fluctuation dans l'évolution de cette variable.

L'arrêt de la croissance staturale se produit entre 20 et 25 ans chez les garçons de Bouzina. Nous n'avons pas de données pour les jeunes gens d'Arris-Menaa. L'âge de l'arrêt de la croissance staturale se produit également entre 20 et 25 ans chez les filles de Bouzina. Nous n'avons pas de données pour les jeunes filles d'Arris.

La courbe de la stature des garçons tend à être plus régulière à Arris-Menaa qu'à Bouzina où on observe des ralentissements entre 9 et 10 ans et entre 13 et 14 ans. La courbe de croissance de la stature des filles de Arris-Menaa tend aussi à être plus régulière que chez celles de Bouzina, qui est marquée par un palier entre 9 et 10 ans et une plus grande irrégularité avec une accélération brutale entre 12 et 13 ans qu'on ne constate pas chez les filles d'Arris. Ce fait peut être dû à ce que,

LONGUEUR DU MEMBRE INFÉRIEUR (en cm)													
GARÇONS							FILLES						
BOUZINA				ARRIS-MENAA			BOUZINA				ARRIS-MENAA		
Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.	Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.
6	66	58,04	2,54	29	59,62	3,16	6	28	59,22	3,39	32	56,61	2,58
7	105	61,17	3,33	44	61,88	3,66	7	54	61,51	3,37	31	60,81	3,78
8	80	64,20	4,03	36	64,98	3,90	8	36	64,65	3,73	31	65,50	3,77
9	73	68,46	3,73	32	68,74	4,04	9	31	66,68	3,90	33	68,71	3,24
10	71	69,85	3,64	36	71,63	4,23	10	20	67,37	5,58	32	70,93	4,54
11	87	72,98	4,26	35	74,18	4,77	11	30	74,32	5,29	28	75,86	4,44
12	45	76,12	4,91	31	77,85	6,13	12	18	77,38	5,67	30	79,72	5,05
13	60	80,33	5,06	33	81,60	5,50	13	10	82,94	4,63	35	82,46	4,19
14	43	83,37	5,24	41	86,32	5,76	14	12	85,38	3,93	33	83,19	3,91
15	20	88,07	5,36	45	89,22	4,82	15	12	85,90	2,81	23	85,48	3,37
16	18	91,20	4,84	45	90,64	5,00	16	20	90,28	4,63	14	85,45	4,29
17	14	93,65	3,44	18	91,68	4,46	17	14	87,86	4,47	15	86,56	3,87
18	14	92,25	3,95	12	93,05	5,32		(17-18 ans)			(17-18 ans)		
Différence 6-18 ans : 34,21 cm				Différence 6-18 ans : 33,43 cm			Différence 6-18 ans : 28,64 cm				Différence 6-18 ans : 29,95 cm		

LONGUEUR DU MEMBRE SUPÉRIEUR (en cm)													
GARÇONS							FILLES						
BOUZINA				ARRIS-MENAA			BOUZINA				ARRIS-MENAA		
Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.	Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.
6	65	46,44	1,83	29	48,10	2,10	6	28	46,86	2,79	33	45,22	2,09
7	103	48,69	2,37	44	49,16	2,45	7	53	48,37	2,59	31	48,44	2,29
8	81	51,03	2,97	36	51,37	2,52	8	36	51,16	2,56	31	51,13	2,78
9	73	53,67	2,78	32	54,01	2,75	9	30	52,61	3,06	33	53,94	2,49
10	70	55,09	2,62	36	55,77	2,93	10	20	52,66	3,94	32	55,70	2,89
11	85	56,90	2,97	35	57,46	3,39	11	30	57,63	4,10	28	58,69	2,85
12	45	59,28	3,49	31	60,38	4,01	12	18	60,63	3,88	30	61,02	3,12
13	58	61,68	3,40	32	62,45	4,03	13	11	63,69	1,09	35	63,92	4,45
14	41	63,93	4,18	41	65,35	4,54	14	11	65,03	2,14	33	64,37	3,45
15	19	68,27	3,86	43	68,05	3,84	15	13	64,47	1,73	22	65,42	2,57
16	18	70,19	4,38	45	69,76	4,10	16	23	67,65	3,40	14	66,02	3,68
17	15	72,12	2,75	19	72,26	4,82	17	21	66,25	2,69	15	66,64	2,82
18	15	72,37	3,96	13	73,53	4,55		(17-18 ans)			(17-18 ans)		
Différence 6-18 ans : 25,93 cm				Différence 6-18 ans : 25,43 cm			Différence 6-18 ans : 19,39 cm				Différence 6-18 ans : 21,42 cm		

vers les âges de 12 et 13 ans on commence à préparer les filles de Bouzina au mariage et à les alimenter plus correctement (l'âge moyen au premier mariage des filles se situe à 16,3 ans avec un nombre appréciable, 23,1% avant l'âge de 15 ans).

La *hauteur du buste* (taille assis) est toujours supérieure à Arris-Menaa qu'à Bouzina chez les garçons. Les courbes correspondantes montrent une concavité, significative de mauvaises conditions de vie, entre les âges de 11 et 13 ans chez les garçons de Bouzina. La hauteur du buste est également supérieure à Arris-Menaa qu'à Bouzina de 6 à 13 ans, puis inférieure à 14 ans; à partir de 15 ans cette mesure est supérieure de nouveau à Arris-Menaa. Les courbes correspondantes montrent une plus grande irrégularité chez les filles de Bouzina par rapport à celles d'Arris-Menaa.

LARGEUR DES ÉPAULES (DIAMÈTRE BIACROMIAL, en cm)													
GARÇONS							FILLES						
BOUZINA				ARRIS-MENAA			BOUZINA				ARRIS-MENAA		
Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.	Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.
6	66	24,20	1,18	29	24,84	1,23	6	28	24,60	1,32	32	23,75	1,16
7	105	25,02	1,25	44	25,30	1,31	7	55	24,65	1,28	31	24,92	1,11
8	81	26,06	1,56	35	26,30	1,00	8	36	25,71	1,51	31	26,17	1,22
9	74	27,01	1,32	32	27,20	1,50	9	31	25,86	1,39	33	27,11	1,41
10	71	27,46	1,44	36	28,04	1,19	10	20	26,66	2,05	32	27,99	1,29
11	85	28,65	1,68	35	28,80	1,77	11	30	28,11	1,86	28	29,35	1,69
12	45	29,59	1,67	31	29,83	1,91	12	18	28,23	1,95	30	30,11	1,51
13	60	30,33	2,10	33	30,79	2,13	13	11	32,22	1,32	35	31,76	1,87
14	43	31,50	2,13	41	32,13	2,13	14	13	31,97	2,50	33	31,82	1,95
15	21	33,24	1,96	45	33,42	2,02	15	13	31,97	2,50	23	33,63	1,36
16	19	34,04	2,20	46	34,60	1,94	16	23	33,17	1,87	14	33,70	1,47
17	15	35,84	1,83	21	35,19	2,77	17	21	33,88	1,81	15	34,80	1,10
18	13	35,03	1,56	13	37,25	1,99	(17-18 ans)				(17-18 ans)		
Différence 6-18 ans : 11,84 cm				Différence 6-18 ans : 12,41 cm			Différence 6-18 ans : 9,72 cm				Différence 6-18 ans : 11,05 cm		

LARGEUR DU BASSIN (DIAMÈTRE BICRÊTE, en cm)													
GARÇONS							FILLES						
BOUZINA				ARRIS-MENAA			BOUZINA				ARRIS-MENAA		
Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.	Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.
6	66	18,20	08,60	29	18,59	08,82	6	28	17,93	07,74	32	17,77	08,34
7	105	18,61	09,11	44	18,85	08,98	7	55	18,43	1,06	31	18,54	09,77
8	81	19,26	1,10	36	19,43	07,71	8	36	18,78	1,04	31	19,49	1,08
9	74	19,91	1,18	32	20,47	1,26	9	31	19,44	7,98	33	20,23	1,08
10	71	20,28	09,21	36	20,77	1,27	10	20	20,18	1,03	32	20,70	1,19
11	87	21,00	1,16	35	21,11	1,26	11	30	20,84	1,45	28	21,85	1,28
12	45	21,64	1,30	31	21,92	1,64	12	18	22,25	1,40	30	23,16	1,43
13	60	22,33	1,34	33	22,87	2,04	13	11	24,60	1,48	35	24,10	1,74
14	43	23,02	1,56	41	23,52	1,59	14	12	25,90	1,54	33	24,71	1,89
15	20	24,38	1,45	45	24,55	1,69	15	13	25,11	1,05	23	25,59	1,43
16	20	25,57	2,02	46	25,06	1,38	16	21	26,72	1,44	14	26,36	1,85
17	15	26,48	1,55	21	25,99	2,09	17	19	26,75	1,49	15	26,54	1,22
18	14	26,16	1,37	13	26,59	1,92	(17-18 ans)				(17-18 ans)		
Différence 6-18 ans : 7,96 cm				Différence 6-18 ans : 8,00 cm			Différence 6-18 ans : 8,82 cm				Différence 6-18 ans : 8,77 cm		

Le *périmètre du thorax* est supérieur chez les garçons d'Arris-Menaa entre 6 et 15 ans, puis inférieur entre 16 et 18 ans. Les courbes montrent une légère concavité entre 12 et 14 ans à Bouzina et un ralentissement entre 9 et 11 ans à Arris-Menaa. Chez les filles, cette dimension est dans l'ensemble supérieure à Arris-Menaa. Chez les filles, cette dimension est dans l'ensemble supérieure à Arris-Menaa jusqu'à 12 ans, puis inférieure à 13 ans. Nous n'avons pas de données pour cette variable chez les filles de Bouzina après 13 ans.

La *longueur du membre inférieur* est supérieure chez les garçons d'Arris-Menaa de 6 à 15 ans, inférieure à 16 et 17 ans, puis de nouveau supérieure à 18 ans. La courbe montre une plus grande régularité chez les garçons d'Arris et un palier chez ceux de Bouzina entre 9 et 10 ans. Chez les filles, cette dimension est inférieure à Arris-Menaa à 6 et 7 ans, supérieure entre 8 et 12 ans; par la suite, elle est inférieure de 13 à 18 ans. Il existe donc une grande fluctuation dans l'aspect des courbes, bien que celles des filles d'Arris soit plus régulière que celle des filles de Bouzina.

La *longueur du membre supérieur* et plus grande chez les garçons d'Arris-Menaa de 6 à 14 ans; puis inférieure à 15 et 16 ans et, de nouveau, supérieure à 17 et 18 ans. Les courbes montrent une légère concavité chez les garçons de Bouzina entre 8 et 14 ans. Chez les filles, cette dimension est inférieure à Arris-Menaa à 6 ans, puis plus grande jusqu'à 14 ans; inférieure jusqu'à 16 ans, puis de nouveau supérieure à 17-18 ans. Il existe donc une assez grande fluctuation dans les courbes des filles des trois communes, particulièrement chez celle des filles de Bouzina qui marquent des arrêts entre 9 et 10 ans et entre 14 et 15 ans.

La *largeur des épaules* (diamètre biacromial) est plus grande chez les garçons d'Arris-Menaa entre 6 et 16 ans; inférieure à 17 ans, puis de nouveau supérieure à 18 ans. Les courbes correspondante sont relativement régulières chez tous les garçons. Chez les filles, cette dimension est plus grande à Arris-Menaa jusqu'à 12 ans, puis inférieure à 13-14 ans; ensuite supérieure de 15 à 17-18 ans. La fluctuation de la courbe des fille de Bouzina est grande, la courbe des filles d'Arris-Menaa plus régulière.

La *largeur du bassin* (diamètre bicrête) est inférieure à 6 ans à Arris-Menaa, puis supérieure entre 7 et 12 ans; inférieure à 13 et 14 ans; supérieure à 15 ans; inférieure entre 16 et 18 ans. La courbe des filles de Bouzina montre une grande concavité entre 8 et 11 ans. Celle d'Arris-Menaa est plus régulière.

ÉPAISSEUR DU PLI CUTANÉ TRICIPITAL
(par périodes de 2 ans, 0,1 mm)

GARÇONS							FILLES						
BOUZINA				ARRIS-MENAA			BOUZINA				ARRIS-MENAA		
Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.	Age	N	$\overline{M}$	E.T.	N	$\overline{M}$	E.T.
6-7	56	48,03	10,64	15	78,53	15,70	6-7	22	65,72	13,06	11	90,72	22,77
8-9	51	49,33	12,86	8	70,75	18,69	8-9	12	55,83	9,74	28	85,42	14,44
10-11	38	54,63	16,55	23	69,04	20,73	10-11	4	64,99	20,81	43	86,51	21,87
12-13	28	54,21	17,18	35	62,05	13,16	12-13	4	68,49	20,15	51	106,24	36,11
14-15	8	45,49	15,10	65	68,95	18,77	14-15	10	79,99	23,11	55	117,89	38,70
16-17	13	51,07	16,88	63	66,19	25,33	16-17	19	94,42	43,89	24	130,33	33,15
18-19	27	55,81	16,87	21	55,71	14,98	18-19	20	93,30	37,13	pas de données pour cette variable		
Différence 6-19 ans : 7,78				Différence 6-19 ans : - 22,82			Différence 6-19 ans : 27,58				Différence 6-19 ans : 39,61		

L'*épaisseur du pli cutané* qui est un bon indicateur de l'état nutritionnel a été prise en trois endroits du corps. Nous indiquons seulement ici l'épaisseur prise à la région postérieure du bras (pli tricipital) par périodes de deux années. Cette dimension

est supérieure à tous les âges à Arris-Menaa qu'à Bouzina chez les garçons, mais on constate une augmentation de l'épaisseur du pli entre 6 et 19 ans à Bouzina, tandis qu'à Arris-Menaa on constate une diminution entre 6 et 19 ans, de telle sorte qu'à 18-19 ans, l'épaisseur du pli est similaire chez les deux groupes. Ce fait peut s'expliquer par un état nutritionnel plus faible chez les garçons de Bouzina qui se trouve peu à peu compensé par une plus grande vigueur musculaire. Chez les filles, cette dimension est supérieure à tous les âges à Arris-Menaa, avec une augmentation à tous les âges dans les trois communes. L'état nutritionnel des filles de Bouzina est donc plus bas que chez les filles d'Arris-Menaa.

Une comparaison avec des enfants vivant dans des conditions de vie sensiblement meilleures et habitant une région méditerranéenne (Siciliens) indique des différences très nettes en faveur des Siciliens qui montrent une nette régularité des courbes de croissance des filles et des garçons et des dimensions toujours plus élevée. Cependant, à l'âge adulte, poids, stature, longueur du membre inférieur et du membre supérieur, diamètre des épaules et du bassin, chez les garçons de Bouzina et les Siciliens sont similaires. Chez les filles, toutes les dimensions sont inférieure à Bouzina qu'en Sicile.

La *croissance relative des dimensions corporelles* (par exemple périmètre du thorax/stature, etc.) ne montre pas de différences fondamentales dans l'évolution de la croissance des dimensions corporelles chez les garçons des trois échantillons Chaouïas. Chez les filles, les différences sont plus marquées avec une nette irrégularité à Bouzina.

Conclusion

La comparaison d'enfants originaires de la région de l'Aurès vivant, les uns, dans une commune socio-économiquement défavorisée, Bouzina, les autres dans des conditions plus favorables (Arris et Menaa), montre que l'âge à la puberté est plus tardif à Bouzina et que la croissance des filles et des garçons y est freinée durant l'enfance, jusqu'à 11-13 ans chez les filles et plus tardivement chez les garçons, avec souvent de grandes irrégularités dans l'aspect des courbes de croissance (paliers, concavités), mais, qu'à l'âge à la puberté — les filles en particulier — ces enfants semblent échapper davantage aux conditions du milieu, rattrapant une partie de leur retard. Cependant, certaines dimensions, en fin de croissance, restent un peu plus faibles chez les enfants de Bouzina par rapport à ceux d'Arris-Menaa, tandis que d'autres, comme le poids et les dimensions transversales, sont analogues ou même supérieures à Bouzina, confirmant une tendance, signalée souvent chez les enfants ruraux, à être plus lourds et plus larges que les enfants plus urbanisés. Mais les différences de niveau nutritionnel entre les enfants de ces trois communes que traduit l'épaisseur du pli cutané au niveau du bras sont frappantes durant toute la croissance, notamment chez les filles à Bouzina.

L'ensemble de ces faits souligne de façon manifeste l'urgence d'un projet de lutte contre la sous-alimentation, la malnutrition, la surmortalité infantile et pour l'amélioration des conditions de vie dans les régions défavorisées de l'Aurès. Indiquons pour terminer que, depuis 1976, date de notre dernière mission à Bouzina, un ethnologue algérien, qui est retourné à Bouzina vers 1984, a constaté une amélioration sensible des ressources et des conditions de vie, notamment la création d'un marché, la visite hebdomadaire d'un médecin, la création d'une cantine scolaire. Il se pourrait que l'envoi de tous nos rapports annuels aux autorités de la Wilaya de l'Aurès, entre 1971 et 1976, ait contribué à attirer l'attention des responsables régionaux sur l'« existence » de la petite vallée de Bouzina, jusque là complètement ignorée de tous.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

CHAMLA M.C., DEMOULIN F., «Croissance et conditions de vie dans la région de l'Aurès (Bouzina, Menaa et Arris)», *Libyca*, 1975, t. 23, p. 9-40.
CHAMLA M.C., DEMOULIN F., *Croissance des Algériens de l'enfance à l'âge adulte (région de l'Aurès)*, Paris, CNRS, 1976, 176 p.
CHAMLA M.C., DEMOULIN F., «Conditions de vie et structure démographique d'une population berbère rurale de l'Aurès, Algérie», *Population*, 1983, n° 4-5, p. 849-865.
CORRENTI V., «L'accrescimento de 6 a 20 anni nella popolazione palermita», *Riv. di Antrop.*, 1969, suppl. du vol. 55, 210 p.
DEMOULIN F., CHAMLA M.C., «Données biométriques en rapport avec l'état nutritionnel d'une population adulte rurale d'Afrique du Nord (Algérie, Aurès)», *L'Anthrop.*, 1978, t. 82, n° 2, p. 247-282.
DESCLOITRE R., CORNET R., *Commune et société rurale en Algérie. Administration locale et participation au développement dans l'Aurès*, Centre Afr. des Sci. humaines appliquées, Aix-en-Provence, 1968, 87 p.
Recensement général de la population et de l'habitat 1966. Wilaya de l'Aurès, Sous-Direction des statistiques, Oran 1969, série 1, vol. 4, 224 p. ronéot.
WEINER J.S., LOURIE J.A., *Human biology, a Guide to Field Methods*, I.B.P. Handbook n° 9, section Human Adaptability, Oxford, 1969, 621 p.

M.-C. CHAMLA et F. DEMOULIN

Conditions de vie et démographie d'une population chaouïa

La plupart des populations rurales qui habitent les vallées du massif de l'Aurès, vivent encore en autarcie, d'une économie agricole peu avancée, de ressources alimentaires insuffisante, d'un revenu faible peu amélioré par les apports des habitants émigrés en Algérie ou en France.

L'alimentation est en général caractérisée par un excès de glucides et une insuffisance de protéines d'origine animale due à la rareté du bétail et à la pauvreté des ressources. Aussi hypotrophie et rachitisme sont-ils constatés chez les plus jeunes enfants, ainsi qu'une forte mortalité infantile.

L'étude d'une de ces populations habitant deux vallées de l'Aurès, Bouzina et Larbaa, caractérisées par un isolement quasi total en raison des difficultés d'accès, a permis de mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques concernant les conditions de vie et la structure démographique particulières à ces populations de cette région montagneuse de l'Algérie.

Malnutrition et sous-alimentation atteignent principalement les enfants dont la croissance est freinée jusqu'à l'adolescence. Les courbes de croissance comparées à celles d'autres groupes Chaouïas habitant des zones semi-rurales ou citadines sont caractérisées par des arrêts à certaines périodes de l'enfance, qu'on ne constate pas sur les courbes de croissance d'enfants plus favorisés. L'âge à la puberté, qui est lié aux conditions de vie et qui est plus précoce dans les milieux aisés d'une façon générale, est plus tardif de une année chez les filles rurales par rapport aux filles semi-citadines de l'Aurès. La croissance est lente et se prolonge tardivement chez les garçons, plus touchés que les filles par la dureté des conditions de vie. Les conditions sanitaires et médicales sont mauvaises. Cependant la presque totalité des enfants est actuellement vaccinée au BCG. Les conditions d'hygiène défectueuses favorisent des parasitoses multiples, ainsi que des épidémies de teigne. Anémies et avitaminoses globales dues à la malnutrition sont observées ainsi qu'un rachitisme chez les nourrissons enfermés dans les maisons obscures jusqu'à l'âge de la marche qui est tardif. A la naissance, les enfants sont pour la plupart hypotrophi-

ques, le retard staturo-pondéral et moteur est grand chez les bébés. Les jeunes enfants sont nourris au sein jusqu'à l'âge de un an et demi à deux ans, puis, après un sevrage brutal qui se traduit par une baisse pondérale, sont alimentés au couscous traditionnel.

L'état de la santé de la population adulte qui a subi une sévère sélection durant les premières années de la vie, est cependant relativement satisfaisant.

Structure démographique

La structure par âge et par sexe est conforme à celle des populations à fort développement démographique et est caractérisée par un aspect en pyramide avec une base large due au grand nombre d'enfants.

L'âge des femmes au premier mariage, fixé légalement à 16 ans en Algérie, se situe en majorité vers la seizième année, mais une enquête directe auprès de femmes de tous âges, a montré que, si 65% des femmes ont été mariées entre 15 et 19 ans, 23% l'ont été avant l'âge de 15 ans, dont 6% à 12 ans. La coutume ancienne de marier les filles à un jeune âge, (près d'un quart de l'échantillon étudié), a donc subsisté. L'âge au premier mariage des hommes, fixé légalement à 18 ans en Algérie, est en revanche assez tardif, une faible proportion se marie avant 20 ans. Ceci est dû à des raisons économiques, notamment au montant élevé du douaire qui recule l'âge du mariage des hommes. En 1976, en effet, il fallait qu'un jeune homme réunisse l'équivalent de 10 000 FF pour pouvoir convoler.

La différence d'âge entre les époux montre des variations notables. Le pourcentage de l'écart d'âge 0-4 ans diminue avec l'âge du mari : de 57% chez les hommes de 20 à 29 ans, il n'est plus que de 19% chez les hommes de 50 à 59 ans, et seulement de 4,8% chez les hommes âgés de 70 ans et plus. Chez les hommes âgés de plus de 50 ans, les écarts d'âge vis-à-vis de leur femme, supérieurs à 10 ans, sont fréquents. Les écarts maximaux enregistrés sont 38 ans et 45 ans. Ce fait est dû principalement aux fréquents divorces et remariages, les hommes âgés, divorcés ou veufs, préférant s'allier à des femme beaucoup plus jeunes qu'eux.

La polygamie est rare comme dans toute l'Algérie et est due à la pauvreté des ressources. La fréquence à Bouzina et à Larbaa n'est que de 0,1% et le nombre de co-épouses ne dépasse pas deux.

L'âge moyen des femmes au premier enfant est de 18 ans. Aucune contraception n'intervient au début du mariage, la femme n'obtenant son statut d'épouse qu'à l'arrivée du premier enfant, et la considération de sa belle-famille, à celle du premier garçon.

La fécondité féminine est forte comme celle des femmes algériennes en général. La dimension moyenne des familles complètes (calculée chez un groupe de femmes âgées de plus de 50 ans), est de 7,3 enfants. Il y a très peu de cas de stérilité; le taux de 2,4% observé chez cette population est nettement inférieur à celui de 6% observé chez les femmes algériennes en général.

Le nombre de jumeaux est de 1,17%, fréquence analogue aux taux algérien en général. Cependant il faut signaler que la plupart des jumeaux ne survit pas dans cette population, en raison des mauvaises conditions de vie.

La mortalité infantile et juvénile liée directement aux conditions de vie et aux conditions sanitaires, est élevée. Sur un total de 1 447 naissances vivantes à Bouzina, 387 enfants étaient décédés avant l'âge de 15 ans, soit un quotient de mortalité infantile et juvénile de 267 pour mille (un enfant environ sur trois). La mortalité infantile (enfants âgés de moins de un an) est particulièrement élevée. On constate notamment une forte surmortalité de la première semaine (33%), beaucoup plus forte que celle, de 15%, connue chez les enfants algériens; 36% meurent au cours du premier mois. Le nombre de garçons qui meurent à la naissance est supérieur à celui des filles, mais en revanche, 45% des filles meurent entre 1 mois et 1 an,

contre 37% des garçons. En outre on observe une remontée brusque des décès entre 3 et 8 mois chez les deux sexes, suivie d'un ralentissement entre 9 et 11 mois chez les enfants survivants. La mortalité infantile a été étudiée selon le rang de naissance : elle est plus grande aux rangs de naissance les plus élevés et minimale au troisième rang. En outre, l'analyse de la mortalité dans les familles nombreuses (de 4 enfants et plus) a montré une fréquence élevée de morts en série chez les jeunes enfants, pour la plupart âgés de moins d'un an, mortalité qui peut aller de 2 à 8 enfants à la suite. Ces morts en série se produisent surtout au début ou à la fin de la période de fécondité féminine : chez 67 femmes ayant eu plus de 4 enfants sur un total de 168, on a constaté 76 morts d'enfants à la suite. Ces morts en série augmentent avec la dimension de la famille.

En conclusion, on observe une expansion démographique notable dans la commune chaouïa étudiée, due à une fécondité féminine non contrôlable en raison du poids des traditions et du refus des femmes à utiliser des moyens contraceptifs modernes. Cette expansion démographique n'étant pas suivie par une augmentation des ressources alimentaires mais plutôt une régression en raison même de cette expansion, pose de sérieux problèmes sur les possibilités de survie de cette population rurale de l'Aurès, comme celle de nombreux autres groupes Chaouïas habitant des communes isolées de l'Aurès.

BIBLIOGRAPHIE

CHAMLA M.C. et DEMOULIN F., «Croissance et conditions de vie dans la région de l'Aurès (Bouzina, Menaa et Arris)», *Libyca,* 1975, t. 23, p. 9-40.

ID., *Croissance des Algériens de l'enfance à l'âge adulte (région de l'Aurès),* Ed. CNRS, Paris, 1976, 176 p.

ID., «Etude historique et socio-démographique de Bouzina, commune berbère rurale de l'Aurès, Algérie», *L'Anthropologie,* 1981/1982, n° 2, p. 269-298 et n° 3, p. 471-508.

ID., «Conditions de vie et structure démographique d'une population berbère rurale de l'Aurès, Algérie», *Population,* 1983, n° 4-5, p. 849-965.

TABUTIN D., «Mortalité infantile et juvénile en Algérie», INED, *Travaux et Documents,* 1976, cahier n° 77, PUF, Paris.

M.-C. CHAMLA

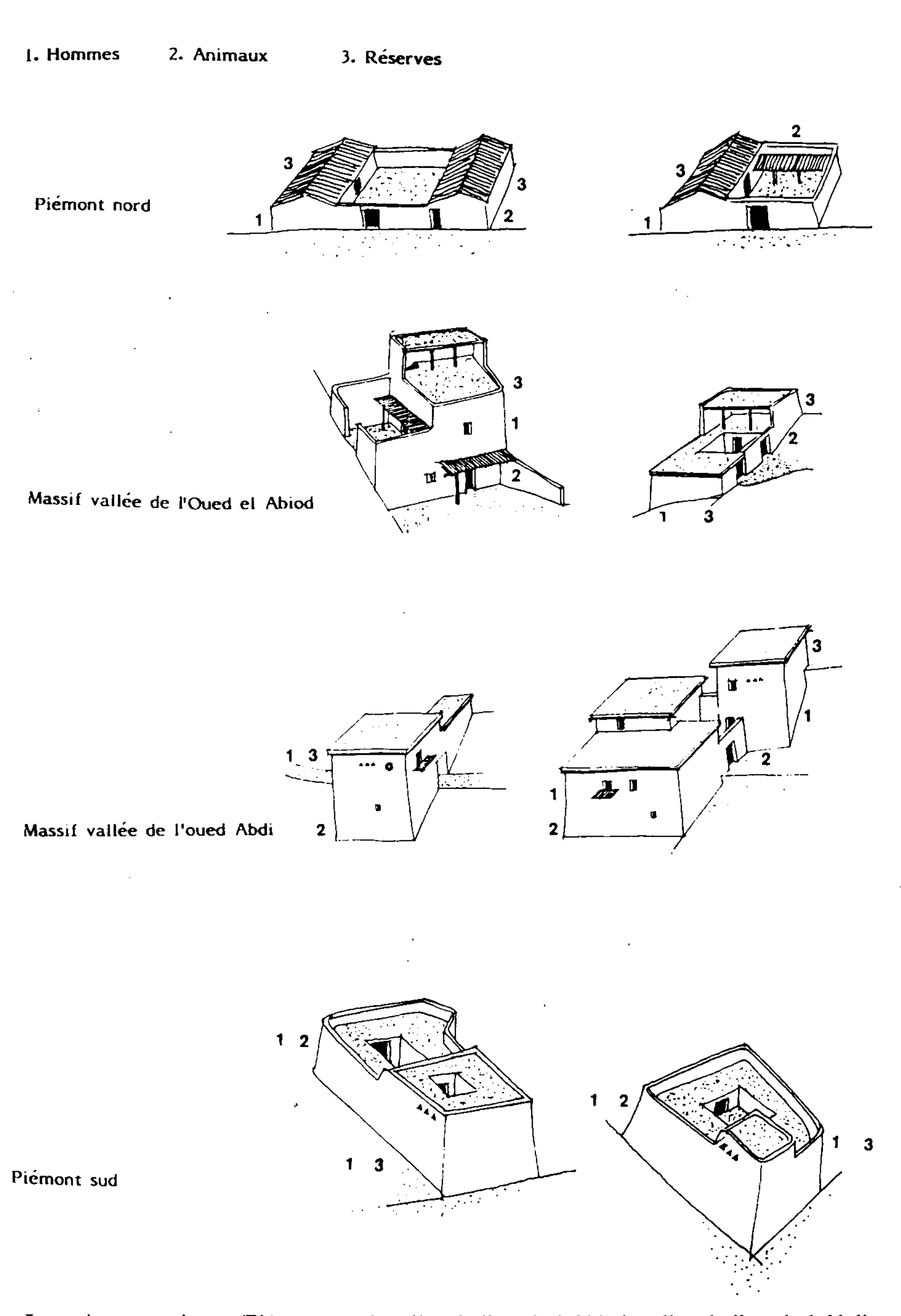
Architecture Aurasienne

La compréhension de l'organisation de l'espace à travers l'Aurès passe par une référence constante au contexte géographique et économique, et par la mise en évidence des caractères de l'identité culturelle aurasienne.

Le champ d'observation qu'il faut appréhender lorsque l'on veut typifier l'architecture aurasienne est d'une part le massif de l'Aurès lui-même, d'autre part ses abords immédiats, c'est-à-dire le piémont nord, région qui s'étend de Dra Taga à Timgad et le piémont sud jusqu'à El Kantara. Ce choix se justifie par la complémentarité qui lie la montagne à ses marges et par le lien de parenté architectural indéniable qui unit les organisations spatiales des piémonts et des vallées de l'Aurès.

Ici l'habitation n'est pas simplement le toit de l'homme, et l'espace ne s'organise pas uniquement pour le groupe humain : la trilogie *homme-animal-réserve* est toujours présente. L'habitation admet ainsi *une polyvalence* et l'espace s'organise par une hiérarchisation modulée mais précise des lieux affectés à ces trois composantes. La construction de la maison s'adapte aussi au climat ponctuel du lieu où elle est établie.

A travers le tissu d'une même dechra, le groupe conserve la même expression architecturale. Un échantillonnage par groupes d'habitations peut être établi, par



La maison aurasienne (Piémont nord, vallée de l'oued el Abiod, vallée de l'oued el Abdi, piémont sud) Dessin S. Adjali.

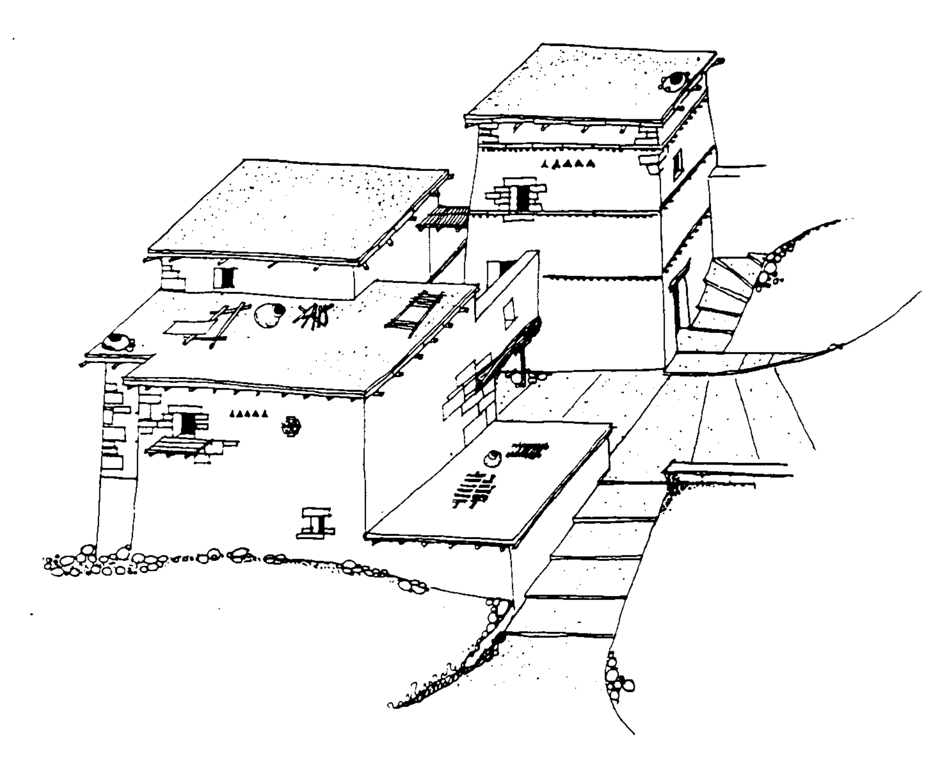
la permanence du matériau et la répétition dans le plan et les mensurations. Ces critères varient légèrement en fonction de la taille de la famille et de son pouvoir économique. Les dechra sont organisées par et pour une société agraire qui, installée et adaptée au site depuis une longue période, a acquis un équilibre et par là-

même, une pérennité. L'unité de conception que l'on retrouve dans l'habitat, dans l'organisation spatiale à travers toute une vallée, ne lui est ni propre, ni intuitive. Elle est engendrée par l'unité, tissée sur une même trame culturelle des économies montagnardes. Des contraintes économiques identiques facilitent cette reproduction.

A travers le massif de l'Aurès, les zones d'habitat vernaculaire sont essentiellement situées sur la rive gauche de l'oued. Elles le sont depuis de très longue date. Les plateaux et les fonds de vallées restent vides de toute construction, par contre, toute parcelle cultivable est exploitée.

L'espace habité, multifonctionnel, est utilisé sous différentes formes, suivant les heures de la journée et le rythme des saisons. Le mode de production agraire reste partout similaire mais, d'une dechra à l'autre et tout le long de l'oued Abdi, il s'intègre au milieu et suit la hiérarchisation écologique verticale de la vallée.

L'observation sur le terrain montre que, malgré la diversité ou à travers elle, il est possible de dégager des similitudes architecturales, ressemblances qui autorisent à parler d'une *culture de référence*. Dans des dispositions spatiales et des pratiques différentes, une logique commune des lieux, une spatialité identique est décelable.



Un exemple de maison aurasienne. Dessin S. Adjali.

La maison aurasienne

La maison aurasienne est une maison à terrasse; elle intègre la topographie du site dans sa construction. Les irrégularités du terrain, les blocs rocheux, sont harmonieusement utilisés comme soubassement, comme fondations. L'Homme a rarement aplani ou terrassé le site pour la construction d'une habitation. C'est alors une continuité de formes, de teintes, et une uniformité d'aspect qui renforcent l'intégration de ces constructions au site.

La maison est un espace polyvalent à organisation tripartite verticale. L'espace Homme est le noyau autour duquel gravitent les animaux et les réserves, c'est-à-dire ses richesses.

L'ouverture de la maison sur l'extérieur est dédoublée. Le désir de hiérarchiser et de séparer l'accès de l'homme de celui des animaux est renforcé par la taille et la finition des portes. Les animaux pénètrent par une porte basse, de matériau commun et de qualité moindre. L'homme pénètre dans la maison par une plus grande porte, faite en bois de cèdre, parfois finement travaillée et marquée symboliquement par des amulettes.

Quand, dans certaines habitations, les hommes et les animaux pénètrent dans la maison par une seule porte, la séparation s'effectue juste après le franchissement du seuil, la bergerie s'ouvre directement sur l'entrée.

Le seuil est toujours marqué par une surélévation, cette différence de niveau, outre la symbolique qu'elle projette, a pour rôle pratique la protection de la maison contre les eaux pluviales dévalant les pentes.

Le noyau de la maison

Il est composé d'une entrée, d'une salle commune et d'une cour.

— L'entrée est un espace et pas seulement un passage. Aménagée et couverte, l'entrée oppose sa composition à deux autres espaces, ouverts et non couverts : l'extérieur et la cour. Cette hiérarchisation entre zone claire et zone obscure crée l'intimité de l'entrée.

— La cour : les dimensions variables et surtout réduites de la cour, attestent du peu d'importance du lieu, comparativement aux maisons avec cour et à patio de médina. C'est souvent un lieu de passage, mais surtout un puits de lumière et de ventilation. Lorsque la cour est importante, elle est partiellement couverte et à double utilisation : espace cour (circulation) et espace entrepôt et bergerie. L'affectation fonctionnelle est définie par des murets peu élevés. La cour n'est pas un lieu de regroupement, on se retrouve soit dans l'entrée, soit dans la pièce commune. La fréquence et la dimension de cet espace dépendent aussi du lieu d'implantation des dechra, du climat et du besoin d'économie de terrain.

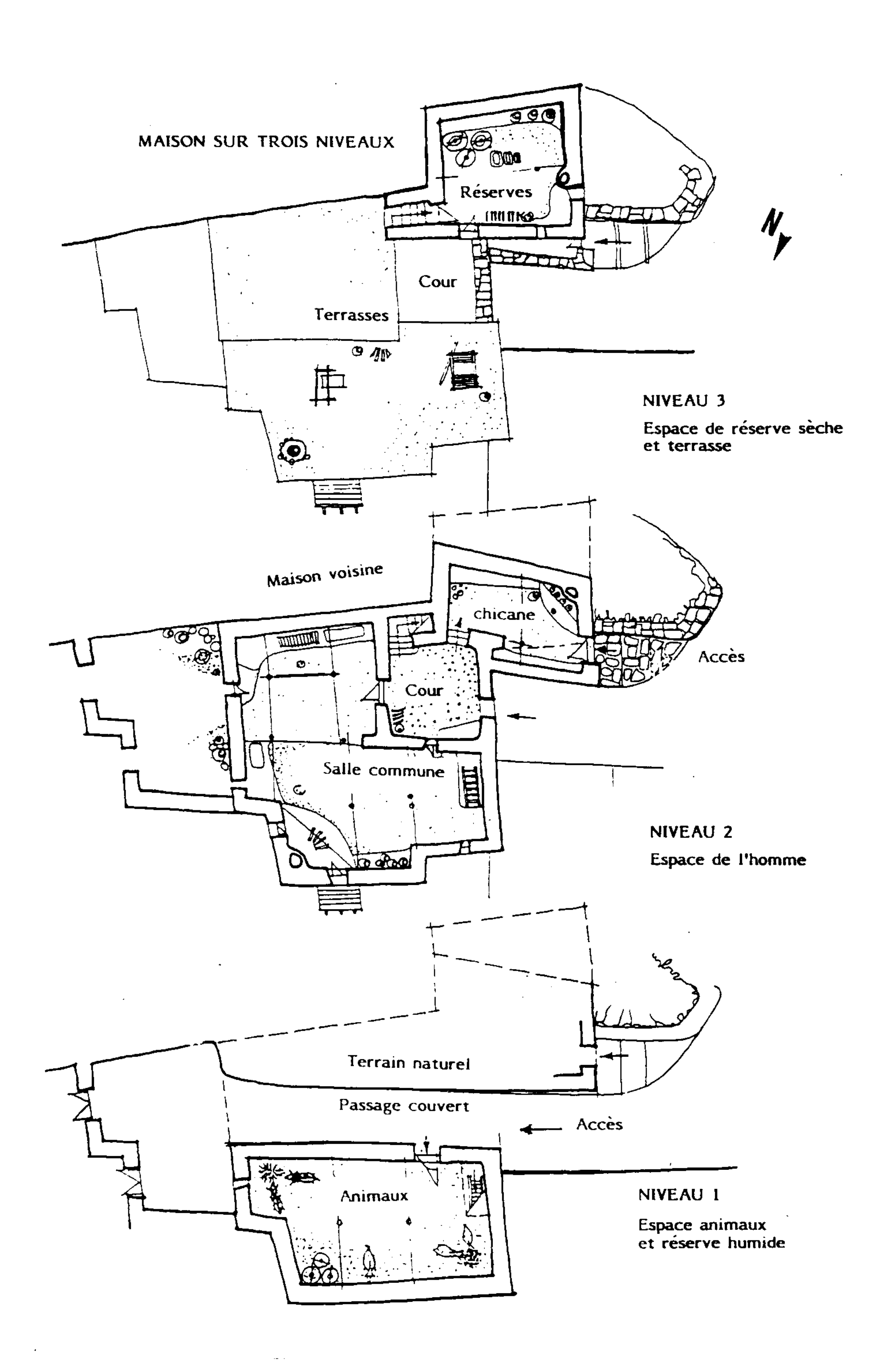
Les terrasses, non protégées d'acrotères sont utilisées à des affectations ménagères et sociales en lieu et place de la cour.

— La salle commune : centre symbolique et fonctionnel de la maison, la salle commune est l'espace par excellence de l'Homme. Cet élément présent dans d'autres architectures rurales vernaculaires, organise par sa composition et sa structuration de l'espace l'ensemble de la maison. Lieu principal de la vie sociale et économique, cet espace se définit comme le plus grand volume de la maison, toujours isolé et limité par les réserves.

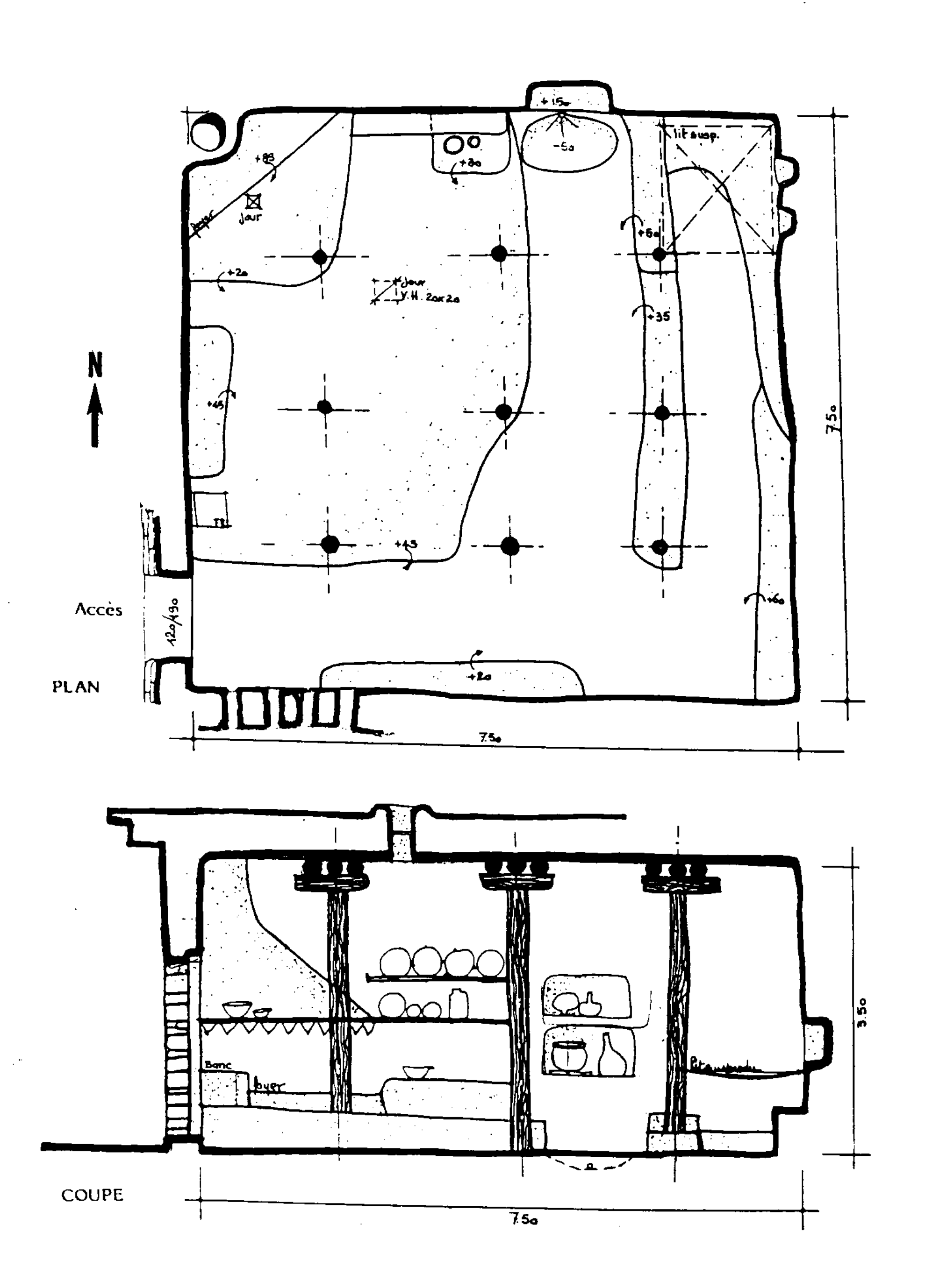
La polyvalence du lieu s'exprime par une projection au sol de toutes les activités quotidiennes : la division fonctionnelle n'est pas liée à l'utilisation de murs, mais à une succession d'aménagements de dénivelés au sol. Chaque surélévation correspond à une fonction, à une pratique journalière. La seule fonction qui n'est pas systématiquement matérialisée est celle du sommeil. Cette codification du sol intégré au modèle culturel s'appuie sur une élaboration et une appréhension de l'espace comme le reflet d'une vie totalement partagée par la famille. L'espace est attribué à des fonctions et non pas un individu. La notion de l'espace individuel intime est éclipsée au profit d'un partage intégral familial.

Des outres d'eau et de lait sont suspendues entre les poteries et les autres ustensiles. L'aménagement des murs est le complément de l'aménagement du sol : niches, décrochements, morceaux de bois fixés entre deux briques de terre ou entre deux pierres complètent à la verticale l'utilisation du plan horizontal.

Les lieux privilégiés de la salle commune sont :



Maison aurasienne sur trois niveaux. Dessin S. Adjali.



Maison à un seul espace et piliers de bois. Dessin S. Adjali.

— le coin du feu. Le foyer est un simple assemblage de trois briques cuites faites de marne calcaire et de sable siliceux,

— l'emplacement du métier à tisser est marqué par une banquette construite le long d'un mur face à la porte,

— le centre de la pièce. C'est le lieu de rassemblement familial et convivial,

— un coin de réserve journalière. C'est le coin le plus obscur de la salle.

Technique et construction

Comme dans la majeure partie des sociétés montagnardes, la société aurasienne vit en autarcie, donc dans une économie sévère de pénurie. Il semble alors déterminant que les matériaux locaux, extraits à proximité, soient utilisés en exclusivité. Ce choix technique est contraignant pour les formes, mais non déterminant pour l'organisation spatiale.

Dans cette architecture, l'acte de bâtir n'est pas restreint à un acte technique. C'est la mise en forme d'une part, d'une fonctionnalité et d'autre part, la réponse à un besoin d'adaptation au site et de régulation thermique.

Matériaux

Les matériaux utilisés sont, dans des proportions variables, la terre, la pierre et le bois. Ils se répartissent suivant trois aires déterminées par la hiérarchie écologique verticale des vallées. En amont et à travers la haute vallée, la pierre sèche domine. Les structures sont en bois : cèdre pour les pièces maîtresses et l'ossature, genévrier pour les poutrelles. La moyenne vallée voit un chevauchement de deux matériaux : les soubassements des murs et les jonctions avec le sol sont en pierres non taillées, ce sont de gros blocs joints par un mortier et sur lesquels viennent se poser de briques de terre. La basse vallée reprend les modes de construction sahariens; les structures sont en bois de palmier et les murs en briques de terre séchée.

Fondations

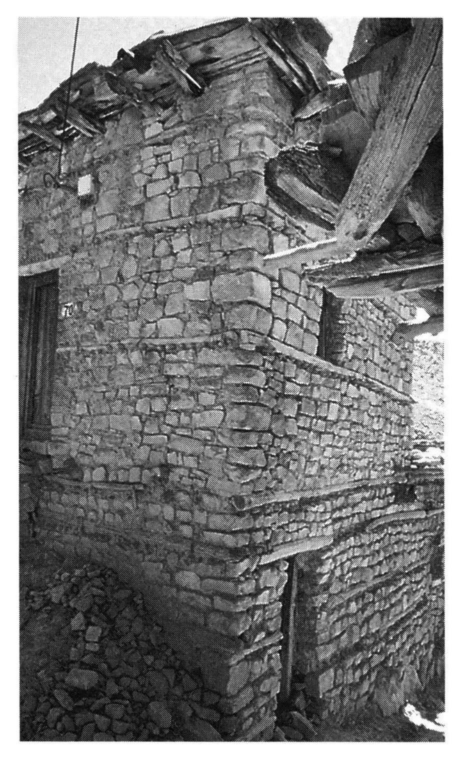
La maison est fondée directement sur la roche qui parfois apparaît dans les volumes intérieurs par des imbrications subtiles entre la dalle rocheuse et les pierres de construction.

Structure

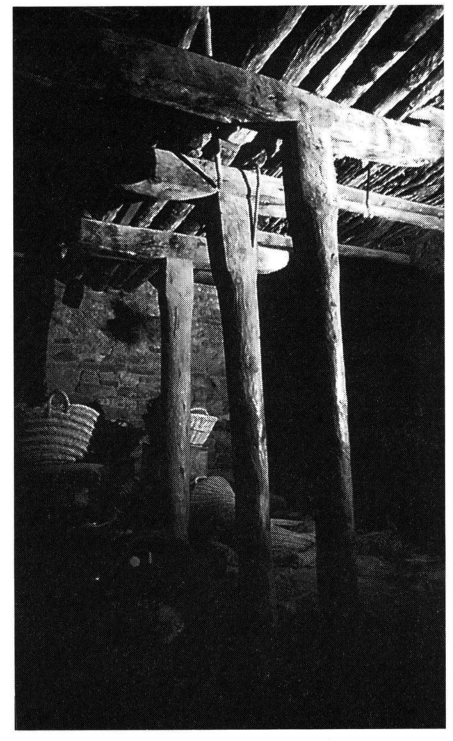
Dans tous les murs, les chaînages sont établis par des lignées horizontales disposés tous les 80 ou 100 cm. Les coin de murs sont souvent traités en pierres d'angle taillées. Le système d'ossature des planchers et les descentes de charge exécuté par une floraison de piliers permet d'obtenir de grands volumes dégagés en rez-de-chaussée ainsi que la construction sur plusieurs niveaux.

Ouvertures

Les ouvertures dans ces habitations ont plus le rôle de ventilation que « d'ouverture vers l'extérieur ». Dans les pièces destinées aux animaux et aux réserves, une ventilation permanente est rendue possible par une lignée d'ouvertures triangulaires situées en partie haute d'un mur. Une ouverture se distingue dans l'Aurès : l'ouverture en rosace. Véritable symbole, ce motif est construit par la disposition particulière de sept triangles de briques de terre ou de pierres éclatées. Cette forme d'ouverture est souvent située dans le mur au-dessus du banc qui fait face au métier à tisser. Ce système permet un fractionnement des rayons du soleil avec le maintien d'un taux de luminosité important et affiné, ainsi qu'une bonne ventilation. Dans ce pays chaud et sec l'été, un tel dispositif d'ouverture est aussi une protec-



Maison de pierres à chaînage de bois de Theniet el Abed, Oued Abdi (photo S. Adjali).



Intérieur d'une maison de Theniet el Abed (photo S. Adjali).



Ouverture en rosace dans une façade construite en toub à Menaa (photo S. Adjali).

tion contre la réverbération. Par ailleurs, d'autres petites ouvertures rectangulaires se retrouvent essentiellement dans la partie réservée à l'Homme.

Toitures

Les toitures sont toutes planes et horizontales. Sur un platelage de bois éclaté (troncs de genévriers) repris par une structure de tronc du même arbre, de la terre argileuse est répandue sur une épaisseur d'environ 15 à 20 cm. La toiture est rechargée, annuellement, lors de la première pluie, d'argile violette qui, mouillée, colmatera les fissures que le soleil de l'été a provoqué. Une pente (+ 2%) évacue l'eau vers un affaissement ponctuel de l'argile qui sert de gargouille. Les cheminées à ventilations verticales émergent de cette terrasse par de simples trous rehaussés de pierres non maçonnées, posées au bord du trou.

Ces terrasses se terminent en périphérie par des débordements d'environ 40 cm, formant corniche. Ils sont constitués d'un assemblage de rondins posés au mortier de terre perpendiculairement à la façade et chargés de pierres plates, dont le but est de maintenir l'argile en place.

Pour la construction d'une maison, l'intervention d'un artisan était un fait rare. L'habitation est souvent le fruit d'un travail du propriétaire aidé pour les gros œuvres par la «touiza» (groupement ponctuel d'amis, de parents et de voisins).

S. ADJALI

Aurès (Linguistique)

Le dialecte berbère de l'Aurès (*θašawiθ* > *hašawiθ, θaqbayliθ* > *haqbayliθ,* arabe : chaouïa), le second d'Algérie par l'importance démographique, est sans doute l'un des plus mal connus parmi les grands dialecte berbères. La documentation publiée qui lui est consacrée est des plus limitée : l'inventaire bibliographique fourni ci-dessous peut être considéré comme quasiment exhaustif. Beaucoup de ces titres sont d'ailleurs très vieillis et peu fiables, ou ne comportent que de cours fragments littéraires.

En fait, les deux seuls travaux conséquents et (relativement) récents sont le recueil des textes d'André Basset (1961) et l'étude syntaxique qui en a été tirée par Thomas Penchoen (1973), qui portent sur le parler des Aït Frah (Nord de Biskra, Aïn Zaatout). Le contraste avec la bibliographie consacrée au kabyle, le dialecte géographiquement le plus proche, est saisissant. Pendant toute la période coloniale française, l'Aurès est resté une région sous-administrée et sous-scolarisée, à l'écart des grandes voies de communication et d'information; les élites locales de formation moderne y étaient pratiquement inexistantes et la Kabylie toute proche semble avoir détourné vers elle l'essentiel de l'attention scientifique des milieux universitaires français. Et la situation n'a guère évolué depuis l'indépendance : en matière de langue, les références parues depuis 1962 se comptent sur les doigts de la main.

Sociolinguistique

Les données sociolinguistiques de base, les divisions linguistiques internes à la région et surtout l'évaluation démographique de la population berbérophone des Aurès restent très floues.

Au début de ce siècle, l'enquête systématique de Doutté/Gautier (1913) dénombrait 376 497 berbérophones chaouïa, sur une population algérienne globale de 4 447 179 personnes, soit un pourcentage de 8,5%. Reporté sur les données du dernier recensement algérien de 1986 (22,5 millions), ce pourcentage donnerait 1,9 million de locuteurs chaouïa, ce qui paraît un peu trop élevé.

Si l'on se réfère aux données du seul recensement algérien comportant un décompte des berbérophones (1966), les locuteurs chaouïs — de la wilaya de l'Aurès — étaient ≃ 450 000 personnes, soit 3,7% de la population d'alors (12 102 000 habitants). Sur la base de la population algérienne de 1986, ce taux de 3,7% donnerait ≃ 850 000 locuteurs chaouïs, chiffre qui doit être considéré comme un seuil minimum puisqu'il ne tient pas compte des aurésiens installés en dehors de leur région d'origine.

On le voit, la variation entre 1913 et 1966 est énorme : la population chaouïa aurait diminué, en proportion, de plus de moitié en un demi siècle, ce qui est évidemment inconcevable et inacceptable, même si l'on doit tenir compte d'un important exode rural. Ou bien les chiffres du début du siècle sont très fortement surestimés — mais cela est peu probable car ils résultent d'une enquête spécifique, commune par commune —, ou bien les statistiques algériennes sous-évaluent gravement la berbérophonie aurasienne. Pour tout un ensemble de raisons (Cf Chaker 1984, p. 9), c'est certainement la seconde explication qu'il faut retenir en priorité.

D'autant que le bilinguisme berbère/arabe est très général dans cette région, même en milieu féminin, et que, jusqu'à ces toutes dernières années, la fierté linguistique berbère était un phénomène rare chez les Aurésiens (sur cette question, voir : Maougal 1981 et 1984). Bien au contraire, ils éprouvaient généralement un fort complexe d'infériorité linguistique devant les arabophones et évitaient d'utiliser leur langue en dehors de leur communauté. On en trouve du reste un indice numérique flagrant dans les résultats du recensement algérien de 1966 : pour la wilaya de l'Aurès, centrée sur le massif berbérophone, seules 44,5% des habitants déclarent avoir le berbère comme langue maternelle, ce qui est nécessairement non conforme à la réalité; même dans les communes rurales de l'Aurès, la majorité de la population déclare souvent avoir l'arabe comme langue maternelle! Pour comparaison, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à la même date, 82% des personnes indiquent le berbère comme langue maternelle...

En conclusion, on admettra que la population de dialecte chaouïa se situe dans une fourchette, très large, allant de 850 000 à 1 900 000 personnes. Le million de locuteurs est donc très certainement atteint et dépassé.

Ce n'est guère que depuis une quinzaine d'années que l'on perçoit un mouvement net de référence à l'identité berbère en milieu aurasien; il transparaît notamment dans l'émergence d'une chanson moderne — fortement influencée par la chanson kabyle —, dans laquelle la thématique identitaire est très présente : en quelques années, plusieurs groupes, plusieurs interprètes comme la chanteuse Dihya (du nom berbère de la Kahina) se sont fait connaître. On en perçoit également un indice — très modeste encore — à travers l'intérêt porté à leur langue et à leur littérature par quelques chercheurs aurasiens (Djarallah, Hamouda, Maougal..., Cf Bibliographie).

Les divisions linguistiques de l'Aurès sont aussi mal établies et imprécises; les auteurs du début du siècle (Mercier, Masqueray...) ont souvent posé une distinction tranchée entre les parlers de l'Aurès oriental, qualifiés de «zénète», et ceux de l'Aurès occidental, considérés comme «tamaziɣt» (Masqueray : *Formation des cités...*, 1886, p. 169 ou *Encycl. de l'Islam*, p. 530). On sera assez circonspect devant cette division, très intuitive et qui manque de bases précises et systématiques : le terrain aurasien était et demeure très mal et très inégalement couvert; cette distinction — vraisemblable — doit encore être démontrée à partir de données linguistiques objectives. On ne dispose même pas d'enquêtes extensives de géographie linguistique, comparables à celles de A. Basset en Kabylie, qui permettraient de fixer quelques grands isoglosses.

L'impression est nette, en tout cas, d'une assez grande diversité linguistique — notamment phonétique —, liée au cloisonnement géographique caractéristique de l'Aurès.

Quelques données linguistiques

Les parlers chaouïa sont très proches de ceux du reste de l'Algérie du Nord — notamment du kabyle —, avec lesquels l'intercompréhension est presque toujours immédiate. Du reste, sur bien des points, les parlers de la Petite Kabylie présentent souvent plus d'affinités avec ceux de l'Aurès qu'avec ceux de la Grande Kabylie; la coupure géographique entre le bloc kabyle et la zone chaouïa est relativement récente et, il y a sans doute moins de deux siècles, la continuité linguistique (et communicationnelle) entre les deux régions était encore assurée. Si l'on se fie à l'une des toutes premières cartographies de la berbérophonie (Hanoteau 1860), il semble que ce continuum existait encore au milieu du siècle dernier par une étroite bande berbérophone reliant la Kabylie aux Aurès à travers le Sétifois.

Phonétique-phonologie

Le phonétisme chaouï présente les caractéristiques générales de celui de tous les autres dialectes berbères du Nord de l'Algérie et du Maroc :

• Un système vocalique ternaire (/a, i, u/), sans opposition de durée avec une voyelle centrale neutre, non phonologique [ə] dont la fonction est d'éviter le successions de plus deux consonnes. Les semi-voyelles /w/ et /y/ doivent y être distinguées des voyelles correspondantes (/u/ et /y/), même si les semi-voyelles sont souvent réalisées comme voyelle dans certains contextes (finale).

• Le système consonantique est lui-ausi très comparable à celui des dialectes de la bande nord-maghrébine, depuis le Rif jusqu'à la Tunisie; il en partage notamment la caractéristique principale : la spirantisation généralisée des occlusives simples «berbères» /b, d, ḍ, t, k/ sont réalisées localement [β, δ, δ̣, θ, ç].

Sur ce plan, deux caractéristiques — attestée ailleurs mais fortement marquées en chaouïa — doivent être relevées :

— La spirantisation de /t/ > /θ/ aboutit fréquemment, en particulier dans un certain nombre de morphèmes de haute fréquence, au simple souffle (laryngale) /h/. Dans certains parlers, le phénomène est quasi général pour le préfixe t- des noms féminins et dans tous les paradigmes pronominaux, d'où :

-h < *θ* < *t* «le» (pronom personnel régime direct)
-hen < *θen* < *ten* «les» (pronom personnel régime direct, masculin)
-hent < *θent* < *tent* «les» (pronom personnel régime direct, féminin)
nihnin, nehni < *niθni* < *nitni* «eux» (pronom indépendant)
nihenti, nehenti < *niθenti nitenti* «elles» (pronom indépendant)
hameṭṭuθ < *θameṭṭut* «femme»;
hamsumta < *θamsumta* < *tamettut* «cousin»;
hufa ufa < *θtufa* «elle a trouvé»; *hufa-hen θufa-θen* < *tufa-ten* «elle les a trouvés»;
hemmut < *θemmut* < *temmut* «elle est morte»;
henn-asen < *θenn-asen* < *tenn-asen* «elle leur a dit»;
hinid < *θinid* < *tinid* «tu diras»...
[Aït Abdi]

A l'initiale, l'affaiblissement peut même aboutir à la disparition pure et simple selon le schéma :

t > θ > h > ø : *tameṭṭut* > *θameṭṭuθ* > *hameṭṭuθ* > *ameṭṭuθ*.

Les trois derniers stades de l'évolution se rencontrent en chaouïa. le phénomène semble distribué de manière très diverse dans l'ensemble aurésien et il constitue sans doute l'un des critères de classement des parlers de la région : très limité chez les Aït Frah où l'on est dans une situation presque identique celle du kabyle (/t/ > /θ/; Cf Basset, 1961), il est en revanche fréquent chez les Ouled Sellem (Joly, 1912), dans l'Ahmar-Kheddou (Mercier, 1896) et quasi systématique chez Aït Abdi (Cf textes de Djarallah)...

— La comparaison interdialectale fait également apparaître que les palato-vélaires

berbère /g/ et /k/ connaissent en chaouïa des traitements divers et classiques, que l'on peut retrouver dans de nombreux autres parlers berbères Nord :

g > y (Aït Abdi) : *argaz* > *aryaz* «homme»; *eg* > *ey* «faire»; *mger* > *myer* «moissonner»; *bzeg* > *bzy/bziy* «être mouillé»...

g > ǧ > j (Ahmar-Kheddou/Aït Frah) : *gar* > *ǧar* > *jar* «entre»; *tagrest* > *tajrest* «hiver»; *mger* > *mjer* «moissonner»; *ajenna (< agenna)* «ciel»; *ajerθil (< agertil)* «natte»; *aniji (< anebgi)* «invité»...

k > š : *kem* > *šem* «toi» (fem); *neknin* > *nešnin* «nous»; *(a)kal* > *čal* «terre»...

kk > čč : *nekk* > *nečč* «moi»; *kkat* > *ččat* «battre»; *nekkenti* > *neččenti* «nous» (fem.).

Inversement, la semi-voyelle berbère /y/ peut connaître localement un traitement en occlusive palatale /g, gg/ : *yis* > *gis* «cheval», *yaziḍ* > *gaziḍ* «coq» (région de Khenchela et Aïn Mlila) : *teyni* > *θeggeni* «dattes»... Devant consonne sourde — notamment le suffixe de féminin -t —, /y/ est souvent traité en /k/ > [ç] : *θazdayθ* > *θazdaçθ*, palmier; *θahyuyθ* > *θahyuçθ*, «fille»...

C'est sans doute l'ampleur et les caractéristiques particulières — surtout le traitement /k/ > /š/ — de ces phénomènes d'affaiblissement qui ont conduit plusieurs descripteurs anciens à rapprocher les parlers aurasiens plutôt de ceux de l'Algérie centrale et occidentale (Chénoua, Menacer, Blida, Ouarsenis, Snous...) que de ceux de la Kabylie (Mercier, p. 11).

En revanche, on relèvera l'absence total d'affriction des dentale, phénomène si marqué en kabyle.

Quelques points de morphologie et de grammaire

• Tendance marquée — *mais diversement répartie dans la région* — à la chute de la voyelle initiale a- des noms à thème de forme CV- (à première voyelle pleine; Cf Basset 1936, p. 22) :

fus < *afus* «main», *ṭad*, *ḍad* < *aṭad*, *aḍad* «doigt», *yaziḍ* < *ayaziḍ* «coq», *fud* < *afud* «genou», *zalaγ* < *azalaγ* «bouc», *lum* < *alum* «paille»; *suf* < *asuf* «rivière», même au féminin *tγaṭ* < *taγaṭ* «chèvre», *tsa* < *tasa* «foie»...

Ce phénomène est l'un des traits qui rapprochent le plus le chaouïa des parlers «zénètes» du Mzab et de Ouargla où on le rencontre dans des conditions quasiment analogues.

• Les interrogatifs chaouï (*ma, matta, ani, wani, mani...*; Cf Penchoen, 1973, p. 127-132 et 205-213) présentent une configuration à mi-chemin entre celle des autres parlers berbères et celle du kabyle. Comme dans les premiers, l'interrogatif de base est du type *ma-* (le kabyle a *aš-*, sans doute emprunté à l'arabe); mais comme le kabyle, le chaouïa conserve un interrogatif (locatif) à forme de base *ani*, alors que tous les autres dialectes n'ont que des formes composées secondaires *(ma + ani)*.

• La négation verbale a, comme dans la plupart des parlers berbères (Brugnatelli, 1987), un signifiant discontinu. En chaouïa, elle prend la forme *ur... š (a)* : *ur ṭṭisex š* «je ne dors pas».

Le second constituant, *š*, est souvent identifié à celui de l'arabe dialectal (*ma...š*; *š* < *!ši* < *!šay* «chose») (Mercier, 1896, p. 25). Malgré les apparences, cette origine n'est pas du tout certaine et l'on doit plutôt envisager une étymologie proprement berbère :

kra «chose» > *šra* > *ša* > *š*.

Le fonctionnement du couple *ša/š* dans l'Aurès (Penchoen, 1973, p. 40 et 53-56) et les données marocaines (Moyen Atlas) incitent à considérer le second élément de la négation comme un ancien nom, devenu pronom indéfini (Bentolila, 1981, p. 111-112 et 177-178; Willms, 1972, p. 217...). Sur ce point, il y a en fait convergence et contamination entre le berbère et l'arabe dialectal : la structure disconti-

nue de la négation étant très certainement berbère (Brugnatelli, 1987), il paraît raisonnable de retenir prioritairement l'origine berbère des matériaux morphologiques.

• En chaouïa, les verbes d'état n'ont pas de conjugaison particulière (suffixée) au thème de prétérit. Le même jeu unique de marques personnelles se combine à tous les verbes quel qu'en soit le thème.

Sur ce plan, les données aurésiennes recoupent donc celles des autres parlers berbères Nord et se distinguent nettement du kabyle qui apparaît comme un dialecte très isolé dans l'ensemble berbère Nord.

• *Syntaxe de la phrase* : comme en kabyle, l'auxiliaire de prédication *d* (+ Nominal) est encore bien vivant en chaouïa (mais il a été mal perçu en tant que tel par Penchoen 1973 dont l'analyse est à revoir sur ce point) :

inurar d ĩšriken = «les aires (à battre) sont communes» (Penchoen, 1973, p. 82); *ajenna d aziza* = «le ciel est bleu»; *adfel d amellal* = «la neige est blanche».

Outre ce morphème spécialisé dans la prédication de nominaux indépendants, de nombreux autres énoncés non verbaux sont possibles par le truchement de diverses prépositions et fonctionnels :

am «comme», *di* «dans», *s* «avec», *si* «depuis», *n* «de»...; par ex. :

netta am tehyukt : «lui (est) comme une fille» (Penchoen, 1973, p. 82-82).

[sur ce type de prédicats non verbaux, voir Chaker, 1983, chap. 23 et 25 et 1984, chap. 8].

• *Le système verbal* : on en trouvera une description très claire dans l'ouvrage de Penchoen (chapitre 3). On retiendra que :

— l'aoriste, la forme morphologiquement non marquée du système, est sémantiquement neutre et exclu à l'initiale de discours.

— l'aoriste isolé étant rare et neutre du point de vue aspectuel, la combinaison *ad* + aoriste devient l'opposé direct du prétérit.

Le système s'organise en conséquence autour de deux axes aspectuels : il oppose d'abord un «défini» (ou accompli) à un «indéfini» (ou inaccompli = «projectif» à préverbe *ad*); puis, il peut spécifier le verbe quant à sa généralité ou à sa durée («extensif» = aoriste intensif).

En phrase négative, certaines des oppositions sont neutralisées et l'on ne peut rencontrer, comme en kabyle, que le prétérit ou l'aoriste intensif («extensif»), *ad* étant exclu (Penchoen, p. 46).

Le lexique

Le lexique chaouïa n'est guère connu qu'à travers les deux dictionnaires anciens du Père Huyghe (1906 et 1907). L'origine des matériaux n'y est pas précisée mais les termes y sont souvent donnés sous plusieurs variantes. L'utilisation de la liste diagnostic de 200 termes élaborée et mise en œuvre par Chaker 1984 (chap. 11) donne les résultats suivants :

• Sur 212 termes chaouïa, 74 sont d'origine arabe, soit un pourcentage de 35%; (il est de 38% pour le kabyle et de 25% pour le chleuh). Il est donc légèrement inférieur que celui du kabyle, ce qui est une surprise car la plupart des auteurs ont toujours considéré le chaouïa comme plus influencé par l'arabe et le contact berbère/arabe est bien plus intense en milieu aurésien qu'en Kabylie. L'examen de la liste permet d'identifier immédiatement la cause de ce résultat inattendu : plusieurs lexèmes fondamentaux, empruntés à l'arabe en kabyle, sont restés berbères en chaouïa :

	Chaouïa	Kabyle
«mince»	*azdad,*	*arqqaq*
«cheval»	*yis*	*aεudiw*
«mort»	*tamettant*	*lmut*
«or»	*ureγ*	*ddheb*

«argent» (métal)	*azref*	*lfeṭṭa*
«sel»	*tisent*	*lmelḥ*
«coudre»	*gni*	*xiḍ*

...

[la majorité des lexèmes berbères ne sont connus qu'à l'état d'archaïsmes en kabyle.]

• Sur la base de cette même liste, les taux de recoupement lexical avec d'autres dialectes berbères sont les suivants :

— chaouï/kabyle = + 150 termes communs, soit 75%
— chaouï/mozabite = 135 termes communs, soit 67,5%
— chaouï/chleuh = 115 termes communs, soit 57,5%

Ce qui est conforme à l'image attendue et confirme la proximité étroite existant entre le chaouï et le kabyle.

On notera enfin que dans ce vocabulaire de base :

* comme en kabyle, les noms de nombres sont d'origine arabe à partir de 2;

* plusieurs vocables fondamentaux distinguent nettement le chaouïa de son voisin kabyle et le rapprochent souvent des dialectes dits «zénètes» (Mzab, Ouargla...) ou des parlers du Maroc central :

— aller/marcher : *yur/ggur* *(Mzab, Ouargla : igur)*
— pleurer : *il/yil* (Maroc : *all/alla*)
— tomber : *ḍer/yḍu* (Mzab, Ouargla : *uḍa* / Maroc : *ḍer*)
— s'habiller : *ireḍ* (Mzab, Ouargla, Maroc central : *ireḍ*)
— acheter : *saγ* (Mzab, Maroc : *seγ*)
— donner : *uš* (Mzab, Ouargla : *uš* / Maroc central : *aš-uš*)
— parler : *utlay*
— long : *azgrar, azirar* (Mzab, Ouargla : *azgrar*)
— lait : *aγi* (Mzab, Ouargla : *aγi* / Maroc : *aγu*)
— jument : *tγallit* (Mzab : *tγallit*)
— bœuf : *afunas* (Mzab, Ouargla : *afunas*)
— serpent : *fiγer* (Mzab, Ouargla : *fiγer*)
— cheveu : *ẓaw* (Mzab, Ouargla : *ẓaw*)
— garçon/fille : *ahyuy/tahyuyt*
— berger : *anilti/inilti...*

Etymologie de Awras

Il s'agissait au départ sans doute de la dénomination d'un sommet particulier — il existe un djebel Awras dans la région de Khenchela —, puis le nom dû s'étendre à l'ensemble du massif.

Sa structure est très nettement berbère : *a-CCAC* est un schème nominal très fréquent (Cf *argaz*); on le rencontre, entre autres, dans certains adjectifs : *awraγ* «jaune»; *afsas* «léger»; *aksas* «broutard»... Et il existe effectivement, dans plusieurs dialectes (Maroc central...) un nom qualifiant référant à la couleur : *awras*, qui désigne le «cheval bai, alezan». Des formes adjectivales réduites, apparentées, *aras/arras* sont également attestées au Maroc et en Kabylie avec le sens de «brun, sombre». Il est donc possible que la désignation *Awras* ait primitivement référé à la couleur dominante de la montagne («fauve», «roussâtre», «jaune rougeâtre»...).

Voir Abaritana-Awras (Encyclopédie berbère I, p. 59).

BIBLIOGRAPHIE

Sources générales (berbères) :
Recensement général de la population et de l'habitat 1966 (RADP, Ministère des finances et du plan, Commissariat national au recensement de la population) :

• Données abrégées, résultats du sondage.
• Résultats de l'exploitation par sondage, Alger, 1968.
• Wilaya de l'Aurès, série 1 / volume IV, Oran, 1969.
BENTOLILA F., *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Aït Seghrouchen...,* Paris, 1981.
CHAKER S., *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère),* Paris, 1984.
DOUTTE E., GAUTIER E.F., *Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie,* Alger, 1913.
WILLMS A., *Die dialectale Differenzierung des Berberischen,* Berlin, 1980.
WILLMS A., *Grammatik des südlichen Beraberdialekte,* Hamburg, 1972.

Sources sur l'Aurès :
BASSET A., *Atlas linguistique des parlers berbères,* Alger, 1936 et 1939 (+ cartes).
BASSET A., «Sur la toponymie berbère et spécialement sur la toponymie chaouïa Aït Frah», *Onomastica,* 1948, p. 123-126.
BASSET A., *Textes berbères de l'Aurès (Parler des Aït Frah),* Paris, 1961, 353 p.
BASSET R., *Loqmân berbère...,* Paris, 1890 (15 textes de l'Aurès).
BASSET R., «Notice sur les dialectes berbères des Harakta et du Djerid tunisien», *IXe Congrès international des orientalistes,* Londres, 1891, 18 p.
BASSET R., «Notes sur le chaouïa de la province de Constantine (Sedrata)», *Journal asiatique,* 1896, 36 p.
DEJEUX J., «Le bandit d'honneur en Algérie, de la réalité et l'oralité à la fiction», *Etudes et Documents Berbères,* 4, 1988, p. 39-60 (deux poèmes sur Ben Zelmat, p. 56-57).
[DJARALLAH A.], «Un conte chaouï : Hend utteγyult», *Awal, Cahiers d'études berbères,* 1, 1985, p. 163-175.
DJARALLAH A., «Baγyay, un conte chaouï», *Awal, Cahiers d'études berbères,* 3, 1987, p. 198-201.
DJARALLAH A., «Un conte dans le parler des Aït Abdi (Aurès méridional)», *Etudes et Documents Berbères,* 4, 1988, p. 139-142.
HANOTEAU A., *Grammaire kabyle,* Alger, 1858/1906 (texte chaouï, p. 355-357).
GAUDRY M., *La femme chaouïa de l'Aurès,* Etude de sociologie berbère, Paris, 1929 (texte poétique, p. 274-279).
HAMOUDA N., «Les femmes rurales de l'Aurès et la production poétique», *Peuples méditerranéens,* n° 22-23, 1983, p. 267-269 (texte poétique).
HUYGHE R.P., *Dictionnaire français-chaouïa,* Alger, 1906, 750 p.
HUYGHE R.P., *Dictionnaire chaouïa-arabe-kabyle-français,* Alger, 1907, 571 p.
JOLY A., *Le chaouiya des Ouled Sellem,* Suivi d'un vocabulaire, Alger, 1912, 88 p. (= *Revue Africaine,* 1911/4, p. 441-449 et 1912/2, p. 219-266).
MAOUGAL M., «L'arabisation des Chaouïa», *Nedjma,* Paris, 1, 1981, p. 20-42.
MAOUGAL M., «Une étude sociolinguistique en pays chaouïa», *Nedjma,* Paris, 6, 1984,p. 35-50.
MASQUERAY E., «Voyage dans l'Aourâs», *Bulletin de la Société de Géographie,* juillet 1876 (texte, p. 55-56).
MASQUERAY E., *Comparaison d'un vocabulaire du dialecte des Zenaga avec les vocabulaires correspondants des dialectes Chawia et des Beni Mzab,* Paris, Imprimerie Nationale, (Archives des missions scientifiques, série III, t. 5), 1879, p. 473-533.
MASQUERAY E., «Le Djebel-Chechar», *Revue africaine,* 22, 1878, p. 26-48, 129-145, 202-214, 259-281, 1885, p. 72-110.
MASQUERAY E., «Traditions de l'Aourâs oriental», *Bulletin de Correspondance Africaine,* III, 185, p. 72-110.
MERCIER G., *Le chaouïa de l'Aurès (dialecte de l'Ahmar-Khaddou),* Paris, 1896, 80 p. (*Bull. Corr. Afric.,* XVII).
MERCIER G., «Cinq textes berbères en dialecte chaouïa», *Journal Asiatique,* 1900, 64 p.
MERCIER G., «Les noms des plantes en dialecte chaouïa de l'Aurès», *XVIe Congrès International des Orientalistes,* Alger, 1905, t. 2, 4e section, p. 79-92.
MERCIER G., «Etude sur la toponymie berbère de la région de l'Aurès», *Actes du XIe Congrès International des Orientalistes,* Paris, 1897, sect. «Egypte et langues africaines», p. 173-207.

PAPIER A., « De l'étymologie des mots employés par les Grecs, les Romains, les Arabes pour désigner le Djebel Aurès », *Revue de l'Afrique française,* 1887.
PENCHOEN Th. G., *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès),* Napoli (= *Studi magrebini* V), 1973, 217 p.
PLAULT, « Etudes berbères, La langue berbère dans la commune mixte de Barika », *Revue Africaine,* 1946, p. 194-207, (vocabulaire, bovins).
RIVIERE Th., « Coutumes agricoles de l'Aurès », *Etudes et Documents Berbères,* 3, 1987, p. 124-152 (informations sur les documents recueillis par Th. R., Cinq textes de chansons, p. 148-152).
SERVIER J., *Chants de femmes de l'Aurès,* Thèse complémentaire pour le doctorat ès Lettres, Paris, 1955 [inédite].
SIERAKOWSKI, *Das Schaui, ein Beitrag zur berberischen Sprach — und Volkskunde,* Dresde, 1871, 137 p.
STRICKER B.H., « Compte rendu de : A. Basset, *Textes berbères de l'Aurès,* 1961 », *Kroniek van Afrika* (Leyde), 1967, p. 122-125.
STUMME H., *Arabische und berberische Dialekte,* Berlin, 1928 (p. 14-19).
Tafsut (série normale, Tizi-Ouzou), 4, 1982, p. 24-28 : Dihya, neɣ tiɣri n Wawras (texte berbère sur une chanteuse aurésienne).
VYCICHL W., « Un problème de cartographie historique : Claude Ptolémée et la cartographie de la Tunisie actuelle », *Polyphème* (Genève), 1, 1969, 31-33. (dénominations des points cardinaux).

S. CHAKER

A323. AUSEES

Mentionnés par Hérodote (IV, 180), ce sont des nomades, riverains du lac Tritonis et séparés des Machlues, à l'est, par le fleuve Triton qui vient se jeter dans ce lac. A l'ouest, des cultivateurs leur font suite (IV, 191). Peut-être faut-il rapprocher leur nom de celui du *fl(umen) Ausere,* dont l'embouchure est située par la *Table de Peutinger* (segm. VII, 1) entre *Zitha* (Ziane) et *Putea Pallene* (Kasr Nouâra ?) : il pourrait s'agir de l'oued Neffetia, qui aboutit dans la Sebkha el-Melah, à moins qu'il ne faille songer à l'oued Bou Ahmed, qui se jette dans le golfe de Bou Ghrara, à l'ouest de Ziane, il est vrai (cf. Ch. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique,* Paris, 1888, II, p. 694-695). Les Ausees, selon Hérodote, rendaient un culte à Athéna*, et leurs jeunes filles se battaient rituellement, chaque année, en l'honneur de cette divinité, contre les jeunes filles des Machlyes.

BIBLIOGRAPHIE

GSELL St., *Hérodote,* Alger, 1915, p. 132-133; 187-189; 191-193; 200-201.
RIBICHINI S., « Athena libica e le parthenoi del lago Tritonis (Her. IV 180) », *Studi Stor. Rel.,* II, 1978, p. 39-60.

J. DESANGES

A324. AUSKHISAE / AUSKHITAE

Peuple qui, d'après Hérodote (IV, 171), habite à l'ouest des Asbystae, au-dessus de Barkè, et touche à la mer dans le voisinage d'Evhesperides (Benghazi). Leur territoire englobe celui des Bakales de la région de Taukheira (Tokra), sur la côte nord-occidentale de la Cyrénaïque. Diodore (III, 49, 1) les situe simplement dans la partie occidentale de la Cyrénaïque. Ptolémée (IV, 5, 12, éd. C. Müller, p. 692) les localise, de façon inattendue, en Marmarique.

J. DESANGES

A325. AUSTORIANI / AUSTUR

Tribu ou confédération de tribus, qui apparaît dans l'histoire sous le règne de Valentinien et de Valens. Ammien Marcellin les signale en 364 (XXVI, 4, 5; cf. XXVII, 9, 1) en train de dévaster, «avec plus de violence qu'à l'ordinaire», la Tripolitaine, et notamment les territoires de *Lepcis* et d'*Oea* (Tripoli). Ces troubles ont duré plusieurs années (XXVIII, 6, 2; 4; 10, etc.). Philostorge (*H.E.,* XI, 8) évoque de graves destructions opérées, tant en Libye et même dans une partie de l'Egypte à l'est, que dans l'*Africa* à l'ouest, par les Mazices et les Auxôriani à l'extrême fin du IVe siècle. Il précise à cette occasion que les Auxôriani vivent entre la Libye et les Afri (ou habitants de l'*Africa*). C'est peut-être le nom des Austoriani qui se cache derrière celui des Saturiani, contre lesquels une constitution du 20 juillet 399, adressée au préfet du prétoire d'Italie et d'Afrique, ordonne une sévère répression (*Cod. Theod.*, VII, 19, 1). Cependant cette assimilation a été mise en doute avec de forts arguments (cf. J. Burian, «Die einheimische Bevölkerung Nordafrikas», II, dans F. Altheim et R. Stiehl, *Die Araber in der alten Welt,* V/1, Berlin, 1968, p. 279-283; T. Kotula, «Der Aufstand des Afrikaners Gildo und seine Nachwirkungen», *Das Altertum,* XXXIII, 1972, p. 173). Entre 408 et 423, leur «fureur» fut réprimée par Flavius Ortygius, comte et duc de Tripolitaine, selon une inscription de *Lepcis Magna (I.R.T.,* 480; J.M. Reynolds, «The Austuriani and Tripolitania in the Early fifth Century», *The Society for Libyan Studies,* VIII, 1976-77, p. 13). Par la suite, les Austoriani s'attaquèrent à la Cyrénaïque. En 411, ils sont signalés par Synésius qui redoute que, grâce à leurs chameaux, ils ne prolongent leurs razzias jusqu'en Egypte (*Catast.,* II, p. 291, l. 4-5, éd. Terzaghi). L'évêque les mentionne à plusieurs reprises comme une des calamités de la Cyrénaïque (*Epist.,* XLI, p. 55, l. 12-13, éd. Garzya, et p. 56, l. 2; LXXVIII, p. 138, l. 4-5; *Catast.,* II, p. 287, l. 13-14; p. 289, l. 12-15). Enfin, peu avant 449, sous Théodose II, les Ausoriani *(sic)* reprirent leurs raids en Cyrénaïque (Priscos de Panion, 14, dans *Fragm. histor. Graec.,* IV, p. 98).

Désormais, on n'entend plus parler des Austoriani; mais Corippus, au VIe siècle, mentionne des Austur (*Joh.,* II, 89; 91; 209; 345; IV, 816; VII, 283), au cours des campagnes de Jean Troglita. Ces chameliers (II, 93-96) sont probablement à assimiler aux Austoriani. S'il en est ainsi, comme il paraît que les Austur n'étaient pas éloignés des Syrtes (IV, 819), cette population serait restée implantée au milieu du VIe siècle à peu près dans l'aire où elle était apparue deux siècles plus tôt.

BIBLIOGRAPHIE

CATANI E., «Nota Sinesiana : Epist. CXXII; Katast. III, 302B», *Quad. d. Arch. d. Libia,* XIII, 1983, p. 108-109, n. 30.

MATTINGLY D.J., «The Laguantan : a Libyan tribal Confederation in the Late Roman Empire», *Libyan Studies,* XIV, 1983, p. 96-108 (assimile les Austoriani et les Laguatan : tentative audacieuse).

ROQUES D., *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire,* Paris, 1987, p. 273-277 et *passim.*

ID., «Synésios de Cyrène et les migrations berbères vers l'Orient (398-413)», *C.R.A.I.,* 1983, p. 660-677 (séduisant, mais audacieux).

J. DESANGES

A326. AUTELS

L'archéologie nord-africaine retient sous le nom d'autel trois types de monuments différents et dont les fonctions ne justifient guère la dénomination qui leur fut don-

née. Ce sont les « autels des Philènes » dans la grande Syrte, les « autels ou pierres à sacrifices » et les « autels » qui flanquent des sépultures d'âge protohistorique.

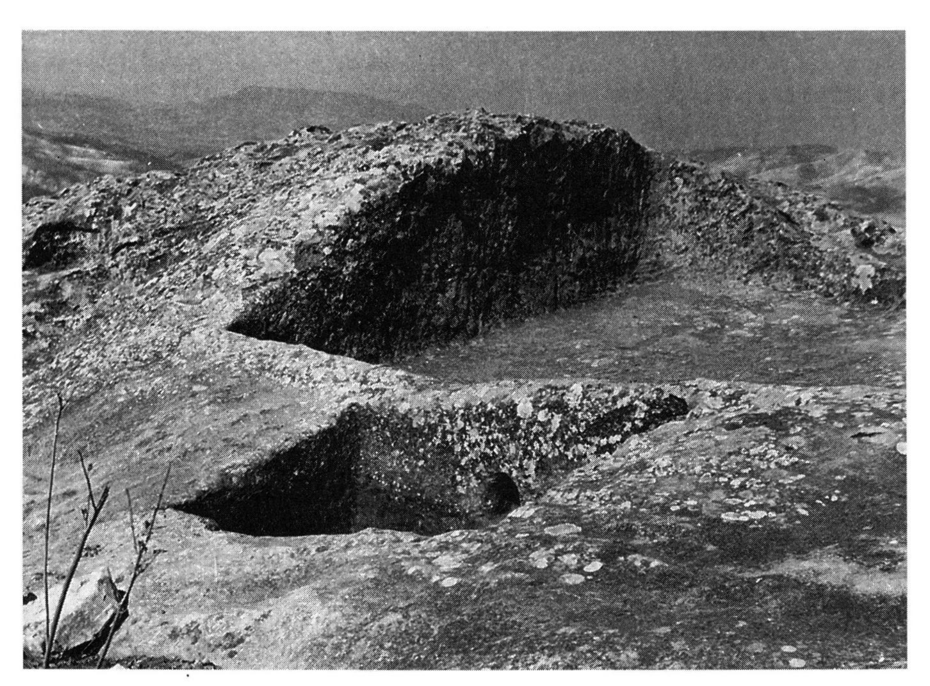
Les Autels des Philènes

Les autels des Philènes fixaient la limite des territoires soumis à Carthage et de ceux dépendant des Grecs de Cyrénaïque. On savait que ces autels devaient se situer dans le fond de la grande Syrte mais leur emplacement exact ne fut identifié que par R.G. Goodchild en 1952, au pied du Gebel el Ala, à l'ouest d'El Agheïla. En ce lieu s'élevaient, sous la Tétrarchie, quatre colonnes supportant chacune une statue de Dioclétien et des princes associés à l'empire. Ce monument marquait la limite de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, c'est-à-dire de la *Pars occidentis* et de la *Pars orientis*, des pays de langue latine et de ceux de langue grecque. Deux hauteurs apparaissent sur le Gebel el Ala, seul accident topographique d'une contrée particulièrement basse. Il n'est pas impossible que ces deux éminences peu prononcées aient été à l'origine du récit bien connu rapporté par Salluste (*Bell. Iug.*, 79) : Carthaginois et Cyrénéens, après une longue lutte incertaine pour la possession de la Grande Syrte, décidèrent que chacune des deux villes feraient partir, à un jour fixé, deux champions et que l'endroit où ils se rencontrerait serait désormais la limite commune des deux puissances. Les champions de Carthage étaient les frères Philènes, ils avancèrent très rapidement et leurs adversaires dépités contestèrent leur bonne foi, mais les Philènes acceptèrent de se laisser enterrer vifs plutôt que de laisser les Cyrénéens s'avancer dans le territoire que leur vélocité permettait désormais de rattacher à Carthage. Pour commémorer ce sacrifice, les Carthaginois consacrèrent deux monuments sur les lieux de leur sépulture et le lieu fut nommé « Autels des Philènes ».

Pline l'Ancien (V, 4) précise que ces autels étaient de sable; ce qui convient assez bien à la forme très étalée des deux éminences du Gebel el Ala et permet de douter de l'existence même d'une construction ou de tumulus plus ou moins imposants comme le suggérait S. Gsell. Le récit des Philènes, comme l'a montré A. Laronde, n'apparaît pas avant le milieu du IVe siècle. Hérodote, au Ve siècle ignore cette légende ainsi d'ailleurs que toute présence grecque dans cette contrée, alors qu'il mentionne la tragique disparition de la tribu des Psylles lors d'un terrible vent de sable (IV, 168). Au milieu du IVe siècle, le Pseudo-Scylax (109) est le plus ancien auteur à citer « l'autel de Philène », expression au singulier reprise par Polybe (III, 39, 2) et Ptolémée (IV, 36); ce dernier cite la Philaïnou Komè. Il y aurait donc eu une « komè », une bourgade portant un nom grec, dont l'existence était indépendante de la légende des frères Philènes qui semble s'être constituée dans les derniers temps de Carthage.

Les « autels à sacrifice »

Aussi légendaire paraît l'attribution de cette désignation à des monuments assez nombreux dans certaines régions gréseuses du Maghreb telle que le voisinage de Tiaret (où P. Cadenat en a décrit cinq) ou la Kabylie littorale. Tous ces « autels » ont en commun la présence de plans inclinés, de rigole ou de conduit, d'un ou deux bassins de réception. Aujourd'hui la plupart des archéologues sont d'accord avec J.P. Laporte, pour y reconnaître des vestiges de pressoirs primitifs. Leur voisinage avec des gravures préhistoriques, comme à l'oued Azouania, qui troublait P. Cadenat, doit être considéré comme un phénomène lié aux qualités du grès qui se prêtent fort bien à la gravure et au creusement de bassins.



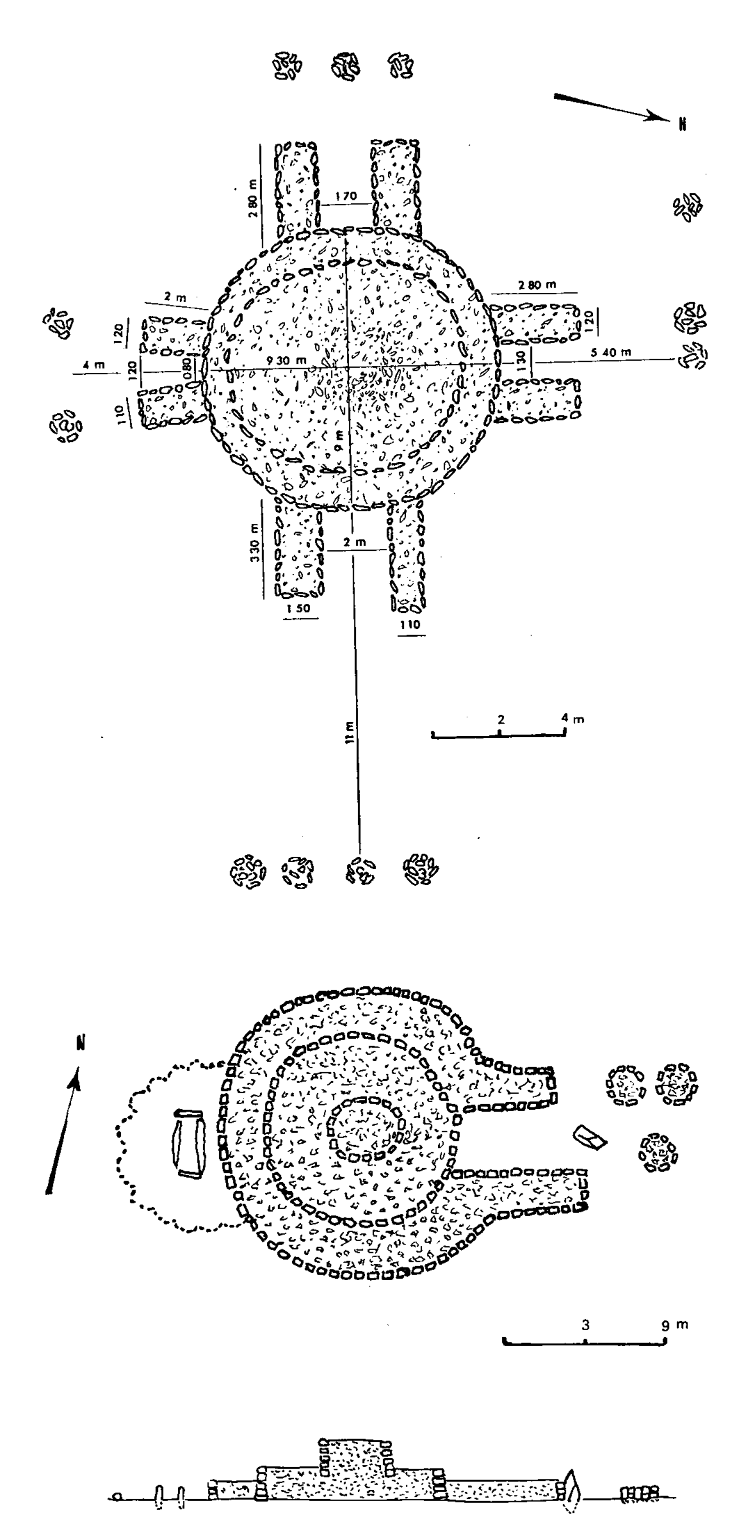
Kherba mta Ounès (région de Tiaret), prétendu «autel à sacrifices», en fait pressoir creusé dans le rocher (photo P. Cadenat).

Les «autels» annexes des monuments protohistoriques

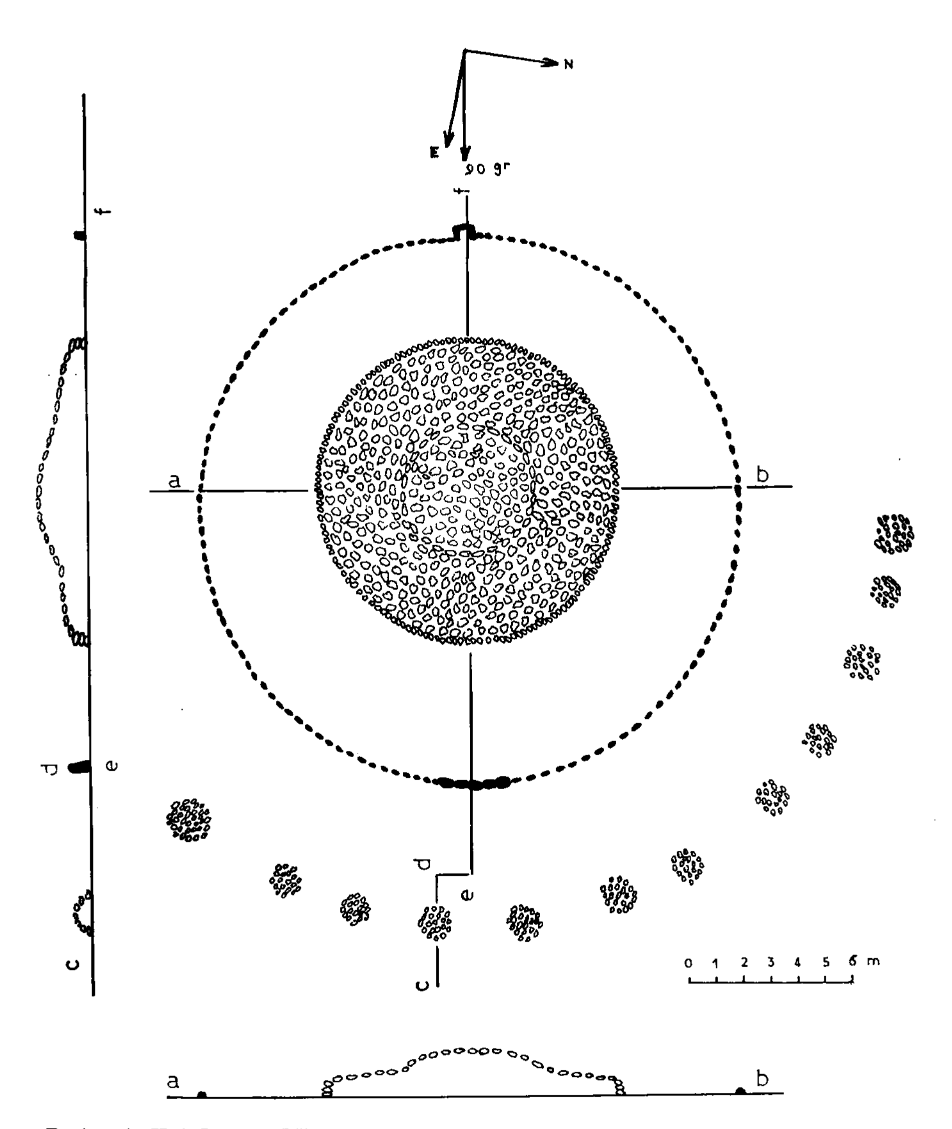
On appelle autels des constructions annexes situées généralement à l'est de certains monuments funéraires. Il peut s'agir, comme devant les grands mausolées, de vastes plate-formes rectangulaires; c'est le cas au Médracen*, au Tombeau de la Chrétienne*, aux Djedars* et au Gour*. Sur ces plate-formes il arrive que subsiste des récipients de pierre ayant servi aux libations ou à d'autres manifestations du culte funéraire; telles sont les auges du Djedar A et de la tombe en briques de Germa*. Ces autels sont généralement les parties les moins bien conservées de ces monuments.

Il n'en est pas de même des petites constructions turriformes, généralement hautes de 0,80 m et d'un diamètre égal, qui flanquent les monuments sahariens. On en trouve parfois un grand nombre, ce qui leur donne un caractère vraisemblablement votif; ainsi une bazina de la région d'In Eker est bordée de 19 de ces petites tours disposées en deux lignes parallèles. Le plus souvent les «autels» sont au nombre de trois, disposés en ligne ou en triangle toujours à l'est du monument. Il arrive fréquemment que ces «autels» soient en relation structurelle avec les avant-corps que possèdent certaines bazinas. Ces avant-corps déterminent des niches cultuelles à la périphérie du monument et les «autels» sont dans le prolongement de ces niches. Nous donnons ici le plan d'une bazina que nous avons relevé à Sila (Ahaggar) qui possède huit avant-corps disposés deux par deux vers les quatre points cardinaux. En face des quatre niches ainsi aménagées sont disposés des «autels» : quatre à l'est, trois au nord et à l'ouest, deux au sud.

Dans la région d'In Eker, je citerai encore une bazina à deux avant-corps importants qui déterminent une vaste niche, profonde devant laquelle sont implantées trois «autels» turriformes et une pierre dressée qui joue peut-être le rôle de bétyle. A vrai dire, des bazinas ou tumulus accompagnés d'autels se retrouvent dans tous



Bazinas avec éléments cultuels de Silet et d'In Eker (Ahaggar). Relevés G. Camps.



Bazina de Kel Ouarou (Niger), autels répartis concentriquement sur un arc de cercle. Relevé D. Grébénart.

les massifs sahariens aussi bien en Ahaggar qu'au Niger (Kel Ouarou, dans la région de Tiguidi) et en Mauritanie (Hassi ould bou Derbala, dans l'Adrar).

De tels « autels » turriformes existent aussi en relation complémentaire, puisque leur alignement constitue le quatrième côté de monuments coudés à angle droit (parfois en fer à cheval) qui ne sont pas des sépultures mais manifestement des monuments cultuels. Les Touaregs de l'Ahaggar les appellent « tente de Fatima ».

La fouille de ces monuments turriformes a toujours été décevante. Ils paraissent avoir eu un rôle symbolique et semblent être plus des sortes d'ex-voto que des autels destinés à recevoir des sacrifices.

Font exception, mais il s'agit d'autels quadrangulaires de petite taille constituées de pierres plantées de chant, les annexes qui flanquent à l'est certains tumulus à

lucarne de Foum le-Rjam (Tafilalet). Dans la partie supérieure du remplissage de ces petites constructions il fut recueilli de menus ossements et des restes de foyers.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les autels des Philènes :
DESANGES J., *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique,* Ecole française de Rome, 1978.
GOODCHILD R.G., *Libyan studies,* 1976, p. 155-172.
GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du nord,* t. V, p. 246.
LARONDE A., *Cyrène et la Libye hellénistique,* Antiquités africaines, Paris, CNRS, 1987, p. 199-200.

Pour les «autels à sacrifice» :
CAMPS G., *Monuments et rites funéraires protohistoriques,* Paris, A.M.G., 1961, p. 117, 591.
CADENAT P., «Atlas préhistoriques de l'Algérie, feuille 33 P. Tiaret», n° 24, *Libyca,* t. XIV, 1966, p. 45.
DERRIEN Lt.-Col., «Croquis d'une pierre à sacrifice à Kallout el R'alem (C.M. de Tiaret) et de pierres sépulcrales de la Kherba des Ouled Bou Zian», *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran,* t. III, 1883, p. 38.
FABRE G., «Autel à sacrifice près de Tiaret», *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran,* t. XXIII, 1903, p. 136.
LAPORTE J.-P., «Fermes, huileries et pressoirs de Grande Kabylie», *Histoire et Archéologie de l'Afrique du Nord, IIe Colloque intern. Grenoble (1983), B.C.T.H.S.,* N.S., 19 B, 1985, p. 127-146.
GSELL S., *Atlas archéologique de l'Algérie,* feuille 33 Tiaret, n° 10, 14.
ROUBET F.E., «Contribution à l'étude de la Préhistoire de la région de Tiaret», *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran,* t. 74, 1951, p. 5-33.

Pour les «autels» annexes des monuments protohistoriques :
voir notice A.53 ADEBNI (Encyclopédie berbère, II, p. 119-125).

G. CAMPS

A327. AUTOLATAE / AUTOLOLES / AUTOTELES

C'est un peuple gétule très puissant, établi dans la province de Tingitane, selon Pline l'Ancien (V, 17), qui les nomme Autololes ou Autoteles selon les manuscrits. Une de leurs fractions, la plus proche de l'Ethiopie, porte le nom de Nesimi. Placés sur le chemin de l'Atlas, les Autololes menacent *Sala* (Le Chellah, près de Rabat) (V, 5); mais dans un autre passage de Pline (V, 9), qui semble provenir d'Agrippa, sinon de Polybe, les Gétules Autololes sont situés entre le port de *Rhysaddir* (proche du cap Ghir ?) et le fleuve *Quosenum* (le Sous, ou le Tensift, «rivière de Couz», si *Rhysaddir* et le *Quosenum* — *-enum serait alors suffixal — ont été intervertis), bref, apparemment, beaucoup plus au sud. Enfin, dans un quatrième passage (VI, 201), le Naturaliste situe en face des Autololes des îles découvertes par le roi Juba II et vouées par celui-ci à l'industrie de la pourpre. Ces îles Purpuraires seraient, selon le roi, à une distance de 625 milles des Iles Fortunées (les Canaries), mais pour un navire obligé de tirer des bords. On s'accorde aujourd'hui à identifier les Purpuraires avec l'île de Mogador et les écueils qui l'environnent, car on y a retrouvé une grande quantité de coquillages à pourpre (J. Desjacques et P. Koeberlé, «Mogador et les îles Purpuraires», *Hespéris,* XLII, 1955, p. 193-202; A. Jodin, *Les établissements du roi Juba II aux îles Purpuraires (Mogador),* Tanger, 1967, p. 6-13; à quoi il faut ajouter éventuellement le site actuel d'Essaouira, qui était peut-être encore une île dans l'Antiquité, selon A. Jodin.

A la même époque que Pline l'Ancien, Dioscoride (*De mat. med.,* III, 82, 1) loca-

lise la plante euphorbe sur le territoire des Autololes, l'*Autololia*, proche de la *Maurousias*, ou pays des Maures. Il semble que ces indigènes se soient spécialisés dans la récolte de cette plante. Pline, à la suite de Juba, situe vaguement l'euphorbe dans l'Atlas (V, 16), «à l'endroit même où s'arrête la nature» (XXVII, 2). Mais cette indication n'implique pas nécessairement une localisation très méridionale, puisque *Sala* était au voisinage des «solitudes», selon Pline (V, 5), et qu'à partir du fleuve Salêx (le Bou Regreg), «la Libye est déserte et on n'y trouve plus d'hommes», à en croire Philostrate (*V. Ap.*, V, 1). En tout cas, le texte de Dioscoride suggère que les Autololes sont en dehors de la province romaine.

Au IIe siècle de notre ère, Ptolémée (IV, 6, 6, éd., C. Müller, p. 744) signale les Autolatae comme un peuple mineur situé sur la côte océanique au sud de la Gétulie et en dehors de la province romaine. D'autre part (IV, 6, 7, p. 749), il mentionne Autolatae ou Autolalae comme la première ville côtière en dehors de ladite province. Enfin (IV, 6, 14, p. 753), il situe l'île d'Héra en face des Autolalae. Mais on ne sait rien de cette île.

Tous ces textes sont fort imprécis et parfois difficiles à concilier. Ils laissent entrevoir que si les Autololes ont été à l'origine une population très importante, ils sont tombés en décadence au plus tard à l'époque de Trajan. Il apparaît aussi qu'ils nomadisaient entre le Cap Rhir et l'oued Bou Regreg.

Les Autololes ont appartenu au matériel de la géographie poétique. Lucain (IV, 677) les met au service de Juba 1er; Silius Italicus (II, 63; III, 306-309; XI, 192; XV, 671) les engage dans les armées d'Hannibal et d'Hasdrubal. Encore à la fin du IVe siècle de notre ère, Claudien (*El. Stil.*, I, 355-356) les mentionne pour les reléguer dans les déserts et, au milieu du Ve, Sidoine Apollinaire (*Carm.*, V, 336), les cite, dans une énumération toute poétique, parmi les auxiliaires de Geiséric.

Orose (*Adv. pag.*, I, 2, 94) prétend que les tribus des Autololes, qui bornent au sud la Tingitane, sont appelées de son temps (début du Ve siècle) Galaules (sur leur possible localisation, cf. Y. Janvier, *La géographie d'Orose*, Paris, 1982, p. 131). Ce renseignement suggère que le nom, mal établi, des Autololes, pourrait être un composé. Quant à la forme Autoteles, elle est quelque peu suspecte : ce pourrait être une déformation due à l'influence de l'adjectif grec homonyme, qui signifie «indépendant», «autarcique». Par ailleurs, il faut observer que la forme Autololes est plus répandue que la forme Autolatae.

BIBLIOGRAPHIE

DESANGES J., *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar, 1962, p. 208-211.

FRÉZOULS E., «Les Baquates et la province romaine de Tingitane», *Bull. d'Arch. Maroc.*, II, 1957, p. 98-102.

J. DESANGES

A328. AUTRUCHE

En *tamāhaq* : *anhāl* (pl. *inhāl*) (de Foucauld, III, 1952);
āsid (pl. *isidn*) dans le parler berbère des Aït ou-Mribet du Bani)
usid (pl. *usiden*) : parler berbère des Ida ou-Blal du Bani (Monteil, 1951, p. 98)
asil (pl. isilan), au Mzab.

L'autruche fut, mais n'est plus de nos jours, représentative du paysage nord-africain. Pourtant, encore au siècle dernier, «survivait une autruche populaire dans l'imagination des bonnes femmes, les contes de la veillée et le berbère sentait l'autruche comme le paysan français le renard parce qu'il la connaissait depuis des millénaires», écrivait Gautier en 1938. Mais, contrairement au renard, longtemps con-

sidéré comme animal nuisible, l'autruche était recherchée non seulement pour ses œufs mais aussi pour ses plumes, sa chair, sa graisse.

Genre et espèces

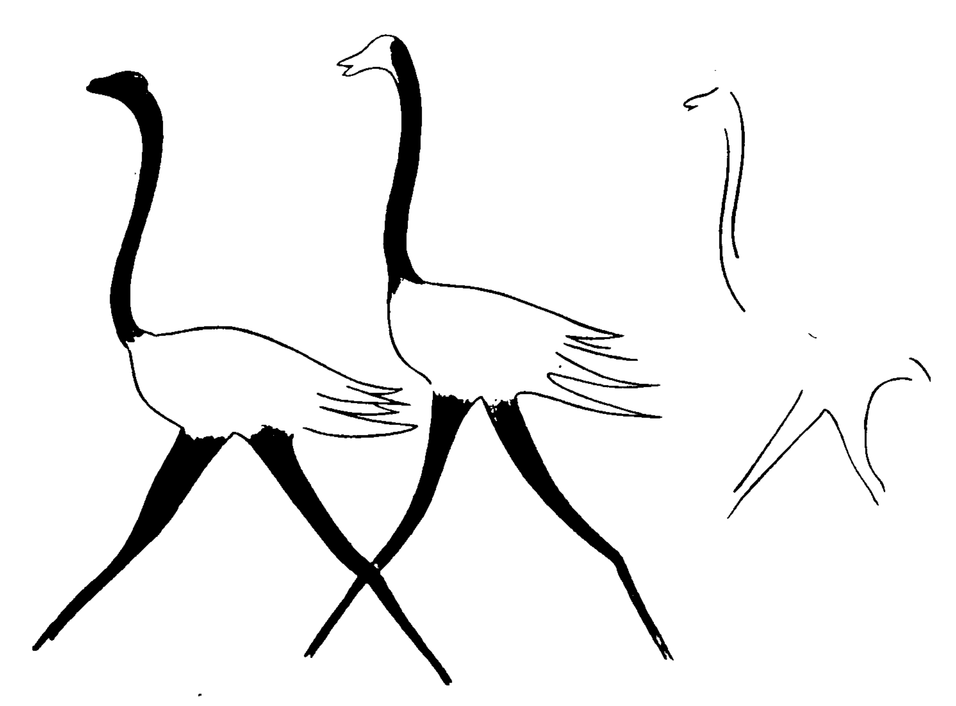
L'autruche apparaît, selon Heim de Balzac, comme un oiseau essentiellement éthiopien, répandu il y a peu de temps encore dans presque toute l'Afrique, à l'exclusion des régions équatoriales. Dans le genre *Struthio*, l'autruche semble avoir été extraordinairement stable et les débris fossiles présentent déjà toutes les caractéristiques du type actuel. Cependant, il en existe plusieurs sous-espèces : *Struthio camelus camelus* Linné (Afrique du Nord, Sahara méridional et zone sahélienne de l'Atlantique à la Mer Rouge), *Struthio molybdophanes* Reichnow (Afrique centrale, Somalie, Abyssinie), *Struthio camelus Australis* (Afrique du Sud), *Struthio Massaïcus* (Ethiopie). A ces quatre sous-espèces, il faut ajouter *Struthio camelus Syriacus* Rotsch (Syrie) qui est de plus petite taille. A partir de l'examen des coupes de coquilles d'œuf, deux de ces sous-espèces ont été reconnues durant l'époque préhistorique : la plus commune, à tête rouge est *Struthio camelus camelus* Linné mais *Struthio molybdophanes* a été identifiée dans le gisement de Jaatcha, en Tunisie. Dans le seul gisement capsien supérieur de Medjez II (El-Eulma, Algérie), R. Dughi et F. Sirugue notaient qu'à côté de *Struthio camelus*, existaient deux autres espèces ou deux autres variétés encore innominées et dont la diagnose demanderait des connaissances plus étendues (Camps-Fabrer, 1975, p. 394).

S'il n'est pas possible de distinguer ces espèces dans les innombrables représentations rupestres préhistoriques, il est certain qu'à partir du moment où l'autruche apparaît, les artistes ont su observer et saisir les détails anatomiques et physiques les plus remarquables de cet animal étrange, ses attitudes, son comportement. C'est la raison pour laquelle ces œuvres d'art serviront de référence à la présentation des caractères essentiels de l'autruche.

Aspect physique

Oiseau gigantesque dont la taille peut atteindre 2,75 mètres, l'autruche ne peut pas voler, son sternum étant dépourvu de bréchet et ses ailes atrophiées du fait que les omoplates sont soudées aux coracoïdes. Les lignes souples des dessins correspondent toujours à la silhouette globale de l'animal. Un long cou, flexueux, recouvert d'un léger duvet se termine par une tête relativement petite, aplatie, terminée par un bec, plat et corné (Marhouma, Alimen, 1954; Oued Djerat, Lhote, 1976).

L'œil, grand et bordé de longs cils noirs, lui assure une vue perçante lui permettant de détecter de très loin, les dangers qui la guettent. Incapable de voler, l'autruche est l'oiseau coureur le plus rapide et le plus endurant. Elle est dotée de longues pattes musclées, robustes et dénudées, terminées par deux doigts seulement — caractères maintes fois représentés par les artistes préhistoriques. Le doigt interne, pourvu d'un ongle plat, est le seul qui lui serve pendant la course, ce qui limite la surface en contact avec le sol et permet à l'autruche d'atteindre une vitesse de 65 km/heure. Le mouvement et la vélocité de l'autruche en course saisis sur le vif sont traduits avec beaucoup de véracité, aussi bien à l'oued Djerat (Lhote, 1976) qu'à Tahilahi (Breuil, 1952, fig. 138) ou Asadjan oua Mellen (Tschudi, 1958, pl. 16a) au Tassili n'Ajjer, qu'à Uadi Zigza II, Libye (Graziosi, 1942). La tête redressée, les ailes légèrement déployées, l'autruche court en longues foulées souples. Le corps est volumineux et recouvert de plumes lâches et crêpelées, d'un noir brillant et profond chez les mâles, d'un brun noirâtre chez les femelles et les jeunes. Les grandes plumes des ailes et de la queue, floconneuses et blanches chez les mâles, d'un blanc terne chez les femelles, furent très tôt l'un des attraits les plus puissants de l'autruche.



Autruches en marche, Asadja oua Mellen, Tassili n'Ajjer, d'après Tschudi.



Autruches en groupe, Oued Djerat, Tassili n'Ajjer,
d'après Lhote (les numéros correspondent aux relevés de Lhote).

Alimentation de l'autruche

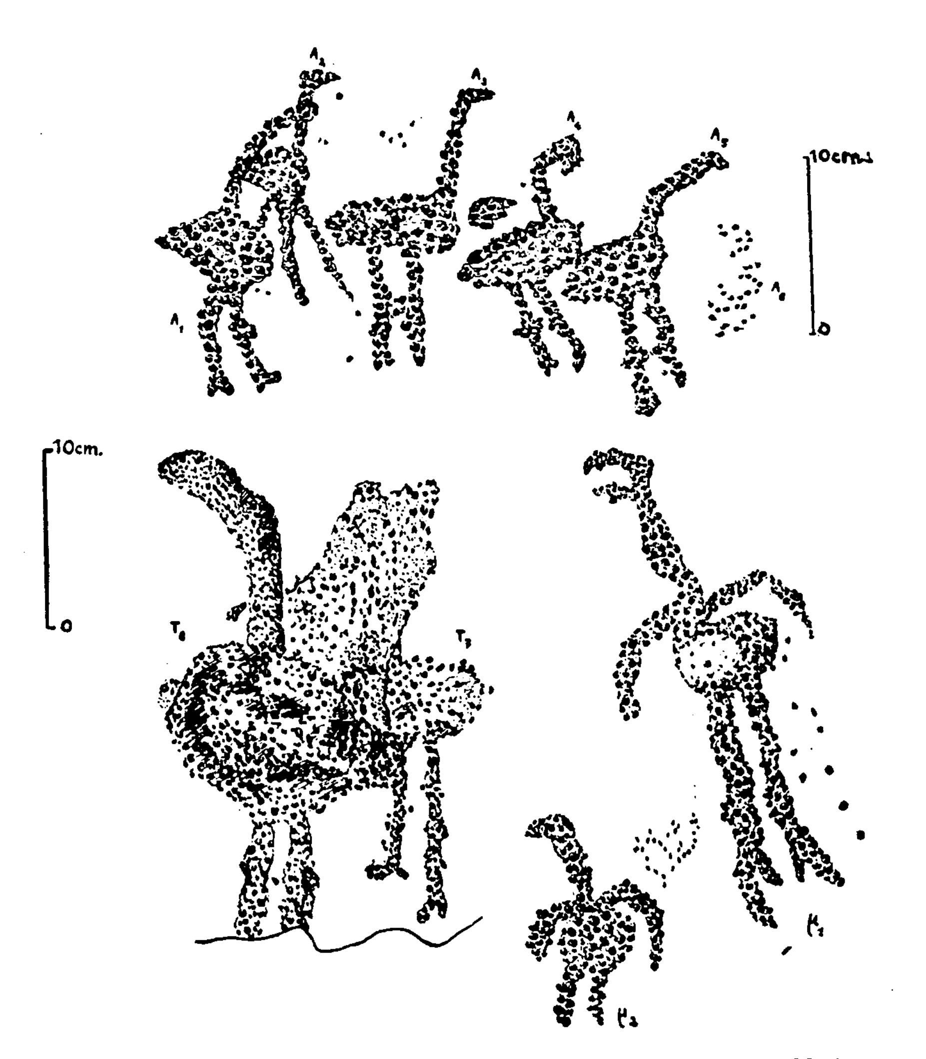
Adaptée à un climat steppique, l'autruche, dont la niche écologique est la même que celle de nombreux mammifères ongulés, a une nourriture essentiellement végétale : elle est friande de coloquintes sauvages, de graines de *panicum*, de pistachiers (betoum) et de diverses graminées; mais son régime omnivore, souligné par Ibn Tanoust, lui permet de compléter son alimentation par des sauterelles, insectes, lézards. Bien qu'adaptée à la vie dans les steppes, l'autruche ne se passe pas volontiers de boire et c'est en groupe de trois ou quatre que ces animaux se déplacent

vers les points d'eau : scènes reconnaissables dans les gravures de Ouhet en Tefedest septentrionale (Lhote, 1954), de Marhouma (Alimen, 1954), station du méandre à Brezina (Roubet, 1967).

Vie sociale

Jean Léon l'Africain rapporte que ces oiseaux vont à la file, l'un derrière l'autre, caractère social remarqué par les artistes d'El Kretar, de l'oued Djerat, Tahilahi, de Marhouma, de Libye, du Fezzan.

Ces oiseaux polygames vivent par petits groupes familiaux ; à l'époque des pariades, le troupeau peut atteindre cent têtes. Au moment de l'activité sexuelle, le mâle, qu'on peut souvent rencontrer seul, s'associe à un groupe composé de deux à quatre femelles, comme à Marhouma, par exemple (Alimen, 1954). Si, durant le jour, le groupe où se mêlent les deux sexes semble vivre en parfaite harmonie, il n'en



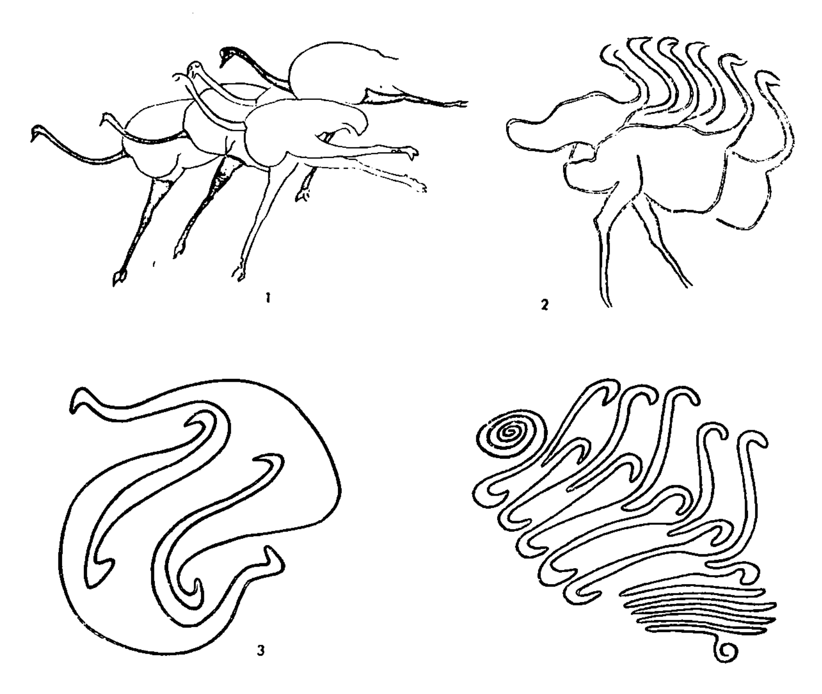
Groupement d'autruches dont une femelle et son oison reliés par des points, Marhouma, d'après Alimen.

va pas de même durant la nuit quand les mâles s'opposent en luttes très violentes et que retentit leur cri comparable, selon certains, à celui du lion.

Les mâles participent à la couvaison. L'autruche pond ses œufs dans le sable, par dix ou douze et, à mesure qu'elle pond, exhausse les parois de son nid, formant un talus tronconique au sommet duquel elle repose. Dès que les autruchons sont nés, généralement après 40 ou 42 jours d'incubation, ils partent à la recherche de la nourriture, sous la conduite du mâle, scène figurée à Marhouma, par exemple (Alimen, 1954).

Représentations réalistes et abstraites

En feuilletant l'album documentaire incomparable que constituent les œuvres d'art préhistoriques, gravées ou peintes, aussi bien dans l'Adrar Ahout et le Sahara occidental, que dans le Sud-oranais, en Libye, au Fezzan, au Tassili n'Ajjer ou au Tibesti, l'autruche est l'un des animaux le plus fréquemment représenté à toutes les époques, avec plus ou moins de bonheur et de réalisme; nous avons essayé de montrer qu'on pourrait connaître l'essentiel des traits physiques et sociaux de cet animal à travers ces représentations. Toutefois, des figurations plus complexes et abstraites apparaissent qui témoignent de préoccupations moins faciles à cerner : animaux porteurs d'une protubérance sur le cou, femmes-autruches de Marhouma. Dans la région de Brézina (Roubet, 1967), est figurée une sorte d'idéogramme formé de têtes et de cous d'autruches réunis en une ligne continue que l'auteur a proposé de nommer «monoglyphe d'autruches». Un motif semblable constitué de cous et



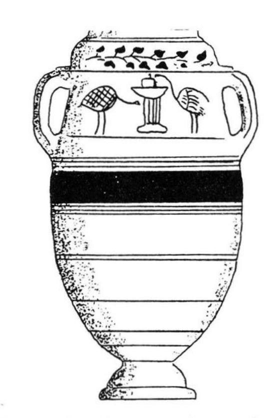
Sur le thème «autruche» dans l'art rupestre préhistorique, passage du figuratif à la spirale. 1 : autruches en course de Tahilahi, Tassili n'Ajjer; 2 : multiplication des cous des autruches figurées à In Habeter, Fezzan; 3 : monoglyphe de Brézina, Sud-oranais, dans lequel têtes et cous sont encore identifiables; 4 : têtes et cous ne sont plus que les éléments d'une double spirale complexe, Ahenef, Ahaggar; d'après G. Camps.

de têtes d'autruches plus stylisés se terminent par deux spirales sur un rocher de l'oued Ikoumaren, à l'ouest du Hoggar. Deux scènes, l'une peinte de Tahilahi (Tassili n'Ajjer), l'autre gravée, à In Habeter (Fezzan) permettent de saisir le passage du figuratif à la spirale, par la schématisation des mouvements et de la forme si caractéristiques d'un groupe d'autruches (Camps, 1972). La place de l'autruche dans la vie matérielle des hommes préhistoriques se double donc de préoccupations plus abstraites qui témoignent de l'importance de cet animal.



Groupe d'autruches, mosaïque du Kef (Tunisie). Photo Musée du Bardo.





Oeuf d'autruche d'une tombe punique de Gouraya (dessin M. Astruc). Vase aux autruches de Carthage, d'après P. Cintas.

Importance de l'autruche à l'époque préhistorique

Nous avons tenté de dresser des cartes de répartition de l'autruche (Camps-Fabrer, 1963) aux différentes époques préhistoriques, en tenant compte des découvertes de tests d'œufs d'autruche, des très rares restes d'ossements et de plumes et des représentations rupestres; ces cartes dénoncent clairement le changement apparu notamment en Afrique du Nord mais aussi au Sahara d'où l'autruche a disparu récemment.

Maintien de l'autruche à l'époque historique

Durant les périodes historiques, les documents archéologiques ne manquent pas : l'usage des œufs d'autruche dans le culte funéraire punique est bien connu par les sites de Carthage et Gouraya et même de Villaricos, en Espagne et de Tarquinia, en Etrurie; on en a trouvé dans l'Artemision de Cyrène datant du VIe siècle (Laronde, 1987). Les autruches sont souvent figurées dans les mosaïques romaines et même dans la décoration des lampes païennes et chrétiennes. A cela s'ajoutent les nombreux textes grecs et latins qui permettent de penser que l'autruche était encore un animal très commun en Afrique du Nord durant l'Antiquité. Il n'y a rien d'étonnant à voir en Cyrénaïque Synesios chasser l'autruche vers 400 de notre ère; tandis que cette dernière figure sur plusieurs reliefs de la nécropole de Ghirza et la mosaïque des gladiateurs de Zliten en Tripolitaine (Roques, 1987). Si les témoignages se raréfient à mesure que l'on avance dans le temps, la chronique d'Abû Zakariyyâ al Wargalânî (XIe siècle), Idrissi (XIIe siècle) ou Jean Léon l'Africain (XVIe siècle) apportent la preuve du maintien, sans doute précaire, de l'autruche qui a survécu jusqu'au siècle dernier.



Autruches affrontées (mosaïque de Djémila).

Il semble donc que durant les temps préhistoriques, l'autruche était protégée : les scènes de chasse de l'époque du grand art naturaliste sont rares : la plus fameuse

est celle de Tiout où le chasseur armé d'un arc poursuit une autruche : elles se multiplieront à partir des étages équidien et camélin. On pourrait donc penser que l'animal lui-même n'était pas tellement recherché en qualité de gibier, mais plutôt pour ses plumes et surtout pour ses œufs dont la matière organique devait être consommée et dont la coquille était très précieuse : entière, elle servait de bouteille, de biberon, de coupes et à mesure du bris accidentel ou volontaire, à la confection de disques, de rondelles d'enfilage destinées à la parure ou à servir de monnaie d'échange. A mesure que l'on avance dans le temps, l'œuf d'autruche perd son rôle utilitaire au profit de fonctions funéraires, à l'époque punique, ou religieuses, quand il est suspendu dans les mosquées ou les marabouts.

Les dépouilles de l'autruche

Partout, l'autruche, moins protégée, sera exploitée pour sa chair, pour sa graisse, pour ses plumes et... seule la chasse pourra satisfaire ces besoins, à partir de l'époque libyco-berbère.

Chair

Les populations berbères trouvent dans l'autruche des produits recherchés. La chair était consommée et, si l'on en croit Jean Léon l'Africain, elle est nauséabonde et visqueuse alors que d'après Idrissi, elle serait froide et sèche. En réalité, c'est une viande très ferme que les Imouhar de l'Ahaggar estiment et que les Touaregs soudanais préparent en ragoût, à l'étouffé. Quand les chasses étaient particulièrement fructueuses, les Touaregs faisaient sécher la viande pour la vendre aux caravaniers. Quant à l'œuf d'autruche *(tekatit)* alors que les nobles s'abstenaient d'en manger, imγads et esclaves les appréciaient beaucoup en omelette ou cuits sous la cendre, les coquilles pouvant servir ensuite de récipients à beurre.

Graisse

La graisse avait des qualités médicales renommées contre les rhumatismes, par absorption et en onction, contre les maladies bilieuses, pour le traitement des fractures. Elle entrait aussi dans la composition des fards des femmes touaregs. La moelle extraite des os longs renfermait les mêmes qualités thérapeutiques et était instillée dans l'oreille pour combattre la surdité, selon Idrissi.

Tendons et peau

Les tendons dédoublés, propres à coudre le cuir étaient utilisés par les cordonniers dans la confection des sandales ou servaient de cordes d'arc chez les chasseurs et guerriers Kourteys de la région de Filingué. Déjà les Maces, en Cyrénaïque, selon un témoignage d'Hérodote (IV, 175), utilisaient la peau pour faire des boucliers; les Touaregs la tannaient et l'employaient pour confectionner des sacs ou des garnitures de harnachement.

Plumes

Enfin, les plumes ont très tôt attiré l'attention des hommes. Leur absence des gisements préhistoriques n'est due qu'à la destruction de cette matière périssable et, il a fallu des conditions de conservation tout à fait exceptionnelles, pour retrouver, dans un gisement capsien, l'abri Clariond, des fragments de côtes de plumes d'autruche, très noires à l'extérieur parce que calcinées, mais dont l'intérieur est blanc et bien conservé. Toutefois, les gravures rupestres représentent souvent des personnages dont la tête est surmontée de plumes : Moghrar Tahtani, chasseur de la falaise de Tiout, homme masqué de Kreloua Sidi Cheikh, personnage en marche de la grotte du Khellous, homme ithyphallique de la falaise d'El-Harhara, petits personnages schématisés du Djebel bou Slam, stations du Tassili n'Ajjer, etc. Chez les Libyens, la plume d'autruche symbolisait la fonction du chef, du guerrier, le

chef portant généralement deux plumes, ses compagnons, une seule. Pline rappelle que les plumes servaient à orner casques et cimiers. Après l'arrivée de l'Islam en Afrique, les plumes d'autruche étaient placées, comme les œufs, dans les marabouts des Ouled Sidi Cheikh qui les réunissaient aussi en bouquets placés au sommet des tentes. Les Freïchich du Sud tunisien, comme les Ouled Sidi Cheikh et d'autres, ornèrent durant très longtemps leur chapeau de paille de plumes d'autruche qui décoraient aussi les sacs en cuir, voire même le sommet des quenouilles et bien d'autres objets d'usage courant.

Domestication de l'autruche

L'autruche peut s'apprivoiser et Daumas rapporte qu'« il n'est pas rare de voir, à quelques distances du douar, mettre un enfant fatigué sur le dos d'une autruche qui se dirige avec son fardeau droit sur la tente, le petit cavalier se tenant aux ailerons. Mais elle ne porterait pas un poids trop lourd... Dans les marchés, quand on veut l'empêcher de courir de droite et de gauche, on lui passe une corde autour des jarrets et on la tient avec une autre corde attachée à la première ».

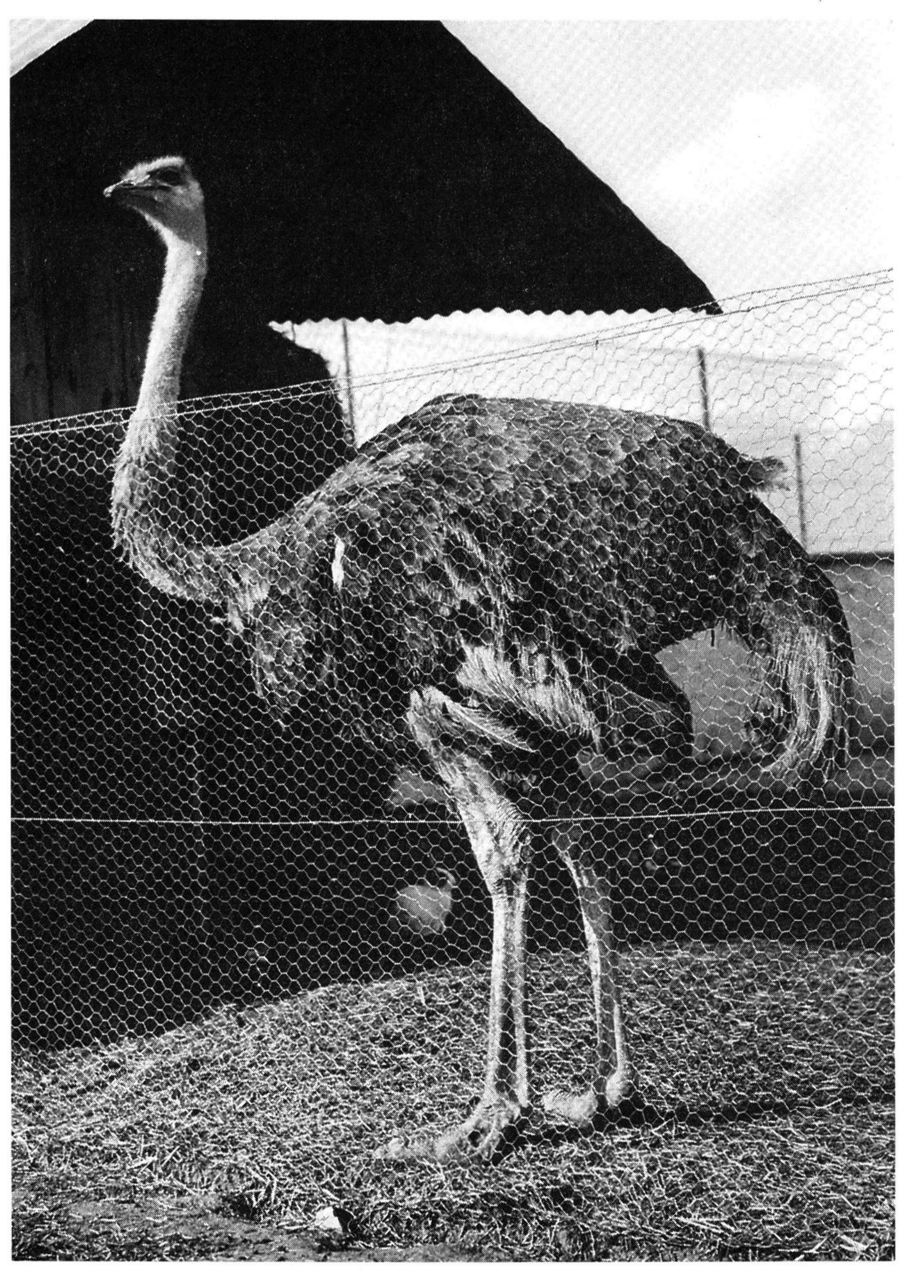


Chasse à l'autruche. Gravure néolithique de Tiout (photo G. Camps).

Chasse à l'autruche

Toutefois, pour se procurer des plumes, dont le but lucratif est attesté par le commerce caravanier qui fut très prospère et alimentait Touggourt, Laghouat, Ghardaïa, In Salah, Ghadamès, etc., il fallait nécessairement chasser l'autruche. Aussi longtemps que les hommes préhistoriques ne disposèrent que de flèches en silex lancées par des arcs, de lasso ou de pièges radiaires, comme ceux figurés à In Habeter — à moins qu'il ne s'agisse de pièges en filet dont le modèle ne serait pas parvenu jusqu'à nous —, la chasse était encore très limitée. Avec l'apparition des armes métalliques, elle devint déjà plus importante. Durant le siècle dernier cependant, perdurèrent des méthodes de chasses déjà connues à l'époque préhistorique : emploi du lasso, chasse à courre avec des chiens, déjà reproduite sur la falaise de Tiout

ou dans le Sahara central. Les Ifoghas poursuivaient aussi l'autruche en la forçant à méhari, durant l'été de préférence, car la chaleur vient plus rapidement à bout de la résistance de l'animal, impossible à forcer à chameau. Un proverbe touareg donne la parole à l'autruche qui dit : « le soleil à demi caché dans les nuages est pire qu'une lance entre les ailes ». Le facteur surprise est déterminant dans toute chasse à courre car les qualités d'endurance et la vélocité de l'autruche risquent



Autruche femelle capturée au sud-ouest d'Aïn Sefra. Photo prise dans une ferme près de Tiaret en 1962. Elle fut peut-être la dernière autruche sauvage du Maghreb.

d'avoir raison même du cheval, souvent utilisé aussi dans la chasse. Forcée, poursuivie par les chasseurs Tenguereguifs de la région de Goundam, montés sur leurs meilleurs chevaux et qui forment des relais, l'autruche finit par s'essouffler, ralentit sa course, relâche ses ailes et s'effondre, le bec ouvert, jusqu'au coup de grâce final... L'emploi des armes à feu allait mettre à l'honneur la chasse à l'affût dont le général Margueritte s'est fait le champion. De préférence vers le milieu du mois de novembre, juste après la ponte, les chasseurs recherchent activement les lieux de pâturage et l'emplacement du nid de l'autruche.

Disparition de l'autruche

Traquée par les chasseurs à cheval, dotés d'armes à feu et bientôt poursuivie en automobile, l'autruche n'allait pas tarder à disparaître totalement des zones sahariennes où elle s'était maintenue. Il serait fastidieux de tenter de jalonner, à travers les récits des voyageurs qui sillonnèrent l'Afrique du Nord et le Sahara, l'inexorable repli de ce grand oiseau pourtant puissant et résistant, vers des zones de plus en plus désertiques, avant sa disparition définitive du Sahara septentrional et central.

Mais la manne que représentait la vente des dépouilles d'autruche pour satisfaire aux exigences de la mode occidentale de la fin du siècle dernier qui mit à l'honneur les plumes d'autruche, allait entraîner la création de fermes d'élevage implantées à Kébili en Tunisie, au Mazafran, à Kouba, au Jardin d'Essais d'Alger, à Aïn Sefra et dans le parc de la commune mixte du djebel Nador à Trézel. J. Oudot consacrait toute une étude à l'élevage de l'autruche, préconisant la pratique de l'incubation artificielle. Mais les résultats décevants joints à la progressive désaffection de la plume d'autruche dans la mode ainsi que la concurrence de la production d'Afrique du Sud, allaient ruiner le commerce des plumes et mettre fin à ces autrucheries. Leur souvenir ne subsiste plus que dans la toponymie, tel le nom de bordj-en-N'am donné à la ruine du bâtiment de Kebili «le fortin des autruches».

Ainsi, l'autruche qui, durant les millénaires des époques préhistoriques, bénéficia d'une place de choix dans la faune sauvage d'Afrique du Nord et du Sahara allait, en quelques siècles, être progressivement évincée de ses terrains de parcours, puis décimée par une chasse devenue de plus en plus meurtrière. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un animal gigantesque, étrange, anachronique, parmi les contes et légendes du monde berbère.

BIBLIOGRAPHIE

ABU ZAKARIYYA' AL WARGALANI, Chronique, trad. R. Letourneau, *Rev. afric.*, t. CIV, 1960, p. 322-390.
ALIMEN H., *La station rupestre de Marhouma (Sahara occidental), Mém. de l'I.R.S.*, 1954.
ASTRUC M., *La Necropolis de Villaricos, Informes y Memorias*, n° 25, 1951.
BREUIL H., «Les roches peintes du Tassili n'Ajjer», *IIe Congr. panaf. de Préhist.*, Alger, 1952, p. 65-219.
CAMPS G., «Symbole religieux dans l'art rupestre du Nord de l'Afrique», *Valcamonica Symposium 72. Les religions de la Préhistoire*, Centro camuno di Studi preistorici, 1975, p. 323-333.
CAMPS-FABRER H., *La disparition de l'autruche en Afrique du Nord, Trav. du C.R.A.P.E.*, La Typo Litho, Alger, 1963.
CAMPS-FABRER H., *Matière et art mobilier dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne, Mém. V du C.R.A.P.E.*, A.M.G., Paris, 1966.
CAMPS-FABRER H., *Un gisement capsien de facies sétifien. Medjez II, El-Eulma, (Algérie)*, C.N.R.S., Paris, 1975.
CINTAS P., *Céramique punique*, Publ. de l'Inst. des Hautes Et. de Tunis, vol III, 1950.
DAUMAS Gal. E., *Les chevaux du Sahara*, Levy, Paris, 3e éd., 1855, p. 264-279.
DAUMAS Gal. E., *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, Paris, 1864.
DESPOIS J., *Sahel et Basse steppe*, Paris, 1940.

GAST M., *Alimentation des populations de l'Ahaggar, Etude ethnographique, Mém. VII du C.R.A.P.E.*, A.M.G., Paris, 1968.
GAUTIER E.-F., «L'autruche algérienne», *Ann. de l'Acad. des Sc. coloniales,* t. IV, 1923, p. 229-240.
GAUTIER E.-F., *Un siècle de colonisation. Etudes au microscope,* Paris, 1938.
GRAZIOSI P., *L'arte rupestre della Libia,* édiz. della Mostra d'Oltremare, Naples, 1942, 2 vol.
HEIM DE BALZAC H., *Biogéographie des mammifères et d'oiseaux de l'Afrique du Nord,* Paris, 1936.
IDRISSI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne,* Publ. du texte arabe par Dozy et de Goeje, M. J. Brill, Leyde, 1866.
IN TANOUST, *La chasse dans le pays saharien et sahélien de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française,* Paris, 1930.
JEAN LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique,* Trad. de l'Italien, A. Epaulard, Paris, 1956.
LAFANECHERE Cap. R. «Recherches de Préhistoire de la région Bani-Draâ», *Bull. de la Soc. de Préhist. du Maroc,* nouvelle série, n° 5-6, 1952, p. 43-89.
LAJOUX J.D., *Merveilles des fresques du Tassili n'Ajjer,* Chêne, Paris, 1962.
LARONDE A., *Cyrène et la Libye hellénistique, Libycai historiai de l'époque républicaine au principat d'Auguste,* Etudes d'Antiquités africaines, C.N.R.S., Paris, 1987.
LESOURD M., «Le commerce des plumes au Sahara», *Bull. de Liaison sahar.,* 1962, t. XIII, n° 45, p. 39-45.
LHOTE H., *La chasse chez les Touaregs,* Le livre contemporain, Paris, 1951.
LHOTE H., «Gravures et peintures rupestres de Ouhet (Tlefedest septentrionale)», *Trav. de l'I.R.S.,* t. X, 1954, p. 129-137.
LHOTE H., *A la découverte des fresques du Tassili n'Ajjer,* Arthaud, Paris, 1958.
LHOTE H., *Les gravures rupestres du Sud-Oranais, Mém. XVI du C.R.A.P.E.,* A.M.G., Paris, 1970.
LHOTE H., *Les gravures rupestres de l'Oued Djerat (Tassili n'Ajjer), Mém. XXV du C.R.A.P.E.,* S.N.E.D., Alger 2 vol., 1975 et 1976.
MONTEIL V., «Contribution à l'étude de la faune du Sahara occidental. Du sanglier au phacochère. Catalogue des animaux connus», *Inst. des Hautes Et. Maroc., Notes et Documents,* Larose, Paris, 1951.
MOREAU P., «Des lacs de sel au chaos de sable. Le pays des Nefzaouas, Tunis», *I.B.L.A.,* 1947, p. 47-48.
MORI F., *Tadrart Acacus, Arte rupestre e culture del Sahara preistorica,* Einaudi, Torino, 1965.
OUDOT J., *Le fermage des autruches en Algérie,* 1880.
PASSEMARD E. et L., «Le Capsien de la table ouest dit «Abri Clariond» à Moularès (Sud tunisien)», *Préhistoire,* t. VIII, 1941, p. 43-120.
PRZEZDZIECKI K., «Le lévrier en Afrique», *Bull. de Liaison Saharienne,* t. V, 1954, n° 14, p. 91.
ROQUES D., *Synesios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire,* Etudes d'Antiquités africaines, C.N.R.S., Paris, 1987.
ROUBET F.-E., «Nouvelles gravures du Sud de l'Atlas saharien (station du Méandre, près de Brézina)», *Libyca, Anthrop. Préhist. Ethnogr.,* t. XV, 1967, p. 169-205.
VAUFREY R., *L'art rupestre nord-africain, Archiv. de l'I.P.H.,* Mém. 20, Masson, Paris, 1939.

H. CAMPS-FABRER

A329. AUZIA

La cité romaine d'Auzia occupait le site de l'actuel Sūr el Ghozlane, ville de création française autour d'un fortin turc et qui porta le nom d'Aumale pendant l'époque coloniale. Le ruines ont presque totalement disparu du fait des occupations successives sur le même site; toutefois au milieu du XIXe siècle il subsistait encore une grande partie de l'enceinte qui était fortement bastionnée.

Auzia, comme Sūr el Ghozlane et Aumale, fut une importante place militaire. Le site, un éperon entre les oueds Hidria, à l'est, et Souagui, à l'ouest, renforce l'importance stratégique de cette place d'armes, située à l'ouest du bastion des Biban et au sud du massif kabyle, qui contrôlait l'une des rares voies assurant les relations entre la région de Sétif et l'Algérie centrale. De nombreuses routes se croisaient à Auzia; S. Gsell et P. Salama en comptent au moins sept. L'importance stratégique d'Auzia est renforcée par la proximité de Rapidum* (Sūr Djuab) situé à 30 km à l'ouest.

Des temps antérieurs à l'époque romaine, nous ne savons presque rien. Les gisements préhistoriques et les tumulus ne manquent pas dans les environs. Malgré la présence de trois inscriptions libyques (qui peuvent être contemporaines de l'implantation romaine), il faut rejeter l'idée que la ville africaine d'Auza, dont Flavius Josephe (*Antiq. jud.,* VIII, 13, 2) dit qu'elle fut une création du roi Ithobaal de Tyr au IXe siècle av. J.-C., puisse être Auzia; aucune présence punique et *a fortiori* phénicienne n'est décelable dans cette région éloignée de la mer.

Qu'il y ait eu un habitat pré-romain nous en avons cependant la présomption grâce à une dédicace à un dieu Auzius, divinité indigène considérée comme le génie tutélaire de la ville (C.I.L., VIII, 9014). Cette divinité topique est certainement antérieure à la fondation romaine qui lui doit son nom. L'importance du culte de Saturne et de Céres qui possédaient chacun un temple, confirme le caractère africain de la cité.

Il est possible que le «Castellum Auzea» auprès duquel Tacfarinas* fut rejoint et tué par les troupes de Dolabella (Tacite, *Annales,* IV, 25) soit Auzia, mais, bien que les troupes de Ptolémée aient participé activement à la lutte contre le chef musulame, la situation d'Auzia, très loin à l'ouest des régions où s'étaient déroulés les combats précédents, fait douter de cette identité.

Auzia fut, semble-t-il, municipe dès l'époque des Flaviens, cette promotion était sûrement acquise au dernier tiers du IIe siècle (C.I.L. VIII, 9046). La ville fut élevée au rang de colonie sous Septime Sévère; son nom complet est *Respublica Colonia Aurelia Septimania Auziensium.* Du fait de sa situation stratégique, Auzia fut une place militaire où passèrent, durant toute la durée de la domination romaine, de nombreux corps de troupe. Dans la région patrouillaient une *Cohors Singularium* (six inscriptions font mention de cette unité) et un détachement de cavalerie les *Equites Maurorum,* accompagnés de *Pedites* (A.E., 1966, n° 597).

L'*Ala II Augusta Thracum* et la *Cohors I Flavia Hispanorum* furent cantonnées aussi dans le secteur, à en juger par les épitaphes de soldats de ces unités.

Auzia reçut des troupes de Germanie venues renforcer la garnison au moment des grands dangers de la deuxième moitié du IIIe siècle. Deux *Numeri* celui des *Divitiensis* et celui des *Melenuensium* arrivèrent de Germanie Supérieure. Il est vrai qu'Auzia était située au voisinage des régions les plus troublées par les Bavares* des Babors et des Bibans. En 260, l'homme le plus illustre d'Auzia, Q. Gargilius Martialis, qui est peut-être l'historien cité comme l'un des auteurs de l'Histoire Auguste, tombe sous les coups des Bavares, alors que quelque temps auparavant, il avait pu s'emparer de Faraxen, un chef rebelle qui écumait la région (C.I.L. VIII, 9047 et 20736). Q. Gargilius Martialis, chevalier romain, était décurion à la fois à Auzia et à Rusguniae (Cap Matifou, près d'Alger). Ces deux colonies étaient réunies par une voie passant par Tablat, comme la route moderne. En 289, les Bavares et d'autres *gentes* rebelles se manifestent à nouveau dans la région, Rapidum fut peut-être détruit à ce moment. A Auzia même la prospérité a disparu; la série des inscriptions datées s'arrête brusquement après 270. En 290 le gouverneur de Maurétanie Césarienne, Aurelius Litua, fait reconstruire un pont à Auzia mais Rapidum semble resté désert, ce qui rend encore plus précaire la situation d'Auzia. Le salut vint avec Maximien qui entreprit une vigoureuse campagne contre les Quinquegentiens de Kabylie et rétablit la situation. Auzia retrouve son importance, la

Noticia dignitatum mentionne un *Praepositus limitis Audiensis*. En ce début du IV[e] siècle, Rapidum est reconstruit et Auzia retrouve une vie municipale active.

De l'époque chrétienne il ne subsiste que quelques épitaphes, il est vraisemblable qu'Auzia fut le siège d'un évêché ; on pense que la mention de *Buzencis Ecclesia* (Conférence de Carthage de 411) cache le nom de cet évêché.

BIBLIOGRAPHIE

GSELL S., *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 14, n° 105.
GSELL S., « Considérations géographiques sur la révolte de Firmus », *Recueil des Notes et Mémoires de la Soc. archéol. de Constantine*, t. 37, 1903, p. 21-46.
CAMPS G., « Les Bavares, peuples de Maurétanie Césarienne », *Revue africaine*, t. CXIX, 1955, p. 241-288.
RACHET M., *Rome et les Berbères. Un problème militaire d'Auguste à Dioclétien*, Latomus, 1970.
BENSEDDIK N., *Les troupes auxiliaires de l'Armée romaine en Maurétanie Césarienne*, Alger, SNED, 1979.

G. CAMPS

A330. AVASTOMATES

Situés par Ammien Marcellin (XXIX, 5, 33), en 373 de notre ère, dans la région où s'élevait la ville de *Tipata* (probablement *Tipasa* de Maurétanie), sans que l'on puisse préciser leur aire d'implantation.

BIBLIOGRAPHIE

GSELL St., « Observations géographiques sur la révolte de Firmus », *Rec. de la Soc. arch. de Const.*, XXXVI, 1903, p. 37-38.

J. DESANGES

A331. AVORTEMENT

Une étude structurale de l'avortement chez les Berbères, révèle par comparaison avec les attitudes et les coutumes que l'on trouve dans d'autres sociétés pré-industrielles (G. Devereux, 1955 ; D. Visca, 1977) que, malgré quelques variances locales on se trouve en présence d'une « typologie » homogène de caractère « sémitique » conforme à celle que l'on peut noter dans le Code d'Hammourabi (A. Finet, 1973, p. 112), dans la Bible (I. Jakobovits, 1973, p. 105-107) ou dans les coutumes des bédouins d'Arabie et d'Egypte (A. Musil, 1918, p. 494 ; A. Jaussen, 1948, p. 225 ; A. Kennett, 1925, p. 60).

Cette attitude traduit avant tout une construction psychologique séculaire (R. Patai, 1976, p. 25-40 ; R. de Vaux, 1965, p. 40-41), surtout vis-à-vis de l'enfant et qui s'exprime concrètement par une superposition de phénomènes. Au niveau collectif, l'enfant était traditionnellement la garantie de la survie du groupe ou du moins de son potentiel défensif et économique contre les intrusions étrangères. Au niveau familial, c'est « un coopérateur et une assurance vieillesse » (J. Berque, 1955, p. 350) et il est de ce fait un capital symbolique puisqu'il incarne l'abondance et la prospérité à venir. La maternité est donc un but, une consécration ; la façon dont vivent les Berbères, les comportements physiques et les attitudes mentales sont conditionnés pour favoriser au maximum son accomplissement.

Il n'est pas étonnant dans ce contexte que l'avortement ne soit pas, et n'ait jamais

été, chez les Berbères un problème social significatif. C'est pourquoi on ne trouve pas dans le droit coutumier berbère des règles répressives comparables à celles qui furent, pendant des siècles, l'apanage des sociétés occidentales. D'une manière générale, le droit coutumier berbère ne considérait l'avortement que du point de vue de la responsabilité c'est-à-dire qu'il codifiait les sanctions que devait supporter la personne qui accidentellement ou volontairement provoquait une fausse couche chez une femme enceinte. Il convient cependant, dans le cadre de cette étude, de distinguer plusieurs hypothèses.

Avortement involontaire

1. Fausse couche naturelle

Même de nos jours les conditions de vie et d'hygiène font de la grossesse un moment délicat, que ce soit pour l'enfant à naître ou pour la survie de la future mère. Les fausses couches et les naissances d'enfants mort-nés sont fréquentes. Dans le Haut Atlas central, elles donnent lieu à un cérémonial qui tient à la fois des condoléances et des félicitations. Les parents et amis se rendent individuellement chez la convalescente, ils la félicitent tout d'abord d'être préservée de la mort et lui souhaitent une bonne santé, puis ils expriment leur douleur pour la perte du petit être. Ils lui demandent le sexe du fœtus si l'enfant était presque à terme et les condoléances sont renouvelées si c'est la perte d'un fils qui est à déplorer. La formule des félicitations condoléances la plus fréquemment employée est celle-ci : «*Ir γudam Rebbi may t-fukat selman Rebbi ad ikbel aya n ssabi* — Dieu t'a préservée et t'a permis d'avorter en sécurité, Dieu acceptera cet enfant (sous-entendu, au paradis)», (Cmdt. Denat, 1951, p. 128). «Bien souvent, on enterre le fœtus, qui contient, croit-on, la chance de la mère sous le seuil de la maison» (D. Champault, 1969, p. 314; M. Boughali, 1974, p. 14).

2. Fausse couche provoquée par un tiers

Lorsqu'une femme enceinte avorte après avoir été frappée ou effrayée par un tiers, que cela soit accidentellement ou volontairement, la personne coupable devait payer le prix du sang ou la *diya* du fœtus.

Le montant de la *diya* du fœtus, en cas d'avortement, était le même que lorsque la mort du fœtus était due à la mort de la mère, habituellement donc, une *diya* pour un garçon et une demie *diya* pour une fille, si on arrivait à distinguer le sexe du fœtus (Jacques-Meunié, 1964, p. 42-43; F. Arin, 1915, p. 74-75; G. Surdon, 1928, p. 103). Il faut noter cependant que la *diya* de la femme enceinte, et celle du fœtus, ne semblent pas spécifiquement mentionnées dans les coutumiers des tribus sédentaires de la région du Sous et du Grand-Atlas occidental de type chleuh (Jacques-Meunié, 1964, p. 43).

Avortement provoqué

Comme l'environnement psychologique faisait de la grossesse un événement désiré, l'avortement n'était qu'un ultime recours dans des cas marginaux qui étaient encore réduits dans la mesure où la fille enceinte qui avait «fauté» pouvait bien souvent trouver une solution positive à son problème en se mariant à un homme stérile ou à un homme âgé, incapable d'avoir des enfants. Le seul conflit qui existait à ce niveau était celui posé par le sens de l'honneur familial, qui faisait que dans certains cas extrêmes, la coupable était chassée de sa famille et de sa tribu, et quelquefois même tuée par un de ses proches pour effacer son affront (L. Milliot, 1930,

p. 181), encore que ces punitions sévères n'empêchaient pas que l'on épargnât quelquefois l'enfant à naître, particulièrement si c'était un garçon (*Tiaqqidin n'Irγerm Amazdar*).

En raison de la facilité avec laquelle se concluaient les mariages, et du fait que les filles étaient mariées fort jeunes, le cas de la fille-mère était extrêmement rare. Lorsqu'une fille était enceinte, ses parents essayaient avant tout d'organiser un mariage, quitte à lui « acheter » un mari, ensuite on pouvait s'il le fallait, toujours recourir à l'avortement. En cas de grossesse liée à un viol, la femme pouvait par un serment désigner le coupable qui devait, selon les tribus, payer les frais de l'accouchement, de l'entretien de l'enfant et une amende (*Tiaqqidin n'Irγerm Amazdar*, de Ligniville, 1937, p. 14) et quelquefois même épouser sa victime sans pouvoir la répudier pendant une année (P. Marty, 1938, p. 487; G.H. Bousquet, 1956, p. 126; Boula de Mareuil, 1948, p. 20-21) à moins qu'il ne puisse se disculper par dix serments de sa parentèle.

La relation adultérine d'une femme mariée, sauf en cas de scandale public, ne posait pas de problème particulier quand elle se terminait par une grossesse, notamment grâce à l'utilisation de la théorie dite « de l'enfant endormi dans le sein de sa mère » qui existe en droit musulman malékiste et qui a été adoptée dans l'ensemble du monde berbère, à l'exception du Mzab. Cette théorie permet de légitimer toute grossesse d'une femme mariée, même si celle-ci n'a pas cohabité avec son mari pendant plusieurs mois, si ce n'est quelques années (G.H. Bousquet, 1956, p. 139; Denat, 1951, p. 127-130).

Bref, ce n'était que dans des cas extrêmement rares que l'on recourait à l'avortement. Les techniques utilisées par les Berbères dans ce domaine nous sont bien connues car elles nous ont été rapportées par plusieurs observateurs (Denat, cité par G.H. Bousquet, 1956, p. 141-152; D.M. Hart, 1976, p. 126; E. Westermarck, 1926, II, p. 557, 575-576) et par les traditions populaires (R. Euloge, 1963, p. 22). L'avortement est une affaire de femmes; celles-ci se procurent à cet effet des herbes et des plantes diverses, quelquefois dans des marchés spécialisés interdits aux hommes (C.S. Coon, 1931, p. 110).

A ces techniques basées sur l'utilisation de plantes se mêlent quelquefois des rites au caractère nettement plus « superstitieux », comme celui qui consiste à boire l'eau qui a servi à laver un cadavre (E. Westermarck, 1926, II, p. 575). Dans le Haut Atlas central, « pour obtenir le résultat voulu, la mère de l'intéressée moud du grain sur la pierre à meule reposant sur le ventre de la femme enceinte, et ceci durant longtemps, ou on lui fait boire une décoction de laurier-rose qu'on lui place aussi sur l'utérus. On a recours également à une tisane d'« *iris* », plante épineuse de la région. Enfin elle se livre à toutes sortes de travaux fatigants. « Si tout ceci n'avait servi à rien, on avait recours à l'infanticide et le nouveau-né était jeté dans un ravin et son corps vite dévoré par les chacals » (Denat, cité par G.H. Bousquet, 1956, p. 141-142; voir aussi Boula de Mareuil, 1948, p. 20-21).

BIBLIOGRAPHIE

ARIN F., « Le talion et le prix du sang chez les Berbères marocains ». *Archives Berbères*, 1915, vol. 1, fasc. 2, p. 62-87.

BERQUE J., *Structures sociales du Haut Atlas*, Paris, 1955.

BERTRAND A., *La famille berbère au Maroc central : une introduction aux droits coutumiers nord-africains*. Thèse de 3e cycle, E.H.E.S.S., 1977.

BOUGHALI M., *La représentation de l'espace chez le marocain illettré*, Paris, 1974.

BOULA DE MAREUIL, « Notes sur la condition des femmes à Assoul », *Mém. du C.H.E.A.M.*, n° 1 473, 1948, 42 p.

BOUSQUET G.H., « Le droit coutumier des Aït Haddidou des Assif Melloul et Isselaten ». *Annales de l'Inst. d'études orientales*, t. XIV, 1956, p. 113-230.

CHAMPAULT D., *Une oasis du Sahara nord-occidental, Tabelbala*, Paris, 1969.

COON C.S., *Tribes of the Rif*, Cambridge Mass, 1931.
DENAT, «Droit coutumier berbère Ichkern; Coutume de l'enfant endormi». *Rev. Mar. de Droit*, n° 4, avril 1951, p. 157-161.
DEVEREUX G., *A study of Abortion in primitive societies*, 1955.
EULOGE R., *Les chants de la Tassaout*, Marrakech, 1963.
FINET A., *Le code de Hammurapi*, Paris, 1973.
HART D.M., *The Aith Waryaghar of the Moroccan Rif*, Tucson, Arizona, 1976.
HUSER R.J., *The crime of Abortion in Canon Law : an historical synopsis and commentary*, 1942.
JAKOBOVITS I., «Jewish views on Abortion». *Abortion, society and the Law*, éd. Walbert D.F. and Douglas J., 1973.
JACQUES-MEUNIÉ D., *Le prix du sang chez les Berbères de l'Atlas*, Paris, 1964.
JAUSSEN A., *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, Paris, 1908, 2e éd., 1948.
KENNETT A., *Bedouin justice, laws and customs amongst the Egyptian Bedouin*, Cambridge, 1925.
DE LIGNIVILLE, «La coutume privée des Aït Atta du Sahara». *Mém. du C.H.E.A.M.*, n° 551, 1937, 33 p.
MARTY P., «L'Orf des Beni M'Tir». *Rev. des études islamiques*, 1938, p. 481-511.
MILLIOT L., «Recueil des délibérations des djemâa du Mzab». *Rev. des études islamiques*, 1930, p. 171-230.
MUSIL A., *The manners and customs of the Rwala Bedouins*, N.Y., 1928.
PATAI R., *The Arab mind*, N.Y., 1976.
SURDON G., *Esquisses de droit coutumier berbère marocain*, Rabat, 1928.
DE VAUX R., *Ancient Israel*, 2 vol., N.Y., 1961.
VISCA D., *Il sesso infecondo : contraccezione, aborto e infanticido nelle società traditionali*, 1977.
WESTERMARCK E., *Ritual and belief in Morocco*, 2 vol., London, 1926.
X..., Tiaqqidin'n Irrherm Amazdar, *Archives Historiques de l'Armée*, Vincennes, 20 p., sans date.

A. BERTRAND

A332. AWERBA

Tribu berbère du groupe Branès, orthographiée en arabe classique Awaraba ou Awarba. Ce nom a donné lieu aux transcriptions les plus variées : Aourba (Masqueray), Aouraba (Ch. A. Julien), Aoureba (H. Terrasse), Ouaraba (Baumier), Ouriba (Fagnan). La prononciation courante serait plutôt voisine de «Werba».

On a parfois rapproché le nom des Awerba de celui des Ουερουεις que cite le géographe grec Ptolémée, toutefois le nom d'une autre peuplade de Tingitane qu'il cite également, les Ουερβικαι, semble plus proche de la racine arabe «wrb».

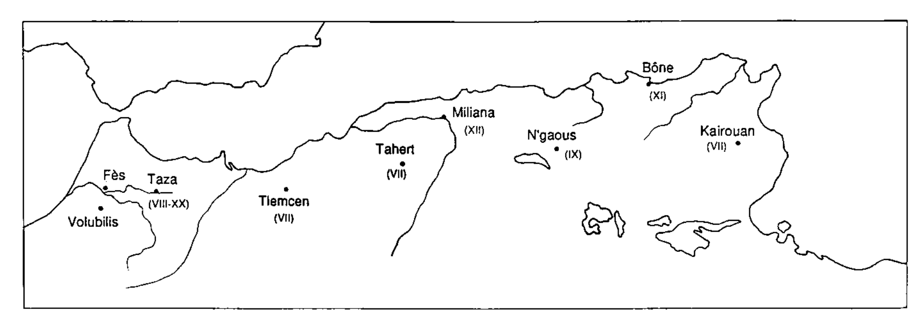
S'il faut en croire Ibn Khaldoun, les Awerba, au début du VIe siècle et pendant 73 ans, ont eu pour chef Sekerdid ibn Zoufi, parfois appelé Sekerdid le Roumi, appellation qui semble traduire des rapports étroits avec les communautés latines d'Afrique; Kusayla lui succède vers 675 et prend le commandement d'une confédération, ou tout au moins d'une alliance qui regroupe les principales tribus Branès, Awerba, Haouara, Sanhadja et Ketama. Telle semble être la situation au moment des premiers raids arabes. Toutefois, si nous avons quelques précisions sur leur chefs, la localisation des Awreba est très controversée. Parce que les succès militaires, puis la défaite finale de Kusayla se sont déroulés en Ifriqiya, à Sidi Okba (683), à Kairouan, à Mams entre Kairouan et Tébessa (688) on a eu tendance, avec Masqueray, à en faire des Aurasiens. L'apparente similitude entre les mots Awras et Awerba y a sans doute contribué, ainsi qu'un certain parallélisme entre les destinées de Kusayla et de la Kahena. Mais contrairement à ce qu'ils disent de cette dernière, aucun chroniqueur arabe ne situe Kosayla et les Awerba dans l'Aurès; nul doute d'ailleurs que s'ils étaient Aurasiens, on ne les verrait pas fuir au-delà de la Moulouya, après la défaite de Mams, mais organiser une ultime résistance autour du massif. Aucun toponyme ne pérennise leur souvenir dans la montagne; il faut néanmoins mentionner l'existence dans la basse vallée de l'Oued Abdi d'une

petite oasis du nom de Branis, qui évoque la grande confédération à laquelle appartenait les Awerba.

Au contraire, les indices qui situent les Awerba et le groupe de tribus qui obéissaient à Kusayla entre Tlemçen et le Maroc central sont nombreux. C'est aux environs de Tlemçen que se produit le premier choc entre les Awerba et le wali Abu l'Muhadjir; c'est au Maghreb el Aqsa, qu'ils se retirent après la défaite de Mams; c'est dans le Moyen Atlas que le chef de la sixième et décisive expédition arabe Mussa B. Nussayr fait prisonnier les filles de Kusayla (705-709). Enfin de 788 à nos jours, il est possible de suivre la destinée des Awerba qui, pour l'essentiel, se déroule entre Volubilis et la haute vallée du Leben, au nord de Taza, leur chevauchée du Maroc à Kairouan préfigurant les aventures des grandes dynasties berbères.

Ainsi, pendant près de trois siècles, ils auront joué un rôle prépondérant au Maghreb, d'abord avec Kusayla, puis avec les souverains de la dynastie idrisside.

En 788, convertis désormais à l'Islam, ils sont les premiers à reconnaître comme imam, Idriss 1er. Leur exemple entraîne le ralliement non seulement de tribus Branès, tels les Ghomara et les Ghiata, mais aussi des Botr, Zouagha, Lemmaya, Louata, Meknassa et Sedrata, et de tribus zénètes. Par la suite, et jusqu'à la fin de la dynastie en 972, ils resteront l'un des principaux soutiens des imams idrissides, à laquelle ils étaient probablement liés par les liens du sang, puisque la mère du second idrisside, Kenza, était une Berbère.



Mentions historiques des Awerba (les chiffres romains indiquent les siècles).

Quoiqu'il en soit, les Awerba se rallient tout naturellement à Idriss II. Ils sont présents à la fondation de Fès en 806 et se voient attribuer un quartier de la ville; mais déjà cette allégeance ne va pas sans accroc. En 807, Idriss II qui s'est entouré de conseillers arabes, fait mourir le chef des Awerba dont il a découvert qu'il entretenait des intelligences avec les Aghlébites de Tunis.

A la mort d'Idris II (828-829) son fils Mohamed, à l'instigation, dit-on, de sa grand-mère Kenza, attribue un fief à chacun de ses dix frères, conservant, semble-t-il les Awerba sous sa coupe personnelle, car ils ne figurent dans le lot d'aucun autre; et lorsqu'à la suite de la révolte de l'un d'eux, il charge le troisième Omar de mettre à la raison le révolté, celui-ci se mettra en campagne avec un contingent d'Awerba, qui sont venus renforcer ses vassaux sanhadja et ghomara.

A la mort de Mohamed en 836, les chefs awerba renouvellent leur serment d'allégeance à son fils Ali et c'est encore chez eux qu'un autre idrisside Ali ben Aomar se réfugie vers 882 lorsqu'il est chassé de son trône par l'usurpateur sofrite Abderrezak el Fehri.

Cependant, devant la menace fatimide qui se précise, les Awerba s'assurent des intelligences dans le camp ennemi. En 926 l'un d'entre eux, le caïd Ahmed B. Hamdan el Hemdany fait arrêter le dernier idrisside, mais refuse toutefois de le livrer a ses adversaires. Il reçoit néanmoins du lieutenant des Fatimides du Maroc,

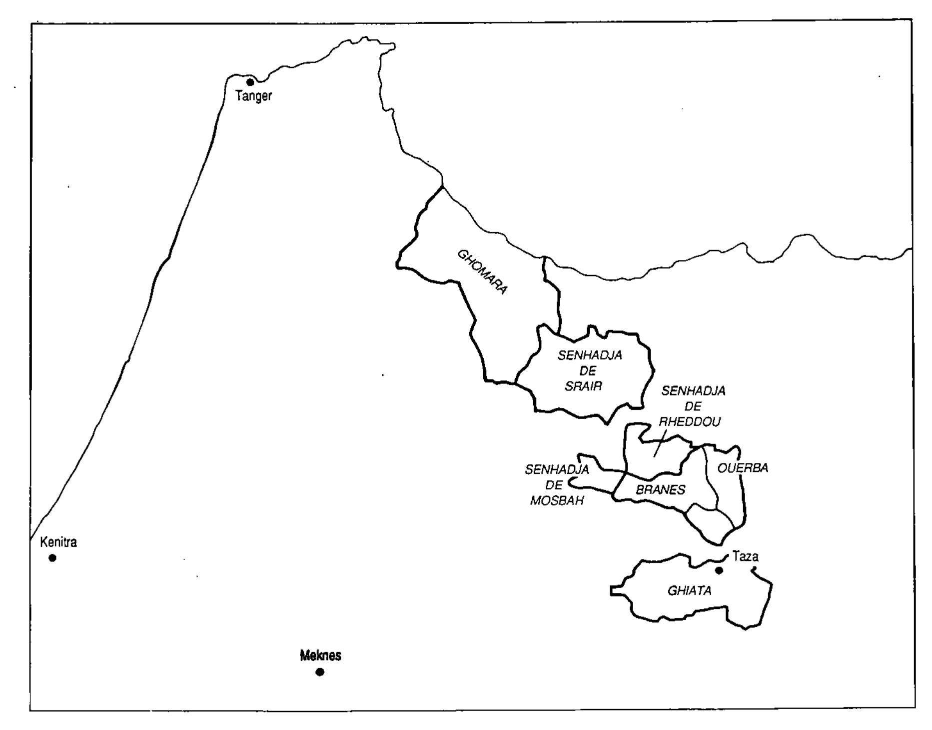
le Meknassi Moussa B. Abilafia, le commandement de la ville de Fès, mais en sera bientôt dépossédé par ses nouveaux alliés.

Avec la disparition des Idrissides, le rôle fondamental des Awerba s'achève, ainsi qu'il est arrivé souvent dans l'histoire du Maghreb où la déchéance d'une dynastie entraîne celle de la tribu qui l'a portée au pouvoir.

Ce changement est particulièrement brutal avec l'arrivée des Sahariens Almoravides. Au cours de leur progression vers le nord, ceux-ci se heurtent à une coalition de tribus berbères du nord; entre 1065 et 1074, Youssef ben Tachfin soumet successivement les tribus de l'Ouerrha, les Ghomara et les Ghiata de la région de Taza. Bien qu'ils ne soient pas mentionnés, il est vraisemblable que les Awerba subirent le même sort. A cette époque déjà, El Bekri constate leur décadence démographique et l'attribue aux massacres vengeurs du fils d'Okba, lors de la prise de Saggouma aux débuts du VIIIe siècle.

Un siècle plus tard, sous le règne de l'Almohade Abou Yakoub Yusof, en 1163, on voit les Awerba se rallier à un prétendant ghomari qui s'est insurgé et fait battre monnaie; cette fois encore, les Awerba ont fait le mauvais choix, car le prétendant est battu et tué.

Par la suite, les Almohades et, après eux les Mérinides vont puiser à maintes reprises dans le vivier des tribus montagnardes pour alimenter la guerre sainte qu'ils mènent en Espagne. En 1196, à la bataille d'Alarcos, c'est un Awerbi qui commande le corps des volontaires de l'armée almohade. En 1275, en 1277, en 1285, le sultan Abou Yusof fait appel aux combattants de cette tribu. Il semble cependant que les effectifs, que celle-ci soit susceptible de fournir, aient singulièrement fondu, car en 1285, le contingent que sont en mesure de rassembler les huit tribus des Awerba, Ghomara, Meknassa, Lamta, Beni Ouartyn, Beni Yzgha, ne dépasse pas 18 000 hommes. Ainsi, la grande tribu des Awerba, décimée peut-être plus encore



Situation de la tribu Awerba (Ouerba) dans le nord du Maroc.

par les levées de troupes que par les soulèvements auxquels elle a pris part, en est réduite progressivement aux dimensions d'une minuscule tribu montagnarde.

Les chroniqueurs de la dynastie alaouite n'en font plus mention si ce n'est comme une composante de la confédération des Branès, réduite elle-même à peu de chose.

En 1844, après la bataille de l'Isly, alors que le Sultan Moulay Abderrahman l'a chassé de ses états, l'émir algérien Abdelkader fait une incursion à la limite des tribus Tsoul et Branès, pour tenter de les gagner à sa cause, mais il échoue et fera peu après sa soumission à la France. Moulay Abderrahman place alors les Branès sous l'autorité du Pacha de Taza. Les relations sont cependant peu confiantes entre les montagnards et le Maghzen; entre 1903 et 1909, les Awerba se rallient avec l'ensemble des Branès, au prétendant Bou Hamara. Hostiles à l'établissement du Protectorat, ils ne firent leur soumission qu'en 1918. A cette époque la population adulte mâle de la tribu est estimée à 2 500 hommes.

Quelques années plus tard, ils prennent part à l'offensive rifaine sur Taza, mais à la suite de l'échec d'Abdelkrim*, ils sont les premiers à demander l'aman, à la fin de l'été 1925.

Après « la pacification », les Ouerba, comme on les appelle désormais sont placés sous l'autorité d'un caïd relevant du cercle de Taîneste, territoire de Taza, région militaire de Fès. On pourra constater sur la carte ci-jointe qu'ils voisinent toujours avec les Ghiata, les Meknassa, les Sanhadja et les Ghomara qui furent avec eux les fondateurs de la dynastie idrisside. De cette lointaine époque, ils ont conservé des liens religieux particuliers avec la Zaouia de Moulay Idris du Zerhoun où ils se rendent chaque année et il y a une cinquantaine d'années, leurs traditions orales faisaient encore état du rôle qu'ils jouèrent à l'origine de la première dynastie marocaine. Depuis longtemps, ils sont comme la plupart de leurs voisins, arabophones.

Aux termes du dernier recensement (1982), la population de la commune ou jemaa de Taîneste, composée de 5 fractions originelles des Ouerba s'élève à 15 965 habitants. Mais dans le vocabulaire administratif, le nom d'Ouerba a disparu.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources

1. Antiques : Ptolémée, *Géographie*, éd. Muller, Paris, 1883-1901.

2. Arabes : Abu l'Mahasin 'An nujum az zahira, tr. franç. Fagnan E. *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, 1906, p. 276-277.

AL-BAKRĪ, *Kitāb al-Masālik, wa'l-mamālik*, 1068 : tr. française W.M. de Slane, *Description de l'Afrique septentrionale*, 2e éd. Alger-Paris, 1913; repr. Paris, 1965.

IBN 'ABD AL-HAKAM, *Kitāb futūh Misr wa Ifrīqiya*, *c.* (798/799-871) : tr. française A. Gateau, *Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*, 2e éd. Bibl. arabe-française, 2, Alger, 1947.

IBN AL-ATHĪR, *al-Kāmil fi al-tarīkh*, (1160-1233); 1318/1319 : tr. française, E. Fagnan, « Annales du Maghreb et de l'Espagne », *Rev. afr.*, 40 (1896), 352-382; 41 (1897), 5-33; 185-266; 351-385; 42 (1898), 82-110; 202-288; 330-374; 43 (1899), 78-100; 234-292; 350-384; 44 (1900), 165-192; 312-382; 45 (1901), 68-92; 111-154.

IBN AL-FAQIH, *Kitāb al-Buldān*, IXe siècle : tr. française, M. Hadj-Sadok, *Description du Maghreb et de l'Europe au IXe siècle*, Bibl. arabe-française, 6 : Alger, 1949.

IBN ḤAWQAL, *Kitāb al-masālik wa'l-mamālik*, (vers 977) : tr. française J.H. Kramers and G. Wiet, *Configuration de la Terre*, 2 vol., Beirut-Paris, 1964.

IBN 'IDHĀRĪ, *al-Bayān al-mīghrib fi akhbār al-Andalus wa'l-Maghrib*, (vers 1312/13) : tr. française E. Fagnan, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne*, 2 vol., Alger, 1901-14.

IBN KHALDŪN, *Kitāb al-'Ibar*, (1332-1406) : tr. française W.M. de Slane, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, 2e éd. Paris, 1925-1956, 4 vols.

AL-IDRĪSĪ, *Kitāb Nuzhat al-mushtāq fi'khtirāq al-āfāq*, (1151) : R.P.A. Dozy and M.J. de Goëje, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leiden 1866, repr. Amsterdam, 1969.

AL-NUWAYRĪ, *Nihāyat al-arab fi funān al-adab*, (XIVe siècle) : tr. française, W.M. de Slane, *Ibn Khaldoun. Histoire des Berbères*, 1, 2e éd. Paris, 1925, p. 313-447.

EN NACIRI, *Kitab el Istiqça*, tr. franç. par Fumey. Arch. maroc. 1906-1907. Roudh-el-Qirtas. Histoire des souverains du Maghreb et Annales de la ville de Fès, par Beaumier, Paris, 1860.
YAQOUBI, *Kitab al buldan*, tr. française par G. Wiet, 1937.
EZ ZAYANI, *Et Tordjeman el Mo'arib an douel el Machriq ou l'Magrib*, tr. française partielle par Houdas, sous le titre *Le Maroc de 1631 à 1812*, Paris, 1886.

II. Etudes

BASSET R., AL-KAHINA, II, P. 667, KUSAILA, II, P. I 224, IDRIS I, IDRIS II, IDRISIDES, II, *Encyclopédie de l'Islam, art*, p. 478-480.
CAMPS G., De Masuna à Koceila. Les destinées de la Maurétanie aux VIe et VIIe siècles, *B.C.T.H.* n.s. fasc. 198, 1983, p. 307-325, Paris, 1985; *Rex gentium maurorum et romanorum*. Recherches sur les royaumes de Maurétanie aux VIe et VIIe siècles, *Ant. Afric.*, t. 20, 1984, p. 183-216.
CARCAPINO J., *Le Maroc antique*, Paris, 7e éd., 1943.
DUFOURCQ CH. E., Berbérie et Ibérie médiévales, un problème de rupture, *Rev. hist.*, 1968, p. 293-324.
EUZENNAT M., Les Zegrenses, *Mélanges Seston*, Paris, 1974.
GAUTHIER E.F., *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*, Payot, 1937.
JULIEN C.A., *Histoire de l'Afrique du Nord*, 2e éd. rev. par R. le Tourneau, 1952.
KOLLER A., *Essai sur l'esprit des Berbères marocains*, Fribourg, 1949.
LYAUTEY L'AFRICAIN, *Textes et lettres du Maréchal Lyautey*, présentés par P. Lyautey, III, 1915-1918, plon. 1956.
LAURE L.C., *La victoire franco-espagnole dans le Rif*, Paris, 1927.
LEVI-PROVENÇAL E., Un nouveau récit de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes, *Arabica, Rev. d'études arabes*, t. 1, 1954, p. 17-43.
MARÇAIS G., Sidi Uqba, Abu-l-Muhajir et Kusayla, *Cahiers de Tunisie*, I, p. 195.
MARÇAIS W., Histoire et historiens de l'Algérie. Le passé de l'Algérie musulmane, *Rev. crit. d'hist. et de litt.*, 1929, p. 255-270.
MASQUERAY E., Le djebel Chechar, *Rev. afr.*, 1878.
MERCIER E., *Histoire de l'Afrique septentrionale*, Paris, 1888.
TALBI M., Un nouveau fragment de l'histoire de l'Orient musulman, *Cahiers de Tunisie*, n° 73-74, 1971.
TERRASSE H., *Histoire du Maroc*, Casablanca, 1949.
TRENGA O., Les Branès, *Archives berbères*, I, 1915.

III. Documentation inédite

RECENSEMENT DE LA POPULATION RURALE DE LA RÉGION DU CENTRE NORD 1982, Dir. de la statistique, Ministère du plan, 1er Ministre, Rabat (en arabe).

P. MORIZOT

A333. AWUSSU

Le terme *awussu* désigne au Maghreb la période caniculaire. En Tunisie, depuis quelques années, une fête populaire a voulu personnifier « l'entrée de la canicule ».

Précisions sur le terme

Sans doute formé sur le nom latin du sixième mois de l'année julienne : *Augustus*, ce mot désigne, s'il n'en est pas précisé, la période caniculaire de quarante jours, qui commence avec la cinquante-sixième nuit de l'été (selon le calendrier julien, encore utilisé par les agriculteurs traditionnels). Le début de l'été étant le 16 mai, cette période s'étend du 12 juillet au 22 août (en fait du 26 juillet au 4 septembre du calendrier grégorien). Les vingt premiers jours où la chaleur est particulièrement forte sont dits « la montée de la canicule, *tulu a awussu*, et terminent l'été

traditionnel; ils culminent au vingtième jour, dit parfois *nhâr awussu* ou *harraqat awussu* (litt. ardeurs de la Canicule). Le vingtième jour, le jour le plus chaud de l'année, se situe le 1er août julien. Les vingt derniers jours, sont marqués par un abaissement de la température, *ržu awussu*, ils débutent l'automne traditionnel.

Au Maghreb extrême, cette période est désignée par *eṣ-Ṣmâim* et s'étend du 11 (ou 12) juillet au 20 (21) août (cf. Levi-Provençal, pratiques agricoles, *Archives Berbères*, III, p. 95; W. Marçais, *Textes arabes à Tanger*, p. 395). C'est le terme litt. *Aṣ-Ṣamâim*, désignant «le fort de l'été» (cf. Dozy, *Suppl. aux Dict. Arabes*, I, p. 680 et réf.).

Rites d'*awussu*

Awussu est une période de soins préventifs et curatifs : la période de canicule est pénible et passe même pour magiquement redoutable (E. Westermarck, *Ceremonies and beliefs*, p. 101-104). Il était, dès lors, tout indiqué que les hommes cherchent à se prémunir eux et leurs bestiaux contre les dangers qu'elle comporte en l'inaugurant par des pratiques purificatrices et réconfortantes.

a. Rites de l'eau : ablutions, baignades

Aussi le premier jour, *nhâr awussu*, et la nuit qui le précède sont-ils marqués de certains rites liés à l'eau : ablutions, baignades, absorptions d'eau salée. Une croyance très répandue est que cette nuit-là, l'eau bénéfique du puits de Zemzem déborde et se mêle à l'eau de toutes les sources. Aussi était-il courant d'aller chercher l'eau du puits voisin la veille au soir du premier jour d'*Awussu* et de s'en laver le corps pour se prémunir contre le mal; c'est le sens général de l'adage : *ya awussu enaḥi li ed-da elli neḥassu*, ô (début) de la Canicule, enlève-moi le mal que je ressens (que je risque de ressentir!)

On redit aussi cet adage : *mâ awussu i umu bîh yešhet l- adâm*, l'eau d'aoussou, on s'y baigne, elle raffermit les os!

Les bains de mer, en cette première nuit, sont réputés bénéfiques et purificateurs :

Yâ baḥer awussu — O mer de la Canicule
Naḥi li ed-da elli neḥassu — Enlève moi le mal dont je souffre!

Le flux de la mer, en effet, apporterait une vague d'eau douce (venant du déversement dans la mer de l'eau des sources où s'est mêlée «l'eau de Zemzem»); qui rencontre cette vague d'eau douce (et en boit) est à l'abri de toutes les maladies. Aussi les populations ont-elles l'habitude de venir, parfois de très loin, passer la nuit au bord de la mer, de s'y divertir, et de s'y plonger en guettant la vague d'eau douce. Ainsi le jour d'awussu amène-t-on à la mer, hommes, femmes, enfants, bêtes de sommes et bêtes de pâture (cf. F. Goury, le «jour d'Aoussou», dans *Ed-Dalil*, n° 4, p. 63-64). Certaines femmes pensent même qu'offrir son corps à sept vagues successives durant cette première nuit est une garantie de fécondité, ainsi aux Iles Kerkena (cf. A. Louis, *Kerkena*, II, p. 397). Une pratique analogue est citée par Westermarck, *Ritual and belief*, I, p. 89.

On prétend également que le moindre nuage aperçu dans le ciel, au jour d'*awussu*, est annonciateur d'année féconde : la pluie se met-elle à tomber, les gamins enlèvent leur chéchia et se mettent à chanter :

Yâ naw awussu — O pluie de la canicule!
Hûḍ mâ neḥessu — Prends le mal que je ressens,
Aṭim mâ ndessu — Donne nous des biens à enserrer!

Cette croyance en la vertu de l'eau ou de la pluie au premier jour d'*awussu* est restée si vivace que des jeunes filles qui habitent loin de la mer n'hésitent pas à s'exposer nues durant la nuit, sur la terrasse de leur maison, à cette pluie bénéfique.

Au Maghreb, on rencontre d'autres rites d'ablutions, au cours de l'été : Westermarck, *Ceremonies and belief*, p. 84-96, cite le 24 juin, Doutté avait déjà mentionné les baignades bénéfiques à la mer le jour du solstice d'été (*Merrakech*, p. 389 et *Magie et religion*, p. 584). Ils seraient la continuation de très anciennes coutumes : l'on sait que Saint-Augustin protestait près des Africaines du V[e] siècle, qui ce jour-là venaient se baigner nues et excitaient, de ce fait, la concupiscence des spectateurs. Y a-t-il eu passage de ce rite du solstice d'été au mois voisin où débute une période redoutable pour les humains aussi bien que pour leurs bestiaux!

b. Autres rites

Avaler au premier jour d'*awussu* des graines de *ḥarmel* (rutacée : *paganum harmala*) est réputé préserver de la conjonctivite purulente pour toute l'année, voire pour autant d'années que l'on avale de graines.

Manger au premier *awussu* une *aṣîda* (bouillie de semoule) au miel, sans prendre aucune boisson au cours de la journée, est un préservatif souverain pour les maux d'estomac.

La période d'*awussu* est favorable à la récolte du miel (et c'est un fait que le miel récolté à la canicule se vend très cher), à la cueillette des fruits, au ramassage des simples : ainsi la menthe d'*awussu*. Et voir, ce jour-là, selon un adage tunisien, les fourmis sortir leurs provisions de leurs «greniers» est de bon augure pour la récolte prochaine...

A. Louis

L'awussu à Zouāra (Tripolitaine)

Les Berbères de Zouāra reconnaissent à l'*Awussu* de nombreuses vertus purificatrices, prophylactiques et propitiatoires. La fête qu'ils célèbrent a avant tout pour but d'éloigner du corps et de l'âme toute sorte de dommages et de sortilèges; puis celui d'obtenir la bénignité des forces naturelles et, enfin, celui de gagner les bonnes grâces de la divinité qui les règle.

La fête d'*Awussu* dure à Zouāra trois jours. Elle débute dès l'apparition dans le ciel de la constellation de la Balance et s'étend, habituellement, du 12 au 14 juillet julien (c'est-à-dire du 25 au 27 juillet du calendrier grégorien). Elle correspond donc au début de la canicule. Le désir de se prémunir contre une période particulièrement difficile et dangereuse, est sûrement à l'origine de la pratique.

Le cérémonial de l'*Awussu* est à Zouāra extrêmement simple, mais fort suggestif à la fois. Son acte principal est constitué par un bain que les Berbères du lieu — et pas toujours seulement les Berbères — prennent dans la mer pendant les heures qui précèdent l'aube de tous les trois jours de fête.

Bien des gens prolongent les bains pendant dix et même quinze jours au-delà des trois rituels, car ils sont sûrs d'obtenir de la prolongation de ces contacts avec l'eau bienfaisante de la mer d'*Awussu* des avantages plus grands et durables.

Pour jouir, justement, des bienfaits d'*Awussu*, les habitants de Zouāra : hommes, femmes et enfants se réunissent, après minuit, sur la plage. Ils conduisent avec eux les animaux domestiques et même les bêtes de somme.

A un moment donné, habituellement deux heures avant l'aube, les baigneurs entrent collectivement dans l'eau. Plusieurs y entraînent aussi les animaux. Ceux qui les laissent sur le rivage se préoccupent de les arroser abondamment avec l'eau de mer afin qu'ils acquièrent les avantages d'*Awussu* qui sont justement liés à la mer.

Les baigneurs, quant à eux, ont le souci de se baigner sept fois ou de se plonger dans sept vagues distinctes. En attendant que le soleil se lève, ils se lancent tout

à tour l'eau de la mer. Ils la lancent aussi vers le ciel d'où elle descend en forme de pluie, en réalisant de cette façon un acte bien évident de magie sympathique ou bien une sorte de sollicitation magique de la pluie.

Lorsque le soleil se montre, les baigneurs sortent de la mer et retournent chez eux. Avant midi ils mangent un plat apprêté exprès pour la circonstance et jugé particulièrement bienfaisant en raison de ses multiples vertus et ses propriétés.

Il s'agit de l'*úččū d údi* (mets à l'huile) qu'on apprête tout simplement en faisant cuire de la farine (*áren*) dans de l'eau (*amān*) à laquelle on ajoute du sel *(tísent)*. Lorsque la farine est cuite, on la brasse bien avec une cuillère en bois (*ugánža*), on la verse dans une assiette (*ežžīwā*) aussi en bois et on la mélange à de l'huile (*údi*) brunie par une cuisson vive, de façon qu'elle donne au tout une couleur quelque peu sombre.

Si l'*úččū d údi* constitue, pendant les jours d'*Awussu*, le repas du matin, le *kouskous* est alors celui du midi, tandis que le soir on soupe de la manière normale, sans respecter de règles particulières. On devine que le repas rituel d'*Awussu* est, par sa valeur prophylactique et le sens symbolique de l'abondance qu'il cache, l'*úččū d údi*. Le *kouskous* du midi témoigne de la solennité de la circonstance.

L'élément principal de la fête d'*Awussu* est évidemment la mer et c'est à elle que les Berbères de Zouāra font remonter la plupart des pouvoirs extraordinaires du rite qu'ils pratiquent. La mer est en effet par elle-même dépositaire habituelle de nombreuses vertus spéciales et dispensatrice d'influences favorables pour le corps puisqu'elle défend des maladies et des *djennoun* lesquels craignent justement l'eau salée, mais elle devient particulièrement bienfaisante dans la période d'*Awussu*, grâce à une *baraka* exceptionnelle.

En vertu de la *baraka* d'*Awussu* le corps et l'esprit se libèrent de tous les maux et reprennent leur équilibre. La tranquillité est assurée; les rhumatismes, les maux d'estomac, les maladies de la peau, les migraines et les étourdissements disparaissent.

L'*Awussu* représente dans la conscience populaire l'antidote de toute affection physique et spirituelle. Il assure la santé et le bonheur pendant une année entière. Il apporte aussi un remède contre la stérilité féminine, assure la virilité aux hommes et reste la pratique la plus efficace pour assurer le mariage des jeunes filles, même si elles l'attendent depuis longtemps. Fêter l'*Awussu* est enfin le moyen le plus valable pour éloigner la sécheresse et ses périlleuses conséquences, réconforter la nature à proximité de la canicule et obtenir des moissons abondantes.

Certains savants considèrent l'*Awussu* comme une dérivation de la *ʿAnṣra*, fête du solstice d'été célébrée au Maghreb avec les rites du feu et de l'eau, mais il nous semble tout à fait distinct et plus ancien, compte tenu de la faiblesse de son aire de distribution et ses caractères extrêmement simples.

Comme les Berbères de Zouāra sont des ibāḍites, les Arabes sunnites condamnent l'*Awussu* en raison de ses aspects païens. Ils définissent en effet les nuits d'*Awussu*, les « nuits du péché », les « nuits de l'erreur » à cause des bains collectifs et nocturnes que la fête prévoit.

La promiscuité des bains rituels fait dire aux dénigreurs qu'on accomplit dans la mer ou sur la plage des actions licencieuses et réprouvables prévues ou, du moins, tolérées par le cérémonial du rite.

Les Berbères de Zouāra rejettent avec dédain ces suppositions et soutiennent au contraire que les familles qui se rendent à la mer dans les nuits d'*Awussu* se baignent isolément malgré le caractère collectif de la cérémonie et en respectant la morale. La définition de « nuits d'erreur » attribuée à l'*Awussu* reste une accusation outrageuse injustifiée.

En fait il n'y a rien d'obscène ou de licencieux dans la fête que les Berbères de Zouāra célèbrent au début de la période caniculaire.

Il n'est pas impossible, cependant, que l'*Awussu* ait eu, dans les époques anciennes, des caractères contraires à la morale, mais cela ne serait pas extraordinaire dans

les pratiques magiques et prouverait seulement l'origine très ancienne du rite. C'est un aspect commun à d'autres cérémonies et rites agraires païens où l'acte sexuel constituait le moment fondamental du rapport magique et analogique entre la fécondité de la femme et celle de la terre.

L. SERRA

BIBLIOGRAPHIE

DOZY, *Supplément aux dictionnaires arabes*, Leyde, 1881, p. 22 et 44.
DOUTTE E., *La société musulmane au Maghreb. Magie et religion en Afrique du Nord*, Alger, 1909, p. 584.
MENOUILLARD H., «L'année agricole chez les indigènes de l'extrême Sud-tunisien», *Revue tunisienne*, XVII, 1910, p. 4.
MONCHICOURT CH., «Mœurs indigènes. La fête de l'Achoura», *Revue tunisienne*, XVII, 1910, p. 286.
LEVI-PROVENÇAL E., «Pratiques agricoles et fêtes saisonnières des tribus de balas de la vallée moyenne de l'Ouargha», *Archives Berbères*, III, Paris, 1918, p. 83 et suiv.
MARÇAIS W. et GUIGA A., *Textes Arabes de Takroûna*, Paris, 1925, p. 378-379.
WESTERMARCK E., *Ritual and belief in Marocco*, Londres, 1926, vol. I, p. 89, vol. II, p. 206-207.
BEL A., «La 'ansara : feux et rites du solstice d'été en Berbérie», *Mélanges Gaudefroy-Demombynes*, Le Caire, 1935-1945, p. 49-88.
LOUIS A. et BEN ALI A., *Le Bordj. Scènes de vie sahelienne, IBLA*, n. 34, Tunis, 1946, p. 212, n. 8.
LETHIELLEUX J., *Le calendrier agricole au Fezzan, IBLA*, n. 11, Tunis, 1948, p. 80, n. 238.
LOUIS A., «L'été et l'aoussou dans le Sud tunisien», *Bull. de liaison saharienne*, t. III, mai 1952, p. 32-36.
LOUIS A., *Les îles Kerkena (Tunisie). Etude d'ethnographie tunisienne et de géographie humaine*, Tunis, 1963, vol. II, p. 397, n. 52.
PARADISI U., «I tre giorni di Awussu a Zuara (Tripolitania)», *AION*, nouvelle série, vol. XIV, Naples, 1964, p. 415-419.
SERRA L., «Su alcune costumanze dei Berberi ibāḍiti di Zuara (Tripolitania)». *Atti del III Congresso di Studi Arabi e Islamici* (Ravello 1966), Naples, 1967, p. 629-632.
ID., «A propos de la mer et de la fête d'Awussu chez une population berbère de la Méditerranée. Notes d'information». *L'Homme méditerranéen et la mer. Actes du IIIe Congrés intern. d'Études des Cultures de la Méditerranée occidentale* (Jerba, avril 1981), Tunis, 1985, p. 499-506.

A334. AYTAƔEL (voir A111. Ahitarel)

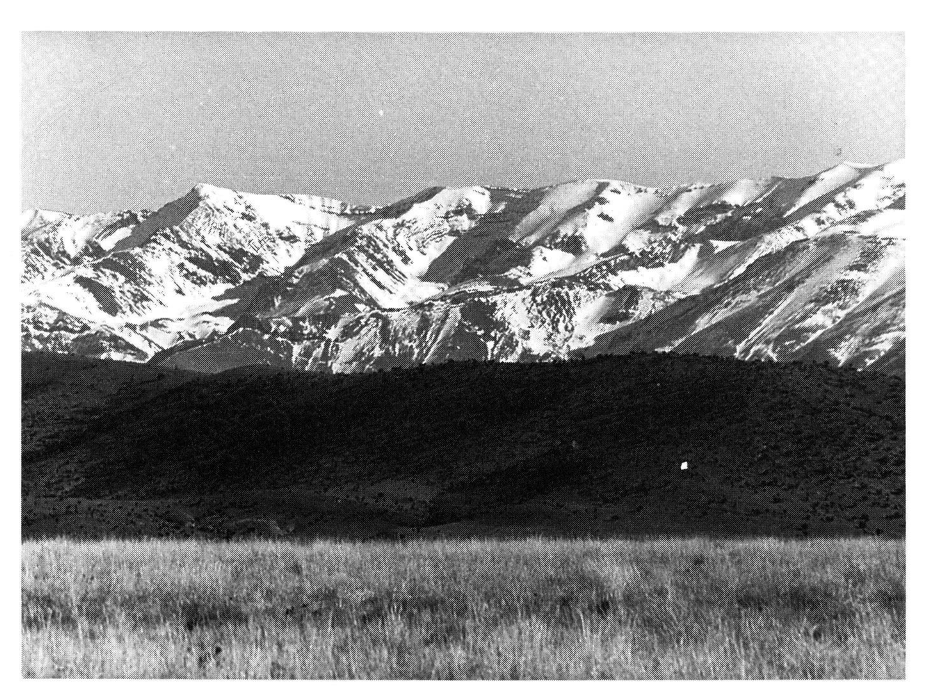
A335. 'AYYACHI, JBEL (AARI N-OU 'AYYACH)

Un des principaux sommets du Haut Atlas marocain; de ses 3 747 m, l''Ayyachi domine de vastes contrées peuplées de Berbérophones. Pièce maîtresse de l'accident nord-atlasien, sa longue dorsale, jaillissant d'une seule traite des steppes de la Melwiya (Moulouya) et enneigée 6-7 mois par an, avoisine ou dépasse les 3 000 m sur une trentaine de kilomètres. De l'ancienne voie caravanière du Tizi n-Telghemt à la trouée de l'Ansegmir, ce n'est qu'une barrière continue, franchissable en de rares points par les seuls bergers et muletiers à la belle saison. Flanquée au nord par des contreforts marneux et d'imposants glacis de piémont, la haute crête calcaire de l''Ayyachi se trouve doublée au sud, au-delà de la gouttière synclinale de Tāarāart, par le chaînon parallèle du Mawtfoud (3 445 m).

Nettement pré-saharien, le climat se caractérise par une continentalité excessive. Bien que l'altitude y apporte un correctif, les étés sont généralement chauds, alors que les hivers restent rudes, les gelées nocturnes sévissant d'octobre en avril. Certaines années des taches nivales subsistent jusqu'en octobre, époque à laquelle la crête est reblanchie par les premières neiges.

Si l'arête sommitale présente un profil arrondi d'où quelques pointes émergent en «inselberg», en revanche, les escarpements sub-verticaux du versant nord ont été travaillés par une modeste glaciation de type pyrénéen, dont les cirques principaux actuels (Agouni n-Arfa, Agouni n-Tidouggwa, etc.) sont les traits les plus marquants. Immédiatement en contre-bas de la crête majeure, cependant, d'autres cirques et niches de nivation appartiennent à une période froide relativement récente, dont les névés semi-permanents et les coulées de pierres visibles de nos jours constituent les phénomènes les plus typiques.

Grâce à ses importantes accumulations nivales, l'ʿAyyachi compte parmi les premiers châteaux d'eau du Maghreb. Les gens de la région ne disent-ils pas : «*a 3ari nu 3ayyaš a umm erbia3 mš ur ax tellid zwan ax išedran!*» (O mont des Ayt Ayyach, ô mère du Printemps, si ce n'était vous la sécheresse s'abattrait sur nous!) Ses eaux de fonte alimentent à la fois la Melwiya au nord, ainsi que l'Oued Ziz au sud. L'Agelmam Tinqja, la seule nappe d'eau semi-permanente de la région, se situe au cœur du massif, pratiquement à l'aplomb de Midelt. Lors de leur course vers la plaine, bon nombre de ces cours d'eau ont dû se frayer un chemin en cluse à travers les reliefs secondaires, d'où quelques belles gorges signalées dans la région.



Le Jbel Ayyachi (photo M. Peyron).

Le long du versant nord, on observe une bande forestière relictuelle, composée essentiellement d'un mattoral de chêne-verts de 1 800-2 200 m, alors que des lambeaux de cèdres font leur apparition entre 2 000 et 2 400 m. Si l'on y ajoute l'alfa et l'armoise, le frêne, le buis et le genévrier thurifère, l'inventaire végétal est pratiquement complet.

Dans le règne animal, la faune aviaire est relativement riche, aussi bien en rapaces (vautour fauve, gypaète, aigle de Bonelli, buse, etc.) qu'en petits passereaux (traquet, rouge-queue, mésange, pinson, sitelle, etc.). Le dromadaire est sans doute le mammifère en liberté le plus imposant; le mouflon à manchettes, le chacal, le lièvre, le renard et la hyène, plus discrets, survivent tant bien que mal.

On sait très peu du lointain passé du massif, auquel la tradition orale attribuait la primauté parmi les monts de l'Atlas. Il semble, en tous cas, avoir été connu sous différentes appellations au cours de son histoire : tantôt «montagne d'Itata» (Ayt ʿAtta), ou «montagne de Sidi Hamza» au XVII-XVIIIe siècle, pour devenir Aari n-Ou ʿAyyach dès lors qu'elle fut associée à la tribu des Ayt ʿAyyach, même si de nos jours celle-ci se trouve, pour l'essentiel, rejetée vers les piémonts nord.

Qu'il fut fréquenté de bonne heure par les grandes tribus pastorales berbères ne fait l'ombre d'un doute : Iyerwan, Ayt Seghrouchen, Ayt Ndhir et Zemmour ayant transité par ses vallées. A partir du XVIe siècle une série d'événements, catalysés par l'expansionnisme des Ayt ʿAtta, va longtemps agiter les abords du massif, donnant lieu à la réaction des Ayt Yafelman, dont les Ayt Hadiddou et les Ayt Merγad ont constitué les rameaux les plus remuants. Ceux-ci vont d'ailleurs s'approprier une bonne partie des vallées et *qsur* du pourtour sud de l'ʿAyyachi, ceux-là se livrant à une activité plus nomade qui subsiste encore de nos jours dans les parages. Au XVIIe siècle, la crête de l'ʿAyyachi fit office pendant quelques temps de frontière lors de rivalités dynastiques entre ʿAlawiyîn et Dilayîn. Après la défaite de ces derniers, les tribus berbères du Moyen Atlas les ayant épaulés furent en butte à une série d'expéditions punitives menées par les premiers monarques ʿalawiyîn (Alaouites) entre 1669 et 1676. A chaque reprise les *imaziγen*, refluant devant la mehalla du sultan, s'en allèrent chercher refuge dans les ravins profonds de l'Ayyachi. De nos jours, du reste, on signale près du cirque de Ja'afar des grottes ayant servi de bivouacs au cours de ces temps troublés.



Transhumants Ayt Ayyach au Tizi n Mawtfud (Jbel Ayyachi) (photo M. Peyron).

D'une façon générale, jusqu'en 1932, ce massif resta un repaire inexpugnable, bastion montagnard symbolisant la limite entre le plat-pays où le *makhzen* levait l'impôt à l'occasion de tournées périodiques, et le haut-pays, pratiquement fermé aux incursions militaires et peuplé par des tribus berbères ayant gardé mieux que d'autres leurs us et coutumes. Un observateur n'a-t-il pas dit qu'au-delà de l'Ayyachi les *imaziγen* ne craignaient que Dieu? Région par laquelle, cependant, s'effectuait le commerce caravanier du Sahara et du Tafilalt, dont vivaient les villageois

en bordure du Trik al Kbir. Région aussi sur laquelle des confréries maraboutiques, celle des Hamzawin principalement, exerçaient une influence déterminante, à la fois spirituelle et temporelle, tant sur le plan local que national. Au point de pouvoir peser dans la balance de façon décisive : arbitrage de Sidi Hamza lorsque Moulay Sliman est mis en difficulté par les Berbères du Moyen Atlas en 1818; ralliement sans combat des Ayt ʿAyyach aux autorités françaises lors de l'occupation de Midelt, 1917.

Entre temps, la montagne perdait un peu de son aura mystérieuse. Aperçue par Rohlfs (1864), puis par de Foucauld (1882), ce fut au marquis de Segonzac que revint l'honneur d'être le premier européen à en faire l'ascension, en juillet 1901. Les gens du pays, quant à eux, y avaient fait paître leurs moutons ou y avaient chassé le mouflon bien avant! En 1936, la première ascension hivernale se faisait, suivie d'une descente à skis. Depuis, l'ʿAyyachi est assez régulièrement fréquenté par les alpinistes étrangers.

De nos jours, bien que d'un accès relativement facile, l'ʿAyyachi a conservé un certain isolement. Haut-lieu d'estivage sous la tente, ce sont essentiellement trois groupements qui s'en partagent les pâturages. Les Ayt Hadiddou dans la vallée de Tāarāart, à ʿAyn Taγiγat et en amont de Tabja; les Ayt Merγad à ʿAyn Taγiγat, Agelmam Tinqja et le haut Oued Ikkis; les Ayt Yahya dans le haut Ijimi et les grands cirques du versant nord.



Femmes et enfants Ayt Hadiddou à Ou Deddi, Assif melloul (photo M. Peyron).

Le peuplement se trouve regroupé le long des trois axes :

— les piémonts du versant nord de Tisswit n-Ayt Seγroušen à Imitchimen, en passant par Ayt Tawrawt;

— le synclinal de Tāarāart;

— les piémonts sud entre Ayt Yaʿqoub et Zawit Sidi Hamza.

En plus de la tente déjà citée, l'habitat se caractérise par des *qsur* (ou *iγerman*)

d'une architecture quelque peu fruste au nord, mais qui s'affine nettement en descendant vers le sud, surtout à Tāarāart et Zawit Sidi Hamza.

En dehors du pastoralisme, les montagnards se livrent à une petite arboriculture (il s'agit d'oasis froides de montagne), alors que leurs lopins irrigués livrent des récoltes de maïs, de blé et de pommes de terre.

Sur le plan culturel, enfin, il ne faut pas oublier que la vallée de Tāarāart, en son douar de Louggaγ (fraction Ayt Sliman des Ayt Yahya), abrite encore quelques-uns de ces célèbres troubadours de l'Atlas, les *imedyazen* qui, à l'époque des épousailles, allaient par les chemins pour tirer parti de leur virtuosité au violon ou au tambourin.

Ainsi, tantôt montagne-route, montagne-frontière, voire montagne-refuge par le rôle historique qu'il a été amené à jouer, l'ʿAyyachi s'est trouvé en quelque sorte promu au rang de montagne tutélaire pour de nombreux groupements berbères, dont certains se partagent encore ses flancs, ses cols, ses vallées.

BIBLIOGRAPHIE

JANON R., «A l'assaut du Haut Atlas, sur les pentes du Djebel Ayyachi», *Monde Colonial Illustré*, sep. 1932, Paris, p. 164-165.
JOLY F., *Etudes sur le relief du Sud-Est marocain*, Paris, 1962.
PEYRON M., *Tounfite et le pays Aït Yahia*, thèse de 3e cycle ronéotée, I.G.A., Grenoble, 1975.
PEYRON M., «Contribution à l'histoire du Haut Atlas oriental; les Ayt Yafelman», *R.O.M.M.*, n° 38, 1984, Aix-en-Provence, p. 117-135.
RAYNAL R., «La Terre et l'Homme en Haute Moulouya», *B.E.S.M.*, 1960, Rabat, vol. XXIV, p. 281-346.
RENNER M., «Le massif de l'Ayachi», *Ski au Maroc*, 1952, Rabat, p. 58-61.
SEGONZAC DE R., *Voyages au Maroc*, 1899-1901, Paris, Larose, 1903.

M. PEYRON

A336. AZAKKA (voir Mesures)

A337. AZALAÏ

Ce mot, qui a été introduit dans le dictionnaire français vers 1960, sans aucune référence à une origine étrangère, a sa place dans cette encyclopédie, à cause de son emploi dans l'aire linguistique berbère, bien que, contrairement aux idées reçues, il ne fasse pas partie du vocabulaire touareg.

Il faut le distinguer du mot touareg aẓalay (voir notice suivante) avec lequel il n'a qu'une ressemblance apparente.

Absent du Larousse en 2 volumes de 1948, il se trouve dans les éditions plus récentes avec cette définition : «convoi annuel qui vient chercher le sel aux salines de Taoudenni au nord de Tombouctou.»

Le Larousse en 10 volumes de 1960 est déjà plus vague : «au Sahara grande caravane».

L'édition en 2 volumes de 1970 n'a plus que : «caravane saharienne».

Ce mot apparaît au début du siècle dans les rapports militaires au moment des premières expéditions dans la région de Taoudenni. Il est orthographié azalai ou azalaye.

Plus tard il a été employé au Niger, comme un mot français, pour parler des caravanes de sel, en particulier celle de Bilma.

D'après Clauzel, 1960, p. 116. Ce mot «désigne uniquement la caravane de sel à l'exclusion des autres caravanes (de grain, de dattes, etc.). Un verbe en a été dérivé

qui signifie : partir à Tawdanni avec une caravane de chameaux pour en ramener du sel».

Odette du Puigaudeau en fait une description plus détaillée : «L'azalaï (pour elle, c'est un féminin) est l'énorme exode fait de cent caravanes, d'un millier d'hommes, de plusieurs milliers de chameaux qui, en novembre, se groupent à Azaouan, cheminant douze jours sans points d'eau, sans pâturage, vers Taoudenni, sous la protection des pelotons méharistes du Soudan, échangent aux mines des monceaux de vivres contre des milliers de barres de sel gemme et rapportant ce sel aux négociants de Tombouctou et de Gao».

«Une autre Azalaï, beaucoup moins importante, monte à Taoudenni en avril, afin d'assurer, malgré la saison chaude, le commerce du sel ainsi que le ravitaillement et la relève des mineurs» (du Puigaudeau, 1940, p. 17).

Si le sens est clair, l'origine du mot reste inconnue. On le trouverait en Songhay (Sonṛay) sous la forme agalay. Il viendrait d'un parler de la région de Tombouctou. O. du Puigaudeau cite V. Bonafos pour qui ce serait un mot libyen désignant «une troupe d'étrangers voyageant sous la protection du souverain».

Dans l'Ahaggar on emploie deux mots pour désigner la caravane (de sel ou de n'importe quelle denrée) :

— *asîkel, isîkîlen* (Foucauld, t. II, p. 782)

— *térekeft, tirekfîn* (Foucauld, t. II, p. 860).

Dans l'Ayr, on emploie d'autres mots comme :

— *tékereft, tikerfîn* (Foucauld, t. II, p. 860)

— *taghlạmt*; d'après M.F. Nicolas cité par J. Clauzel, on dit *taghlamt taskat* : la caravane de sel est partie de tous côtés (une partie vers Tegidda, une partie vers le Sud).

BIBLIOGRAPHIE

CLAUZEL J., *L'exploitation des salines de Taoudenni*, Alger, IRS, Monographies régionales 3, 1960, 145 p., cartes.

FOUCAULD R.P. CH. DE, *Dictionnaire Touareg-Français*, Imprimerie Nationale de France, 1951, 4 tomes.

PUIGAUDEAU O. DU, *Le sel du désert*, éd. Pierre Tisné, Paris, 1940.

A. CHATELARD

A338. AẒALAY

Ce mot est le nom verbal de *aẓli* qui, en tamāhaq, signifie : mettre à part, séparer. Ce mot a aussi un sens très particulier quand il s'agit des époux :

Aẓli, ayant pour sujet un mari et pour régime direct sa femme, signifie : «séparer (de sa famille) [son épouse] (en l'emmenant chez soi)». Dans l'Ahaggar le mariage se fait dans la famille de l'épouse : après le mariage, l'épouse reste dans sa famille un temps plus ou moins long, au moins quelques mois, parfois deux ou trois ans (quelquefois six ou même sept ans, plusieurs enfants peuvent naître pendant ce temps); lorsque, cette période de séjour auprès des siens écoulée, l'épouse est séparée d'eux par son mari et emmenée par lui dans sa tente, on exprime cet acte du mari par le verbe *aẓli*» (Foucauld, 1951, t. IV, p. 1 962). Souvent c'est la forme factitive qui est utilisée : *ẓaẓli*.

L'*aẓalay* n'est pas seulement un acte, c'est une fête qui peut avoir autant d'importance que le mariage. Les rites de l'aẓalay ont une double signification. Ils manifestent d'abord la séparation ou enlèvement, et ensuite l'introduction dans un nouveau campement.

C'est la tente *(ehan)* qui est le centre d'intérêt. Elle a été dressée dans le campe-

ment avec tous ses ornements, piquets, velum *(éhakit)* et nattes verticales *(isebrân)*. Les sacs, les ustensiles et tous les objets qui composent le «trousseau» de l'épouse y sont exposés *(iẓeẓlay* ou *iẓleyen)*.

L'époux et les accompagnateurs arrivent dans l'après-midi. Les *ilugān* (carrousel de chameaux) autour du *tindé* (tambour et chants) se déroulent comme pour le mariage, ainsi que les danses nocturnes.

Le lendemain, les hommes et les femmes qui accompagnent l'époux démontent eux-mêmes la tente et préparent les bagages. Le matin suivant, ils chargent les chameaux et repartent en emmenant la femme qui, souvent, a un enfant. Dans certaines tribus, comme chez les Dag γali, les hommes du campement ne doivent pas accompagner celle qui s'en va. Quelques femmes partent avec elle. Pendant le voyage elles sont considérées comme des hôtes, c'est-à-dire qu'elles ne s'occupent pas des travaux de chargement ou de cuisine. Tous les frais de déplacement sont à la charge de l'époux. Le mot *aẓli* désigne le groupe des personnes qui participent à l'*aẓalay*.

Au terme du voyage, qui peut durer plusieurs jours, la tente est dressée, dès l'arrivée, sur un emplacement préparé à l'avance et recouvert de sable. Les trous des piquets sont déjà creusés et le montage est rapide. La fête recommence et dure jusqu'au départ des femmes qui ont accompagné la nouvelle arrivée.

L'aire linguistique du mot *aẓalay* s'étend de l'Aïr à l'Ajjer, de l'Ahaggar à l'Adrar des Ifoghas avec des variantes locales comme en Ajjer *(taẓlit)*.

BIBLIOGRAPHIE

FOUCAULD (R.P. CH. DE), *Dictionnaire Touareg-Français*, Imprimerie Nationale de France, 1951, 4 tomes.

A. CHATELARD

A339. AZAWAD

«Azaouaġ/Azaouad, région située au nord de Tombouctou», telle est la définition donnée par le Père de Foucauld (1940, p. 269).

Théodore Monod (1958, p. 85), rappelant les définitions de Barth (1858, p. 461) et de Cortier (1914, p. 210), «toute la région des dunes mortes au nord du Niger, de Tombouctou à Bemba et jusqu'au 19° parallèle nord», conclut qu'«on doit donc réserver le nom d'Azawâd à la zone de dunes fixées, pourvue de puits et pays des Brâbîch, approximativement délimitée par les 17° et 19° Nord et les 1°30 et 3°30 WG».

Poussibet (1961, p. 573-595), après enquêtes auprès des nomades, estime que l'Azawad se situe au nord de la zone définie par Monod. Sa limite sud est relativement floue, plus méridionale pour les nomades du sud (Berabich, Kel Antessar), plus septentrionale pour les éleveurs chameliers du nord, mais en gros au nord du 18° Nord. Il existe une zone de transition méridionale, entre 18° N et 18°30 N, appelée Douaher, qui correspond aux limites respectives de *Cenchrus biflorus, Aristida acutiflora*, et *Aristida pungens*. La limite nord de l'Azawad est également variable selon les auteurs et leurs informateurs.

L'Azawad n'est pas seulement le pays des Berabich, mais aussi celui d'autres groupes nomades, tels les Kunta, les Ahel Arawan, ou les Ahel Bu Jbeha... C'est avant tout une zone d'élevage camelin et ovin. L'Azawad est «un complexe botanique, physionomique et humain, somme toute assez bien défini, ses limites demeurant sujet à caution selon les interlocuteurs» (Poussibet, 1961, p. 588). En définitive, l'Azawad est un «Sahara utile» dont le nom pour le nomade est lié à une idée de

nomadisation possible (pâturages, puits) qui se situe grossièrement entre 18°/18°30 et 19°30 N.

Azawad est un terme d'origine berbère. D'après Paris (1952, p. 24, note 1), il vient d'*azawa* qui signifie «dénudé» en tamasheq : cette étymologie ne semble pas vérifiée, mais l'origine berbère du terme est évidente et le grand nombre de termes géographiques touaregs chez les Maures de Tombouctou (Poussibet, 1962, p. 199-262) atteste l'influence persistante du berbère. «Azaouad, d'après ce même auteur, viendrait du Kel Anteçar «*Azaoua*», qui est l'abreuvoir circulaire en bois et de son féminin et diminutif *tazaouat* qui est la calebasse en bois de taille notablement plus réduite que l'*Azaoua* et servant de cuve à lait» (Poussibet, 1961, p. 589). Azawad, enfin, pourrait venir de *Tamarix aphylla L.*, arbre appelé *azawa* par les Touaregs.

BIBLIOGRAPHIE

BARTH H., *Reisen und Entdeckungen in nord and central Africa in den jahren 1849 bis 1855*, 5 vol., Gotha, 1858, J. Perthes, vol. V, p. 461.

CORTIER M., *Mission Cortier 1908-1909-1910*. Notice de préhistoire saharienne. Notice astronomique. Notice géographique. Paris, Larose, 1914, 292 p., 53 fig.

FOUCAULD PÈRE DE, *Dictionnaire abrégé Touareg-Français de noms propres* (dialecte de l'Ahaggar). Paris, Larose, 1940, 363 p., 1 carte h.t.

MONOD TH., *Majâbat al-Koubra. Contribution à l'étude de l'«Empty quarter» ouest-saharien.* Mémoire IFAN, n° 52, Dakar, 1958, 406 p., 135 fig.

PARIS E.-J., «Notes sur les puits de l'Azaouad (Soudan)». *Notes Africaines*, n° 53, janvier 1952, p. 24-29, 2 fig., Dakar.

POUSSIBET F., «Notes sur l'Azaouad». *Bull. de l'IFAN*, t. XXIII, 1961, série B, n° 3-4, p. 573-595, 1 carte, Dakar.

«Répertoire des termes géographiques maures de la région de Tombouctou». *Bull. de l'IFAN*, t. XXIV, 1962, série B, n° 1-2, p. 199-262, Dakar.

E. BERNUS

A340. AZAWAGH (AZAWAƔ, AZAWAQ, AZAWAK)

Ces trois transcriptions sont les plus communément utilisées : les deux premières sont les seules correctes.

Définition du Père de Foucauld (1940, p. 269)

«*Azaouaṛ* : vallée, région au sud-ouest de l'Aïr, entre l'Aïr et le Niger, la vallée d'Azaouaṛ est un tronçon de celle de Tafesaset; celle-ci s'appelle dans son cours supérieur Tafesaset, puis elle prend successivement les noms de Ti-m-meṛsoi, Assekarai et Azaouaṛ; elle porte le nom d'Azaouaṛ dans la partie de son cours qui traverse la région de l'Azaouaṛ. La région de l'Azaouaṛ est surnommée quelquefois Denneg.»

Il est intéressant de noter que le Père de Foucauld ne connaît que la partie saharienne de l'Azawagh et que ses informateurs semblent ignorer les noms des tronçons avals. Une erreur est à signaler : la Tafasaset débouche dans le Ténéré à l'est de l'Aïr et ne communique pas avec l'Azawagh : ce n'est pas, comme le dit Ch. de Foucauld, la partie amont du Timmersoï. Dans la carte, en annexe de son dictionnaire de Noms Propres, Foucauld fait passer la Tafasaset entre l'Aïr et l'Ahaggar par In Azawa. Cette erreur fut longtemps répétée et dans la carte hors texte de son livre *La colonie du Niger*, en 1927, Abadie fait encore succéder, d'amont en aval, Tafasaset et Timmersoï. Il faut attendre les expéditions de Conrad Killian

en 1927-28, à partir d'In Azawa, pour que cette erreur, reproduite depuis Duveyrier, soit enfin reconnue (Lhote 1961, p. 18-19).

Définition de l'Azawaγ stricto-sensu

L'*Azawaγ* est une grande vallée fossile qui rassemble des oueds issus de l'Aïr et de la falaise de Tigiddit, dans la dépression périphérique appelée couramment *Eγazer wa n Agadez*, « la vallée celle d'Agadez », qui cerne le massif ancien au sud et au sud-ouest. Après avoir été rejoint par le Timmersoï, qui vient du nord, au puits d'In Abangarit, la vallée prend le nom d'Azawaγ et traverse successivement toutes les auréoles sédimentaires du bassin des Iullemmeden. Elle s'oriente vers le sud après avoir pénétré au Mali au sud du 18ᵉ parallèle et elle regagne le territoire nigérien à l'est de la mare d'Aderanbukan; elle est encadrée dans son cours inférieur de falaises abruptes taillées dans les formations du Continental Terminal. La vallée prend successivement le nom de Dallol Bosso et Boboye pour rejoindre le fleuve Niger en amont de Gaya. Cette vallée fossile n'a pas d'écoulement régulier mais constitue un axe inscrit dans la topographie, un chapelet de mares en saison des pluies et un sillon de végétation et de peuplement grâce à des nappes peu profondes.

Définition au sens large

L'*Azawaγ*, selon Nicolas (1950, p. 42) est la « zone des nomades au nord du Poste de Tawa »... habitée « par les Twaregs Iullemmeden de l'est (Kel Dinnik) ». Pour notre part, l'*Azawaγ* commence au nord des derniers contreforts de l'Ader, au-delà de Kao, ou Tabalak. Les Iullemmeden Kel Dinnik se désignent souvent eux-mêmes comme *Kel Azawaγ*.

L'*Azawaγ* est d'abord une grande vallée fossile entre l'Aïr et l'Adrar des Ifoghas. C'est aussi, au sens large, toute la zone nomade qui commence au nord de la zone de cultures sous pluie, à partir du 15ᵉ de lat. Nord et qui se poursuit jusqu'en plein Sahara.

Pour conclure sur un point d'interrogation, signalons que les habitants d'In Gall et Tegidda sont appelés *Isawaγen* (Bernus E. et S., 1972) et que leur parler, la *tasawaq* possède un fond Songhay-zarma avec de fortes influences *tamasheq* (Lacroix, 1975). Ne pourrait-il pas s'agir d'une population ancienne de l'*Azawaγ*, implantée bien avant l'arrivée des Touaregs actuels et parlant un langage proche de celui des Igdalen nomades, qui ont précédé aussi le gros des migrations touarègues?

BIBLIOGRAPHIE

ABADIE M., *La colonie du Niger*, Paris, Société d'éditions géog. maritimes et coloniales, 1927, 466 p., 1 carte h.t.

BERNUS E. et S., *Du sel et des dattes. Introduction à l'étude de la communauté d'In Gall et de Tegidda n tesemt*, études nigériennes, n° 31, 1972, 128 p., 5 pl. photos.

FOUCAULD PÈRE DE, *Dictionnaire abrégé Touareg-Français de Noms Propres* (dialecte de l'Ahaggar), Paris, Larose, 1940, 362 p., 1 carte h.t.

LACROIX P.F., Emghedeshie « Songhay language of Agadez » à travers les documents de Barth (résumé) 11 p. *Documents, publication provisoire*, CNRS, RCP 322, 1975.

LHOTE H., *L'épopée du Ténéré*, « L'air du temps », Paris, Gallimard, 1961, 194 p.

NICOLAS F., *Tamesna. Les Iullemmeden de l'est ou Touareg Kel Dinnik*, Paris, Impr. Nat., 1950, 279 p.

E. BERNUS

A341. AZBA

Le nom de la principale ville du Zāb, au Moyen Age, est tantôt orthographié Adna (Al Raqiq, Al Bakri), Adhna (Ibn Khaldūn), Arba (Al Nuwayri, Ibn al Athir) et Azba (Ibn Khaldūn). Cette dernière graphie semble la meilleure, comme l'a montré P.L. Cambuzat, car elle transcrit le nom de la cité antique de Zabi.

La plus ancienne mention remonte à Al Raqiq qui dit que Arba (= Azba) était, au moment de la conquête musulmane, la ville la plus importante du Zāb. Ibn Al Athir précise que la ville, au temps d'Oqba, était peuplée de Rūms et de Chrétiens, ce qui confirme l'importance de Zabi à l'époque byzantine; elle était la dernière place forte byzantine vers l'ouest et avait succédé au siège du commandement du *Limes zabenses* cité dans la *Noticia dignitatum*.

L'Azba médiévale était située à deux étapes à l'ouest de Tobna (antique Tubunae); Maqqara, qui cache mal son nom antique de Macri, était l'étape intermédiaire. Il y avait donc une parfaite continuité de l'itinéraire antique. Dès le IXe siècle, Azba fut cependant concurrencée par Tobna qui devint l'éphémère capitale du Zāb. Azba tombe en ruines, mais au Xe siècle les Fatimides établissent le siège des gouverneurs du Zāb à Al Masīla al Muhammadiya (Msila) qui se situe à 4 km des ruines de l'antique Zabi (aujourd'hui Bechalgia).

BIBLIOGRAPHIE

CAMBUZAT P.L., « Note sur un toponyme du Zāb au Moyen Age; Adna-Arba-Azba? » *Rev. d'Hist. et de civilisation du Maghreb*, n° 8, 1970, p. 110-113.

E.B.

A342. AZEGGAƔ (pl. izeggaγen, fém. sing. tazeggaq, fém. plu. tizeggeγin)

Populations

Homme appartenant à la population sédentaire et de couleur foncé appelé par les Arabes « ḥarṭāni » (P. Ch. de Foucauld, *Dictionnaire Touareg-Français*, Paris, Imprimerie Nationale, 1952, t. II, p. 631).

Azeggaγ vient de la racine *ihuwaγ* qui signifie être rouge. Les Kel-Ahaggar classaient les Noirs selon la couleur de leur peau en rouge (*ihuwaγ*) en vert foncé (*ikwal*) et en noir (*użżaf*).

Les *Izeggāγen* ou « Harratines » forment une population nombreuse dans tout le Sahara algérien, marocain et libyen (cf. Harratines*). Lorsqu'un esclave était autrefois affranchi, il passait dans la classe des Harratines. Mais cela ne signifie point que les *Izeggāγen* soient tous des esclaves affranchis. Leur existence semble attestée déjà au Néolithique (voir Aethiopes*, E.B. II, p. 168-181).

Berbérophones, les *Izeggāγen* sont très vite devenus bilingues, puis uniquement arabophones dans les zones où l'arabe a prévalu.

Traditionnellement les *Izeggāγen* étaient des cultivateurs assujettis par contrat au cinquième ou *khamessa*, par les propriétaires des terres, nomades ou sédentaires. Ils exerçaient aussi les métiers de cordonnier, boucher, tailleur. Depuis la mise en valeur du sous-sol saharien, ils forment la plus grosse partie de la main d'œuvre des chantiers de construction, d'exploitation pétrolière et minière et aussi du personnel technique et des cadres moyens.

M. GAST

Azeggaγ (étymologie)

Ce terme touareg à une structure typique d'adjectif et correspond très exactement au berbère nord *azegg°aγ* « rouge ». En touareg, il s'agit en fait non pas d'un adjectif qualificatif — cette classe syntaxique n'existe pas dans ce dialecte — mais d'un « adjectif verbal » selon la terminologie de K.G. Prasse (1974, p. 97-109), c'est-à-dire d'un substantif qualifiant (cf. « Adjectif », *EB*, II), sur le modèle de : *amellal* = « (animal) blanc » → « antilope addax ».

On note donc avec intérêt que les Touaregs ont désigné les cultivateurs sahariens par un vocable dont la signification étymologique devait être « (homme à peau) rouge », ce qui pourrait être une confirmation de ce que le peuplement sédentaire primitif du Sahara n'était pas composé de négroïdes ramenés d'Afrique occidentale, mais d'autochtones, à couleur de peau intermédiaire (*azeggaγ* = « brun », « basané »).

Cette valeur — et son ancienneté — sont du reste confirmées par les données canariennes qui, pour une fois, sont tout à fait claires : *azuquahe* (notation espagnole) signifiait en guanche « moreno » (Wölfel, 1955, p. 54; Gaspar et Anton, 1987, p. 63).

La forme touarègue (Ahaggar) *azeggaγ* est en réalité assez problématique au plan linguistique car on attendrait dans ce parler : * *aheggaγ*, puisque le /z/ berbère nord y est régulièrement traité en /h/ (cf. Ahaggar (linguistique), *EB*, III et VIII).

Bien que l'on ne puisse exclure un traitement spécifique — dont le conditionnement phonétique ou sociolinguistique serait à établir —, cette anomalie s'explique peut-être par un emprunt à un autre parler berbère saharien (Ghadames, Touat-Gourara...), où /z/ est maintenu. Le terme aurait pénétré en tamâhaq à date relativement récente — après que la mutation /z/ > /h/ se soit opérée —, avec le développement des populations d'agriculteurs en Ahaggar.

S. CHAKER

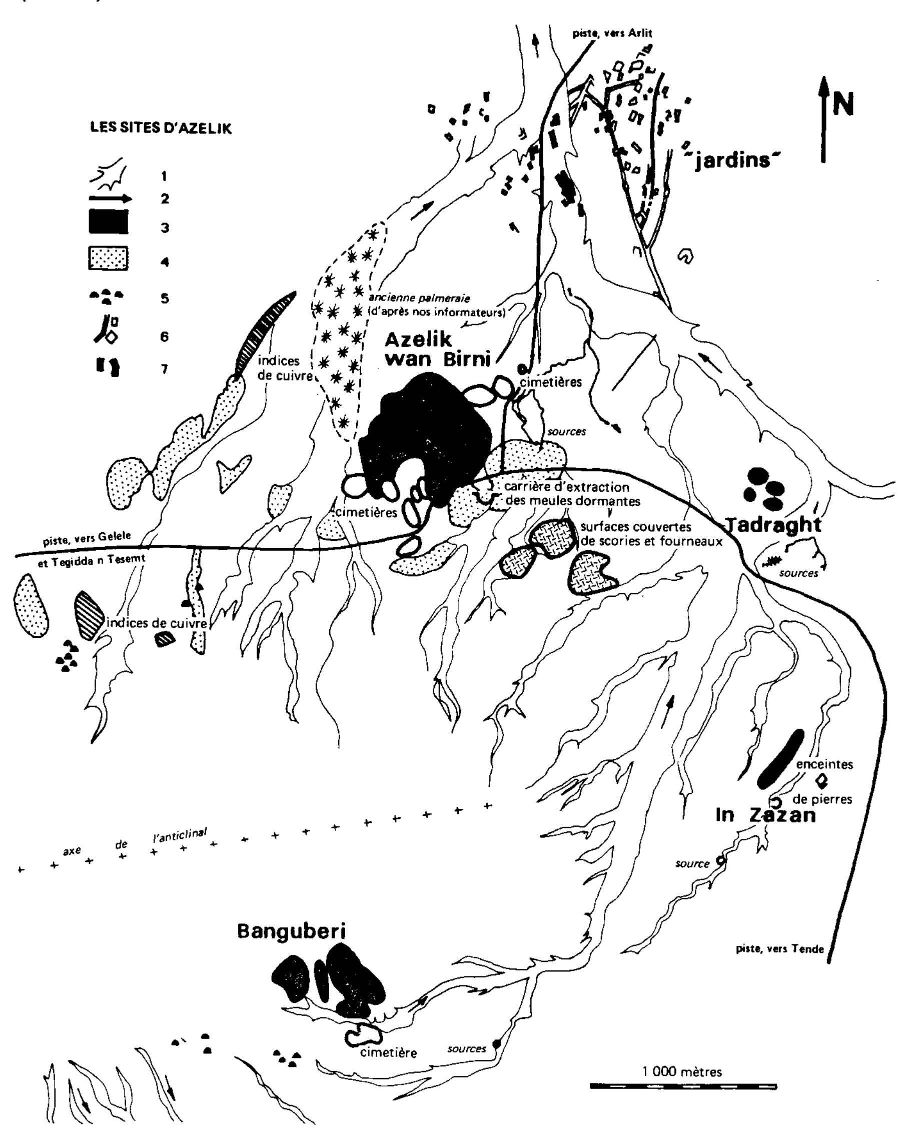
BIBLIOGRAPHIE

GASPAR A.T. et ANTON R.G., *Las culturas aborigenas canarias*, 1987.
CHAKER S., « Adjectif », *Encyclopédie Berbère*, II, 1985.
FOUCAULD PÈRE DE, *Dictionnaire Touareg-Français*, Paris, Impr. Nat., 1952, t. II.
MARÇAIS PH., « Note sur le mot hartani », *B. liaison sahar.*, n° 4, avril 1951, p. 11-15.
LE TOURNEAU R., « Les populations sahariennes », *Ann. de la Fac. des Lettres et Sc. Hum. d'Aix-en-Provence*, t. LXII, 1965, p. 9-25.
LHOTE H., « Problèmes sahariens », *B. d'Archéol. maroc.*, t. VII, 1967, p. 57-89.
CHAMLA M.-CL., « Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes », *Mém. du C.R.A.P.E.*, IX, Paris, A.M.G., 1968.
CAMPS G., « Recherches sur les origines des cultivateurs noirs du Sahara », *Rev. de l'Occ. musulman et de la Méd.*, n° 7, 1er trim. 1970, p. 35-45.
« Harratin-Ethiopiens. Réflexions sur les origines des négroïdes sahariens », *Biologie des populations sahariennes. Coll. d'Alger*, sept. 1969 (1972), p. 11-17.
PRASSE K.G., *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, IV-V « Nom », Copenhague, 1974.

A343. AZELIK

Venant de la bourgade de Tegidda n-Tesemt, important carrefour de pistes et passage obligé (du moins jusqu'à la construction récente de la route In Guezzam-Arlit-Agadez) entre Sahara et Sahel, on atteint les sources d'Azelik (département d'Agadez, Niger) par une piste qui, vers le Nord-Est, longe un bombement faillé, surrection au milieu des argilites de l'Eghazer d'un dôme gréseux aplati, faciès inter-

médiaire, semble-t-il, entre les grès d'Agadez et ceux d'Assaouas. Aux deux extrémités de ce bombement, plusieurs cassures permettent la remontée en surface de sources minéralisées, dont la composition varie selon la nature des terrains traversés, chlorure de sodium à Tegidda n-Tesemt et à Gélélé, carbonate de sodium (natron) à Azelik.



Les sites d'Azelik. Croquis de l'extrémité orientale de l'anticlinal Gélélé-Azelik d'après les photographies aériennes IGN et IRSA complétées par les observations au sol.
1 : fonds de vallées sableux. 2 : sens des écoulements saisonniers. 3 : surface des sites archéologiques délimitée par les tessons de céramique. 4 : affleurements de grès présentant des cupules. 5 : tumulus. 6 : traces d'anciennes cultures et canaux d'irrigation. 7 : jardins actuels.

Le complexe archéologique d'Azelik

Le sommet de cet «anticlinal» est occupé, sur plusieurs kilomètres à partir de

Gélélé, par une série de tumulus et de sépulures monumentales (TTS 39, TTS 48 et 49, cf. *Etudes Nigériennes* 50 : 123 et 165), si bien que la piste s'allonge sur le flanc septentrional du bombement, dominant légèrement la plaine de l'Eghazer wan Agadez. De part et d'autre de la piste, des dalles de grès sub-horizontales affleurant à la surface portent en très grand nombre des batteries de cupules d'une grande régularité de formes et de dimensions, formant, à première vue, des «séries» orientées.

Dans la fourche formée par deux axes d'écoulement qui se rejoignent dans la plaine à l'extrémité orientale du massif gréseux se situent les vestiges d'habitat sédentaire. Plusieurs cimetières musulmans (huit principaux), comportant chacun plusieurs centaines de tombes, sont nettement délimités. Trois d'entre eux jouxtent immédiatement une zone de tell, inscrite dans un vaste croissant de huit à neuf cents mètres de diamètre, délimité par l'abondance des tessons de poterie visibles en surface, fragmentés et érodés. Entre les vestiges de constructions ruinées, le sol, cendreux sous une couche superficielle de sable éolien, est recouvert, de façon inégalement dense, de gravillon dolomitique contenant des mouchetures de cuivre natif et de cuprite. De nombreuses meules dormantes, souvent cassées, parsèment également la surface du site, traversé par plusieurs sentiers, passages des troupeaux se dirigeant vers les sources, situées immédiatement en contrebas de cette éminence, le long d'une faille affectant les affleurements gréseux. Une dizaine de sources, plus ou moins aménagées, s'échelonnent le long de ceux-ci, jusqu'à l'aplomb d'une autre éminence, pointement rocheux extrême de ce système, appelé *tadghaght* («la petite montagne») et au pied duquel se distinguent plusieurs petites buttes d'origine anthropique, recouvertes elles aussi de tessons de céramique.

En arrière des sources, les affleurements rocheux se présentent soit en blocs disloqués de grès bleuté, soit en dalles de grès rose, plus friable, parfois revêtu d'une patine vernissée sombre. Sur de nombreuses dalles sub-horizontales se retrouvent des ensembles de cupules. D'autres portent des traces de bouchardage ayant permis d'en détacher des blocs, comme en témoignent les cicatrices, utilisés soit comme matériau de construction, soit comme meules dormantes transportées sur le site d'habitat. Enfin, à quelques centaines de mètres au sud des principales sources, sur des espaces dénués de végétation et recouverts de gravillons et de cailloutis, on remarque d'importantes concentrations de grosses scories de couleur gris-bleuté.

Comme il fallait s'y attendre, le versant opposé de ce bombement présente également des vestiges d'occupation humaine : sources plus ou moins taries, vestiges d'habitat et/ou sépulures à In Zazan (TTS 42) et Banguberi (TTS 43). La végétation est très clairsemée, concentrée le long des axes d'écoulement.

Enfin, invisible au sol mais décelable sur les photos aériennes, un système de canaux doublant les axes d'écoulement naturel, accompagné de structures rectangulaires évoquant des parcelles cultivées ou des bassins de retenue, est situé au nord des sources principales.

Rappel des premières hypothèses

C'est R. Mauny qui, le premier, émit l'hypothèse selon laquelle Azelik pourrait être le site de la ville de Takadda décrite par plusieurs auteurs arabes au Moyen Age, et notamment Ibn Battuta qui y aurait séjourné en 1353 de notre ère et qui y décrivait une industrie du cuivre :

> «*Les maisons de Takadda sont bâties en pierres rouges. L'eau coule à travers les mines de cuivre, aussi sa couleur et son goût en sont-ils altérés. Pas de céréales dans le pays, si ce n'est un peu de blé dont se nourrissent les commerçants et les étrangers... La mine de cuivre est en dehors de Takadda. (Les gens) creusent le sol pour trouver (le minerai), qu'ils appor-*

tent à la ville. Ils le fondent dans leurs maisons : c'est le travail des esclaves des deux sexes. Quand ils ont obtenu du cuivre rouge, ils en fabriquent des tiges d'une longueur d'un empan et demi, les unes minces, les autres épaisses. Les épaisses sont vendues au prix d'un mithkal *d'or les 400; les minces au prix d'un* mithkal *les 6 à 700. C'est leur monnaie d'échange : avec les minces ils achètent de la viande et du bois; avec les épaisses ils achètent les esclaves des deux sexes, le sorgho, le beurre, le blé.*

Le cuivre est transporté de Takadda à la ville de Kubar qui se trouve dans le pays des païens, à Zaghay, et au pays de Bornu, lequel est à 40 journées de marche de Takadda. » (trad. Cuoq, 1975 : 318-319).

Mauny appuyait son hypothèse sur les découvertes d'indices de cuivre dans la région, associés à la présence de vestiges archéologiques (Brouin, 1950), découvertes confirmées par plusieurs missions géologiques du BUMIFOM, du BRGM puis du CEA, de 1954 (Lombard), 1957-1958 (Kieft) à 1962 (Imreh et Nicolini). Ces géologues avaient tous conclu à l'exploitation ancienne de ces gisements de calcaire dolomitique où la minéralisation consistait en cuivre natif, cuprite, ténorite, malachite et chrysocolle.

La teneur en cuivre du calcaire minéralisé d'Azelik et des environs est évaluée par Kieft à 2,36%, mais les couches de calcaire ne dépassent guère 20 cm d'épaisseur.

Notons au passage qu'H. Lhote a toujours refusé d'envisager cette hypothèse, remettant même en cause le texte d'Ibn Battuta, en expliquant qu'il fallait lire « sel » à la place de « cuivre », faisant du village de sauniers de Tegidda n-Tesemt la ville de Takadda, et donnant du site d'Azelik une description qui ne correspond guère aux observations récentes (Lhote, 1972).

Recherches récentes

De 1973 à 1982, plusieurs campagnes archéologiques ont effectué une prospection fine du site et de ses abords plus ou moins proches, un relevé des structures visibles, deux sondages de structures d'habitat, la fouille de plusieurs fourneaux, et l'étude d'un échantillonnage raisonné du matériel de surface.

La zone à cupules et à forte concentration de scories gris-bleuté fut tout d'abord interprétée comme une sorte de « zone industrielle » où aurait été traité le minerai de cuivre. Les premiers vestiges de fourneaux découverts et fouillés par P. Gouletquer en 1975 fournirent des datations beaucoup plus anciennes que la période médiévale (Gif 3863 : 2040 ± 90 B.P., Gif 4175 : 2490 ± 90 B.P.). D'autres bases de fourneaux, fouillés ultérieurement en 1981 par D. Grébénart confirmèrent, après la découverte de nombreux autres sites à fourneaux du même type, l'ancienneté de cette partie du site d'Azelik, publié par cet auteur sous le nom d'Azelik 210, et appartenant à la période qu'il appelle *Cuivre II* (Grébénart, 1985 et 1988).

Les centaines de cupules situées à proximité des fourneaux sont-elles à mettre en relation avec le travail du cuivre? Leur nombre, leur direction, leur régularité, leur situation par rapport aux vents dominants et au pendage des dalles, leur absence même sur certaines dalles exposées aux mêmes agents d'érosion, excluent en effet toute hypothèse de constitution naturelle de ces formations, comme l'affirme D. Grébénart. Elles pourraient, au contraire, avoir servi à concasser le minerai avant son traitement, comme c'est encore le cas de nos jours dans la région d'Aribinda, au Burkina Faso. Mais aucun argument décisif ne permet jusqu'ici d'affirmer la contemporanéité des fours et des cupules.

Le site d'habitat, marqué par une exceptionnelle concentration de matériel de surface, s'étend en fer à cheval autour d'une zone vide de vestiges que divers carottages ont permis d'interpréter comme une carrière d'où était extraite l'argile ser-

vant aussi bien à la fabrication de la céramique qu'à la constitution de «banco» (sorte de pisé) employé dans les constructions.

La prospection géophysique, tentée à titre expérimental, n'a fait apparaître aucune présence de fours comparables à ceux qui ont été découverts à l'extérieur du site d'habitat.

Le matériel

L'échantillonnage du matériel de surface s'est effectué par ramassage raisonné systématique sur des carrés de 5 m × 5 m, le long de quatre axes recoupant la quasi totalité du site. Ce matériel, composé essentiellement de céramique, de déchets de minerai, de matériel de broyage, d'objets métalliques (fer et cuivre) et d'objets de parure (bracelets et perles), est inégalement réparti, ce qui permet de mettre en évidence diverses zones d'activité à l'intérieur même du site urbain.

Le matériel céramique, quoiqu'abondant, est difficile à caractériser, en raison de sa forte fragmentation et érosion (dues à la fréquentation du site en période de «cure salée», pendant la saison des pluies). Les formes complètes sont rares. La pâte, généralement beige rosé, à gros dégraissant minéral, est assez friable. Les décors les plus fréquents sont les impressions à la cordelette roulée, sur les panses des récipients, mais aussi en bandeaux sur les bords des cols. On trouve aussi des décors à la baguette, des incisions, des décors au doigt (sur les fonds des récipients). Les éléments perforés sont également abondants. Quelques fragments de céramique tournée, à glaçure jaune ou verte, ont été reconnus comme provenant d'Egypte. D'autres n'ont pu être rapprochés d'aucune provenance connue jusqu'ici, et excluent même toute origine marocaine ou tunisienne.

Le matériel de broyage se compose de très nombreuses meules dormantes, constituées de blocs de grès plus ou moins dur, provenant pour la plupart des carrières avoisinant le site. Les blocs ont parfois été utilisés sur plusieurs faces, et sont fréquemment cassés. A côté de la cupule principale, très semblable, dans sa forme et ses dimensions aux cupules fixes des bancs de grès, il n'est pas rare de trouver plusieurs petites cupules rondes de 2 ou 3 cm de diamètre, qui peuvent être interprétées comme réceptacle des nodules du cuivre natif extraits après concassage des blocs de dolomie cuprifère. De nombreuses molettes ont été trouvées à proximité immédiate des meules dormantes. Leur utilisation domestique (pour le broyage du grain) n'est naturellement pas exclue, mais on trouve également d'assez nombreux fragments de meules girantes, qui ne sont plus en usage au Sud du Sahara de nos jours.

Les éléments de parure, peu nombreux (parce que probablement déjà récupérés sur le site par les nomades de passage) se composent de bracelets de verre coloré et de perles de verre ou de pierre.

Le cuivre est omniprésent sur le site, et les fragments concassés de dolomie cuprifère servent, tout autant que les tessons de céramique, à délimiter le site d'habitat. Les différences très sensibles de concentration au sol ont orienté nos hypothèses vers l'existence d'ateliers spécialisés qui, bien que nombreux, resteraient facilement localisables. Leur nombre dépasse largement la proportion habituelle d'artisans forgerons dans une agglomération de type villageois ou urbain, pour atteindre à une spécialisation de type industriel, tournée vers une production excédant les besoins locaux, et donc vers la commercialisation, voire l'exportation.

Le ramassage, carré par carré, a fourni également, en quantité non négligeable, du cuivre brut (nodules et coulures) ou semi-ouvré (lingots, fils et barres). Mais dans ce cas encore, la fréquentation du site implique la récupération par les nomades de tout le matériel utilisable.

De nombreux fragments de céramique vitrifiée, portant des traces d'oxyde de cuivre, peuvent être identifiés comme appartenant à des creusets. Plusieurs essais de

reconstitution de la préparation et du travail du cuivre ont été tentés et permettent de proposer un schéma plausible de la chaîne opératoire, répondant aussi bien à la description d'Ibn Battuta qu'à la nature des vestiges dont nous disposons.

Le minerai est amené en blocs déjà fractionnés dans les divers ateliers de la ville. A-t-il été déjà grossièrement concassé dans les cupules ? Cette question reste encore sans réponse. Chaque artisan concasse finement les blocs dans les meules dormantes installées dans les ateliers, pour en extraire les nodules de cuivre natif. Ceux-ci seront ensuite fondus dans de petits creusets portés à la température de fusion du métal, auquel a été ajouté un peu de poudre de charbon de bois. Versé dans de petits moules à lingots, le cuivre sera ensuite travaillé par martelage, étirage ou tréfilage.

L'hypothèse moyenne d'un rendement du minerai de 1%, inférieur à l'estimation des géologues, mais supérieur à celui que nous avons obtenu à partir de déchets inutilisés de minerai déjà appauvri par traitement, permet d'envisager, pour une vingtaine d'artisans, une production mensuelle de 120 kg de cuivre, et pour 50 ateliers la production pouvait atteindre de 150 à 300 kg, quantités tout à fait suffisantes pour justifier la réputation de centre industriel qui fut celle de Takadda au Moyen Age.

Les produits consistaient en lingots (de 40 g environ), en fils et en lamelles interprétés par Mauny et Bucaille comme des monnaies divisionnaires qu'ils ont comparées à des découvertes similaires sur d'autres sites médiévaux, Koumbi Saleh en particulier.

Mais la question des monnaies utilisées à Azelik a été singulièrement renouvelée par la découverte de 13 pièces de monnaie de cuivre, dont les inscriptions très érodées ne sont pas complètement déchiffrables. Confiées pour examen au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, elles semblent appartenir à deux lots d'origine distincte : mamluk (IX-X[e] siècle) et sa'adienne (X[e] siècle de l'Hégire). On ne peut exclure toutefois l'hypothèse d'un monnayage local ayant subi deux types d'influence, l'une maghrébine et l'autre orientale, comme semblent le confirmer — avec quelques réserves — les analyses effectuées par J.R. Bourhis. Il s'agirait, dans ce cas, du premier monnayage local signalé en Afrique de l'Ouest.

Constructions et urbanisme

Le relevé des structures visibles ainsi que les deux sondages ont mis en évidence les modes de constructions et l'appareillage des moellons de pierre et des boules de banco. Une étude quantitative des épaisseurs de murs a fait apparaître plusieurs types de constructions. Les structures d'habitat sont généralement constituées de bâtiments ouvrant sur une cour, dont les limites ont pu varier dans le temps. Des constructions isolées, de petites dimensions, ont été reconnues comme des ateliers de fabrication du cuivre.

Trois mosquées ont été identifiées, dont deux comportaient un minaret partiellement en pierre. La comparaison de ces édifices avec les autres mosquées de l'Aïr ou des environs a permis de mettre en évidence un certain nombre de traits caractéristiques, à savoir la présence d'une cour latérale et surtout d'un minaret. Par ailleurs, les plans, les dimensions et les proportions des salles de prière, manifestent l'existence d'une véritable tradition architecturale. Les mosquées à minaret d'Azelik seraient contemporaines des plus anciens monuments religieux à minaret « soudanais » ou même, assez vraisemblablement, un peu antérieures. Une influence mozabite directe est vraisemblable, mais devrait être étudiée plus en détail.

Huit cimetières sont localisés à la périphérie de l'agglomération, l'un d'entre eux autour de la mosquée sud-ouest. Aucune inscription funéraire n'a été trouvée.

Un ensemble architectural de dimensions exceptionnelles a été relevé, couvrant un ensemble d'environ 90 m × 65 m. Les bords est et sud en sont nettement déli-

mités par des murs particulièrement massifs nord-sud et est-ouest. La partie la plus imposante de cet ensemble, au sud, suggère l'existence d'un étage au moins, d'après l'épaisseur des murs et la masse des déblais. La fonction de cet édifice est difficile à définir, mais ses dimensions, sa position excentrée par rapport aux limites du site urbain, la proximité de la plus importante des mosquées incitent à tenter une comparaison avec le palais actuel du sultan d'Agadez, et à poser le problème de la forme architecturale du siège du pouvoir.

L'approvisionnement en eau de l'agglomération était assuré par les sources, légèrement natronnées; certaines d'entre elles étaient aménagées pour rendre plus facile l'accès à l'eau, tout en les protégeant de la pollution par les animaux. Une source aurait été, selon la tradition orale, réservée aux caravanes étrangères, dans le faubourg de Tadghaght. Un puits à appareillage et à margelles de pierre a été découvert et fouillé sans arriver à la nappe.

Enfin la ville disposait d'un système de cultures irriguées, par dérivation des eaux de l'oued (et non des sources), qui devait couler, à cette époque, plus souvent et de façon plus abondante que de nos jours. La tradition orale fait également mention d'une palmeraie, dont aucun vestige ne subsiste aujourd'hui.

Plusieurs sites voisins semblent appartenir au même système et avoir existé à la même époque : Tadghaght, possible étape des caravanes; In Zazan et son enceinte fortifiée; Bangu Beri et surtout Gélélé où se retrouvent en abondance des vestiges de travail du cuivre, mais une agglomération moins importante qu'Azelik, en même temps que les traces d'une exploitation de sel, aujourd'hui abandonnée au profit de Teggidda n-Tesemt.

D'après les traditions orales recueillies à In Gall, une partie des habitants de cette bourgade, située à quelque 100 km plus au Sud, seraient des Inusufa (ou Mesufa) et des Imesdghaghan originaires d'Azelik. D'autres groupes (Lisawan, Tawantakat, Iberkoreyan, Igdalan) seraient devenus nomades, dans les environs ou encore plus au Sud. La langue qu'ils parlaient, appartenant selon les linguistes Lacroix et Nicolaï au « groupe songhay septentrional », a subsisté jusqu'à nos jours à In Gall et Tegidda n-Tesemt (*tasawaq*), chez les Igdalan (*tagdalt*) et les Dahusahaq (*tadaksahaq*), et était encore parlée à Agadez (*emγedešie*) lors du passage de Barth en 1850.

Toute l'histoire de la région semble liée, pour une grande part, aux changements climatiques : on sait qu'au premier millénaire de notre ère, qui a peu laissé de traces archéologiques connues, a succédé une phase plus humide, du IXe au XVe siècle environ, qui a permis l'installation d'un genre de vie sédentaire et qui a vu un afflux de population venue du Nord. De la fin de cette période date la fondation du sultanat d'Agadez, que les Mesufa (ou Inusufa) d'Azelik tentèrent de contrôler étroitement le plus longtemps possible. Il semble que le déclin et la destruction d'Azelik-Takadda soient dus à la fois à l'épuisement des gîtes de cuivre natif — et donc à la baisse de production — à l'émergence de la puissance du sultan et à la croissance concomitante de la ville d'Agadez, et enfin à une péjoration climatique repoussant les habitants vers le Sud ou les incitant au nomadisme pastoral qu'ils pratiquent encore de nos jours. D'autres facteurs historiques, ailleurs au Soudan, interviennent sans doute également pour modifier les circuits caravaniers et la nature du commerce transaharien.

Le géologue H. Faure estime que la salinisation des eaux est récente et due à l'assèchement progressif au cours des derniers siècles. Il n'y aurait alors rien d'impossible dans la version traditionnelle de la découverte — tardive — des sources salées de Tegidda n-Tesemt, et dans l'appropriation de celles-ci en vue d'une exploitation industrielle appelée à remplacer celle du cuivre, au moins pour une partie de la population demeurée sur place.

On peut ainsi formuler l'hypothèse que l'oasis pentapole de Takadda, réduite à la seule bourgade des sauniers (appelée d'ailleurs Bogonuten par ses habitants)

a vu se produire une sorte de glissement toponymique, amenant à la confusion de certains auteurs.

En conclusion, il semble bien que l'on puisse désormais affirmer que la Takadda visitée par Ibn Battuta se situait dans la région d'Azelik, et qu'elle vivait bien de l'exploitation facile du cuivre natif, de sa commercialisation, d'agriculture irriguée et d'élevage, et qu'elle était aussi un centre actif de propagation de l'islam.

Datations :

Azelik, fourneaux (Gif 3863) : 2040 ± 90 B.P., cal 380 B.C. - 210 A.D.
(Gif 4175) : 2490 ± 90 B.P., cal 815-400 B.C.
Azelik, sondage 74 (Gif 3711) : 720 ± 90 B.P.
Azelik, point A (Pa 545) : 540 ± 40 B.P., cal 1325-1425 A.D.
Azelik, point G (Pa 544) : 405 ± 40 B.P., cal 1440-1490 A.D.
Bangu Beri, point 2 (Pa 559) : 360 ± 40 B.P., cal 1459-1630 A.D.
Gélélé, sondage 2 N4 (Pa 433) : 600 ± 60 B.P., cal 1287-1407 A.D.
Gélélé, sondage 2 N7 (Pa 435) : 1060 ± 75 B.P., cal 891-1024 A.D.

BIBLIOGRAPHIE

BERNUS E. et S., *Du sel et des dattes. Introduction à l'étude de la communauté d'In Gall et de Teggida n-Tesemt*, Etudes Nigériennes, n° 31, 1972, 128 p.

BERNUS S et GOULETQUER P., « Du cuivre au sel. Recherches ethno-archéologiques sur la région d'Azelik (campagnes 1973-1975) », *Journal des Africanistes*, t. 46, fasc. 1-2, 1976, p. 7-68.

BERNUS S., « Découvertes, hypothèses, reconstitution et preuves : le cuivre médiéval d'Azelik-Takedda » in *Métallurgies Africaines*, N. Echard, éd. Mémoire de la Société des Africanistes, 9, 1983, p. 153-171.

BERNUS S. et CRESSIER P. et al., *Azelik-Takedda et l'implantation sédentaire médiévale*, Etudes Nigériennes, n° 51, sous presse (à paraître, 1990).

BROUIN G., « Du nouveau au sujet de Takedda », *Notes Africaines*, n° 47, 1950, p. 90-91.

BUCAILLE R., « Takaddâ, pays du cuivre », *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. XXXVII, série B, n° 4, 1975, p. 719-778.

CUOQ J., *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilad al-Sudan)*, CNRS, 1975, 490 p.

FAURE H., *Inventaire des Evaporites du Niger*, rapport BRGM, ronéo, 1963, 317 p.

FURON R., « A propos du cuivre de la région d'Azelik », *Notes Africaines*, n° 48, 10-1950, p. 127.

GREBENART D., *Le néolithique final et les débuts de la métallurgie*, Etudes Nigériennes, n° 49, 1985, 418 p.

GREBENART D., *Les premiers métallurgistes en Afrique Occidentale*, Editions Errance N.E.A., 1988, 290 p.

JOULIA F., « Sur l'existence d'un important système de fractures intéressant le continental intercalaire de l'Ouest de l'Aïr (Niger) », *Bull. Soc. Géolog. de Fr.*, 6e série, t. VII, 1-3, 1957, p. 137-143.

KILLICK D., VAN DER MERWE N., GORDON R.B., and GREBENART D., « Reassessment of the Evidence of Early Metallurgy in Niger, West Africa », *Journal of Archaeological Science*, 15, 1988, p. 367-374.

LHOTE H., « Contribution à l'étude des Touaregs soudanais. Les Sagmara, les Maghcharen, les expéditions de l'Askia Mohamed en Aïr et la confusion Takadda-Tademekka », *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. XVIII, série B, n° 3-4, 1955, p. 334-370.

LHOTE H., « Recherches sur Takedda, ville décrite par le voyageur arabe Ibn Battuta et située en Aïr », *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. XXXIV, série B, n° 3, 1972, p. 429-470.

LOMBARD L. et MAUNY R., « Azelik et la question de Takedda », *Notes Africaines*, n° 64, 1954, p. 99-101.

MAUNY R., *Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen Age*, Mémoire de l'I.F.A.N., n° 61, 1961, 587 p.

RONCIÈRE CH. DE LA, « Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger », *Bull. Soc. Géogra.*, 1918-1919, p. 1-28.

URVOY Y., « Chroniques d'Agadez », *Journal de la Sté des Africanistes*, t. IV, 1934, p. 145-177.

S. BERNUS et P. CRESSIER

A344. AZEM (Slimane)

Poète et chanteur kabyle né le 19 septembre 1918 à *Ag°ni Ggeɣṛan* et mort à Moissac (Tarn et Garonne) le 28 janvier 1983.

Slimane Azem arrive en France dès 1937 et entame une immersion précoce dans les tourments de l'exil. Sa première chanson : *a Muḥ a Muḥ* consacrée à l'émigration paraît dès le début des années 1940, elle servira de prélude à un répertoire riche et varié qui s'étend sur près d'un demi-siècle.

Du point de vue de son contenu, ce répertoire présente des ressemblances frappantes avec celui de Si Mohand, grand poète kabyle du XIX[e] siècle. Dans un contexte socio-historique différent, Slimane Azem a, en effet, représenté pour le XX[e] siècle ce que Si Mohand fut pour le siècle dernier : le témoin privilégié d'un monde qui vole en éclats, d'une société dont les assises ont été ébranlées en profondeur et dont les valeurs vacillent — même si quelquefois elles se raidissent — face à celles, implacables, du système capitaliste.

Le répertoire de Slimane Azem est donc — à l'image de la société qu'il traduit — traversé en profondeur par ces bouleversements; sa thématique est, à cet égard, tout à fait significative. Sur les soixante-dix chansons recensées en 1979 (cf. Slimane Azem : *Izlan* édité par Numidie Music) et qui composent ce répertoire, plus de la moitié sont consacrées à ce renversement de valeurs avec des titres très évocateurs :

— *Ilah ɣaleb, Kulci yeqleb* (p. 30) : ô Dieu, tout est inversé

— *zzman tura yexxerweḍ* (p. 38) : les temps sont, à présent, troublés

— *terwi tebberwi* (p. 122) : tout est sens dessus-dessous.

Dans ces chansons du chaos, *zik* (autrefois) est fondamentalement opposé à *tura* (aujourd'hui). Dans cet ouragan qui déferle, rien n'échappe au tourbillon : c'est le règne du «ventre» (*aεbbuḍ* p. 104) c'est-à-dire des intérêts bassement matériels, de l'argent (*idrimen* p. 28), de l'égoïsme, etc. au détriment de l'honneur (*nnif*), de la solidarité agnatique (*tagmat*). Cet éclatement charrie tout son cortège de maux, de misères dont : la paupérisation, l'alcool (*a ḥafiḍ a seṭṭar* p. 25, *berka yi tissit n ccṛab* p. 78), etc. face à l'alcool, Slimane Azem oscille toujours, au même titre que Si Mohand, entre la transgression et le repentir.

Enfin devant la force de l'avalanche cèdent aussi les rapports entre les sexes, rempart ultime de l'édifice social, et Slimane Azem de décrire, tantôt avec humour, tantôt avec une ironie caustique, ces hommes sur lesquels les femmes arrivent à avoir de l'ascendant (*lalla mergaza d win terna tmeṭṭut* p. 42 : dame omelette qui est dominé(e) par sa femme).

Car ce sont bien les valeurs de la société traditionnelle que Slimane Azem défend, au besoin en évoquant Dieu à grand renfort; la dimension religieuse — sans être dominante — est incontestablement présente dans son répertoire.

Cependant, cette description d'un monde quasi apocalyptique — bien que récurrente — n'a pas l'exclusivité dans l'œuvre de Slimane Azem; il était et il reste pour toute une génération de Kabyles — par dessus tout — le poète de l'exil : son évocation de la Kabylie, toute empreinte de pudeur, rappelle la douleur d'une plaie demeurée à vif, en témoignent des chansons comme :

— *d'aɣrib d aberṛani* : exilé et étranger (p. 40)

— *ay afrux ifilelles* : ô hirondelle, oiseau messager (p. 74)

— *a tamurt-iw aεzizen* : ô mon pays bien-aimé (p. 126).

Propulsé dans le tourbillon du monde moderne, Slimane Azem ne s'est pas contenté de se réfugier dans le giron incertain des valeurs traditionnelles, son regard s'est ouvert grand sur le monde et nous lui devons de véritables poèmes de.... politique internationale dans lesquels le ton volontiers satirique n'altère en rien l'acuité du regard : *amek ara nili susṭa?* Comment pourrions-nous nous trouver bien? (p. 64). Par ailleurs *terwi tebberwi* : tout est sans dessus dessous (p. 122) est dans la même

veine. Il faut préciser que Slimane Azem, puisant dans le vieux patrimoine berbère, a «fait parler» les animaux, arme subtile mais à peine voilée d'une critique politique acerbe :

— *baba γayu* : le perroquet

— *tlata yeq̇jan* : les trois chiens (p. 148).

En cela il marque une fidélité indéfectible au caractère traditionnellement contestataire de la poésie kabyle, l'une de ses dernières chansons salue avec éclat et avec un titre très évocateur : (*γef teqbaylit yuli was** : sur le Kabyle (ou la Kabylité) se lève le jour), l'émergence de la revendication culturelle berbère lors du printemps 1980.

Enfin dans ce répertoire vaste, riche et plein de nuances, se remarque une absence quasi totale de la poésie lyrique, lorsque cet aspect est effleuré, il ne l'est que par touches extrêmement discrètes; il est certain que ce silence résulte d'un choix, peut-être est-ce le tribut que le poète a consenti à payer afin de briser le tabou lié à la chanson, car on rapporte que Slimane Azem avait le souci d'interpeller les siens au moyen de chansons qui pouvaient être écoutées «en famille», c'est-à-dire en tous points conformes aux règles de la bienséance.

BIBLIOGRAPHIE

AZEM S., *Izlan* (textes berbères et français), Numidie Music, Paris, 1979.

* La dernière chanson citée (*γef teqbaylit yuli was*) ne figure pas dans cet ouvrage car elle lui est postérieure.

D. ABROUS

A345. AZEMMOUR (ville marocaine)

Placée sous la protection de Mulay bū Šaīb, la petite cité d'Azemmour est située sur la rive gauche de l'Um er Rbia, à proximité de son estuaire, à quelque 80 km au sud-ouest de Casablanca et à 15 km à l'ouest de Mazagan (El Djedida). Le développement de cette ville portuaire réduisit progressivement Azemmour à l'état de satellite.

Des origines de la ville, nous ne savons presque rien, sinon une possible présence phénicienne à laquelle il paraît difficile d'attribuer les hypogées creusés dans le grés dunaire, entaillé en falaise par l'Um er Rbia. Ces hypogées sont tout à fait comparables, par leur plan et leurs dimensions réduites aux *haouanet** des temps puniques de Tunisie et d'Algérie orientale. L'un d'eux a été transformé en sanctuaire, c'est la Khalloua de Sidi Abd el Kader. P. Cintas qui voyait en ces hypogées l'indice d'une occupation «carthaginoise», signala la découverte qu'il fit dans les déblais d'un puits moderne, d'un fragment d'unguentarium qu'il datait, avec une trop grande précision, du IIe siècle av. J.-C. (forme Cintas 38). Les quelques monnaies antiques recueillies au voisinage d'Azemmour ne suffisent pas à faire croire à l'existence d'un poste ou d'une cité romaine, si loin au sud du *limes.*

Le nom ancien d'Azemmour révèle sans doute possible une origine berbère. On peut admettre qu'au Haut Moyen Age, Azemmour était contrôlée par les Barghawata. Mais réputée par la douceur de son climat qui favorise la culture du henné, du grenadier et de l'oranger qui couvre aujourd'hui des surfaces considérables, Azemmour ne joue qu'un rôle effacé dans l'histoire du Maroc, sauf à la fin du XVe siècle et dans la première moitié du suivant, période qui voit s'établir puis s'effacer la domination portugaise.

Dès 1486, Jean II, roi du Portugal, établit une factorerie dans la ville, à la suite du traité hispano-portugais qui lui reconnaissait des droits sur le littoral marocain.



Une vue de l'enceinte d'Azemmour en 1954 (photo M. Hallier).

Azemmour dont l'artisanat est alors prospère, fournit aux Portugais des produits (tapis, tissus) qui sont revendus en Guinée, alors que les céréales de la Doukkala et des quantités considérables d'aloses pêchées dans l'Um er Rbia sont exportées au Portugal. En 1508, les Portugais tentent de s'emparer de la ville, mais l'expédition échoue piteusement. Cependant, le contrat est renouvelé en 1509, mais à la suite de nouvelles difficultés (expulsion des Portugais en 1511), le duc de Bragance, neveu d'Emmanuel 1er, à la tête de 15 000 hommes transportés à Mazagao (Mazagan) par une flotte de 500 navires, s'empare de la ville (1513). En quelques années les gouverneurs portugais font construire une forteresse quadrangulaire de 200 m de côté qui subsiste aujourd'hui. Mais alors que Mazagan allait rester portugaise jusqu'en 1769, Azemmour est évacuée dès 1541.

BIBLIOGRAPHIE

TERRASSE H., *Histoire du Maroc*, 2 t., Casablanca, 1949-1950.
CINTAS P., *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Publ. de l'Instit. des Hautes Etudes marocaines, Paris, A.M.G., 1954, p. 24.
THOUVENOT R., «Au-delà des camps romains», *Bulletin d'Archéologie marocaine*, t. IX, 1973-1975, p. 377-406.

E.B.

A346. AZEMMUR : «olives, olivier» (linguistique)

Terme attesté dans la généralité des parlers berbères maghrébins (Dj. Nefousa, Aurès, Kabylie, Maroc central, Rif, domaine chleuh...), désignant les «oliviers» (collectif) et les «olives».

Sa distribution dans tous les dialectes de la zone méditerranéenne du monde berbère — où se pratique la culture de l'olivier — et la stabilité absolue de sa forme (*azemmur*) sont des gages de son ancienneté et de son caractère autochtone. On peut y voir aussi un indice lexical de l'ancienneté de cette culture au Maghreb.

Dans les dialectes «occidentaux» (Beni Snous : Destaing, 1914, p. 252; Rif : Esteban Ibanez, 1944, p. 305; Maroc central : Mercier, 1937, p. 180; Chleuh : Destaing, 1920, p. 204), le terme désigne précisément l'«olivier sauvage, non greffé». *Azemmur* signifiait donc sans doute à l'origine «oléastre» — qui pousse spontanément au Maghreb. Le mot a pris le sens «olivier» dans les régions orientales du domaine berbère, où la culture de l'olivier est certainement beaucoup plus ancienne et plus intense — sous l'influence punique puis romaine — et a gardé sa signification primitive à l'ouest. A travers cette répartition sémantique transparaît peut-être l'histoire de la diffusion d'une pratique agricole.

Sa signification et sa généralité expliquent bien sûr la fréquence de ses attestations dans la toponymie du Maghreb et des zones d'influence maghrébine comme l'Espagne musulmane (Zamora...).

Le nom de la tribu marocaine (Maroc central) des Zemmur* pourrait être une forme ancienne de ce mot, sans la voyelle initiale caractéristique du nom berbère actuel. La genèse sémantique d'une telle dénomination pour un groupe humain reste évidemment obscure; elle renvoie peut-être à une signification plus ancienne encore de la racine ZMR, connue par ailleurs en berbère avec le sens de «pouvoir, être capable, supporter».

BIBLIOGRAPHIE

BEGUINOT F., *Il Berbero Nefûsi di Fassâto*, Roma, 1931, p. 263.
DALLET J.M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, 1982, p. 948.
DESTAING E., *Vocabulaire français-berbère (tachelhit du Sous)*, Paris, 1920, p. 204.
DESTAING E., *Vocabulaire français-berbère (dialecte des Beni-Snous)*, Paris, 1914, p. 252.
ESTEBAN IBANEZ FR., *Diccionario español-rifeño*, Madrid, 1944, p. 305.
HUYGHE R.P., *Dictionnaire français-chaoui*, 1906, p. 455.
LAOUST E., *Mots et choses berbères*, Paris, 1920, p. 444 et sq.
MERCIER H., *Vocabulaire et textes berbères (Ait Izdeg)*, Rabat, 1937, p. 180.

S. CHAKER

A347. AZGEN (voir Mesures)

A348. AZIB ('azīb)

C'est un terme ayant de nombreuses acceptions, employé surtout au Maroc, mais connu aussi des berbérophones de l'Algérie, en particulier en Kabylie. Il désigne aussi bien la transhumance, le lieu de campement pendant cette séparation, un habitat isolé, l'abri plus ou moins précaire et finalement la résidence d'un grand propriétaire. Ce mot tout à fait berbérisé s'est constitué à partir du verbe arabe *'azab* qui signifie «s'éloigner». Ainsi, pour prendre un exemple, chez les Zemmour l'azib (= transhumance) vers la forêt de la Marmora commence en octobre-novembre après que les troupeaux aient consommé les chaumes sur les terres du culture; on dira qu'ils vont en azib dans la forêt. Le retour se fait en juin sur les champs qui viennent d'être moissonnés.

Mais l'azib, c'est aussi, selon P. Pascon, une demeure seigneuriale assez proche du manoir féodal : bâtiment de ferme et d'habitation tout à la fois qui «s'écarte» et se différencie du village des métayers constitué de noualas* (huttes de roseaux)

ou de constructions, à peine moins précaires, en terre. L'azib dans la Chaouïa et le Haouz, c'est donc l'équivalent du *dar* du grand propriétaire terrien.

A l'opposé, en Kabylie, l'azib est l'habitation isolée ou le hameau distinct du *taddart* (village), il correspond assez bien au terme géographique d'*écart*.

Dans le Haut-Atlas marocain, l'azib est l'habitat secondaire des bergers, c'est donc un chalet ou mieux un buron. Il s'agit bien en effet de l'abri de haute montagne, occupé durant la saison estivale, de mai à septembre. Ce refuge n'est pas nécessairement construit de main d'homme; une grotte, un abri sous-roche peuvent être des azibs. Les refuges construits sont des cabanes en pierres sèches ou en planches; elles peuvent constituer des agglomérations lâches, mais le plus souvent elles sont largement dispersées dans le pâturage. La fréquentation de ces pâturages est très ancienne et remonte aux origines même des communautés pastorales. La preuve en est apportée par les très nombreuses gravures rupestres de certains sites, qui sont toujours fréquentés par les bergers et les troupeaux en estivage. Dans ces stations, les figurations de bovins ne sont pas rares; elles apparaissent parmi de nombreuses représentations d'armes en cuivre ou en bronze caractéristiques du début de l'Age des métaux (poignards à rivets, hallebardes, pointes). La toponymie des sites rupestres de l'Atlas reflète cette conjonction du pâturage et des gravures; citons l'Azib n'Ikkis (Yagour), l'Azib Tighoudine (Yagour), l'Azib Abdasan (Oukaïmeden), l'Azib de Taïnant (Igherm Ougdal).

BIBLIOGRAPHIE

LAOUST E., *L'habitation chez les transhumants du Maroc central,* collection Hespéris, VI, 1935, 320 p.

LESNE M., *Les Zemmours. Evolution d'un groupement berbère,* Rabat, 1954, 355 p.

SIMONEAU A., «Recherches sur les gravures rupestres du Haut-Atlas marocain». *Bulletin de la Société préhistorique française,* t. LXV, 1968, p. 642-644.

PASCON P., «Types d'habitat et problèmes d'aménagement du territoire au Maroc». *Revue de géographie marocaine,* t. 13, 1968, p. 85-103.

E.B.

A349. AZJEN

Douar situé à 10 km au nord-ouest d'Ouezzan (Maroc atlantique), au pied du Jebel Azjen (263 m). Cette agglomération se trouve sur un emplacement qui a été occupé par l'homme depuis les temps les plus anciens.

Léon l'Africain, qui l'appelle Ezaggen, en parle comme d'une jolie petite ville d'environ 500 feux, avec de nombreuses fontaines, habitée par de riches artisans et dont les habitants, malgré le précepte coranique, auraient eu le privilège, concédé par d'anciens rois, de boire du vin.

On y trouve le tombeau de Rebbi ben Amran Diouran, saint personnage originaire d'Andalousie et qui serait mort à Ouezzan vers 1780. C'est un tumulus au pied d'un vieil olivier qui est un but de pèlerinage très fréquenté par les Israélites au moment de la Pâque.

Le site est riche en vestiges d'âge indéterminé. En 1954-1955, le Commandant Biard, le Colonel et Madame Samuel effectuèrent des prospections sur une pente située à l'extrémité ouest des ruines, dans des ravineaux creusés par les pluies. Ils récoltèrent à faible profondeur dans une terre noirâtre une industrie à lamelles attribuables à l'Epipaléolithique en raison du grand nombre de lamelles à bord abattu, et de l'absence de microlithes géométriques.

BIBLIOGRAPHIE

JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, trad. Epaulard, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1956, t. I, p. 255.
ROCHE abbé J., *L'Epipaléolithique marocain*, Paris, Didier, 1963, t. I, p. 186-187.

J. ROCHE

A350. AZREF (pl. izerfan) : «droit coutumier» (Maroc central)

Var. : *izref*
Terme désignant dans les parlers berbères de la zone tamaziɣt (Maroc central) l'ensemble des règles des codes coutumiers. C'est donc le vocable proprement berbère correspondant au lexème kabyle d'emprunt *(l-)qanun*, d'origine grecque, à travers l'arabe.
Voir : droit coutumier.

BIBLIOGRAPHIE

LAOUST E., *Cours de berbère marocain (Maroc central)*, Rabat, 1924, p. 381.
MERCIER G., *Vocabulaire et textes berbères (Ait Izdeg)*, Rabat, 1937, p. 89.

S. CHAKER

A351. ʿAZRIYA (Femme libre)

Chez les Chaouias de l'Aurès l'ʿazriya est la femme sans mari; situation issue d'un divorce, d'une répudiation ou d'un décès. Il est rare qu'une ʿazriya n'ait pas connu même pendant un temps très bref, les liens conjugaux. La liberté reconnue à l'ʿazriya fait de cette femme sans situation juridique spéciale, une véritable courtisane. Mais l'ʿazriya ne peut être confondue avec une simple prostituée. Sur le plan social l'ʿazriya n'est rejetée ni par sa famille, ni par son clan ni par la communauté chaouia dans laquelle elle vit; elle jouit au contraire d'un prestige certain. Peu avant 1930, M. Gaudry a peint avec beaucoup de discernement le comportement de ces femmes, toujours parées qui n'hésitaient pas à fréquenter les cafés, à jouer aux cartes et à converser avec qui leur plaisait. Dans leur famille, où elles étaient accueillies après la rupture de leurs liens conjugaux, elles jouissaient de privilèges réels et se voyaient confier les tâches les moins rebutantes, telles que le tissage alors que les corvées les plus pénibles étaient réservées à leurs sœurs puînées non encore mariées.

En dehors du commerce qu'elles entretenaient avec les hommes et qui leur assurait un revenu qu'elles capitalisaient en bijoux et objets de parures (tissus chamarrés, mouchoirs et foulards de soie) certaines ʿazriyat se lançaient dans les affaires. Il leur arrivait, par exemple, d'acquérir un fonds d'épicerie ou des terres qu'elles faisaient cultiver par des khammès (métayer au cinquième), elles employaient aussi des bergers. La prostitution demeurait cependant leur activité principale, l'ʿazriya accueillait ses clients chez elle, c'est-à-dire dans sa famille sans que celle-ci ne s'en offusque le moins du monde. Les ʿazriyat, organisées en équipe de danseuses et de chanteuses, étaient parfois louées par un propriétaire au moment de la moisson, alternant invocations religieuses et chants d'amour plus ou moins licencieux, elles entraînaient à l'ouvrage les moissonneurs qui ripostaient allègrement à leurs propos. Les ʿazriyat participaient régulièrement aux fêtes annuelles et aux pèlerinages traditionnels de l'Aurès d'antan.

La situation d'ʿazriya n'est jamais définitive, elle apparaît comme une sorte d'intermède dans la vie sociale de la femme, mais un intermède nullement condamnable ou méprisable. N'étant pas exclue de son milieu social, comme la prostituée des villes, l'ʿazriya, quand les conditions d'un nouveau mariage lui paraissaient favorables, retrouvait sans peine une vie régulière. Redevenue une femme comme les autres, l'ʿazriya n'avait pas à réintégrer le groupe social dont elle n'avait jamais été exclue.

Ce tableau de la vie chaouia est en grande partie dépassé. Aujourd'hui, les condamnations morales émanant des rigoristes de l'Islam se multiplient contre l'immoralité des ʿazriyat qui sont montrées du doigt. L'arabisation activement menée par l'administration algérienne contribue aussi à faire disparaître à terme cette pratique certainement anté-islamique.

BIBLIOGRAPHIE

GAUDRY M., *La femme chaouia de l'Aurès*, Paris, Geuthner, 1929, 316 p.
ROZET G., *L'Aurès, l'escalier du désert*, Paris, 1934, 158 p.

E.B.

A352. AZROU

Azrou est le nom berbère du rocher; il entre dans la composition de nombreux noms de lieu. Au Maroc, la ville d'Azrou, dans le Moyen Atlas doit son nom au rocher qui porte la kasba construite vers 1685 par le sultan Moulay Ismaïl

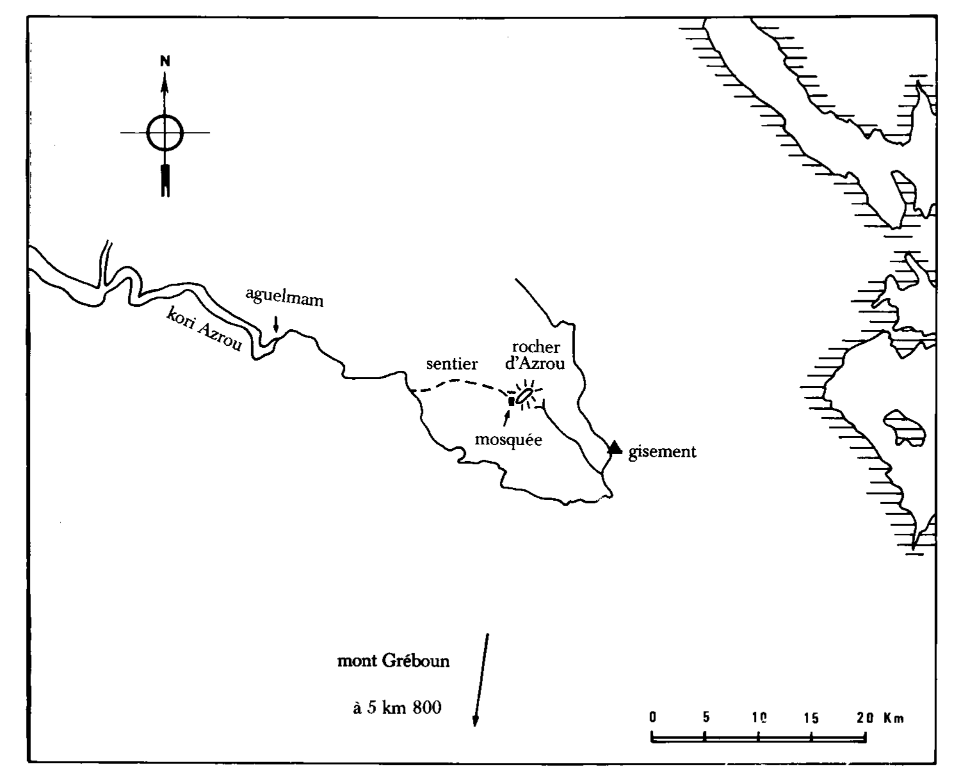
E.B.

Dans l'Aïr, Azrou est un neck de trachyte qui culmine à plus de 1 500 mètres d'altitude à 5,800 km à vol d'oiseau au nord-nord-est du sommet du mont Gréboun, tel que celui-ci est matérialisé par le point côté 1 944 mètres sur la carte au 1/200 000 publiée en 1972 par l'I.G.N. (feuille NE 32 XXI, Iférouane); ses coordonnées géographiques sont de 20°02'20" nord et 08°36'00" est.

Ce gros rocher en pain de sucre d'origine volcanique est loin d'être unique dans l'Aïr où des phénomènes de volcanisme sont visibles un peu partout, mais il est remarquable dans la mesure où il fait l'objet d'un véritable culte de la part des Touaregs. C'est en effet un lieu saint de l'Islam, une sorte de Mecque vers laquelle se dirige chaque année au mois de mars (aojem dans le calendrier touareg), un pèlerinage pouvant réunir entre cent et deux cents fidèles, venus de tout le massif. D'accès difficile et situé dans un secteur à peu près inhabité car les pâturages y sont la plupart du temps inexistants, l'endroit a acquis la sainteté dans un passé lointain et légendaire, depuis qu'il a été le théâtre d'une prouesse d'Elias*, un des héros les plus illustres du folklore touareg.

La légende est assez connue et nous en avons recueilli deux versions très voisines. La première nous a été comptée le 15 novembre 1978 à Iférouane par Arambé Mohamed Ogha, chérif Ikaskasen : il y a de cela bien longtemps, Elias fut un jour poursuivi par ses ennemis, qui ne sont pas identifiés mais qui sont des «blancs». Très fatigué et sur le point d'être rejoint, il monte avec son cheval sur un petit rocher qui dépassait à peine de la surface du sol. Aussitôt ce rocher sort de terre et s'élève d'un seul coup à une hauteur vertigineuse, soustrayant Elias aux regards de ses poursuivants. Ceux-ci continuent à le chercher quelque temps puis, ne retrouvant pas sa trace, s'en vont.

L'histoire que raconte le marabout Ounis comporte une fin différente (entretien du 28 novembre 1979 à Timia) : dans cette version, les ennemis d'Elias l'ont bien vu s'élever dans les airs sur son rocher. Certains d'entre eux ont essayé d'en escalader la paroi pour l'attraper; ils allaient y parvenir lorsque, à quelques mètres du sommet, ils ont été précipités dans le vide par une force mystérieuse. Les autres ont alors ramassé du bois et allumé de grands feux au pied du rocher pour con-



Azrou. Carte de situation de la mosquée et du gisement néolithique par rapport au neck de trachyte.

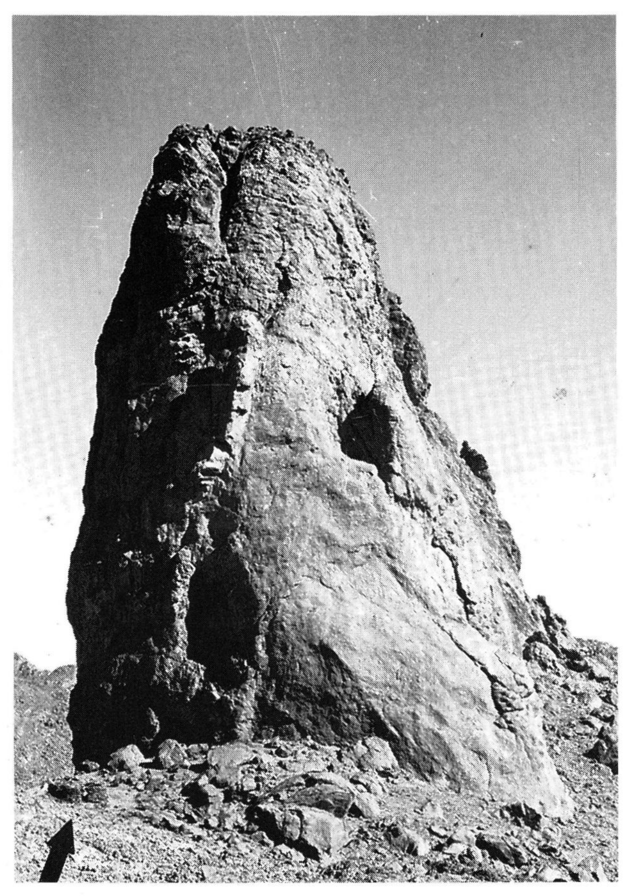
traindre Elias à en descendre. Mais celui-ci a su résister à la chaleur et à la fumée. Comprenant qu'il était plus fort qu'eux, ses ennemis sont alors partis. On peut, de nos jours encore, voir à proximité du rocher les tas de cendre laissés par ces feux.

Une petite mosquée est édifiée au pied sud-ouest du neck. Elle est de plan rectangulaire, construite en pierres sèches jusqu'à hauteur d'homme et comporte dans sa partie sud deux couloirs parallèles, partiellement recouverts de branchages. Ce type de mosquée à couloirs est habituel dans l'Aïr; dans les villages touaregs aujourd'hui abandonnés, il n'est pas rare d'en rencontrer qui sont toujours fréquentées et, de ce fait, bien entretenues. Ce n'est pas ici le cas, les murs menaçant ruines. Le mihrab a ceci de particulier qu'il est appuyé sur un gros bloc rocheux, qui ferme le fond de la niche. La plupart des Touaregs qui connaissent l'existence de la mosquée, par oui-dire ou pour avoir fait le pèlerinage, ignorent par contre qui l'a construite. Certains pensent qu'elle est l'œuvre d'Elias lui-même. Un jour, disent-ils, on a découvert qu'elle était là. D'après Ounis, cette révélation serait en réalité due à un grand marabout de Jikat, village sédentaire de la bordure occidentale de l'Aïr, situé quelques kilomètres au sud de l'Anou Makaren. Ce marabout voyait chaque nuit une grande lueur en direction du nord : il prit le parti de marcher vers elle, accompagné de quelques-uns de ses pairs et c'est ainsi qu'il découvrit la mosquée au pied du rocher.

Les circonstances de la découverte ainsi décrites par Ounis sont très proches de celles déjà relatées par F. Nicolas, dans le commentaire que cet auteur joint à la liste des mosquées de l'Aïr (1950, p. 485). Selon ce dernier, cependant, le marabout Ech-Chikh Sidi Ag Ab-del-Kader, à qui l'on doit cette découverte, mention-

nait deux mosquées, ta-n-ères et ta-n-afélla, alors que toutes les informations que nous avons recueillies de notre côté ne font état que d'une seule mosquée à Azrou, ce que nous avons du reste pu vérifier sur place.

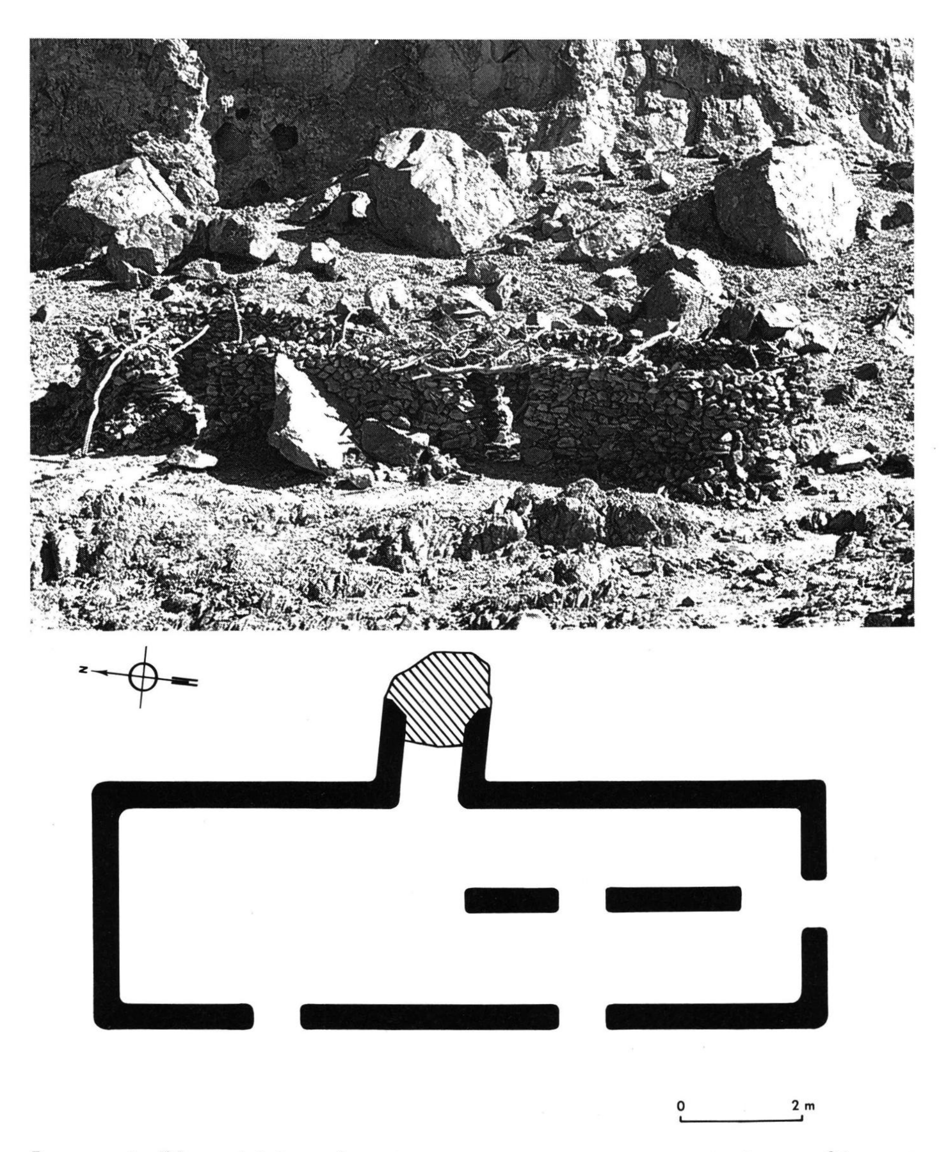
Le pèlerinage n'est pas réservé aux seuls marabouts, n'importe qui peut le faire. Il se déroule selon un itinéraire et un calendrier sur lesquels des précisions complémentaires nous ont été fournies par Soliman, fils du grand imam de Timia El Hadj Ammi (propos recueillis et traduits par Arahli Immoumounan, le 12 mai 1980 à Timia). D'après Soliman, un rendez-vous général est d'abord fixé, à l'aller, à Tchi-n Taghoda, vaste localité aujourd'hui déserte dont les maisons abandonnées se dressent à une quinzaine de kilomètres au sud-est d'Iférouane. Les pèlerins, venus de tout l'Aïr, y arrivent par petits groupes ou séparément. Il y a là des Kel Aguellal, des Kel Tefis, des Kel Takriza, des Kel Sidaouet, des Kel Takemis, des Kel Timia, des Kel Teouart, des Kel Acharifan (de Tchighazerine, cf. le manuscrit), des Kel Tchi-n Taghoda, des Kel Toufgoun, des Kel Tadeck. Quand tous sont rassemblés, les Kel Aguellal prennent la responsabilité de conduire la prière, en vertu de l'autorité coutumière qui est la leur. Les pèlerins restent une journée entière à Tchi-n Taghoda, puis ils se rendent à Tefgoum, la mosquée d'Iférouane, où ils séjournent un jour également; ensuite ils partent pour Tadeck, où ils ne restent qu'une demi-journée. De là ils prennent le chemin d'Azrou, qu'ils atteignent par l'ouest, après



Azrou. La petite mosquée (indiquée par la flèche) construite immédiatement au pied sud-ouest du neck. (photo J.-P. Roset).

deux jours et demie de marche, en remontant le kori du même nom. Non loin du rocher, il faut abandonner le lit du kori et suivre un sentier montagnard très raide, discrètement balisé de petits cairns. Ce sentier aboutit à la mosquée.

Les pèlerins arrivent généralement sur le site de la mosquée vers midi. Le reste de la journée est passé en dévotions. On dit les deux prières de l'après-midi en commun dans la mosquée, on égrène le chapelet. Dans le mirhab, au pied du gros bloc rocheux formant le fond, sont posées deux pierres. Celle de gauche est gravée d'un court texte à la gloire de Dieu, rédigé en arabe; d'après Arambé Mohamed Ogha, elle marquerait l'endroit exact où se tenait Elias. L'autre, qui comporte également quelques inscriptions, malheureusement indéchiffrables, est creusée d'un large sillon



La mosquée d'Azrou (côté ouest) et son plan. On remarquera que le mihrab est parfaitement orienté à l'est alors que le grand axe du bâtiment est légèrement nord-nord-ouest sud-sud-est. Les contraintes d'un sol inégal et parsemé d'énormes blocs sont sans doute responsables de cette situation.

vertical. Il s'agit d'un objet de culte dont l'utilisation mérite d'être décrite : chaque fidèle vient à son tour frotter cette pierre tendre avec un simple caillou, ce qui produit une poudre fine et a, peu à peu, creusé la rainure. On se frotte les sourcils avec cette poudre, la paupière inférieure, la poitrine. Selon Arambé, c'est pour garder une vue et une santé excellentes. Ounis pense qu'on fait surtout ces gestes pour obtenir d'Elias qu'il intercède auprès de Dieu, afin que celui-ci pardonne les fautes passées et accorde sa protection pour l'avenir.

Ces différents rites une fois accomplis, les pèlerins sortent de la mosquée et, empruntant un étroit sentier qui suit la limite de la roche verticale et du cône d'éboulis, font trois fois le tour du neck en invoquant le nom de Dieu.

Il arrive qu'Elias apparaisse alors aux yeux des fidèles, debout au sommet de son rocher, car c'est là qu'il habite, seul et tenant son cheval par la bride ou accompagné de son serviteur Abou, qui tient le cheval. Aucun de nos interlocuteurs ne l'a vu, mais tous savent que le miracle se produit parfois. Arambé évoque même par leur nom trois marabouts, célèbres dans tout l'Aïr, qui ont été naguère les témoins de l'apparition : il s'agit de Sidi Arahli, un autre marabout de Jikat, de son frère Intifarassen, marabout de la mosquée de Tefis, au sud d'Aguellal, et de Baraba, marabout de Tefgoum. Les trois saints étaient venus prier à la mosquée d'Azrou et ils ont vu Elias sur son rocher.

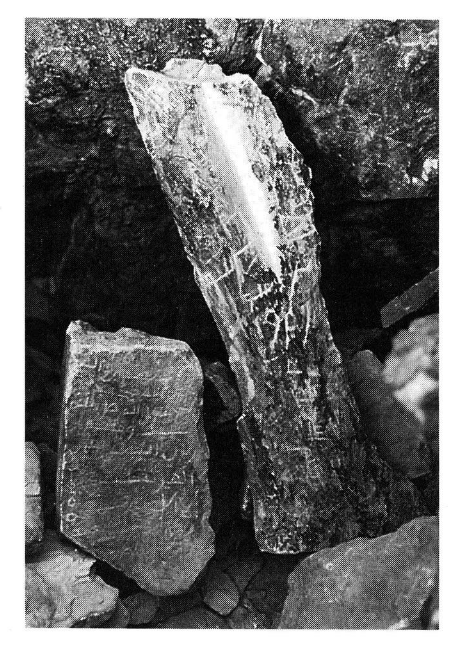
On passe la nuit dans la vallée qui s'élargit au pied sud-est du neck. Il y a là, vers 1 440 mètres d'altitude (d'après la carte de l'I.G.N.) un petit bassin de réception où se rassemblent les eaux de pluie. Les pèlerins y ont édifié au cours du temps plusieurs bâtiments, aujourd'hui en ruines, à usage d'habitation ou de magasin : ce sont des constructions en pierres maçonnées comportant une ou plusieurs pièces rectangulaires, comme on en trouve dans tous les anciens villages de l'Aïr. D. Grébenart y a vu les ruines de la mosquée d'Azrou, à tort à notre avis (1975, p. 28) : celle-ci est plus haut, comme nous l'avons dit. Par contre cette zone d'habitation de la vallée possède un certain nombre d'emplacements de prière, délimités sur le sol par de grosses pierres et orientés vers l'est.

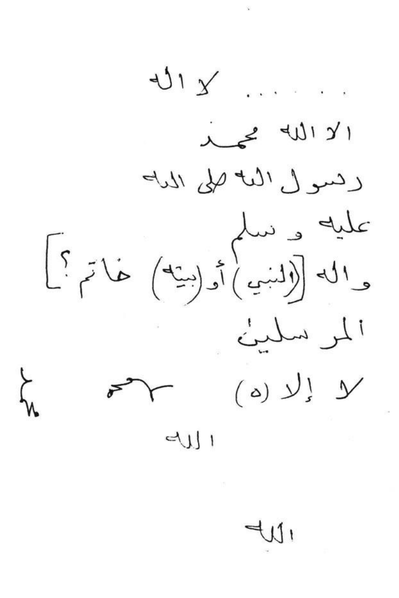
Le lendemain matin, les pèlerins remontent à la mosquée pour la prière, au cours de laquelle ils demandent à Dieu de les ramener chez eux en bonne santé; ils remercient également Elias de son intercession et lui disent au revoir. Ils prennent ensuite le chemin du retour, en suivant le même itinéraire qu'à l'aller : Tadeck, où ils passent une nuit, Tefgoum, où ils demeurent une journée et prient tous ensemble pour la dernière fois. Avant une première séparation, les marabouts décident de la date d'un prochain rendez-vous à la mosquée d'Aguelangha, lieu d'un affrontement célèbre entre Kaossen et l'armée française en 1917. Puis les gens d'Iférouane, de Tchin Taghoda et de Timia regagnent leur domicile. Les autres se dirigent vers la mosquée d'Aguellal, où ils passent une journée avant de continuer sur la mosquée de Téfis, que l'on dit être la plus ancienne des mosquées de l'Aïr et où l'on s'arrête de nouveau une journée. Puis c'est la dislocation générale et chacun retourne chez lui. Le pèlerinage d'Azrou proprement dit est alors achevé.

Il faut cependant mentionner qu'au jour fixé par les marabouts, soit environ un mois après selon Arambé, les pèlerins d'Azrou se retrouvent effectivement à Aguelangha. Des Touaregs qui ne sont pas allés à Azrou les y rejoignent et, de concert, ils se mettent en route pour un nouveau périple qui les conduira cette fois à Tchighazérine, un des centres religieux les plus importants du massif.

Quoi qu'il en soit, il semble surtout important de comprendre la signification de l'événement surnaturel qui confère sa sainteté au rocher d'Azrou, qui explique la présence d'une mosquée à cet endroit et qui, en un mot, justifie le pèlerinage annuel. Ce miracle témoigne d'abord, de toute évidence, de la persistance et de la vigueur actuelle dans l'Aïr des croyances antérieures à l'Islam. Celles-ci sont loin d'être oubliées; elles imprègnent encore profondément la foi musulmane des Touaregs, après avoir sans doute inspiré l'art de leurs ancêtres. La figure d'Elias est

à cet égard très révélatrice : être de légende dont on conte les exploits le soir autour des feux, Elias possède également une réalité iconographique précise. Son image est inscrite dans la pierre et la plupart des Touaregs du massif en connaissent l'existence. Ils savent que celle-ci se trouve très loin de la résidence habituelle du héros, à plus de 130 kilomètres vers le sud-ouest, gravée sur une dalle de grés située dans la partie haute de la falaise encaissant le kori Mammanet*. Elias est représenté là tel qu'il apparaît parfois aux pèlerins d'Azrou, en compagnie de son fidèle Abou, qui tient son cheval par la bride.





Les deux pierres gravées appuyées contre le rocher fermant le mihrab de la mosquée d'Azrou. La rainure creusée par les fidèles dans la plus grande, à droite, mesure une quinzaine de centimètres de long. Au-dessus, le rocher comporte lui aussi un petit creux qui produit la sainte poudre, lorsqu'on le racle avec un caillou.

Traduction de l'inscription arabe par M. Ajabi Hamed de l'I.N.A.A. de Tunis.

«... Il n'y a de Dieu
que Dieu Mohamed
est l'envoyé de Dieu Dieu a prié
pour lui et lui a adressé son salut
et sa famille [(le Prophète) ou (les membres de sa maison) le dernier?]
des envoyés
Il n'y a de Dieu
Dieu Mohamed
Dieu Mohamed»

Ce texte comporte des obscurités qui auraient peut-être sans doute été dissipées s'il avait pu être lu sur place (photo J.-P. Roset).

Ce panneau de Mammanet est assez connu dans la littérature consacrée à l'Aïr, depuis les relevés qui ont été publiés successivement par F. Nicolas (1950) et par H. Lhote (1976, 1979). Ces auteurs ont, les premiers, attribué un nom aux personnages de la fresque, ils ont souligné l'importance qui devait être la leur, par rapport aux milliers de gravures de Mammanet, en mentionnant le rite qui consiste, pour les voyageurs de passage, à aller repasser à la craie ou avec un morceau de charbon de bois le contour des deux figures, tout en faisant le vœu d'obtenir dans

l'année des vêtements identiques aux leurs; ils ont également reproduit la plupart des inscriptions en tifinagh qui entourent les personnages, mais apparemment sans en connaître la traduction. Nous avons pu par la suite compléter l'information et traduire une partie de ces textes, avec l'aide d'Arahli Immoumounan, le 4 novembre 1981. Malgré ses lacunes, ce travail a eu pour résultat de montrer le lien qui unit figurations et inscriptions. Ces dernières jouent en réalité le rôle d'un véritable commentaire, qui vient préciser l'identité des personnages représentés et leur place dans la mythologie touarègue : Elias est appelé par son nom et le texte en tifinagh indique sans ambiguïté qu'il est originaire d'Azrou. Un lien concret indiscutable s'établit ainsi entre une manifestation religieuse observable actuellement dans l'Aïr et un mythe possédant une expression rupestre, que nous attribuons d'ailleurs aux aspects les plus récents de l'art du massif.

Sur un autre plan, il y a également tout lieu de s'interroger sur l'ascension prodigieuse d'Elias, emporté dans les airs sur son rocher, ainsi que sur les grands feux allumés par ses poursuivants, qui produisent des cendres encore visibles alentour. Une autre version portée à notre connaissance indique, à ce propos, qu'Elias habitait à l'origine sur une petite montagne, située à l'emplacement de l'actuel rocher, et que celle-ci s'est mise à grandir démesurément lorsque ses ennemis ont allumé des feux tout autour pour l'en faire descendre. Ce sont là des éléments qui suggèrent que la légende livre sans doute la transposition mythologique d'un phénomène volcanique vu. Cette hypothèse n'est pas en contradiction avec ce que l'on sait du volcanisme de l'Aïr, dont les dernières manifestations sont en effet probablement historiques (R. Black, M. Janjou et C. Pellaton, 1967; C. Moreau, 1982; A. Morel, 1985). Toutefois, ces auteurs estiment que ce volcanisme très récent est basaltique, alors que, comme on l'a vu plus haut, le neck d'Azrou est trachytique et que ce type de volcanisme est tertiaire ou quaternaire dans le massif. Nous avons nous-même fait dater par curiosité un échantillon prélevé sur le neck : l'âge obtenu est ancien, à plus de vingt millions d'années. La lave ne peut donc être rapportée à une activité récente. Ce résultat, qu'il faut enregistrer, n'est malgré tout pas suffisant, selon nous, pour écarter complètement notre hypothèse. La tradition peut en effet fort bien avoir fixé là le lieu d'une action fabuleuse, en s'appuyant sur des manifestations de volcanisme réellement observées ailleurs. Un des intérêts de la légende d'Azrou réside bien, à nos yeux, dans le mariage entre des concepts et des événements naturels d'ordre géologique.

Il faut enfin mentionner qu'Azrou n'est pas seulement un lieu saint, où le passé récent et le présent de l'Aïr se rejoignent, c'est aussi un site archéologique beaucoup plus ancien, rapportable au néolithique final.

Le gisement se trouve dans la vallée, à environ 900 mètres au sud-est du neck, sur la terrasse dominant en rive gauche de un à deux mètres le lit du kori. Il longe celui-ci sur 60 à 70 mètres et mesure une trentaine de mètres de large. C'est l'aspect noirâtre et cendreux du sol à cet endroit qui le signale à l'attention plus que les vestiges eux-mêmes, qui ne sont pas très abondants en surface. Il s'agit surtout de tessons de poterie et de rares éclats de quartz. On n'observe aucune structure au sol, aucune zone de plus ou moins grande densité d'objets.

Il est difficile de se prononcer sur la nature de ce dépôt, d'autant plus que l'éloignement et les difficultés d'accès au site ne nous ont pas permis de procéder à des investigations très poussées. Les charbons en place ont fait l'objet de deux datations radiométriques croisées, effectuées par J.-C. Fontes (Laboratoire d'Hydrologie et de Géochimie Isotopique, Université de Paris-Sud, Orsay, 1980) et par A.W. Fairhall (Department of Chemistry, University of Washington, USA, échantillon n° UW-609, 1980) : les âges obtenus sont respectivement de 3 880 + 105 ans B.P. et de 3 930 + 110 ans B.P. (J.-P. Roset, 1987).

BIBLIOGRAPHIE

BLACK R., JANJOU M. et PELLATON C., *Notice explicative sur la carte géologique de l'Aïr*, République du Niger, Ministère des Travaux Publics, des Transports, des Mines et de l'Urbanisme, éd. du B.R.G.M., 1967.
GRÉBENART D., «A propos de l'altitude du Gréboun», *Le Saharien*, n° 63, 1975, p. 26-29.
LHOTE H., *Vers d'autres Tassilis*, éd. Arthaud, Paris, 1976.
LHOTE H., *Les gravures de l'oued Mammanet*, Les Nouvelles Editions Africaines, 1979.
MOREAU C., *Les complexes annulaires anarogéniques à suites anorthositiques de l'Aïr central et septentrional (Niger)*, thèse d'Etat, Nancy, 1982.
MOREL A., *Les hauts massifs de l'Aïr (Niger) et leurs piémonts. Etude géomorphologique*, thèse d'Etat, Université Scientifique et Médicale de Grenoble, Institut de Géographie Alpine, 1985.
NICOLAS F., Etude sur l'Islam, les confréries et les centres maraboutiques, chez les Touaregs du sud, in *Contribution à l'Etude de l'Aïr*, mémoire de l'I.F.A.N., n° 10, 1950, p. 480-491.
NICOLAS F., Inscriptions et gravures rupestres, in *Contribution à l'Etude de l'Aïr*, mémoire de l'I.F.A.N., n° 10, 1950, p. 541-551.
ROSET J.P., «Néolithisation, néolithique et post-néolithique au Niger nord-oriental», *Bulletin de l'Association française pour l'Etude du Quaternaire*, 1987-4, n° 32, p. 203-214.
ROSET J.P., *Esquisse d'une chronologie de l'art rupestre du massif de l'Aïr au Niger*, pré-publication O.R.S.T.O.M., Université de Bordeaux II, 1989, 35 pages ronéotées, 37 reproductions.

J.P. ROSET

Addendum

A353. AŠURA (Achoura)

L'Ašura est particulièrement fêtée au Maghreb. Son origine est nettement islamique et révèle les relations premières entre le Prophète et les communautés juives. Il est vraisemblable en effet que le jour du 10 Moharram fut choisi pour date de l'Ašura en parallèle avec ʿAsōr hébreu qui est fêté le 10ᵉ jour du premier mois du calendrier juif. L'ʿAšura est jour de jeûne, mais s'il est recommandé et respecté par les personnes pieuses, ce jeûne n'est pas obligatoire, pas plus que les aumônes qui sont offertes ce jour-là; l'ʿAšura fête aussi la sortie de Noé hors de l'arche, à la fin du Déluge.

Au Maghreb, ʿAšura a englobé et plus ou moins islamisé de nombreux rites de caractère agraire. C'est au Maroc, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, que les caractères préislamiques des pratiques qui accompagnent la fête sont les plus marqués et demeurent les plus vivants; ils provoquent parfois un grand concours de population. Mais si l'ʿAšura est fêté partout au Maghreb, les aspects carnavalesques sont aujourd'hui oubliés ou détournés de leur objet primitif qui était propitiatoire. On ne saurait cependant être trop affirmatif : ainsi, en 1938, le Dʳ Marchand, publiant les résultats d'une enquête sur les masques de Kabylie, croyait pouvoir écrire : «A l'heure actuelle, les rites carnavalesques purs semblent avoir totalement disparu du pays kabyle», or en 1970 encore, J.-L. Musso assistait, le jour de l'ʿAšura à une sortie de masques dans le village de Tala Tumuts (à une dizaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou) et pouvait acquérir, le lendemain, huit masques qui, par leur aspect comme par leur fabrication, étaient identiques à ceux publiés par le Dʳ Marchand.

Dans l'ensemble des pratiques qui accompagnent l'ʿAšura, il est aisé de reconnaître celles qui sont des survivances des antiques saturnales et s'identifient à un vrai carnaval accompagné de la sortie de masques traditionnels. Le plus souvent le personnage porte un masque fait dans l'écorce d'une calebasse, ou de peau de chèvre ou simplement d'un carton d'emballage, des roseaux découpés simulent les dents des masques «féroces» comme Azzaïène en Kabylie ou l'Amɣrar qui armés

d'un gourdin avaient le droit de pénétrer dans toutes les demeures. L'esclave ou l'affranchi (Iklan), l'âne (aγiul) sont les masques traditionnels en Kabylie; dans le Haut-Atlas marocain, le personnage principal est Boujloud, l'homme-bouc qui pourrait être identifié à une représentation de Pan ou d'un satyre si les pratiques agraires n'étaient aussi évidentes, ainsi «l'homme aux peaux» (Bou Ilmaoun, surnom de Boujloud) se trouve, à la fin de la cérémonie, attelé à un araire avant de se dépouiller des peaux de bouc qui serviront à confectionner des tambourins. Comment ne pas évoquer, à cette occasion le texte de Pline l'Ancien relatif aux satyres et égypans qui jouaient du tambourin dans les solitudes de l'Atlas. A Marrakech, ce sont de véritables mannequins portant des vêtements féminins qui sont promenés dans la ville.

Du carnaval traditionnel ressortent également les chansons et propos grivois, accompagnés de gestes obscènes qui soulignent l'apparition et le jeu des masques. Néanmoins, traditionnellement, la visite des masques dans les maisons est considérée comme bénéfique.

La célébration de l'ʿAšura s'accompagne aussi d'autres pratiques qui célèbrent la mort de l'année et qui précèdent la renaissance printanière, d'où les embrasements de bûchers et, comme dans les feux de la Saint-Jean, les sauts au-dessus des flammes.

Les différents caractères de cette fête complexe sont indubitablement liés, à l'origine, au calendrier solaire; du fait de l'adoption du calendrier lunaire musulman, ils ont été parfois absorbés par l'ʿAïd el Kebir, fête proche de l'ʿAšura, puisqu'elle est célébrée vingt jours avant le premier Moharram, qui est le jour de l'An.

BIBLIOGRAPHIE

DOUTTE E. *Magie et religion dans l'Afrique du Nord,* Alger, 1909, p. 526-546.
LAOUST E. «Noms et cérémonies des feux de joie chez les Berbères du Haut et de l'Anti-Atlas», *Hespéris,* t. 1, 1921, p. 3-66.
MARÇAIS PH. ʿAšura II. *Encyclopédie de l'Islam,* nouvelle édition, p. 726-727.
MARÇAIS W. et GUIGA A. *Texte arabes de Takrouna,* Paris, 1925, t. 1, 1925, p. 347-359.
MARCHAND H. «MASQUES CARNAVALESQUES ET CARNAVAL EN KABYLIE», *Quatrième congrès de la fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord,* Rabat. Alger, 1939, t. II, p. 807-814.
MUSSO J.-CL. «Masques de l'Achoura en Grande-Kabylie», *Libyca,* t. XVIII, 1970, p. 269-274.
MONCHICOURT CH. «Mœurs indigènes. La fête de l'Achoura», *Revue tunisienne,* t. XIII, 1910, p. 299-304.
RABATE M.-R. «La mascarade de l'Aïd el Kebir à Ouirgane (Haut-Atlas)», *Objets et Mondes,* t. VII, fasc. 3, automne 1967, p. 165-184.

E. B.

A104. AHAGGAR

Le Pays

L'Ahaggar (ou Hoggar en arabe) est le nom historique du pays contrôlé jadis par la Confédération des Touaregs Kel Ahaggar. Ce territoire correspond à une énorme «boutonnière» de socle précambrien, parsemée de quelques massifs volcaniques tertiaires et quaternaires, et délimitée au nord, à l'est et au sud par les falaises, imposantes ou dégradées, des reliefs de côtes des grès primaires de l'«enceinte tassilienne». Au-delà, les plateaux des Tassilis appartiennent à une famille de paysages de grands plateaux qui s'abaissent progressivement vers les bassins sédimentaires et les ergs du nord ou du sud du Sahara. Leurs formes tabulaires s'opposent aux immenses plaines sableuses et aux regs caillouteux parsemés d'îlots rocheux (ou inselbergs) de toutes tailles depuis des pitons isolés et de petites coupoles granitiques jusqu'à de longues chaînes escarpées de plusieurs dizaines de kilomètres de long, qui sont les paysages caractéristiques de l'Ahaggar.

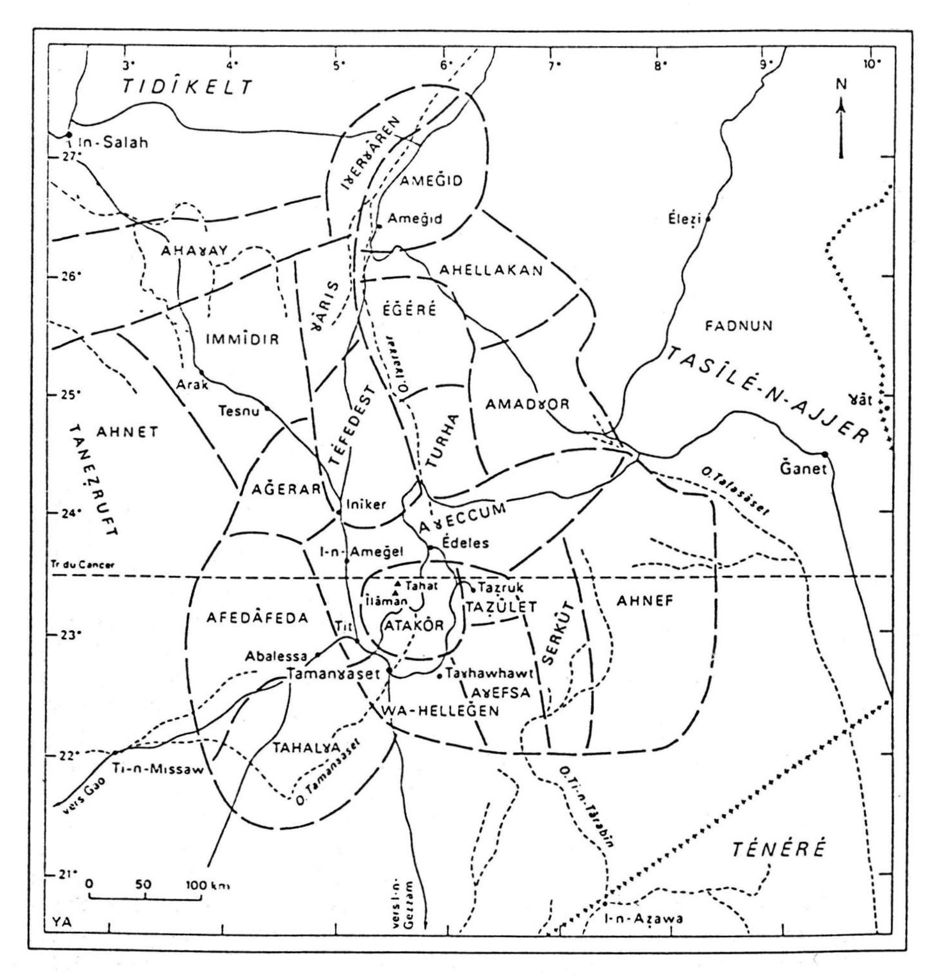
Au centre géométrique de cette boutonnière, presque aussi étendue que la superficie de la France (600 km du nord au sud et 800 d'ouest en est), le massif de l'Atakor est une vaste coupole de roches volcaniques et cristallophylliennes (3 200 km^2 à plus de 1 500 mètres d'altitude), qui regroupe les plus hauts sommets du Sahara central (2 918 m au Tahat) et le centre de dispersion des eaux de tous les grands organismes hydrologiques, aujourd'hui très dégradés, qui descendent vers les plaines périphériques : Oued Igharghar nord et sud, Oued Tamanrasset, Oued Tin Tarabine, etc. L'Ahaggar est pratiquement inhabité sauf à la périphérie de l'Atakor qui rassemble la quasi-totalité des quelques dizaines de milliers d'habitants, en particulier dans la capitale, Tamanrasset.

Les *déserts de plaine* de l'Ahaggar offrent une grande variété de paysages, mais des ressources extrêmement réduites. En effet sur l'ensemble de ce territoire, la moyenne annuelle des pluies est de 5 à 50 mm et en dehors de très rares périodes de pluies exceptionnelles, la végétation est absente sur les grandes plaines très uniformes (les «*ténérés*») de l'Amadror, du Tafassasset ou du Tanezrouft occidental. Les reliefs des inselbergs ont rarement un volume montagneux suffisant et ne donnent naissance qu'à des ruissellements diffus très limités ou des crues dérisoires. Les seuls reliefs importants sont liés à des affleurements de certaines unités géologiques particulièrement résistantes à l'érosion et qui révèlent les vieilles orientations nord-sud du socle précambrien : longues crêtes aiguës de quartzites de l'Adrar Ahnet (au N.O.) du Tazat (au N.E.) ou de l'Alioum (au S.E.); dômes complexes des granites Taourirt dont les plus connus sont le Tesnou ou le Tan Afella qui dominent les plaines environnantes de près de 1 000 mètres; ou encore la chaîne N.-S. des gneiss profonds et amphibolites de la Tourha. Le seul relief important, en dehors de l'Atakor, est la chaîne granitique de la Téfédest qui se calque exactement sur l'affleurement d'une grande amande granitique, exhumée de ses auréoles métamorphiques. Longue de 125 km et parfois large de 35, cette chaîne s'élève à plus de 1 500 mètres d'altitude sur une superficie de 1 500 km^2. Mais son étroitesse limite le cours montagnard de ses oueds à quelques kilomètres, 20 à 30 au grand maximum (Oued Mertoutek ou Oued Takouf); ils dévalent très vite les pentes granitiques comme de simples torrents avant d'aller se perdre dans les sables des plaines périphériques. Seules les grandes vallées, issues de l'Atakor, sont encore parcourues par des crues qui peuvent s'écouler sur 100 à près de 400 km en saison fraîche sur la bordure ouest de l'Atakor. Ainsi l'Oued Tamanrasset se classe au 4e rang des longueurs parcourues par ses crues, après la Saoura, la Daoura et l'Oued Djedi qui prennent tous leur origine en dehors du Sahara. Mais ces grandes crues se produisent de manière irrégulière, en moyenne une tous les 6 ou 7 ans... Elles ont cependant l'avantage d'alimenter des inferroflux qui permettent l'existence de

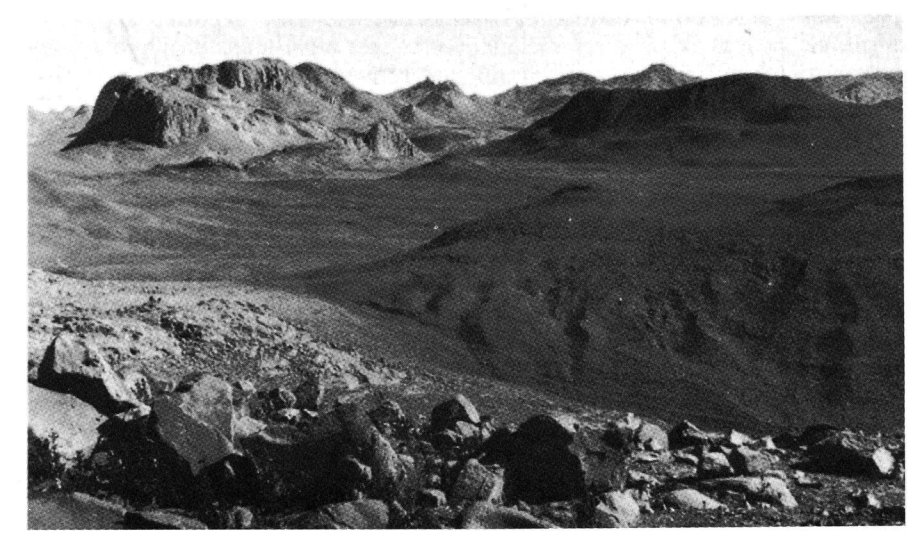
points d'eau et souvent même de « forêts galeries » d'acacias ou de tamarix jusqu'à des distances considérables de l'Atakor.

Les plaines à inselbergs, parcourues par ces quelques grandes vallées s'élèvent progressivement depuis des altitudes de 500-800 mètres à la périphérie, à 1 000-1 100 mètres sur la bordure de l'Atakor. Sur la bordure nord de l'Ahaggar, au pied des Tassilis, quelques petits ergs (Admer, Tihodaïne) se sont édifiés là où les réseaux hydrographiques étaient les plus dégradés. Dans les périodes plus humides du Quaternaire, les lacs interdunaires ont été des secteurs privilégiés de rassemblement des hommes, mais à l'heure actuelle, ces ergs, trop peu arrosés et trop peu étendus, n'offrent pas de ressources en pâturages comparables à celles des ergs du Nord du Sahara. Enfin, sur le socle, de vastes affleurements de laves basaltiques s'étendent sur des superficies comparables à celles de l'Atakor (2 075 km² de surfaces volcaniques) : Egéré Settefen (3 025 km² au N.-O. de l'Amadror) Tahalra (1 725 km²) ou Manzaz (1 275 km²). Mais ce sont des cheires rocailleuses et très monotones où l'hydrographie est entièrement désorganisée et qui sont souvent les secteurs les plus hostiles de l'Ahaggar. Seul l'Atakor échappe à cette définition.

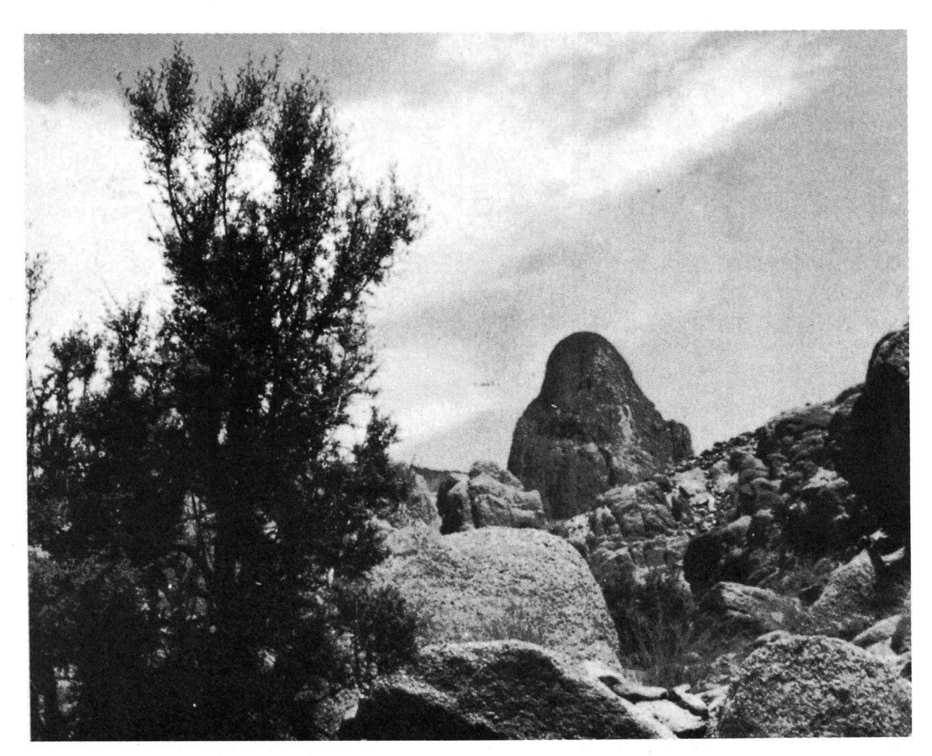
L'*Atakor* est, en effet, un véritable massif montagneux dont l'histoire géologique est particulièrement complexe. Il s'agit d'un bombement volcano-tectonique qui



Les régions traditionnelles de l'Ahaggar.

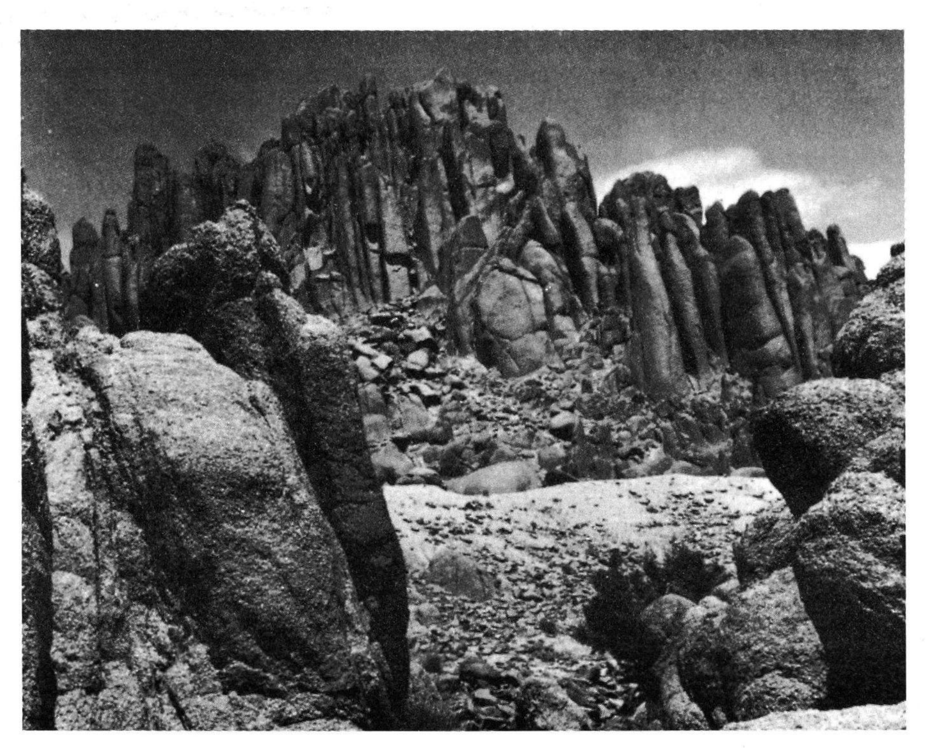


Aspects de l'Atakor, vue prise de l'Adrar Timterin. Au premier plan, une cuvette de broyage néolithique (photo G. Camps).



Le pic de l'Ilaman, extrusion de phonolite. Au premier plan, un olivier de Laperrine (photo G. Camps).

a soulevé la partie centrale du socle précambrien jusqu'à des altitudes de 2 000-2 500 mètres. On trouve en effet jusqu'à ces altitudes, des dépôts lacustres contenant des bois silicifiés d'âge Oligocène à Miocène inférieur (environ 25 millions d'années). Cette très vieille surface, comparable à celle des plaines périphériques, a ensuite été recouverte par de très vieilles coulées de basalte vers 20-12 millions d'années. Les empilements de ces coulées successives et subhorizontales sur 200 à 300 mètres d'épaisseur, sont contemporains d'une phase de climat tropical très humide au début et devenant de plus en plus sec. Aussi peut-on encore observer, dans l'Atakor, les teintes rouges, brunes ou parfois violacées des anciens sols argileux formés aux dépens de ces coulées et qui caractérisent certains paysages du massif volcanique. En effet, ces grands volcans miocènes ont ensuite été morcelés par l'érosion due à un soulèvement récent, d'âge pliocène (6-7 millions d'années) accompagné d'un volcanisme explosif (trachytes et phonolites) qui a contribué au démantèlement des volcans antérieurs. Il en est résulté, surtout dans l'Atakor occidental, un rassemblement exceptionnel de près de 300 « extrusions » en forme d'aiguilles et de dômes plus ou moins évidés, entourés de hautes tables de vieux basaltes, eux-mêmes surmontés parfois de coulées phonolitiques épaisses de plusieurs dizaines de mètres (Tahat, Assekrem), qui sont un des paysages les plus touristiques de la planète. A la suite de ce bombement complexe qui associe le socle précambrien et un volcanisme mio-pliocène, un premier réseau hydrographique s'est installé avec la disposition rayonnante qui caractérise encore l'hydrographie actuelle. Des témoins de ces anciennes vallées subsistent, fossilisés sous des coulées basaltiques postérieures qui ont emprunté ces premières vallées et qui ont pu être datées de 2 à 1,5 millions d'années. Vers 1,5 million d'années, une bonne partie de l'entaille des réseaux actuels était déjà réalisée à la bordure nord et même dans la partie centrale de l'Atakor (Segaïka, Ilamane). Au Quaternaire, une nouvelle phase de volcanisme basaltique



Le granite diaclasé d'aspect phonolithique au voisinage de l'Ilaman (photo G. Camps).

s'est traduite par l'édification de quelques cônes stromboliens et par des coulées de vallées qui tapissent parfois le fond des vallées actuelles. Mais l'essentiel de l'activité volcanique s'est déplacé vers les bordures, dans la Tahalra ou le Manzaz où la plupart des volcans ont un âge très récent et sont parfois subactuels.

Depuis un million d'années au moins, l'Atakor a connu des alternances de climats humides et froids et de climats arides et plus chauds. Lors des périodes froides, les précipitations étaient bien plus abondantes qu'aujourd'hui, bien réparties sur l'année, avec une prédominance des pluies d'hiver. En haute montagne (2 200-3 000 mètres), l'accumulation des neiges a laissé de nombreuses traces de moraines accumulées par d'anciens névés et même, sur le flanc nord du Tahat, par une langue de glace longue de plus de 800 mètres. Les hivers froids et humides ont provoqué aussi la formation de vastes coulées de solifluction, mélange de blocailles et de limons, qui ont empâté les hauts reliefs et comblé les vallées de la montagne, considérablement élargies par ce mode d'érosion. Les témoins d'une intense fragmentation des roches volcaniques s'observent jusque vers 1 100-1 200 mètres et témoignent de l'efficacité de la gélifraction lors de ces périodes froides. Enfin, les cours d'eau rendus très efficaces par ces crues hivernales, ont charrié de grandes quantités de galets, bien visibles encore dans les terrasses des oueds ou les grands épandages en bordure de l'Atakor.

Au contraire, lors des phases arides, la réduction des écoulements a entraîné le dépôt, dans toutes les vallées, de grands volumes de graviers et de sables. Ceux-ci ont été fournis surtout par les massifs de granite (Taessa, Aheleheg, In Tounine), plus sensibles que les roches volcaniques à la désagrégation granulaire (dissociation des cristaux sous l'influence des variations d'humidité). La dernière de ces grandes périodes arides, avant l'actuelle, se situe vers l'Acheuléen moyen à supérieur et a entraîné l'accumulation de la terrasse « graveleuse », épaisse de quelques mètres à 10 ou 20 mètres, qui est encore bien visible dans toutes les vallées de la périphérie du massif. Très perméable, cette terrasse renferme la réserve aquifère principale pour toutes les activités agricoles et urbaines du massif. En contrebas, une terrasse limono-argileuse, emboîtée dans la précédente, a été édifiée par les cours d'eau à la fin de la dernière période pluviale et fraîche; elle est formée de particules fines, riches en éléments volcaniques fertiles, et fournit l'essentiel des sols agricoles des centres de culture.

De cette dernière période humide et fraîche, l'Atakor a aussi hérité la grande variété de plantes qui constituent les steppes d'altitude du massif; ce « pâturage » s'étend sur l'ensemble des versants et même sur les plus hauts plateaux comme l'Assekrem (2 700 mètres). Ces buissons « mésogéens » (Armoises, Salsolacées etc.) restent très liés aux lits d'écoulement des ravins ou des vallées jusque vers 1 800 mètres, mais au-dessus de cette altitude, la végétation devient plus diffuse et s'accommode des 120-150 mm de pluies annuelles, surtout sur les pentes des coulées de solifluction et des versants volcaniques. Après de fortes pluies, l'Atakor se couvre de plantes annuelles, l'« *acheb* », où domine *Schouwia purpurea*, dont les larges feuilles charnues et les grandes fleurs violettes ne sont pas adaptées aux dures conditions du désert. Enfin, sur ces sommets, on retrouve encore quelques arbustes d'origine méditerranéenne, comme les myrtes de Nivelle, les lauriers, quelques rares pistachiers ou les célèbres oliviers de Laperrine. Ils ont le même caractère relicte que les Cyprès du Tassili; de plus en plus isolés dans les ravins escarpés ou les fissures des granites (Taessa) où ils trouvent un abri à la fois contre le froid et la dent des troupeaux, ils sont menacés de disparition car leur reproduction n'est plus guère assurée.

La montagne de l'Atakor a en effet un rôle favorable en augmentant le total des précipitations et en diminuant l'évaporation. Mais au cœur du Sahara, l'omniprésence des hautes pressions sahariennes impose un régime d'extrême aridité et une très grande irrégularité des précipitations. Il n'existe aucune saison des pluies où la végétation serait assurée de recevoir une ou plusieurs pluies successives. Bien

plus, les pluies déjà rares, se dispersent au long de l'année avec 43% de pluies en août-septembre, 24% en mai-juin et 12% en décembre-janvier à Tamanrasset (moyenne 1926-1955). Ces dernières pluies, les plus rares, tombent sur de vastes étendues et sont très utiles pour les réserves en eau des sols (moindre évaporation) et le développement des crues. Sur les principaux sommets de l'Atakor, malgré cette répartition défavorable, les pluies dépassent 150 mm et 40 jours de pluie et gouttes par an, soit l'équivalent de stations comme Aïn Sefra, Laghouat ou Gabès sur la bordure nord du Sahara, ce qui explique l'existence d'une steppe comparable à celles d'Afrique du Nord, sur une superficie de plus de 4 000 à 5 000 km².

En fait, les régions les plus favorisées se situent à la périphérie de l'Atakor vers 1 000-1 400 mètres d'altitude. Les pluies y sont plus faibles et plus sensibles à l'évaporation, mais les températures plus élevées, surtout en hiver (sauf cas d'inversion thermique), privilégient les espèces de graminées d'origine tropicale (en particulier les *Aristida*) et surtout les arbres comme les diverses espèces d'Acacias et les Tamaris. Si la végétation a tendance à se «contracter» le long des thalwegs, elle prend, dans toutes les vallées issues de l'Atakor, une allure de «boisements» denses (avant leur utilisation pour la construction des maisons et le chauffage des foyers), accompagnés de savane de graminées qui fournissent les pâturages des basses vallées.

Avec ses bordures, l'Atakor s'étend sur près de 25 000 km², moins du 1/16 de l'Ahaggar, mais on comprend, après cette revue des ressources naturelles potentielles, qu'il concentre, aujourd'hui, l'essentiel du peuplement. Celui-ci a pu être plus étendu lors des périodes pluviales à l'époque préhistorique et jusqu'au Néolithique. Mais lors de l'arrivée des premières populations touarègues, les conditions ne devaient pas être très différentes de celles que l'on observe aujourd'hui. Tout au plus, d'après les traditions orales, y a-t-il eu, semble-t-il, davantage de pluies d'hiver au XIXe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

BORDET P., *Les appareils volcaniques récents de l'Ahaggar*. Congrès Géol. Intern. Alger, 1952, 62 p.

BORDET P., Remarques sur la météorologie, l'hydrographie et la morphologie du Hoggar. *Trav. I.R.S.*, t. IX, 1953, p. 7-23.

DELIBRIAS G. et DUTIL P., Formations calcaires lacustres du Quaternaire supérieur dans le massif central saharien (Hoggar) et datations absolues, *C.R. Acad. Sc.*, Paris, 262, D, 1, 1956, p. 55-58.

DUBIEF J., *Le climat du Sahara*, t. I, 1959 et II, 1963, Alger, Publ. I.R.S., Mém. hors série, 312 p. et 275 p.

GIROD M., *Le massif volcanique de l'Atakor (Hoggar), étude pétrographique, structurale et volcanique*, CNRS, CRZA édit. série Géol., n° 12, 1971, 158 p.

HUGOT H.J., Recherches préhistoriques dans l'Ahaggar nord-occidental. *Mém. du CRAPE*, I, A.M.G., Paris, 1963.

LELUBRE M., Recherches sur la géologie de l'Ahaggar central et occidental (Sahara central). *Bull. Serv. Carte géol. Algérie*, 2e série, 1952, t. 22, 354 et 385 p.

LHOSTE J.M. et AULARD C., *Montagnes du Hoggar*. Publ. Club Alpin fr., Alger, 1963, 152 p.

MAIRE R., *Mission scientifique au Hoggar, étude sur la flore et la végétation du Sahara central*, 3 t., Alger, 1940.

MAITRE J.P., Contribution à la préhistoire récente de l'Ahaggar dans son contexte saharien. *Bull. I.F.A.N.*, t. 38, B, 4, 1977, p. 715-789.

OZENDA P., *Flore du Sahara septentrional et central*. Publ. CNRS, Paris, 1958, 486 p.

QUEZEL P., Contribution à l'étude de la flore et de la végétation du Hoggar. *Mém. Inst. Rech. Sah.*, monogr. région., n° 2, 1954, 164 p.

ROGNON P., L'évolution actuelle des formes de relief dans l'Atakor. *Trav. I.R.S.*, t. XXII, 1963, p. 61.

ROGNON P., *Le massif de l'Atakor et ses bordures (Sahara central) étude géomorphologique*. C.N.R.S., Centre Rech. Zones Arides, t. 9, 1967, 560 p.

ROGNON P., Un massif montagneux en région tropicale aride. L'Atakor. Relations entre le milieu naturel et le peuplement. *Annales de l'Université d'Abidjan*, série G, t. II, 1970, fasc. 2, 220 p.
ROGNON P., Phénomènes périglaciaires et pluviaux quaternaires dans le massif de l'Atakor (Hoggar). *Coll. sur périglaciaire d'altitude du domaine méditerranéen et ses abords*, Strasbourg, 1978, p. 347-364.
ROGNON P., Comparison between the late Quaternary terraces around Atakor and Tibesti. *Second Symposium of the Geology of Libya*, III, Acad. Press. 1980, p. 815-821.
ROGNON P., GOURINARD Y et BANDET Y., Un épisode de climat aride dans l'Atakor (Hoggar) vers 1,5 Ma (datation K/Ar) et sa place dans le contexte paléoclimatique du Plio-Pleistocène africain. *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 7, 23, 4, 1981, p. 313-318.
ROGNON P., GOURINARD Y., BANDET Y., KŒNIGUER J.C., et DELTEIL-DESNEUX F., Précisions chronologiques sur l'évolution volcano-tectonique et géomorphologique de l'Atakor (Hoggar) : apports des données radiométriques (K/Ar) et paléobotaniques (bois fossiles). *Bull. Soc. Géol. Fr.*, 7, 25, 1983, p. 973-980.
TESSIER M., Les crues d'oueds au Sahara algérien entre 1950 et 1961. *Trav. Inst. Rech. Sah*, XXIV, 1965, p. 7-29.
VAN CAMPO M., AYMONIN G., GUINET P. et ROGNON P., Contribution à l'étude du peuplement végétal quaternaire des montagnes sahariennes : l'Atakor. *Pollen et Spores*, t. VI, 1964, p. 169-194.
VAN CAMPO M., COHEN J., GUINET P. et ROGNON P., Flore contemporaine d'un gisement de mammifères tropicaux dans l'Atakor. *Pollen et Spores*, t. VII, 2, 1965, p. 361-371.
YACONO D., L'Ahaggar, essai sur le climat de montagne au Sahara. *Trav. Inst. Rech. Sah.*, t. 27, 1, 1968, 157 p.

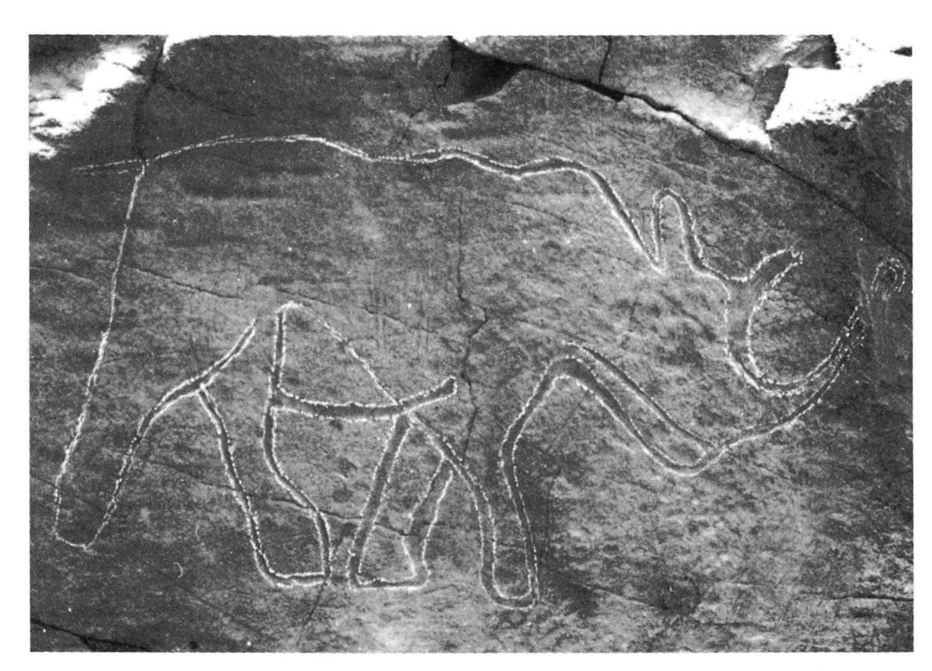
P. ROGNON

Préhistoire l'Ahaggar

La Préhistoire de l'Ahaggar, c'est-à-dire du massif de l'Atakor, de son prolongement septentrional la Téfédest, de l'Adrar Ahnet*, à l'ouest, et les vastes zones déprimées à la périphérie, fut longtemps totalement méconnue. Gautier, Reygasse puis Lhote avaient fait connaître des monuments funéraires préislamiques, surtout à l'ouest (Abalessa, Tit...), Monod, ceux de l'Adrar Ahnet; ces explorateurs avaient également signalé et étudié les manifestations de l'art rupestre : gravures de Tit, d'In Dalağ (H. Lhote), Touokine et tifinaɣ divers (Reygasse), peintures du Mertoutek (Chasseloup-Laubat). Si on fait exception des recherches de H. J. Hugot dans l'Immidir et la région d'Inîker, à la lisière nord-ouest du massif, on peut affirmer que la préhistoire de l'Ahaggar était encore à naître au début des années 1960. Il est révélateur que dans le tome 2 de la *Préhistoire de l'Afrique* de R. Vaufrey, ouvrage posthume paru en 1970 mais reflétant l'état des connaissances de 1950-1960, à l'Ahaggar proprement dit corresponde un grand blanc sur la carte de situation des gisements sahariens.

C'est à partir de 1963 et dans la décennie qui suivit que furent effectuées les principales recherches qui permettent aujourd'hui de tracer les grandes lignes de l'occupation du massif au cours du Pléistocène et des débuts de l'Holocène. Ces recherches organisées par le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques d'Alger sous la direction de G. Camps furent conduites essentiellement par J. P. Maître qui au cours de 12 missions dans l'Atakor, le Tanezrouft et surtout la Téfédest découvrit des centaines de sites et effectua fouilles et sondages. Malheureusement, au cours de cette période une seule fouille d'une certaine ampleur put être menée, celle d'Amekni (G. Camps et collaborateurs, 1965 et 1968), tandis que M. Gast constituait un réseau d'informateurs et de collaborateurs dont le plus efficace fut G. Barrère.

Dès 1968, dans son troisième inventaire préhistorique de l'Ahaggar, J.-P. Maître



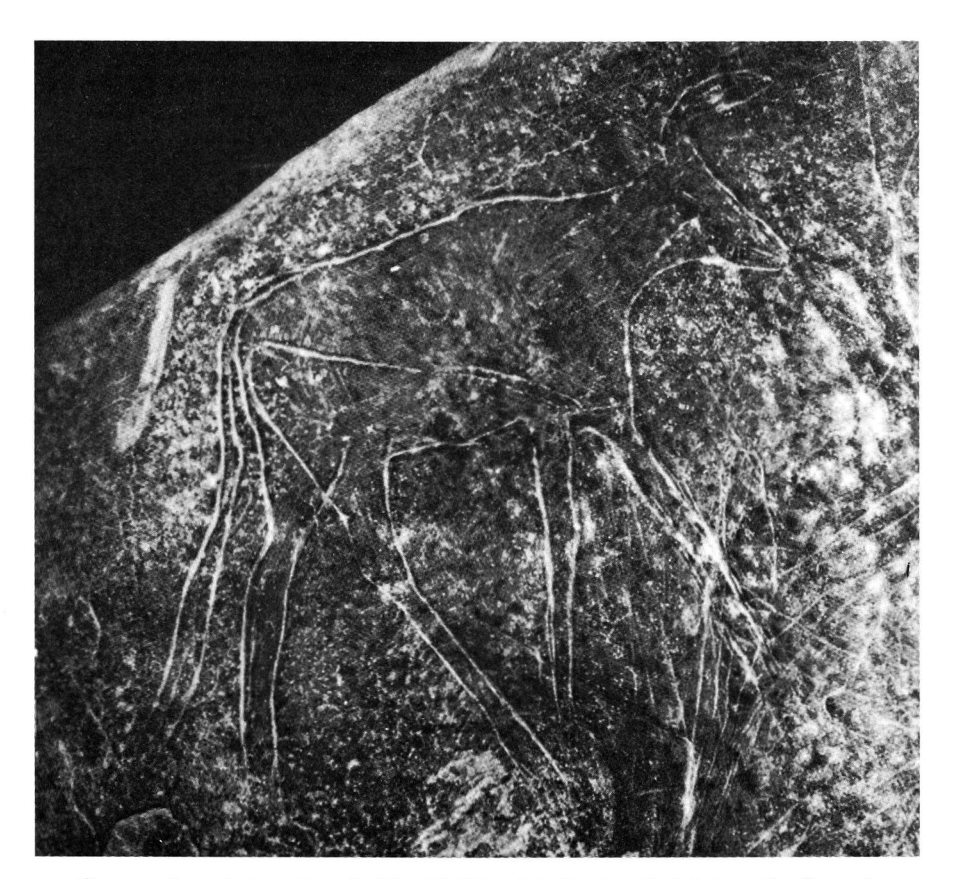
Gravure rupestre de style archaïque : rhinocéros de Tin Afelfelen
(Eref n-Amejjur, Atakor ; photo G. Camps).

recensait quelque 238 sites dans l'ensemble du massif et de ses abords. En 1971 après de courageuses et parfois dangereuses explorations dans la Téfédest, qui dans l'inventaire précédent ne donnait que 39 sites, il dénombrait, dans ce seul massif, 128 gisements néolithiques ou protohistoriques, 107 sites à peintures, 42 sites à gravures et 113 monuments préislamiques. Ces chiffres se passent de commentaires.

Dans l'ensemble de l'Ahaggar, le Paléolithique est très mal représenté. De rares bifaces ont été trouvés isolément mais les seuls gisements attribués à l'Acheuléen sont localisés autour du massif : au nord-ouest on peut citer le gisement acheuléen ancien avec galets aménagés et bifaces archaïques dans les alluvions de l'oued Tin Tamatt (Inîker), celui plus récent d'Amguid, au nord, et encore plus au nord, en bordure du Tassili n'Ajjer, le très riche gisement de l'erg de Tihodaïne. Un faciès terminal de l'Acheuléen, remarquable par ses éclats en micro-diorite de très grande taille atteignant 285 mm de longueur, est connu dans la région d'In Eker (Site Dédé). L'Atakor et la Téfédest n'ont livré pour le moment aucune pièce sûrement attribuable au Paléolithique inférieur.

La même pauvreté est constatée pour le Paléolithique moyen, bien que des ensembles pratiquant le débitage levallois, attribuables tantôt au Moustérien (Esselesikin, ou plutôt Esali-Sakin), tantôt à l'Atérien (Tiouririne, Meniet, Arak) aient été signalés à l'extérieur du massif.

En fait, ce n'est qu'au Néolithique que l'ensemble de la région, plaines, vallées et totalité de l'Atakor fut réellement occupé. Les gisements néolithiques sont très nombreux et plusieurs d'entre eux ont livré des céramiques qui comptent parmi les plus vieilles du monde (Amekni*, Site Launey). Ces industries à céramique regroupées dans le vaste ensemble du Néolithique saharo-soudanais débutent au VIIIe millénaire et il est difficile d'en fixer le terme car l'usage des instruments en pierre semble avoir duré jusqu'à une période très basse, comme dans l'ensemble du Sahara méridional. Traditionnellement, on situe, en établissant une corrélation avec l'art rupestre, à l'introduction du cheval (période des chars), la fin de cette



Gravure de style bovidien de Tin Afelfelen (Eref n-Amejjur) (photo G. Camps).

phase culturelle ; ce qui conduirait les dernières manifestations néolithiques au moins jusqu'au Iᵉ millénaire. Il est incontestable que l'Ahaggar constitue avec les Tassili et l'Aïr un foyer primaire d'invention de la poterie, au même titre que le Proche Orient et le Japon. L'industrie lithique de l'Ahaggar reste très grossière pendant toute la durée du Néolithique. La matière première, micro-diorite, quartz, basalte et autres roches éruptives, ne permet guère d'obtenir des pièces de grande finesse. Cette industrie qui n'utilise ni le silex ni la calcédoine contraste, par sa rudesse, avec celle du Néolithique de tradition capsienne* du Nord du Sahara et avec certains faciès des régions basses qui entourent le massif.

La céramique, en revanche, est non seulement très abondante mais de bonne qualité. Ce sont, aux époques anciennes, de grandes marmites et des bols ou écuelles de forme simple, à fond hémisphérique, dépourvus de moyens de préhension et presque toujours sans col. Le décor est fait par impression, sur la paroi non séchée, d'objets divers : peignes, poinçons, roulettes, baguettes sculptées, tresses de cuir ou rouleaux de vannerie. Ce décor couvre la totalité de la surface des poteries. Aux époques plus récentes on note une constance remarquable des formes mais des cols apparaissent ainsi que de très rares anses ; quelques carènes et, beaucoup plus tard, de rares fonds plats soulignent l'évolution. Le décor change moins encore, on reconnaît toutefois une tendance peu affirmée à sa dissociation qui fait apparaître des bandes vierges polies qui rompent la monotonie, et un certain développement de l'usage de l'incision. La constance des formes et du décor tout au long des cinq millénaires des temps néolithiques paraîtra d'autant plus remarquable que dans le



Gravure de style équidien : cheval pommelé de Tin Amari (photo G. Camps).

Sahel cette même poterie subsiste aujourd'hui sans changement notable; les grandes marmites («canaris») et écuelles que l'on trouve sur les marchés sont les produits issus de techniques mises au point il y a 9 000 ans.

Si les habitants de l'Atakor et de la Tefédest, et sans doute des autres massifs, ne vivaient au Néolithique que du produit de leur chasse et de leur cueillette et, à partir du IVe millénaire, sinon un peu auparavant, de celui de l'élevage des bovins, dans les vallées au-delà du piémont, au bord de rivières plus ou moins pérennes, et des lacs qui occupèrent le Tanezrouft jusqu'au début du IIe millénaire, les néolithiques disposaient de ressources supplémentaires fournies par la pêche et vraisemblablement la culture du mil (Amekni*).

Tous les restes humains découverts dans les gisements néolithiques (Amekni, Meniet et Tamanrasset II) appartiennent à des négroïdes et sont du type soudanais (M.-Cl. Chamla, 1968).

Les temps néolithiques et ceux qui les ont suivis ont laissé une abondante documentation sous forme de gravures et de peintures sur les blocs ou dans de petits abris jamais très profonds. Sans avoir l'importance ni l'intérêt de celles du Tassili n'Ajjer, les peintures de l'Ahaggar sont moins exceptionnelles qu'on ne l'a cru longtemps, mais le support de granite est moins favorable à la conservation que les grès du Tassili. On ne retrouve guère dans l'Ahaggar de peintures attribuables sûrement au style considéré comme le plus ancien, celui des «Têtes rondes», à vrai dire assez étroitement localisé dans le Tassili n'Ajjer et l'Akakus. Les peintures les plus anciennes de la Téfédest appartiennent à la phase bovidienne du style de Sefar-Ozanéaré dont les personnages sont négroïdes. Les bœufs représentés avec beaucoup de réalisme, sont du type *Bos africanus*, ils sont munis de longues cornes lyrées chez les femelles, plus épaisses et plus courtes chez les mâles. Les plus ancien-



Troupeau de bœufs de l'eref wan Timidīn, Tefedest centrale (photo J.-P. Maître).

nes gravures sont du grand style naturaliste (dit aussi «bubalin»); le site le plus caractéristique est celui de Tin Afelfelen-oued Amejjour où est figuré un personnage à tête de chacal semblable à celui de Tin Lalen (Akakus). Mais les gravures les plus nombreuses appartiennent, comme bon nombre de peintures, à des phases récentes, postérieures à l'introduction du cheval. Le char est peu représenté dans l'Ahaggar (gravures d'In Dalağ) mais il a été manifestement connu de ses habitants. C'est à cette phase «équidienne» ou «caballine» qu'appartiennent d'innombrables gravures de cavaliers, de chasseurs de mouflons ou d'autruches, de girafes, de lions et vraisemblablement d'éléphants ainsi que les plus anciens *tifinaγ*. La phase caméline, encore plus tardive, est responsable de très nombreux tracés peints, parfois de qualité, et de graffiti de toutes sortes marqués d'un fort schématisme.

Il n'est pas encore possible d'établir une corrélation satisfaisante entre les résultats des fouilles et les relevés des œuvres d'art. Il semble que la phase la plus ancienne du Néolithique saharo-soudanais, qui ignore encore l'élevage, ne puisse être mise en parallèle avec les plus anciennes phases artistiques (peintures du style «Têtes rondes» et gravures «bubalines») puisque les auteurs de ces œuvres étaient déjà pasteurs (Muzzolini, 1983). Le Néolithique plus évolué, celui dont les gisements contiennent une grande quantité d'ossements de bœufs, parait contemporain des peintures et gravures des phases les plus anciennes de l'art rupestre saharien déjà citées mais aussi des nombreuses œuvres du style bovidien (IVe-IIIe millénaires). Quant au Néolithique récent, qui se poursuit jusqu'à l'arrivée du cheval et des armes en métal, il peut être mis en parallèle avec le style bovidien récent (style d'Ihéren-Tahilahi) et les débuts du style équidien (époque des chars). Le style camélin ou libycoberbère est d'âge historique.

Il est encore plus difficile de mettre en corrélation les subdivisions archéologiques ou artistiques avec les très nombreux types de monuments en pierres sèches (voir adebni*). L'Ahaggar possède un grand nombre de ces monuments qui peu-

vent être tout juste préislamiques, comme le célèbre tombeau de Tin Hīnān* ou celui d'Akar*, ou être vieux de plusieurs millénaires (tumulus du Site Launey 3150 av. J.-C.). Dans l'Atakor, comme dans les régions périphériques, ces monuments ne sont pas tous des monuments funéraires : les « Tentes de Fatima » *(Ihen n-Fatima)*, aux trois côtés rectilignes ou en forme de fer à cheval, ouvertes à l'est et précédées de petites constructions turriformes, sont certainement des monuments religieux. Il n'est pas sûr que les nombreux « dallages » en forme de croissant ou de losange recouvrent des sépultures; il en est de même des grands cercles soigneusement délimités par trois circonférences ou plus de gros cailloux ou galets. En revanche, tumulus, bazinas à degrés, monuments à margelle et autres formes dérivées sont bien des monuments funéraires. Des formes de transition sont reconnaissables entre ces sépultures protohistoriques et les tombes musulmanes qui ont parfois conservé l'enceinte caractéristique des monuments préislamiques (tombe d'Ağğag Alemine*).

La plupart de ces monuments sont attribués par les Touaregs aux Isebeten*, peuple païen, partiellement islamisé une première fois par les Ambiya*, mais retourné, semble-t-il, au paganisme à l'arrivée des premiers Touaregs. La légende a conservé le nom d'Isebeten illustres : Elias*, Ama-Mellen* et surtout Akar* dont nous avons fouillé le tombeau qui lui est attribué au pied de l'Assekrem. Akar, grand chasseur de mouflons, fut lapidé par ses sujets révoltés. Les Isebeten parlaient le touareg mais dans un dialecte spécial et grossier, à l'image de leur esprit borné et inculte. Ils ne possédaient pas de chameaux mais élevaient des ânes et des chèvres. On est tenté de voir dans ces Isebeten des populations berbères préislamiques, très proches des Garamantes. Leur nom même n'est pas inconnu des historiens puisque un peuple de Cyrénaïque et sans doute du Sahara voisin, portait le nom d'Asbytes (Hérodote IV, 170); ces Libyens passaient pour d'excellents conducteurs de char. Nous verrions volontiers dans les Isebeten les descendants des « Equidiens » auteurs des gravures et des peintures de style caballin et des plus anciens *tifinaγ*. La tradition touarègue admet que les tribus vassales Dag γāli et Ayt Lewayen comptent des descendants des Isebeten. Les vrais Touaregs seraient arrivés plus tard. La tradition veut encore qu'une femme de race noble, braber originaire du Maroc, connue sous le sobriquet de Tin-Hīnān* soit arrivée dans l'Ahaggar en compagnie de sa servante, Takamat*, montées toutes deux sur des chamelles. Tin-Hīnān dont le monument funéraire se dresse près d'Abalessa est revendiquée comme ancêtre par la tribu suzeraine des Kel γela. La légende en fait une musulmane mais la chronologie établie d'après le mobilier de son tombeau et l'analyse radiocarbone des fragments en cuir de son linceul s'y opposent car l'ensemble ne peut être daté au-delà du ve siècle ap. J.-C. L'inhumation de Tin-Hīnān à Abalessa est le premier fait historique datable de l'Ahaggar.

BIBLIOGRAPHIE

GAUTIER E.F., Etudes d'ethnographie sahariennes. *L'Anthropologie*, t. XVIII, 1907, p. 315-332.
REYGASSE M., Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscriptions en tifinar du Sahara central. *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger, 1881-1931*, Alger, 1932, p. 437-534.
— *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*, Paris, A.M.G., 1950.
CHASSELOUP-LAUBAT F. DE, *Art rupestre au Hoggar (Haut Mertoutek), Paris, Plon, 1938.*
LELUBRE M. et COUSIN J., Peintures et gravures rupestres nouvelles de la Tefedest méridionale (Ahaggar, Sahara central). *L'Anthropologie*, t. 55, 1951, p. 24-49.
LHOTE H., Découverte d'un gisement de technique levalloisienne à Esselesikin, Ahaggar (Sahara central). *Bull. de la Soc. préhist. franç.*, t. XL, 1943, p. 200-203.
— Peintures rupestres de l'oued Takéchérouet (Ahaggar). *Bull. de l'I.F.A.N.*, série B, t. 15, 1953, p. 283-291.
— Les peintures rupestres de Tit (Ahaggar). *L'Anthropologie*, t. 58, 1954, p. 268-274.

— Gravures et peintures rupestres de Ouhet (Tefedest septentrionale). *Trav. de l'Instit. de Recherches sahar.*, t. IX, 1954, p. 129-137.
— Gravures rupestres d'Aguennar (Ahaggar). *Journ. de la Soc. des African.*, t. 34, 1964, p. 35-83.
ARAMBOURD C. et BALOUT L., L'ancien lac de Tihodaïne et ses gisements préhistoriques. *Actes du 2e Congr. panaf. de Préhist.*, Alger, 1952. Paris, A.M.G., 1955, p. 291-292.
HUGOT H.J., *Recherches préhistoriques dans l'Ahaggar nord-occidental (1950-1957)*, Paris, A.M.G., 1963.
MAITRE J.P., La sépulture néolithique de Tamanrasset II (Ahaggar). *Libyca*, t. XIII, 1965, p. 139-155.
— Inventaire préhistorique de l'Ahaggar, I, *Libyca*, t. XIII, 1965, p. 127-138; II, t. XIV, 1966, p. 279-296; III, t. XVI, 1968, p. 29-54.
— *Contribution à la Préhistoire de l'Ahaggar. I. Téfédest centrale*, Paris, A.M.G., 1971.
— Nouvelles perspectives sur la Préhistoire récente de l'Ahaggar. *Libyca*, t. XIII, 1974, p. 93-143.
CAMPS G., *Amekni. Néolithique ancien du Hoggar*, Paris, A.M.G., 1969.
— *Civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doin, 1974.
— Le Tombeau de Tin Hinan à Abalessa. *Trav. de l'Instit. de recherches sahar.*, t. XXIV, 1965, p. 65-84.
— L'âge du tombeau de Tin Hinan, ancêtre des Touareg du Hoggar. *Zephyrus*, t. XXV, 1974, p. 497-516.
CAMPS-FABRER H., *Matière et Art mobilier dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne*, Paris, A.M.G., 1966.
CHAMLA M.C., *Les populations anciennes du Sahara et des régions limitrophes. Etudes des restes osseux humains néolithiques et protohistoriques*, Paris, A.M.G., 1968.
MUZZOLINI A., *Les bœufs du Sahara central au Néolithique. Art rupestre et chronologie*, thèse, Aix-en-Provence, 1983, 2 vol.
Voir *Adebni.*

G. CAMPS

Histoire des Kel-Ahaggar

Le terme Ahaggar (pl. *ihaggāren*, fs. *tahaggart*, fp. *tihaggārīn*) a, selon son contexte et l'époque de son emploi, plusieurs connotations possibles :

1. « Touareg noble (d'une des tribus nobles de l'Ahaggar, de l'Ajjer ou des Taïtoq) ». Ainsi Ch. de Foucauld définit-il en premier lieu ce mot dans son *Dictionnaire touareg-français* (t. II, p. 533), puis p. 538, trois nouvelles rubriques « Ahaggar » donnent les sens suivants :
2. « Massif montagneux central du pays des Kel Ahaggar... ».
3. « Pays tout entier des Kel Ahaggar (territoire soumis à la domination des Kel Ahaggar, compris entre le Tidikelt, l'Ahnet, l'Adrar, l'Aïr et l'Ajjer)... ». « S'emploie quelquefois dans le sens de Kel Ahaggar ».
4. Kel-Ahaggar : « gens de l'Ahaggar... ce nom s'applique à tous les membres de la nation, à quelque tribu qu'ils appartiennent, sans distinction de nobles, ni de plébéiens ».

Ahaggar est dans ses consonnes radicales le même mot que Howwara. Le redoublement du *w* en berbère donne un *g* tendu. Ibn Khaldoun (1925, p. 275) signalait déjà ainsi l'origine du mot Ahaggar (repris par de Foucauld, t. I, p. 533). Sa contraction en arabe a donné le mot « hoggar » adopté en langue française.

Reprenant les traditions des généalogistes arabes et berbères, Ibn Khaldoun mentionne que la tribu des Howwara est issue de Howwar, fils d'Aurigh, fils de Bernès. Howwar dépassant en force et en renommée ses trois autres frères, laissa une nombreuse descendance dont la partie la plus importante se situait dans la province de Tripoli et de Barka (en Libye). Certains d'entre eux traversèrent le désert pour s'installer près des « Lamta porteurs de voile » et qui « habitaient auprès de

Gaugaua» (Ibn Khaldoun, 1925, p. 275). Ces Howwara sont décrits comme très batailleurs et leurs combats sont racontés par Ibn Khaldoun depuis le VIIIe siècle à travers tout le Maghreb et en Méditerranée, d'Alexandrie à la Sicile.

La destruction des *qsūr* de Barka (642), de Tripoli (643) et du Fezzan, qui appartenaient en grande partie aux Howwara et sur lesquels s'acharne Okba ibn Nafi (666), a certainement déclenché une fuite précipitée de ces populations vers l'ouest et le sud-ouest. Mais il est reconnu que cette émigration avait commencé bien avant le VIIe siècle. Le Fezzan, appelé aussi *Tarğa* («les jardins») et d'où fuyaient à cette époque les Howwara, est peut-être à l'origine de l'appellation «Touareg» (sing. *targi*), nom donné par les Arabes aux Kel-Ahaggar (et par extension à tous les voilés) comme le suggère M. Benhazera (1908, p. 84); hypothèse reprise par de Foucauld (*Dictionnaire*, I, p. 534; voir aussi Jean-Léon l'Africain, 1956, II, p. 451). Les Kel-Ahaggar se désignent eux-mêmes par le vocable *amāhaγ/imūhaγ*, alors que les Touaregs du sud se nomment *amājeγ/imājiγen, amāšeγ/imūšaγ*, mot de même racine que amaziγ* que l'on peut suivre depuis l'Antiquité.

Ces Howwara montés sur des dromadaires auraient vaincu puis dominé dans le massif montagneux auquel ils ont donné leur nom, une population de pasteurs de chèvres qui ignoraient le chameau. L'assimilation politique et économique de ces premiers occupants (les Isebeten*) confinés dans leur rôle d'éleveurs de chèvres, semble avoir engendré une société à deux rangs : les Ihaggaren aristocrates et guerriers, les Kel-ulli (gens de chèvres), pasteurs, tributaires des premiers.

De la légende à l'histoire

Un ensemble de légendes et d'événements historiques transmis par la mémoire collective des Kel-Ahaggar nous donne quelques éléments d'informations générales sur les clans du Sahara central durant les XVIIe et XVIIIe siècles. Nous résumerons ici les résultats de nos propres enquêtes et surtout les écrits du Père de Foucauld et ceux de M. Benhazera.

La légende de Tin Hīnān

A une époque relativement récente deux femmes Berâber venant du Maroc (Tafilalet) arrivèrent dans la palmeraie de Silet. Elles trouvèrent le pays pratiquement vide car il avait été ravagé par des guerres ayant exterminé ses habitants. La population semble avoir été dispersée par des islamisateurs appelés le plus souvent *seḥḥaba* (mot arabe qui désigne les Compagnons du Prophète). Peut-être sont-ils aussi ces mystérieux *Anbiya** dont on garde encore le souvenir. Ces deux femmes étaient, l'une noble : Tin Hīnān, l'autre vassale ou servante : Takama (ou Tamakat, ou Temalek selon les versions). Elles s'installèrent à Abalessa* alors que le reste de la population existante, les Isebeten*, vivait d'une façon archaïque et sauvage, terrée dans le massif de la Taessa, le plus difficile d'accès de l'Atakor*.

Tin Hīnān est censée avoir engendré une fille, *Kella*, ancêtre dont se réclament les Kel-γela et qui légitime la transmission du droit d'accès au commandement de tous ses utérins. Takama aurait eu deux filles : l'une dont descendraient les Ihaḍânaren, clan noble sans pouvoir d'accès au commandement, l'autre dont descendraient les Dag-γali et les Ayt-Loayen, clans vassaux des Kel-γela. A cette époque l'ensemble des clans qui résidaient au Sahara central et contrôlaient plus ou moins les territoires du Tidikelt, de l'Ajjer et de l'Ahaggar actuel, était appelé «gens des tentes blanches» Kel-Ahen-Mellen, par opposition aux «gens à tente noire» Ehen-seṭṭafen ou Iseṭṭafenen qui étaient au sud (voir Benhazera, 1908, p. 90 et Foucauld, 1940, p. 66). Tin Hīnān elle-même était désignée parmi les Kel-Ahen-Mellen (ou Kel-Ahamellen) comme les Kel-Ajjer et les Taytoq. Mais le développement et l'accrois-

sement des clans de l'Ahaggar qui ne disposaient alors que de troupeaux de chèvres, excitèrent l'envie des Kel-Ahen-Mellen qui habitaient le Tidikelt avec un autre clan : les Téğéhé-Mellet (appelés encore uled-Messa'ud : les fils de Messa'ud en arabe car ils étaient issus d'alliances entre des Berbères touaregs et des Chaămba). Ceux-ci attaquèrent les Kel-γela, Dag-γali et Ayt-Loayen, mais furent massacrés à Tahart, centre de culture de la vallée de l'oued Oûtoul non loin d'Abalessa. Les vainqueurs s'emparèrent alors des dromadaires des vaincus et devinrent une force guerrière qui s'imposa en Ahaggar. C'est à partir de ce moment que les habitants de l'Ahaggar dotés de l'instrument de conquête qu'était le dromadaire, entreprirent de renforcer leur potentiel démographique et territorial : ils installèrent une partie d'une tribu de l'Aïr, les Téğéhé-n-Elimen (qui plus tard fut scindée en Ağuh-n-tahlé* et Téğéhé-n-Efis), dans le sud-ouest de leur territoire; puis un autre groupe descendant d'une esclave imenăn et d'Ahl-'Azzi* du Tidikelt, qui fut appelé Iklăn-n-tausit; enfin, après une guerre dont l'épopée est encore vivante, les Kel-Ahaggar contraignirent un ensemble de tribus appelé Iseqqamăren à quitter le Tadmayt* pour venir s'installer sur les marges nord et est de l'Ahaggar (voir Foucauld 1951, t. II, p. 536 et Benhazera 1908, p. 102 qui attribue cette conquête aux Imenăn).

Sur cette trame mi-légendaire, mi-historique, des bribes d'histoire plus précise viennent éclairer quelques dates qui nous sont précieuses.

Les Imenăn

• Vers 1660 toute la zone reconnue au début du XXe siècle sous l'autorité de ceux que Duveyrier a appelé les « Touaregs du nord » était sous le commandement d'un lignage de *šorfa* originaires du Maroc, appelés Imenăn.

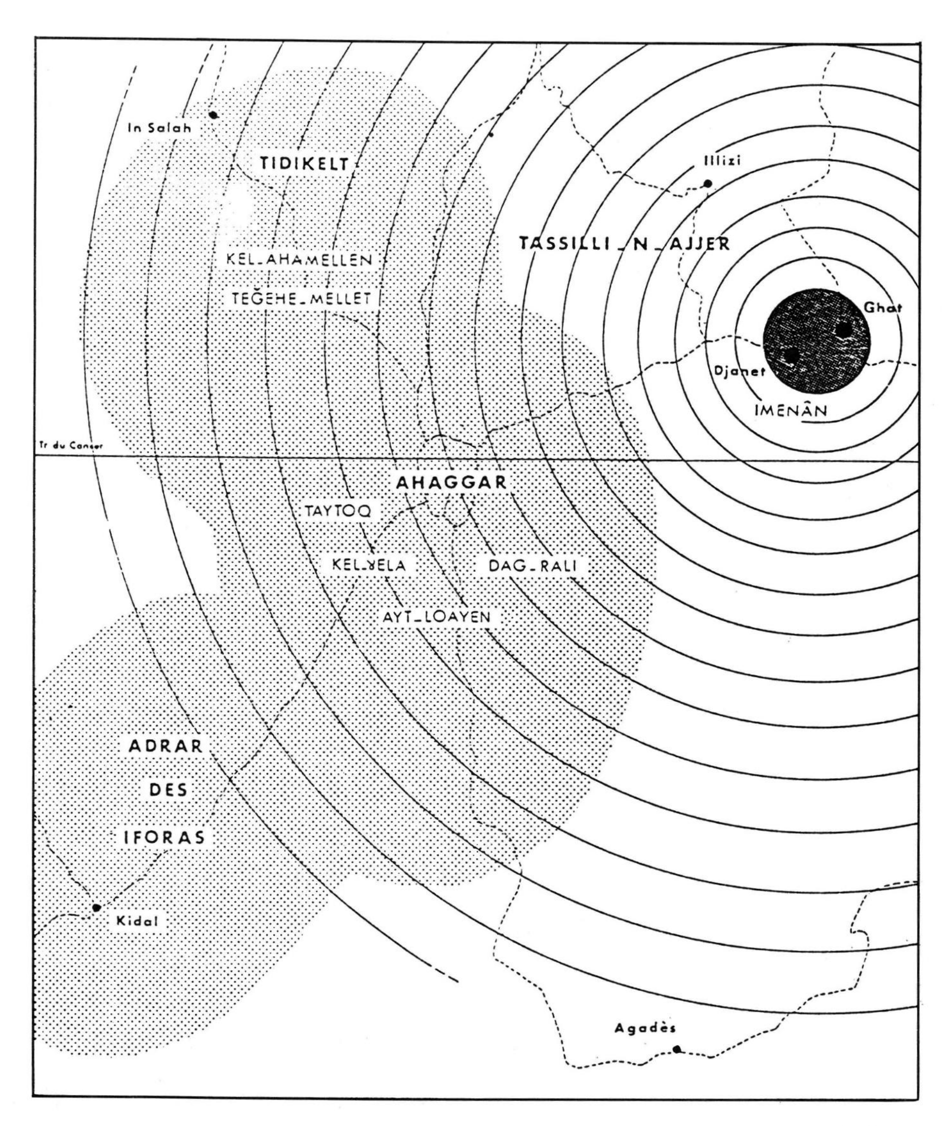
• Il semble que grâce à leurs alliances avec les femmes de l'aristocratie locale les Imenăn aient pratiqué une double filiation pour assurer leur pouvoir : religieux et patrilinéaire chez les consanguins se disant d'origine « arabe », matrilinéaire pour les utérins se disant « touaregs ». Ils pouvaient cumuler ainsi le prestige religieux, le pouvoir de la *baraka* et revendiquer en même temps les coutumes et traditions locales pour dominer des clans qui reconnaissaient d'abord la filiation utérine propres à leurs traditions (voir M. Gast, 1976). Les Imenăn, forts du prestige que leur conférait leur origine chérifienne, étaient probablement à l'origine un tout petit groupe qui s'était installé à Ghât et Djanet pour contrôler les échanges à l'est entre le sud tunisien, la Libye et l'Aïr. A l'ouest et au centre les routes caravanières et le trafic transsaharien étaient contrôlés soit par des réseaux marocains, soit par des métropoles comme Ouargla au nord, Tombouctou, Gao au sud. Nous ne savons pas combien a pu durer cette situation; mais ce qui est affirmé sans variation par la tradition orale, c'est la révolte contre le pouvoir des Imenăn et de son chef Goma qui est assassiné par un noble du clan des Uraγen, revenu de l'Aïr vers 1660.

• A partir de cette époque, les Uraγen, en faisant prévaloir uniquement la tradition touarègue de dévolution du pouvoir et des biens collectifs en lignée utérine, prennent le commandement de l'Ajjer*, persécutent les Imenăn longtemps, à tel point que les supplications des *timenūkalīn* (c'est ainsi qu'on appelait toutes les femmes imenăn qui jouissaient d'un grand prestige) auprès des Kel-Ahaggar, déclenchent entre 1874 et 1878 une guerre meurtrière qui affaiblit beaucoup les deux camps (voir notices Ahitaγel, Ajjer).

• Depuis la mort de Goma jusqu'à l'époque où apparaît dans la mémoire collective le nom du premier chef de l'Ahaggar, il se passe environ un siècle d'anarchie et de guerres, pendant lequel aucun clan n'arrive à imposer son commandement en Ahaggar.

Les Kel-γela

• Durant la première moitié du XVIIIe siècle un homme parmi les Kel-Ahaggar



Zone de commandement et de prépondérance des Imenān au début du XVIIe siècle, d'après M. Gast.

s'impose enfin et prend le titre d'*amenūkal* (grâce à l'appui de tribus maraboutiques, Kountas). On ne lui connaît pas de filiation particulière, il s'appelle Salah et, à sa mort, il cède le pouvoir à son fils Moxamed el-Xir (Mohamed el-Kheir). Les Kountas continuent de soutenir celui-ci et même, après une défaite, acceptent de lui payer un tribut annuel pour couper court aux nombreux raids dont ils sont les victimes (voir Benhazera, 1908 p. 103, qui situe cet événement vers 1755 environ).

• A la mort de Moxamed el-Xir, son fils Sidi lui succède. A cette époque la tribu noble la plus prestigieuse était celle des Těğéhé-n-U-Sidi (descendance des sœurs d'U-Sidi) à laquelle semblent appartenir Salah et sa descendance. Ces Těğéhé-n-U-Sidi seraient apparentés aux Imenān de l'Ajjer selon Duveyrier (1864, p. 322). Il se produit alors un transfert de pouvoir d'un lignage à un autre par le fait des alliances et aussi de la tradition touarègue. Sidi se marie avec Kella dont on ne connaît pas

exactement l'ascendance sinon que tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle est la «fille» ou l'héritière en ligne utérine de Tin Hīnān (voir Foucauld 1952, t. II, p. 536 et Gast, 1976, p. 52-53). Ils ont 9 enfants connus dont 6 filles. C'est cette progéniture et en particulier la descendance de ces 6 filles qui, de la fin du XVIII[e] siècle jusqu'à l'époque actuelle, ont été à l'origine de la fortune politique du clan qui a, durant deux siècles, à travers maints avatars, toujours gardé le pouvoir. C'est aussi l'attention et l'importance politique accordée à ce clan qui ont favorisé l'établissement d'un «modèle» touareg qui en réalité n'est qu'un cas parmi beaucoup d'autres bien différents (voir *L'oncle et le neveu...*, Paris, 1986). Ba-Ḥammu, secrétaire de Mūsa ag-Amasṭān et informateur du Père de Foucauld avait rapporté à M. Benhazera cette réflexion d'Ahitaɣel au sujet de ce transfert de pouvoir d'un lignage sur d'autres : «Les Tedjehé-n-Ou-Sidi étaient le dos "arouri", les Kel R'ela, les Taîtoq et les Tédjéhé-Mellet étaient les côtes "ir' erdechane". Mais le dos s'affaiblit au profit des côtes» (Benhazera 1908, p. 107).

Que se passe-t-il donc sous le commandement de Sidi?

• Les Taytoq et Tēğéhé-Mellet, égaux des Kel-ɣela, demandent «leur part» à Sidi. C'est-à-dire qu'à partir du moment où le pouvoir et la fortune de Sidi, mari de Kella, apparaît comme l'expression du pouvoir des Kel-ɣela et du prestige de Tin Hīnān, de tradition spécifiquement locale et berbère, ces deux clans revendiquent l'égalité des droits et réclament des imɣad (clans vassaux) pour «se nourrir», en toute indépendance du commandement des Kel-ɣela. Ils créent donc leur propre *eṭṭebel**, unité de commandement dans laquelle ils élisent un chef parmi leurs utérins.

• Sidi opère alors un partage des attributions d'imɣad qui avantage nettement les Kel-ɣela, mais donne provisoirement satisfaction à l'amour-propre des Taytoq et Tēğéhé-Mellet.

Le clan des Imessiliten est partagé en Kel-Ahnet (gens de l'Ahnet) attribués aux Taytoq sur les marges ouest de l'Ahaggar, et Dag-ɣali (fils de Ali) laissé aux Kel-ɣela au centre de l'Atakor. Parmi les clans Iseqqamāren, les Kel-in-Tūnīn sont mis sous la tutelle des Taytoq, les Kel-Uhet et les Kel-Terūrit sous celle des Tēğéhé-Mellet.

Les Tēğéhé-n-Elimen qui étaient revenus de l'Aïr du vivant de Moxamed el-Xir, sont divisés en Tēğéhé-n-Efis, attribués aux Taytoq, et Ağuh-n-tahlé, aux Kel-ɣela (voir tableau de répartition des clans).

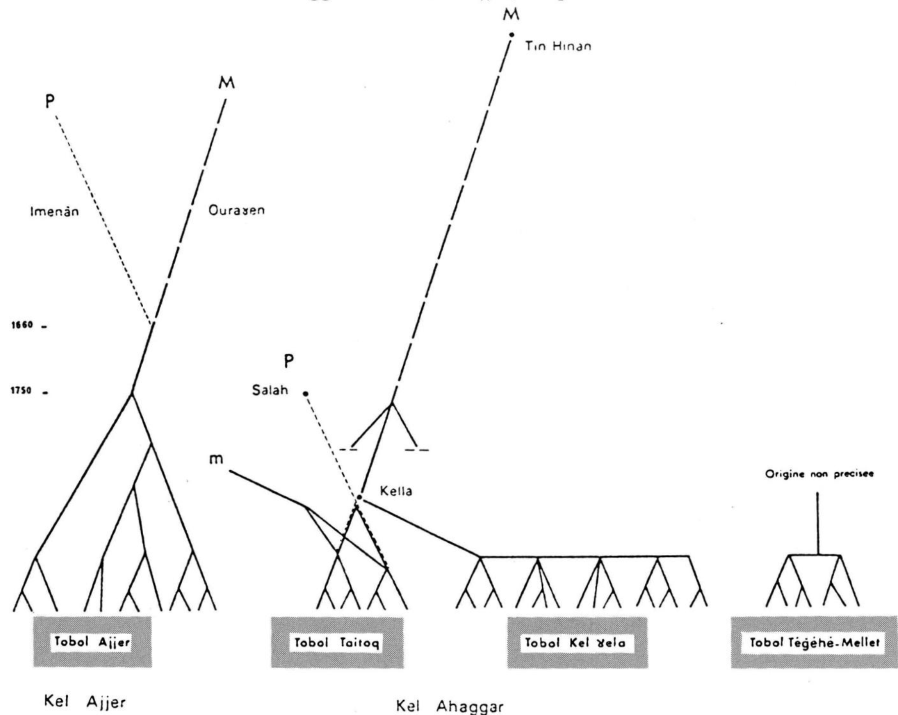
A la fin du XVIII[e] siècle trois unités de commandement apparemment indépendantes émergent donc en Ahaggar, mais un seul chef est reconnu comme *amenūkal* de l'Ahaggar : celui élu dans le clan des Kel-ɣela, parmi les utérins de Tin Hīnān. Les autres chefs des Taytoq et Tēğéhé-Mellet ne sont jamais appelés qu'amɣar* (titre dévolu à des chefs de clan ou de famille restreinte).

On peut alors apprécier et comprendre les processus de transformation et réajustements qui s'opèrent dès lors sur le plan politique et par voie de conséquence dans les relations économiques internes, au niveau de la maîtrise des rapports de production :

• Tant qu'un pouvoir d'origine exogène, mais toléré (grâce à sa puissance charismatique quasi universelle et aussi grâce aux alliances qu'il possède à longues distances dans l'aire géopolitique saharienne et maghrébine) arrive à maintenir par sa force un consensus au bénéfice de toutes les parties, ce pouvoir se maintient, maîtrise tant bien que mal les rapports de production et permet aux clans de même rang une égalité de droits. C'est celui des Imenān sur l'ensemble Ajjer-Ahaggar ou celui des Tēğéhé-n-u-Sidi sur l'ensemble Ahaggar. Les règles de transmission du pouvoir et des biens collectifs se font en patrilignée et selon la tradition arabo-islamique (règle exogène) sans que le droit en matrilignée ne soit totalement absent : c'est le plus fort, selon la circonstance, qui l'emporte. La société fonctionne en bilatéralité (Bourgeot 1976, Gast 1976, Claudot 1982).

• Quand, à la faveur d'un affaiblissement de ce pouvoir «exogène», les revendica-

Tableau schématique du passage à la matrilinéarité dans l'héritage du commandement chez les Kel-Ahaggar et les Kel-Ajjer, d'après M. Gast.



Dans le premier cas il y a prise du pouvoir par force : c'est la rupture du patrilignage des Imenān au profit du matrilignage des Uraγen.

Dans le deuxième cas il y a prise du pouvoir sans violence, par mariage et glissement vers la matrilinéarité tant pour les Taytoq que pour les Kel-γela.

tions d'un des partenaires locaux l'emportent (renversement démographique, prise de pouvoir en force, victoire par les armes, etc.), tous les «égaux» revendiquent les mêmes droits et rejettent l'allégeance qu'ils avaient acceptée dans la précédente situation en revenant à leurs traditions spécifiques. Ce réflexe très «berbère» qui tient à la fierté de chaque clan, aux relations de rivalité et de concurrence de groupes de même niveau social et politique, est souvent qualifié «d'anarchie» par les Occidentaux; ce défaut d'appréciation vient du fait que ces groupes n'ont pas les mêmes référents socio-politiques; ils agissent et vivent dans une société sans Etat où le sentiment de justice et de démocratie est poussé à un haut niveau d'exigences quand il s'agit, bien entendu, de groupes de même rang social.

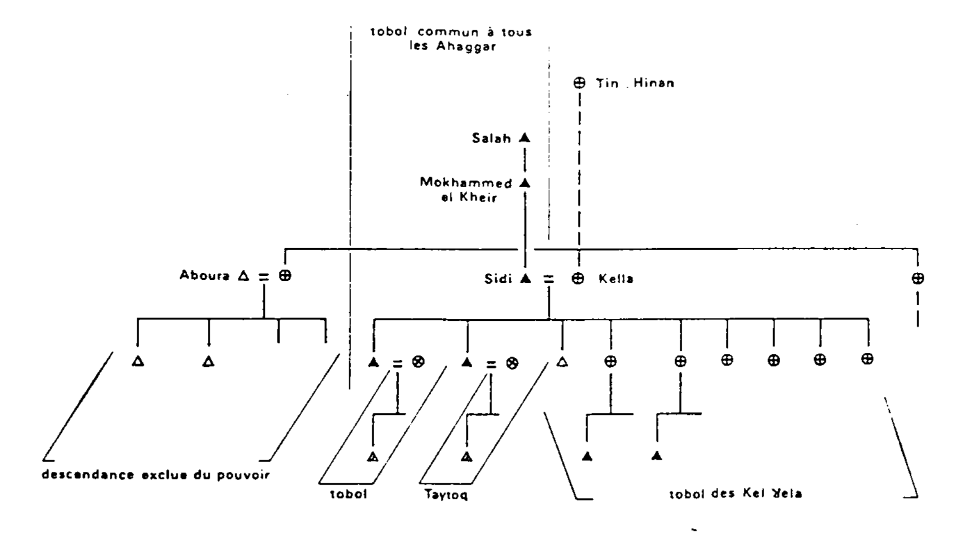
• Mais la puissance des Kel-γela qui naît du pouvoir charismatique de Tin-Hīnān et de sa légende, est aussi le résultat d'une stratégie d'alliances bien menée favorisant leur maîtrise du terrain par les armes. Parmi les Kel-Ahen-Mellen, deux petits groupes, les Téğéhé-n-Essakal et les Téğéhé-n-Egali engendrèrent deux clans : les Iboglan et les Inemba qui, par des alliances successives, se sont incorporés aux Kel-γela. Le prestige et le pouvoir de ces derniers grandissant, les appellations de ces deux clans ont perdu leur pertinence, sauf au niveau de l'attribution des Imγad et des feux de dromadaires qui établissent les rapports de tutelle entre ceux-ci et leurs suzerains. Car les segments lignagers de non-utérins qui se trouvaient exclus de la propriété d'imγad ont obtenu gain de cause en tant que suzerains, mais sans droit d'accès au commandement.

Un troisième petit groupe a renforcé aussi les Kel-γela c'est celui des Ikerremoyen originaires des Igerissuten, eux-mêmes membres de l'ensemble des Kel-Gress du Niger. Enfin des groupes suzerains divers, sans droit d'accès au commandement, ont été aux côtés des Kel-γela; ce sont en particulier les Ihaḍânâren (une partie d'entre eux était restée en Ajjer, l'autre en Ahaggar), les lkadeyen, clan d'origine locale situé autour de Tit (40 km au nord de Tamanrasset), les Ikenbîben (presque disparus au début du XX[e] siècle).

La légende de Tin Hīnān vient conforter ce consensus. On raconte que Tin Hīnān eut trois filles : Tinert, l'antilope, Tahenkaḍ, la gazelle et Tamerwalt, la hase. La première engendra les Inemba, la seconde les Kel-γela, la troisième les Iboglan (voir Benhazera 1908, p. 93). Ainsi est défini le noyau des utérins dont on possède les généalogies depuis le mariage de Kella avec Sidi (voir Régnier, 1961).

• L'amenūkal Sidi ag Moxamed el-Xir qui avait procédé à une répartition inégale des territoires et des imγad entre les trois nouvelles unités de commandement (*eṯṯebel*) allait subir l'assaut des récriminations et raids des Taytoq et Téğéhé-Mellet. Après différents pillages réciproques, Sidi rétablit la paix et marie ses deux fils aînés Yunès et Ag-Mama* à des femmes Taytoq pour tenter une fois de plus de jouer sur la double appartenance.

• Yunès succède à son père Sidi, puis Ag-Mama succède à Yunès; mais leurs enfants font partie des Taytoq et participent à la «chefferie» chez ces derniers. Depuis cette époque, des tensions et des jalousies n'ont cessé d'empoisonner les relations entre Kel-γela et Taytoq. Cependant les Kel-γela ont toujours été les plus forts démographiquement, politiquement, économiquement.



Tobol Taytoq et Tobol Kel-γela.

La fin du XIX[e] siècle et le début de l'époque coloniale

• Vers 1830 Ag-Mama, le deuxième fils de Sidi, est centenaire, aveugle et incapable d'assumer une quelconque autorité. De son vivant on cherche avec difficulté un successeur. L'accord se fait une fois de plus grâce à l'intervention des religieux de Tombouctou et à celle des Ifoγas de l'Ahaggar, mais aussi sur cette bilatéralité

de la filiation et des pouvoirs qui l'emporte toujours sur les jalousies internes. El-Xağ-Axmed ag el-Xağ-el-Bekri fils de la sœur aînée d'Ag-Mama (Zahra) était le meilleur prétendant selon les coutumes touarègues, mais il était aussi *afaγis*, c'est-à-dire d'origine «étrangère» par son père et «maraboutique». Il était en outre le frère du célèbre Cheikh Othman (šix 'oṭman) qui devait visiter Paris en 1862 à l'instigation de H. Duveyrier. L'influence de El-Xağ-Axmed en Ahaggar est profonde car il a été le promoteur de la mise en culture des terrasses d'oueds, en faisant appel aux cultivateurs du Tidikelt. Tazrouk, Idélès, Abalessa ont été ses plus belles réussites. Mais il s'est laissé entraîner dans une guerre fratricide avec les Kel-Ajjer de 1874 à 1877, date de sa mort.

• En 1877 Ahitaγel* ag Mohamed Biska lui succède. Ahitaγel était Kel-γela par sa mère Amenna (3e fille de Sidi et Kella) et Téğéhé-Mellet par son père. Il fait la paix avec les Kel-Ajjer en 1878 mais doit affronter d'une part l'hostilité des Taytoq, d'autre part les menaces de plus en plus proches de l'avance coloniale française.

Le massacre de la deuxième mission Flatters le 16 février 1881 à In Uhawen mené par les neveux d'Ahitaγel, Attici et Anaba ag Chikat et les Téğéhé-Mellet (*uled-Mesa'ud*) arrête les projets commerciaux français dans la traversée de l'Ahaggar; mais le partage colonial de l'Afrique entre les puissances européennes suit son cours. A la mort d'Ahitaγel en octobre 1900, les troupes françaises sont installées à In-Salah, au Tidikelt, et prennent d'autre part progressivement possession des territoires soudanais. Les Kel-Ahaggar sont encerclés et privés de leurs marchés du nord et du sud.

• En 1900, deux prétendants se disputent la succession d'Ahitaγel : Moxamed ag Urzig fils de la sœur aînée d'Ahitaγel et Attici ag šikat dit «Amellal», fils aîné de la sœur cadette d'Ahitaγel (voir rubrique Attici). Le plus âgé (Moxamed), premier prétendant de droit, est déjà vieux et sans influence. Attici, plus jeune, était très courageux, avait une grande réputation auprès de tous les guerriers du pays qui lui étaient en majorité favorables. Malheureusement, l'un des religieux qui arbitrait l'assemblée et n'arrivait pas à trouver un accord, croit devoir offrir un apaisement en consacrant d'un geste solennel les deux hommes *amenūkal* en même temps; il coupe son turban en deux et place chaque moitié sur les têtes d'Attici et de Moxamed ag Urzig (Benhazera 1908 p. 127).

Il s'ensuit une confusion générale dans tous les rapports socio-économiques qui ruine l'autorité des deux chefs à la fois. Les rezzous se multiplient de tous côtés. Attici, violemment opposé à tout commerce avec les Européens, fait échouer les tentatives secrètes des religieux et des Kel-Ahaggar favorables à ces accords. Moxamed ag Urzig va jusqu'à susciter des rezzous provocateurs pour déclencher la réponse des troupes françaises d'In-Salah contre Attici (raid contre M'hammed ben Messis et sa sœur). La réponse vient des Mrabṭīn d'In-Salah excédés, qui convainquent le capitaine Cauvet commandant le poste d'In-Salah de monter un contre-rezzou en pays touareg.

• En avril 1902 a lieu un combat meurtrier près de Tit, au lieu-dit Ti-n-ēsa (40 km au nord de Tamanrasset). Le lieutenant Cottenest, seul Français à la tête de cent volontaires d'In-Salah, après une tournée de plusieurs semaines en Ahaggar, subit l'assaut d'une forte troupe de Touaregs (voir Cauvet, 1945). Les Touaregs ont failli être vainqueurs, mais leur attaque désordonnée en terrain découvert leur valut d'être la cible des fusils Lebel de la troupe de Cottenest. Plus de cent guerriers touaregs y trouvent la mort contre trois du côté français. Deux autres contre-rezzous suivent celui-là : celui du Lieutenant Guillo-Lohan (voir Guillo-Lohan, 1903) et un deuxième conduit par le Lieutenant Besset en Ajjer (voir Gardel, 1961 : p. 202).

• L'Ahaggar est «brisé» (mot employé en tamāhaq et qui définit bien l'état de rupture morale dans laquelle se trouvent tous ces guerriers). Les campements nomades fuient leurs zones habituelles pour prendre des positions de replis, attendant de nouvelles ripostes. Mais le gouvernement français à Paris, n'apprécie pas cette

initiative locale qui ouvre brusquement une conquête qui n'était pas programmée politiquement. On multiplie les interventions diplomatiques et les campagnes d'apprivoisement. C'est à cette époque qu'arrive dans les territoires sahariens un militaire qui va innover une politique saharienne, créer un corps de troupe spécifique à ces territoires, monté sur des dromadaires : le colonel Laperrine.

Aziwel ag Seɣada chef taytoq, vient en 1903 demander la paix à In-Salah. Les Français le reconnaissent comme amɣar des Taytoq à la place de Sidi ag Akeraji refugié dans l'Ajjer (celui-ci sera cependant accepté comme *amenūkal* des Taytoq en 1905, voir Benhazera, p. 130).

• En 1904 Mūsa ag Amastān* jeune guerrier qui, par ses combats et ses générosités avait gagné beaucoup d'estime parmi ses pairs, soutenu par les religieux de Ghât et de l'Adrar des Iforas, vient demander aussi la paix à In-Salah au capitaine Métois (Métois, 1906).

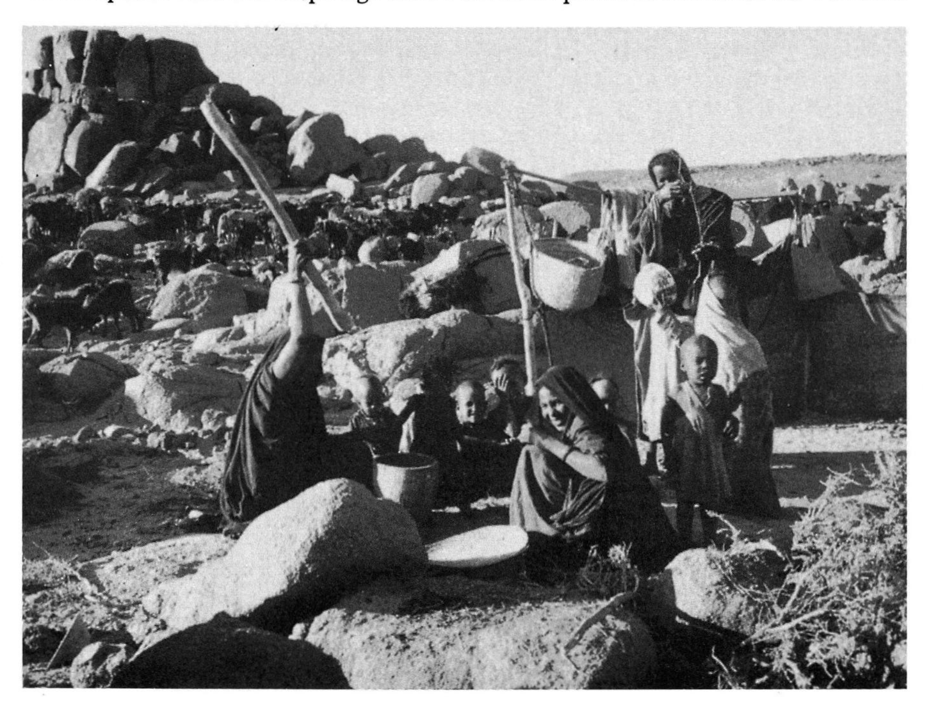
Le capitaine Métois le revêt du burnous rouge de caïd et le reconnaît comme chef de l'Ahaggar. C'est ainsi que l'administration militaire française commence à intervenir directement dans la politique des Kel-Ahaggar avant même de s'installer dans le pays. Mūsa revient discrètement et laisse la rumeur saharienne faire le reste. Il est reconnu par la majorité des guerriers avec soulagement comme *amenūkal* et est investi officiellement du côté français en octobre 1905 par le capitaine Dinaux du titre d'*amenūkal*. Une tentative d'unification du commandement de l'Ajjer avec l'Ahaggar ne réussit pas. En 1902, les Téğéhé-Mellet acceptent de prêter allégeance à Mūsa ag Amasṭān dans l'*eṭṭebel* de l'Ahaggar, mais les Taytoq refusent cette allégeance.

• La guerre européenne de 1914-18 a de grosses répercussions sur le Sahara central où les nouvelles de l'affaiblissement de la France arrivent de tous côtés. C'est alors qu'apparaît en Aïr un chef de guerre originaire du Damergou : Kaocen ag Mohammed wan-Teggida, de la tribu noble des Ikazkazen. Kaocen qui avait pris le chemin de l'exil dès l'arrivée des Français en 1901, s'affilia à la Senoussia et fut soutenu par cette confrérie dès 1909. Après différents raids et batailles en Ennedi, en Tripolitaine, à Ghât, Kaocen s'associe à Tagama, sultan d'Agadez, pour organiser un soulèvement général contre les Français (voir Salifou, 1973). Dans l'Ajjer, un chef imenān appelé sultan Amūd, en relation avec les Turcs et la Senoussia, organise des rezzous contre les positions françaises. La vague de révolte venue de l'est et du sud n'atteint vraiment l'Ahaggar qu'en 1916 et 1917. La plupart des clans de l'Ajjer et de l'Ahaggar y participent activement. Le Père de Foucauld installé à Tamanrasset depuis 1905 et auquel les militaires français de Fort-Motylinski (Taɣhawhawt) avaient bâti un fortin où ils avaient entreposé des armes, subit une attaque d'un groupe rebelle venu s'emparer de ces armes. Le Père est tué, accidentellement semble-t-il, et l'alarme est donnée dans tout l'Ahaggar pour ramener d'une part les dissidents, et obtenir d'autre part l'appui politique et militaire de Mūsa ag Amasṭān qui nomadise dans le nord Niger et semble hésiter à s'engager contre Kaocen (celui-ci avait razzié de nombreux troupeaux aux Kel-Ahaggar et apparaissait de plus en plus une menace contre les chefferies en place). Le harcèlement des troupes françaises au Niger oblige les troupes de Kaocen à se replier vers le Ténéré et le Kawar. Kaocen se laisse alors entraîner par les Senoussistes dans une aventure à Mourzouk. Il est fait prisonnier par Alifa, agent turc à Mourzouk et pendu en 1919 (Salifou, 1973, pp. 139-140).

Les Taytoq participent activement à la révolte et dirigent leurs actions contre les Kel-ɣela. Mūsa les combat lui-même en Aïr. Le général Laperrine en juin 1917 dicte ses conditions aux Taytoq battus : paiement des impôts des années 1916-17, rattachement au commandement de Mūsa ag Amasṭān, destitution de l'amɣar Amɣi ag Mohamed, perte de leurs droits sur les terres de l'Ahaggar qui sont confiées aux Kel-ɣela (Florimond 1940, p. 47), et qu'ils n'ont jamais récupérées par la suite.

Les troupes françaises au Soudan et en territoires sahariens ont repris la maîtrise

du terrain à partir de 1917 et se sont assuré du ralliement de Mūsa ag Amaṣṭān qui engage ses guerriers contre les troupes de Kaocen et Tagama. Toutes les prises de guerre, en troupeaux camelins notamment, récupérées par les troupes sahariennes sur les partisans de Kaocen (et qui résultaient des prélèvements ou des pillages de celui-ci sur tout l'Aïr et le Niger) sont confiés à Mūsa ag Amaṣṭān et aux Kel-γela de l'Ahaggar (plusieurs milliers de chameaux). Comme il n'était pas possible de nourrir ces bêtes en Ahaggar par manque de pâturages permanents et suffisants, ces troupeaux sont mis en pacage dans l'immense plaine sablonneuse du Tamesna



Campement d'Iseqqamāren dans l'Atakor.
Les chèvres sont rassemblées et les femmes pilent le mil.

au nord Niger où il y avait peu de nomades à cette époque. Et pour éviter que les anciens propriétaires, qui pouvaient reconnaître leurs bêtes avec leurs feux, ne viennent à nouveau les razzier, l'armée française confie quelques fusils aux Kel-γela.

Depuis cette époque, de nombreux Kel-Ahaggar (un millier environ selon les années) ont vécu dans cette région sans vouloir adopter la nationalité nigérienne, ce qui a posé constamment des problèmes de contrôle d'impôt et de gestion de ces populations entre Agadez et Tamanrasset.

• Mūsa ag Amaṣṭān meurt le 27 décembre 1920 à Tamanrasset. Le 30 décembre Axamuk ag Ihemma, descendant de la 6e fille de Kella (*Taγawsit*), lui succède (voir Akhamuk*).

Durant cette période, l'administration militaire française développe ses structures de gestion, les centres de cultures, les voies de communications. Mais les grands rêves de commerce transsaharien meurent dans les sables, car ce sont les grands ports maritimes de l'Afrique de l'Ouest (Saint-Louis du Sénégal, Dakar, Porto-Novo, Lagos, etc.) qui accaparent l'intensité principale des échanges avec l'Europe occidentale.

• La deuxième guerre mondiale 1939-1945 n'affecte pas trop l'Ahaggar car l'Afrique du Nord et les colonies africaines maintiennent les activités économiques. Le

Sahara central est malgré tout ravitaillé, sillonné de pelotons méharistes toujours à l'affût des moindres défaillances et géré par des militaires connaissant parfaitement ces régions et leurs populations. Leurs rapports annuels (Territoires des Oasis, dont Ouargla est le chef-lieu) sont des sources importantes d'informations de toutes sortes. Axamuk meurt le 26 mars 1941 près d'Abalessa. Meslaγ ag Amayas descendant de la 3ᵉ fille de Kella (Amenna) est élu en concurrence avec Bey fils aîné d'Axamuk, qui succédera à Meslaγ en 1950.

Structure sociale, parenté et économie politique de la société nomade des Kel-Ahaggar

Le mythe de la légitimisation des aristocrates et le système de parenté aux implications complexes, longtemps demeurées secrètes pour les étrangers, ont assuré à ces populations un véritable bouclier protecteur au-dedans comme au dehors. Cette protection a joué tant que celles-ci conservaient la maîtrise du terrain et des armes contre les menaces extérieures. Avant l'arrivée coloniale ces menaces étaient d'une part l'éventuelle prédominance des voisins de l'est : les Kel-Ajjer, d'autre part la mainmise des sociétés islamiques du nord Sahara et du Maghreb qui avaient besoin de contrôler les territoires de transit de leurs marchandises entre les deux versants de l'Afrique.

Dans un territoire commun (*eṭṭebel* ou *tobol*) totalement inaliénable, un certain nombre de groupes de parenté (*tawsit*) vivent autour d'un chef suprême l'*amenūkal.*

Les *tawsit* se définissent en deux catégories : celle des suzerains (Ihaggaren), celle des tributaires (Imγad on Kel-Ulli). Aucun lien d'alliance n'unit les premiers aux seconds. Leurs relations sont d'ordre social, politique et économique.

Les suzerains sont de deux sortes :

1. Ceux du groupe de fonction (les Kel-γela) qui comporte :

— les utérins d'un ancêtre féminin mythique : Tin-Hīnān, et parmi lesquels est choisi l'*amenūkal.* Ce dernier est élu par une assemblée formée de tous les hommes suzerains et de tous les amγar Kel-Ulli, chefs élus par chaque *tawsit* ou segment lignager de *tawsit* dans certains cas.

— les alliés et consanguins incorporés au groupe de fonction, qui peuvent comme les précédents exploiter les biens des Kel-Ulli (« gens de chèvres » = pasteurs de chèvres), mais qui sont écartés du pouvoir suprême.

2. Ceux acceptés comme « nobles », Ihaggaren, (en fait hommes libres non tributaires et *imuhaγ*) mais non assimilés au groupe de fonction car non parents. Ils ont un nom collectif, une filiation propre, mais aucun droit sur les biens des Kel-Ulli et par conséquent n'accèdent pas au pouvoir suprême. Le groupe de fonction récupère en somme la force militaire de ces marginaux non tributaires (ex : Ikadeyen, Ikenbiben). En fait, dans la mesure où ils acceptent de perdre leur identité originelle, les individus issus de ces groupes peuvent pratiquer des alliances avec les premiers et s'incorporer dans la deuxième catégorie des alliés et consanguins ; on constate nettement ici le cadre d'autorité et d'accès aux biens collectifs que représentent l'alliance et la parenté.

Les tributaires, bien qu'apparemment homogènes dans leur statut, offrent aussi deux cas dont les nuances méritent d'être relevées :

1. Tributaires issus des populations anciennement soumises et appelés *imγad* par les Ihaggaren (suzerains). Le terme Imγad connotant la vassalité, ces tributaires lui préfèrent celui de Kel-Ulli, connotant uniquement la fonction pastorale. Ces *tawsit* sont celles par exemple des Dag-γali, Ayt-Loayen, Kel-Ahnet, qui savent être descendants des mêmes ancêtres (ils sont tous issus d'une ancienne *tawsit* appelée Imessiliten).

Ces tributaires payaient annuellement une redevance en nature au retour des cara-

vanes et au moment des récoltes : la *tiwsé*. Cette *tiwsé* n'est pas décomptée par individu mâle on femelle mais par unité de redevance (sac en peau rempli de céréales) payable collectivement par les héritiers masculins des « mères » dans chaque matrilignage. Ce système de redevance favorise donc les utérins les plus nombreux.

2. Les *tawsit* qui ont rang de tributaires mais rejettent totalement l'épithète d'*imγad* et disent ne pas payer de *tiwsé* sous la contrainte. Ce sont en particulier les Iseqqamaren, les Ireğenaten, les Iboṭṭenaten. Ceux-ci considèrent les biens qu'ils offrent à l'*amenūkal* comme des cadeaux exprimant leur allégeance plutôt qu'un impôt.

L'attitude de ces derniers marque bien leur résistance au modèle social imposé par les suzerains. Cela se traduit parfois par des tentatives de fuite ou d'affranchissement pas toujours suivies de succès.

Notons encore que toutes les *tawsit* de cet ordre sont d'incorporation récente (entre un siècle et demi à deux siècles et demi environ), et que perdure dans leurs structures sociales une bilatéralité.

Toute tension grave dans ce système tend à engendrer des scissions, soit au niveau du commandement, soit au niveau des tributaires qui fuient le plus loin possible. Historiquement, l'on connaît deux importantes transformations au point de vue du commandement : l'une au XVIe siècle, entre l'Ajjer et l'Ahaggar, l'autre au XVIIIe siècle entre les suzerains de l'Ahaggar qui se séparent entre trois *tobol* (voir *supra* et Benhazera, 1908, p. 107; Gast, 1973 et 1976; Bourgeot, 1976). En Ahaggar, c'est cependant l'*amenūkal* des Kel-γela qui regroupe le plus vaste territoire et le plus de gens, qui a véritablement rang de chef suprême. Les deux autres chefs (Taytoq et Téğéhé-Mellet) qui lui ont souvent fait la guerre, ont été davantage considérés comme des *amγar* (chef de *tawsit*; cf. Gast, 1976).

Les règles de transmission des biens et des pouvoirs

Les règles de transmission des biens et des pouvoirs se manifestent à plusieurs niveaux de la vie sociale, économique et politique :

1. Niveau de l'*eṭṭebel* ou groupe politique se référant à un chef suprême (ou considéré comme tel).
2. Niveau du clan, *tawsit* (qu'il soit suzerain ou « plébéien »).
3. Niveau du groupe domestique (« campement » d'une ou plusieurs tentes).

Les deux premiers niveaux concernent le droit d'accès au commandement et aux biens collectifs régi selon la tradition touarègue. On emploie dans ce domaine l'expression *tadābit*.

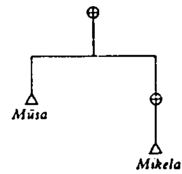
Le troisième, concernant la transmission des biens individuels d'un homme ou d'une femme acquis de leur vivant, est régi selon la loi islamique. Il n'a guère d'incidence sur la vie collective et son organisation politique. On emploie ici l'expression *tekāsit* (*wert* en arabe).

L'examen du vocabulaire illustrant ces deux modes de transmission est particulièrement éloquent.

L'héritage du droit d'accès au commandement et aux biens collectifs : tadâbit

Dubet (doubet) : pouvoir (être en état de; être capable de; avoir la possibilité de). Peut avoir pour sujet une personne, un animal, une chose... Par extension «*pouvoir succéder, comme l'ayant pour oncle (ou grand oncle, ou oncle à la mode de Bretagne, par les femmes*»... (Foucauld, 1951, t. I, p. 152) (les phrases en italique ont été soulignées par nous).

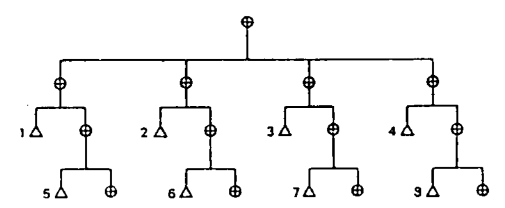
Ce mode de transmission s'appelle *tadābit tan Kaskab.*



Nous reprendrons l'exemple que cite plus loin de Foucauld : *Mikela tadābit em Mūsa kaskab* (idem p. 154). Cela signifie : «Mikela est en droit de succéder à la suzeraineté de Mūsa comme l'ayant pour oncle maternel».

Lorsque le détenteur du commandement possède des cousins en ligne parallèle, fils de sœurs de sa mère ou fils de sœurs classificatoires, appelés collectivement *ara-n-tañātīn* (enfants des sœurs) ce sont à ces prétendants par rang d'âge qu'il doit céder le pouvoir (après sa mort ou en cas d'échéance de ses droits ou fonction).

Ce mode de transmission latérale s'appelle *tadabīt tan ara-n-tañātīn.*



Après le décès de 1 c'est 2 le mieux désigné pour lui succéder selon la règle, puis 3, puis 4. Cette ligne de génération étant épuisée l'on revient aux descendants de la sœur aînée (5) en suivant l'ordre d'aînesse des parents et non pas celui de l'âge des prétendants.

Quels étaient les biens attachés à ce pouvoir transmis par les femmes et exercé par les hommes?

— Pour le chef suprême ou *amenūkal,* c'était :

- le droit de recevoir de tous les tributaires la redevance, en nature, attribut de la suzeraineté : *tiwsé*). Chaque groupe d'utérins vivants (issus d'une même mère) devait fournir un sac de grain après les récoltes ou son équivalent en animaux vivants.
- le droit de jouir de l'usufruit d'un troupeau attaché à la fonction d'*amenūkal,* issu de biens en déshérence, donations, prises de guerre : *éhéré-wan-eṭṭebel.*
- le droit de prélever une part spéciale sur le butin des rezzous, ou *ennehet* (équivalent au tiers du butin), opérés sur des clans de son *eṭṭebel* par des guerriers de son propre *eṭṭebel* (voir Foucauld 1951, t. III, p. 1 347).
- le droit de recevoir la moitié du butin ou *abellağ* ramené par ses tributaires dans des rezzous hors de l'*eṭṭebel.*
- les droits de passage sur les caravanes traversant le territoire de son *eṭṭebel...*
- Une redevance sur tous les jardins de son territoire (4 mesures de grain soit environ 10 kg, surtout de blé, un «jardin» représentant un tour d'arrosage) Cette redevance établie récemment (fin du XIXe siècle) est parfois désignée par le terme arabe de *meks.*

En plus de ces profits attachés à sa fonction de chef suprême, l'*amenūkal* avait aussi accès à tous les autres profits dont il jouissait en tant que suzerain, comme la plupart des autres suzerains.

Chaque suzerain, qu'il soit membre utérin du groupe de commandement ou pas, pouvait accéder aux revenus suivants :

1. Avoir une part spéciale parmi les tributaires ou *temazlayt* (chaque segment lignager tributaire demandait la protection d'un suzerain de l'*eṭṭebel* pour s'opposer aux pillages des autres suzerains du même *eṭṭebel*. Il marquait ses animaux du même feu que son protecteur, le nourrissait en lui fournissant des bêtes en lactation, de la viande de boucherie, etc.). Ces contrats de protection perduraient en ligne utérine des deux côtés.
2. Bénéficier de l'*ennehet* en tant que suzerain sur les tributaires de sa *temazlayt* (comme il est décrit ci-dessus).
3. Recevoir l'*abellağ* de ses tributaires, membres de sa *temazlayt*.
4. Recevoir une part de redevance sur les caravanes qu'il arrêtait sur les territoires de l'*eṭṭebel* ou ailleurs.
5. Mettre en culture librement toute terre vierge sur les terrasses d'oued et recevoir les 4/5 des récoltes des jardins, de la part des quinteniers avec lesquels il était en contrat.
6. Accéder indifféremment à tous les pâturages de l'*eṭṭebel* sans autorisation ni de l'*amenūkal*, ni des tributaires auxquels était dévolue la jouissance de ces terres (sauf mise en défens provisoire des pâturages dont les hommes devaient cueillir les graines nourricières avant l'arrivée des animaux).
7. Organiser des rezzous et en garder les profits sans devoir payer l'*abellağ* à l'*amenūkal*, ni l'*ennehet* si c'était des raids hors de leur *eṭṭebel*.
8. Enfin, tout suzerain quel qu'il soit, recevait constamment toutes sortes de dons et de cadeaux soit de sa *tamekšit* («nourriture», Kel-Ulli sous sa dépendance en protection directe : *temazlayt*) soit d'un certain nombre de «clients» des villes et des marchés où il se rendait habituellement. Ces cadeaux avaient pour but d'atténuer ou de prévenir les pillages fréquents et de maintenir les relations sociales à un niveau pacifique. C'était en quelque sorte «son droit de seigneur».

Nous devons ajouter que parmi les suzerains, les alliances avec d'autres groupes de suzerains (non utérins) étaient fréquentes. Pour doter les nouveaux arrivés d'une «subsistance», c'est-à-dire de tributaires qui leur assurent le quotidien, l'*amenūkal* procédait parfois à de nouveaux partages de tributaires. Ces couples de nouveaux suzerains/tributaires se détachaient parfois du commandement suprême de l'*amenūkal* pour former de nouveaux *eṭṭebel* de moindre importance. D'où la prolifération du nombre d'*eṭṭebel* à certaines époques.

Du côté des tributaires les rajustements de l'impôt «officiel» (*tiwsé*) ou l'obtention de faveurs aux plus démunis étaient aussi fréquents. En sorte que lorsqu'on étudie par le menu les circuits réels de distribution des produits, l'on est frappé par l'aspect extrêmement complexe et variable du système qui fut, selon les époques, très hétérogène au niveau des applications. Enfin, la colonisation ayant apporté d'autres profits, les exigences des uns et des autres s'étaient beaucoup atténuées.

Quels pouvoirs et quels biens collectifs les tributaires pouvaient-ils transmettre à leurs héritiers ?

- Le choix des amγar de chaque clan s'opérait parmi les utérins du segment lignager le plus proche de l'ancêtre reconnu comme fondateur du groupe.
- Ces amγar percevaient environ le dixième ou davantage de l'impôt qu'ils récoltaient dans leur clan pour le chef suprême (exactement comme les *šayx* en pays arabe qui perçoivent le dixième de l'impôt légal qui lui-même est une dîme).
- Certains clans tributaires disposaient de troupeaux collectifs *éhéré-wan-eṭṭebel* (issus de biens en déshérence ou de dons) et dont l'usufruit allait à l'amγar (Dagγali et Ağuh-n-tahlé).
- Le territoire de chaque clan était parfois pourvu de graines de cueillette, d'herbes médicinales, de bois exploitable, de gibier ou de minerais (natron, sel). L'accès à tous ces biens collectifs était monnayable par les chefs de clan on les détenteurs

des droits ; l'abattage des mouflons en montagne, dans l'Atakor par exemple, était la propriété exclusive des Dag-γali ainsi que la capture d'ânes ensauvagés sur leur territoire.

• Chaque clan, segment lignager ou homme, chef d'un groupe domestique s'efforçait d'obtenir des petits avantages au niveau du paiement de la *tiwsé*, du droit sur les jardins, de l'usufruit de certains pâturages, de l'exploitation de produits du sol. Ces avantages ou exonérations accordés par l'*amenūkal* devenaient des « coutumes » (*'āda* en arabe, *el-γada* en tamâhaq) qui se transmettaient soit comme des biens individuels, soit comme des biens collectifs selon les cas. Les exemples sont nombreux à la fois chez les suzerains et chez les Kel-Ulli. L'existence de ces droits particuliers prouve combien était à la fois dynamique et renouvelable l'exercice des droits collectifs. Comme dans beaucoup de règles coutumières les exceptions étaient souvent plus nombreuses que les exemples d'application stricte des principes de ces règles. La création récente de ces nouveaux droits particuliers s'est établie surtout après la mise en culture des terres à la fin du XIXᵉ siècle ; l'emploi du terme arabe ne fait que confirmer son origine externe.

Mais nous pensons que cette tendance a été un signe de déperdition du système des droits dans cette société qui n'a pu résister à la colonisation durant le même temps.

Si l'on examine le système des droits définis par la parenté au niveau des tributaires, il est de même nature que celui des aristocrates mais il est maîtrisé par ces derniers qui sont acceptés comme nobles et suzerains. En revanche, si un groupe de tributaires qui dispose d'une force démographique et d'armes suffisantes, décide de s'en aller pour conquérir ailleurs une suzeraineté sur d'autres populations et d'autres territoires, il lui est possible de se décréter « suzerain » s'il devient guerrier et dominant en confiant la fonction d'éleveurs (c'est-à-dire de producteurs) aux populations qu'il a soumises. C'est peut-être ce qui est arrivé à une partie des Kel-γela au XVIIᵉ siècle en Ahaggar lesquels ont des homonymes imγad aujourd'hui dans l'Adrar des Iforas.

Que ce soit chez les suzerains ou les tributaires, le nombre d'exclusions dans l'accès au pouvoir et aux biens collectifs est considérable (Gast, 1976, p. 60).

• Chez les suzerains, tous les non-utérins sont exclus du contrôle du pouvoir suprême. Le géniteur a peu d'importance au regard du pouvoir que transmet la génitrice. Il était possible qu'un étranger se marie à une femme de rang prestigieux. Celle-ci ne sortait pas du pays et pouvait enfanter des héritiers au pouvoir qui restaient dans la structure exclusivement touarègue et sur laquelle l'étranger n'avait aucune prise réelle.

• En ce qui concerne l'économie locale, c'est-à-dire l'exploitation des tributaires et de leurs troupeaux, l'accès aux pâturages, les non-parents, les dépendants quels qu'ils soient, les étrangers non alliés, les religieux de passage acceptés et nourris occasionnellement, n'avaient aucun pouvoir d'accès direct. Ils tombaient obligatoirement sous l'épée du suzerain qui défendait ses droits et ses prérogatives.

En sorte que la parenté et tout le système qu'elle engendrait, contrôlait et réglait toute production et tout accès à cette production.

L'héritage des biens individuels : tekāsit

Tek*āsit* : « fait d'hériter de ; par extension héritage (bien transmis par voie de succession...) », Foucauld 1951, t. II, p. 910. Vient de *kuset* « ...ne s'emploie que pour exprimer le fait d'hériter par droit de parenté on parce qu'on est institué héritier de tous les biens d'une personne qui est sans parenté. Il ne signifie pas « recevoir un legs de », ni « recevoir par legs » ; « léguer (par testament) » s'exprime par *ekf* « donner »... » (*idem*, p. 909 s.v. *kouset*).

L'héritier qui a hérité ou qui doit hériter de quelqu'un est dit *amekkasu* (*idem*, p. 910).

Tandis que l'héritage moral ou psychologique «consistant en une ou plusieurs qualités ou défauts héréditaires» se dit *éteri* (voir Foucauld, 1952, t. IV, p. 1912).

Le vocabulaire du «*Dictionnaire touareg-français*» ne nous livre que ces trois sens dans le domaine de l'héritage individuel : la transmission parentale *tekāsit*, l'héritage des caractères affectifs, moraux, psychologiques *éteri* et le don ou les legs : *ekf*.

Nulle part il n'est question, dans l'œuvre de Foucauld, de préhéritage ni de *akh iddaren*, ni de *el-khabus*, expressions introduites récemment en Ahaggar l'une par les Touaregs du sud, l'autre par les Arabophones du nord.

Les biens individuels consistent en bestiaux (chameaux, chamelles, chèvres, bœufs, ânes) qui fournissent la subsistance quotidienne, et en outils ou objets usuels : harnachements d'animaux de monte, sacs, vêtements et bijoux pour l'homme, mobilier de cuisine, tente, bijoux pour la femme. L'argent en billets de banque, en pièces ou l'or, n'ont pratiquement jamais existé dans la société traditionnelle du début du XXᵉ siècle.

Le cas des biens individuels transmis ou exploités en ligne utérine

Il est significatif que l'épée de qualité (épée d'acier qui venait d'Europe au XVIIIᵉ siècle) qui servait à assurer la défense du groupe ait été considérée comme un héritage transmissible en ligne utérine.

- Tout homme libre, qu'il soit «plébéien» on suzerain, transmettait au fils de sa sœur (son neveu utérin) son épée, son bouclier ou son fusil et parfois aussi, sa selle de méhari et ses sacs de voyage. Ces objets, qui symbolisent et matérialisent la force guerrière en permettant la défense et la survie du groupe suivaient le même circuit que le droit d'accès au commandement défini par l'expression *tadabīt*.
- Mais encore le neveu utérin, c'est-à-dire le fils de la sœur d'un homme, c'est-à-dire son héritier potentiel, peut aller chez cet homme, son oncle maternel, piller son bien de son vivant (animaux le plus souvent) pour s'en nourrir et même le voler, se faire héberger par lui et vivre à ses dépens si son père est dans le besoin. L'oncle ne se plaindra jamais, ne se mettra jamais en colère, ne demandera pas réparation, car ce neveu doit lui survivre et lui succéder. Telles sont les règles touarègues définies par la Parenté et l'honneur du clan. Cependant, quand l'oncle meurt, le neveu n'hérite pas de ses biens, mis à part l'épée et les objets de valeur symbolique cités plus haut, ce sont les enfants du défunt qui héritent suivant les règles coraniques.

La légitimisation de la suzeraineté : implication idéologique et économique

Les utérins du groupe de commandement n'invoquaient pas un droit divin comme les rois en Europe médiévale, ni l'ascendance du prophète musulman comme les dynasties arabes, mais l'ascendance d'un personnage charismatique féminin dont, ni l'existence quasi mythique, ni l'autorité, n'ont jamais été mises en cause par qui que ce soit.

La référence à un ancêtre féminin est constante chez presque tous les Touaregs. En Ahaggar, le dernier groupe de suzerains : les Kel-γela, se déclarent héritier d'une «reine» appelée aujourd'hui Tin Hīnān. Le tombeau défini par la tradition comme étant celui de Tin Hīnān, près d'Abalessa*, fouillé en 1925 et 1933, a été daté de 470 après J.-C. (voir G. Camps, 1965 et 1974). Ce tombeau, situé sur une petite colline, contenait une chambre funéraire, un squelette de femme paré de nombreux bijoux d'or et d'argent. C'était à coup sûr celui d'un personnage important. Jusqu'à la date des fouilles archéologiques le contenu et la valeur des pièces de la chambre funéraire étaient, bien entendu, méconnus des populations locales (voir M. Gast 1973 et 1979).

La part de légende ou de vérité de l'histoire de Ti-n-Hīnān, que la tradition fait

venir du Tafilalet et son adéquation avec le tombeau d'Abalessa, nous importent beaucoup moins ici que le dynamisme et la force psychique que ce personnage a conféré à tout un peuple. L'origine et la légitimité du pouvoir des suzerains ne font référence ni à la religion, ni à l'histoire, ni à une institution quelconque, mais à une *Parenté utérine*.

Chez les tributaires Kel-Ulli c'est le même schéma. Chaque clan (*tawsit*) se définit en référence à un ancêtre féminin que l'on se souvienne ou non de tous les chaînons généalogiques qui remontent à cet ancêtre féminin. L'âme du clan, sa légitimité et le choix de ses amγar, quand ce ne sont que des chefs de clans, sont engendrés, régis par rapport à cet ancêtre. Celui-ci définit non seulement l'appartenance au clan de chaque individu, mais aussi, en conséquence, le calcul de l'impôt, les marques de bestiaux, les associations d'entr'aide, le prix du sang et l'endogamie du groupe.

Les clans de Kel-Ulli limités par l'espace géographique qui leur était attribué, menacés constamment par les autres clans voisins Kel-Ulli comme eux, à la fois protégés et exploités par leurs suzerains dont ils étaient la « nourriture » et la *temazlayt*, étaient contraints de protéger leur patrimoine en pratiquant une endogamie rigoureuse. Les Kel-Ulli entre eux étaient en relation de tension permanente (*tamañheq*) ; mais cette tension n'existait pas entre eux et leurs suzerains. Cette endogamie exigée par l'idéologie de la parenté déterminant un territoire limité et l'accès aux ressources naturelles, engendrait des relations de concurrence entre les Kel-Ulli et elle était un des éléments organisationnels du pouvoir et de l'économie de tout le système dominé par les suzerains.

L'idéologie de la parenté par les femmes qui légitimait le pouvoir des aristocrates et leurs droits de seigneurs, définissait le droit d'accès au commandement et les droits collectifs chez les suzerains comme chez les tributaires au sein de chaque clan. Elle jouait le rôle d'une véritable infrastructure régissant l'accès et le contrôle des moyens de production, les rapports sociaux des hommes entre eux, programmant les conditions d'existence matérielles des groupes, leur reproduction et la circulation des biens.

La pratique des rezzous évitait les déperditions internes en assurant le maintien et la reproduction économique de tout cet ensemble. Car celui-ci ne pouvait survivre qu'en allant conquérir par la violence ailleurs, les compléments indispensables que l'écosystème fragile en milieu désertique ne pouvait accorder à leur économie pastorale (ceci en particulier avant la mise en culture des terres).

Dans cet ensemble de clans se sont insérés progressivement :

• Les *Inaḍen*, artisans, qui formaient une caste endogame.
• Les *Ineslemen*, religieux musulmans d'origines diverses.
• Les *Ifoγas*, vivant en campements autonomes ou en individus et familles isolées dans les oasis.
• Les cultivateurs noirs : *izeggāγen* (*Ḥarraṭīn* en arabe saharien) qui ont fourni la principale main-d'œuvre dans tous les jardins.
• Les Ahl 'Azzi on Kel-γezzi appelés aussi en arabe du terme générique de *Mrabṭīn* (voir rubrique Ahl-ʿAzzi). Ils ont été cultivateurs, commerçants, militaires, etc.
• Les commerçants, *el-xuwaniten* principalement à Tamanrasset depuis le début du siècle.

L'évolution sociale et politique depuis le XIXᵉ siècle

• Vers le milieu du XIXᵉ siècle El-Xağ-Axmed, avant même d'accéder au commandement suprême, envoie son esclave Karzika (de Tazrouk) à In-Salah pour apprendre à cultiver la terre. Celui-ci revient auréolé de sa mission et de son savoir, mais

CONFIGURATIONS DES CLANS DE LA FIN DU XIXe SIECLE AU DEBUT DU XXe SIECLE

Eṭṭebel de l'Ahaggar

Chef suprême : *amenūkal*

A. *Ihaggaren*

- Kel-γela
- Inemba — Kel-γela
- Iboglan
- Ikerremoyen

Ihaggaren sans accès au commandement

- Ihaḍānāren
- Ikadeyen
- Ikenbīben

B. *Kel-Ulli*

Tributaires (*imγad*)

- Dag-γali
- Ağuh-n-tahlé
- Ayt-Loayen
- γelayddin
- Iklan-n-tawist

Kel-Ulli assimilés

- Ibeṭṭenaten
- Ireğenaten
- Iseqqamāren
  - Kel-Tazūlet
  - Iheyawen-hāda
  - Kel-Immidir
  - Iselāmāten
  - Kel-Ameğid
  - Kel-Inγer
  - Kel-Tefedest

Eṭṭebel des Taytoq

Chef : *amγar*

A. *Ihaggaren*

- Taytoq
- Iγeccūmen (Irechchoumen, sans accès au commandement)

B. *Kel-Ulli*

- Kel-Ahnet
- Téğéhé-n-Efis
- Iwarwaren
- Ikeccemaden (Ikechchemaden)
- Iseqqamāren
  - Kel-In-Tūnin
  - Ikuṭṭisen

Eṭṭebel des Téğéhé-Mellet

Chef : *amγar*

A. *Ihaggaren :* Téğéhé-Mellet

B. *Kel-Ulli :* Kel-Uhet (Iseqqamāren)
Kel-Terurit

demande des bras pour travailler les terres avec lui, car les esclaves locaux répugnent à devenir agriculteurs. El-Xağ-Axmed envoie des appels à tous les cultivateurs du Tidikelt qui, méfiants, font promettre aux Kel-Ahaggar de ne jamais cultiver le piment et le tabac dans leurs terres pour ne pas concurrencer leurs propres productions régionales. Les cultivateurs noirs sahariens Izeggāɣen arrivent peu à peu, surtout à Tazrouk, Idélès et Abalessa à tel point qu'au début du XXe siècle de Foucauld en dénombrait 300 familles.

La pratique des drains d'irrigation qui s'avère plus rentable que les puits à balancier et ceux à traction animale, se généralise. Mais elle représente un gros investissement que seuls les riches nomades peuvent se permettre. D'où la pratique de contrats au cinquième (*xamesa* = khamessa) qui était à l'époque très répandue dans tous les pays musulmans en terrains arides et semi-arides (voir Bourgeot 1973, Gast 1968).

Avec les agriculteurs arrivent les religieux Ineslemen (*ṭolba* et *šorfa*) qui vivent des dons et des quêtes qu'ils pratiquent dans les campements. Mais des clans maraboutiques d'Ifoɣas se développent aussi en nomadisant dans les territoires les moins surchargés (Tamesna, Gharis, Eğéré).

• Au début du XXe siècle, en même temps que les militaires français, les premiers commerçants originaires de Metlili-des-Chaāmba, Ghardaia, In-Salah, s'installent petit à petit à Taɣhawhawt, puis à Tamanrasset.

Des Chaāmba militaires dans les pelotons méharistes se marient avec des femmes touarègues et sont, selon les circonstances, soit nomades, soit sédentaires.

Enfin, des *Mrabṭīn*, cultivateurs du Tidikelt arrivent par groupes familiaux au début du XXe siècle jusque dans les années 1940.

Tous ces apports nouveaux ont formé le substratum de la société sédentaire des centres de cultures de tout le pays, population qui s'est sans cesse développée à une croissance bien plus rapide que celle des nomades. Avant 1900 on estimait à 3 000 habitants la population de l'Ahaggar. En 1911 on dénombrait 1 310 sédentaires, en 1962 : 6 500 sédentaires et autant de nomades.

• La guerre d'indépendance algérienne de 1954 à 62 n'a pas mobilisé le pays touareg. Cette période correspond an formidable développement technologique et économique des régions sahariennes où l'on découvre gaz, pétrole, minerais. Il y a beaucoup de travail pour tout le monde et en Ahaggar l'on commence à importer de la main-d'œuvre d'autres régions (voir M. Gast, 1983). Les effectifs militaires français au Sahara sont parfois pléthoriques. Les tentatives d'implantation du Front de Libération Nationale à Tamanrasset sont sévèrement maîtrisées par l'armée française dans les années 1958 à 1961. Cependant, le 5 juillet 1962 le capitaine Ahmed Draïa fait une entrée triomphale dans Tamanrasset avec environ trois cents soldats bien équipés, dont les trois quarts étaient des jeunes gens du pays et des régions avoisinantes. La passation des pouvoirs se fait dans la liesse, selon le protocole prévu dans les « Accords d'Evian » et avec dignité des deux côtés. Les Touaregs dans les campements, croient que le pouvoir va leur échoir et pensent que l'ordre ancien va être rétabli.

• Un événement significatif a lieu dans les jardins d'Outoul à 20 km au nord de Tamanrasset. En mai 1963 une troupe de *Dag-γali* et *Ağuh-n-Tahlé* effectue un raid punitif contre des jardiniers qui ont osé exploiter un drain dont ils revendiquent la propriété. Ils viennent rétablir leurs droits sur leurs « esclaves » et leurs terres. Or, parmi ces jardiniers, se trouvent des militants du F.L.N. qui croient à la nouvelle idéologie et à ses slogans : « la terre appartient à ceux qui la travaillent ». Deux morts et plusieurs blessés jettent la consternation dans le pays. Cette affaire, qui n'est pas sans liaison psychologique avec les promesses contradictoires faites par le Commandant Chaâbani, lors de sa brève visite en Ahaggar, a pour effet d'alerter les pouvoirs d'Alger sur le besoin de clarification et la nécessité urgente d'intégrer ces populations.

L'amenūkal Bey ag Axamuk est élu vice-président de l'Assemblée nationale et perçoit un salaire honorable; d'autres notables font partie des instances gouvernementales en 1963-64.

• A la même époque les Touaregs de l'Adrar des Iforas se révoltaient contre le gouvernement de Bamako. Bien que les Touaregs de l'Ahaggar aient perdu des troupeaux mitraillés par l'armée malienne, que celle-ci ait exercé des droits de poursuite en territoire algérien, aucun mouvement de participation active à cette révolte ne se manifeste en Ahaggar. L'amenūkal accueille avec bienveillance les nomades réfugiés près d'Abalessa qui vendent en masse leurs troupeaux jusqu'à In-Salah et se fondent dans la population algérienne.

• La création de la wilaya de Tamanrasset est décidée en date du 2 juillet 1974 et le pays tout entier commence une seconde mutation technologique, économique et politique très spectaculaire.

• Bey ag Axamuk malade depuis plusieurs années et pratiquement en marge de toutes les activités politiques du pays, meurt le 1er juin 1975 dans sa maison de Tamanrasset. Il ne sera pas remplacé en tant qu'amenūkal. Cependant, son frère consanguin Hağ Mūsa Axamuk, qui fut maire de Tamanrasset puis député de la wilaya, assure aujourd'hui un rôle qui satisfait une synthèse entre la tradition passée et les structures modernes du pays.

Avec les changements qui ont bouleversé toutes les conditions politiques, économiques du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest durant cette première moitié du xxe siècle, la sociologie de l'Ahaggar s'est profondément transformée, en particulier depuis l'indépendance de l'Algérie. Les anciens maîtres suzerains et Kel-Ulli sont désormais minoritaires démographiquement. Ils sont aussi minoritaires dans l'occupation des postes d'autorité et de responsabilités qui régissent l'administration civile et militaire, la vie politique et économique. Le nomadisme est plus que moribond. L'identité berbère locale est à peine tolérée, sinon suspectée et méprisée par les pouvoirs centraux. L'arabisation à tous les niveaux tend à créer un nouveau type de citoyen à partir du *melting-pot* de populations agglutinées dans Tamanrasset et ses banlieues. L'Ahaggar et le Tidikelt ne sont plus qu'une wilaya dont les principales impulsions sont ordonnées d'Alger. En 1977 la population de la daïra de Tamanrasset était estimée à 23 247 personnes, les nomades n'étaient plus décomptés à part (voir Gast 1981). En 1985 on estime à plus de 20 000 personnes la population de Tamanrasset et de ses environs immédiats, chiffre dans lequel les apports récents sont nettement majoritaires (fonctionnaires, commerçants, entrepreneurs, ouvriers migrants, militaires, étrangers, etc.). Cependant, l'ensemble de la population a vu son niveau de vie s'élever nettement les vingt dernières années. Il est certainement plus facile de vivre aujourd'hui à Tamanrasset qu'à Alger, mais jusqu'à quand? Cette ville n'a aucune réserve d'eau suffisante malgré tous les efforts de recherches entreprises depuis sa croissance accélérée. Elle peut être menacée de dépérissement brutal si ses besoins en eau domestique et agricole n'étaient plus satisfaits. Ancune découverte minière exploitable ne semble offrir à l'Ahaggar un avenir autre que celui d'un territoire de transit, favorablement situé au centre des relations entre les bordures méditerranéennes du Maghreb et les rives africaines du Sahel.

Les populations de l'Ahaggar ont une histoire longue et complexe. Elles sont autre chose que ces beaux portraits voilés de bleu que l'on rencontre encore avec surprise dans le désert et dans les fêtes de leur pays. Elles ont encore probablement un rôle important à tenir au Sahara, assurant toujours ce relais et cette synthèse entre l'Afrique tropicale et la Méditerranée.

BIBLIOGRAPHIE

BENHAZERA M., *Six mois chez les Touaregs du Ahaggar*, A. Jourdan, Alger, 1908, 233 p.
BOURGEOT A., Analyse des rapports de production chez les pasteurs et les agriculteurs de l'Ahaggar. In *Pastoralism in tropical Africa*, Th. Monod éd., 1975, I.A.I. Londres, Ibadan, Nairobi.
BOURGEOT A., Contribution à l'étude de la parenté touarègue, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 21, 1976, p. 9-31.
CHAKER S., CLAUDOT H. et GAST M., Introduction, In *Textes touaregs en prose* de Ch. de Foucauld et A. de Calassanti-Motylinski, Aix-en-Provence, Edisud, 1984, 360 p.
CAUVET CDT., *Le raid du Lieutenant Cottenest au Hoggar, combat de Tit, 7 mai 1902*, Marseille, Raoul et Jean Brunon, 1945, 146 p.
CLAUDOT H., *La sémantique au service de l'Anthropologie. Recherche méthodologique et application à l'étude de la parenté chez les Touaregs de l'Ahaggar*, Ed. du CNRS, Paris, 1982, 273 p.
DUVEYRIER H., *Les Touareg du Nord*, Challamel, Paris, 1864, 488 p. + 40 p.
FLORIMOND CPNE., *Rapport annuel*, 200 p. multigraphiées + X p. annexes, 1940, archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence.
FOUCAULD CH. DE et CALASSANTI-MOTYLINSKI A. DE, *Textes touaregs en prose (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger, Carbonnel, 1922, 230 p. (éd. René Basset).
FOUCAULD CH. DE (recueillies par), *Poésies touarègues. Dialecte de l'Ahaggar*, Paris, Leroux, 1925, t. I, 658 p., t. II, 1930, 461 p.
FOUCAULD CH. DE *Dictionnaire abrégé touareg-français de noms propres*, Paris, Larose, 1940, 362 p. (+ cartes) (publié par A. Basset).
FOUCAULD CH. DE *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 1951-52, Paris, I.N., 4 vol., 2 028 p. (+ cartes).
GARDEL G., *Les Touaregs Ajjer*, Alger, Baconnier, 1961, 388 p.
GAST M., *Alimentation des populations de l'Ahaggar*, Paris, A.M.G., 1968, 457 p.
GAST M., *Histoire du commandement chez les Kel-Ahaggar (Sahara algérien)*, IXe Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques, Chicago 1-8 sept. 1973 (10 p.). Publié en 1978 in Weissleder W., éditeur, *The nomadic alternative* sous le titre : The history of sovereignty among the Kel Ahaggar, Mouton Publishers, The Hague, Paris, 1978, p. 201-213.
GAST M., Les Kel Rela : historique et essai d'analyse du groupe de commandement des Kel Ahaggar. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 21, 1976, p. 47-65.
GAST M., Pastoralisme nomade et pouvoir : la société traditionnelle des Kel Ahaggar. Coll. intern. sur le Pastoralisme nomade, *Production pastorale et Société*, Paris, 1-3/12/1976, Cambridge University Press, Londres, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1978, p. 201-220.
GAST M., Modernisation et intégration : les influences arabo-islamiques dans la société des Kel Ahaggar (Sahara algérien), in *Les problèmes agraires au Maghreb*, CRESM, CNRS, Paris, 1977, p. 203-219.
GAST M., Mutations sahariennes, *Autrement*, 1983, 5, p. 68-82.
GUILLO-LOHAN G., Un contre-rezzou au Hoggar. Rapport du Lieutenant Guillo-Lohan, *Renseignements coloniaux*, 13, 1903, pp. 205-214, 239-246, 257-267.
IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères et dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, P. Geuthner, Paris, 4 vol. (1925-1927-1934-1936).
JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, trad. par A. Epaulard, annotée par A. Epaulard, Th. Monod, H. Lhote, R. Mauny; Adrien Maisonneuve, Paris, 1956, 2 vol.
LEUPEN A.H.A., *Bibliographie des populations touarègues*, 1978, Afrika-studiecentrum, Leyde.
LHOTE H., *Les Touaregs du Hoggar (Ahaggar)*, Payot, Paris, 1955, 468 p.
MÉTOIS A., La soumission des Touaregs du Nord, *Revue coloniale*, 1906, pp. 65-76, 157-172, 193-203 et 275-284.
NICOLAISEN J., *Ecology and culture of the pastoral Tuareg*, The National Museum of Copenhagen, 548 p.
Dix études sur l'organisation sociale chez les Touaregs, sous la direction de M. Gast. Extrait de la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 21, 1976, 172 p.
SALIFOU A., *Kaoussan ou la révolte senoussiste*, études nigériennes, 33, Miamey, 1973.

M. GAST

Ahaggar (linguistique)

Le parler touareg de l'Ahaggar est certainement, avec le kabyle du Djurdjura,l'une des formes de berbère les mieux connues. On dispose en effet sur l'Ahaggar d'une documentation linguistique très variée et fine (dictionnaires, textes en prose, poésie, grammaires...).

En fait, la langue de l'Ahaggar (et de toute la zone touarègue algérienne) est l'objet d'une attention déjà ancienne, bien antérieure même à la conquête militaire de la région. L'histoire de la colonisation du Sahara et de l'Afrique de l'Ouest par la France explique que l'on se soit intéressé très tôt aux Touaregs de l'Ahaggar : ils occupaient une position stratégique à la jonction du Maghreb et du « Soudan » et constituaient le principal obstacle à la pénétration du Sahara.

Alors que la conquête militaire ne sera faite qu'en 1902 (bataille de Tit, 7 mai) et véritablement achevée que vers 1920, le Général Hanoteau publie la première grammaire touarègue dès 1860. Elle est suivie par les dictionnaires de Masqueray (1893) et de Cid Kaoui (1894, 1900).

Charles de Foncauld, qui s'installe à Tamanrasset en 1905, laissera après sa mort (1916) une série impressionnante de travaux qui feront faire des progrès décisifs à la linguistique touarègue (cf. bibliographie).

L'ensemble de cette œuvre posthume forme une véritable encyclopédie de la langue et de la culture touarègues de l'Ahaggar, admirable tant par son ampleur que par sa précision.

C'est essentiellement à partir des matériaux Ahaggar de Foucauld que le berbérisant danois Karl G. Prasse élaborera son imposant *Manuel de grammaire touarègue* (3 vol.) qui est à la fois une description synchronique systématique de la langue de l'Ahaggar et une reconstruction historique du touareg (et dans une certaine mesure du berbère).

La bibliographie linguistique de l'Ahaggar n'est donc pas très vaste, mais elle est particulièrement concentrée : les travaux de Ch. de Foucauld, complétés par ceux de K.G. Prasse, constituent à eux seuls une somme linguistique inégalée dans tout le reste du domaine berbère.

Le parler de l'Ahaggar (*tahaggart*) appartient au sous-ensemble touareg dénommé *tamāhaq* que couvre l'Ahaggar et l'Ajjer. En dehors de quelques rares particularités lexicales, il n'existe pas de différences linguistiques significatives entre l'Ahaggar et l'Ajjer.

En revanche, la *tamāhaq* se distingue nettement des parlers touaregs méridionaux (Niger, Mali), même si l'intercompréhension est toujours immédiate.

Comme l'avait déjà noté il y a longtemps A. Basset (1959), les frontières linguistiques en pays touareg sont beaucoup plus nettes que chez les berbérophones maghrébins.

Il y a ainsi tout un faisceau d'isoglosses (phonétiques, lexicaux et grammaticaux) qui séparent l'Ahaggar des parlers touaregs méridionaux.

Daus le domaine du phonétisme, la caractéristique discriminante la plus apparente réside dans le traitement spécifique de /z/ du berbère Nord :

Berbère Nord		Touareg Ahaggar		Touareg Méridional	
/z/	→	/h/	→	/z/ /š/ /ž/	} selon les parlers

Mais il existe bien d'autres divergences phonétiques, moins immédiatement repérables, tant dans le système vocalique (: /é/ et /o/ semblent plus fréquents dans

les parlers méridionaux qu'en Ahaggar...), que dans le consonantisme (: palatalisation caractéristique de /g'/ en Ahaggar, maintien d'une distinction nette entre les «emphatiques» et les «non emphatiques» en Ahaggar alors qu'elles tendent souvent à se confondre dans le sud...).

Les notations de Ch. de Foucauld, puis les travaux de Prasse, ont fait apparaître que l'Ahaggar possède un système vocalique très différent de celui du berbère Nord. On admet actuellement pour le touareg dans son ensemble :

1. une distinction pertinente de durée : /a, u, i/ s'opposent à /ā, ū, ī/.
2. l'existence de voyelles d'aperture moyenne à statut phonématique (/é/, /o/).
3. l'existence de deux voyelles centrales phonologiques /ă/ et /ə/.

Alors que le berbère Nord ne connaît que les trois voyelles fondamentales /a/, /i/, /u/, sans distinction de durée, et un «ə» (schwa) non phonologique.

Les deux premières caractéristiques vocaliques du touareg (durée et timbres moyens) sont certainement des acquisitions secondaires de ce dialecte (phonologisation d'un procédé expressif d'allongement des voyelles et phonologisation de variantes contextuelles de /i/ et /u/).

Le dernier trait en revanche est plus délicat, en synchronie (où l'on manque d'études phonétiques précises) comme en diachronie où une théorie globale et cohérente de (s) (la) voyelle(s) centrale(s) reste à élaborer.

En ce qui concerne le lexique de l'Ahaggar, on est frappé à la fois par sa richesse (le seul *dictionnaire* de Foucauld recense près de 20 000 formes distinctes), par son conservatisme (il maintient une multitude de racines qui n'existent plus qu'à l'état de traces dans le reste du berbère) et par la faiblesse des influences qu'il a subi de la part des langues environnantes (arabe et langues négro-africaines).

On relève également l'exploitation — poussée à un degré rarement atteint ailleurs — des procédures dérivationnelles, ainsi que l'extraordinaire richesse des champs lexico-sémantiques liés à l'environnement désertique (chameau, géographie et relief, végétaux et faune...).

Depuis l'indépendance algérienne (1962), l'Ahaggar a connu des arrivées de populations extérieures très importantes et les berbérophones sont en passe de devenir une minorité dans leur région : le touareg, en Ahaggar, est désormais une langue menacée.

BIBLIOGRAPHIE

BASSET A., *La langue berbère,* I.A.E., 1952 (2e édit. 1969), 72 p.

BASSET A., Aires phonétiques homogènes et non homogènes, *Articles de dialectologie berbère,* Paris, Klincksiek, 1959, p. 29-32.

DE CALASSANTI-MOTYLINSKI A., *Grammaire, dialogues et dictionnaires touaregs,* t. 1, Alger, Fontana, 328 p., 1908.

CID KAOUI, *Dictionnaire français-tamâhaq,* Alger, Jourdan, 1894, 1 894 p.

— *Dictionnaire pratique tamâhaq-français,* Alger, Jourdan, 1900, 441 p.

CORTADE J.M., *Essai de grammaire touarègue* (dialecte de l'Ahaggar), Alger, IRS, 1969, 280 p.

CORTADE J.M. et MAMMERI M., *Lexique français-touareg, dialecte de l'Ahaggar,* Paris, A.M.G., 1967, 511 p.

FOUCAULD CH. DE, *Dictionnaire abrégé touareg-français,* 2 vol., Alger, Carbonnel, 1918-1920, 652 p. et 791 p.

— *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue,* Alger, Carbonnel, 1920, 169 p.

— *Poésies touarègues,* Paris, Leroux, 1925-1930, 658 p. et 461 p.

— *Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres,* Paris, Larose, 1940, 362 p.

— *Dictionnaire touareg-français (dialecte de l'Ahaggar),* 4 vol., 1951-1952, 2 028 p.

FOUCAULD CH. DE et DE CALASSANTI-MOTYLINSKI, *Textes touaregs en prose,* Alger, Carbonnel, 1922, 230 p., Réédition critique avec traduction par S. Chaker, H. Claudot, M. Gast, Aix-en-Provence, Edisud, 1984, 359 p.

HANOTEAU G., *Essai de grammaire de la langue tamachek',* Paris, 294 p., 1860.

MASQUERAY E., *Dictionnaire français-touareg (dialecte des Taïtoq),* Paris, Leroux, 1893, 362 p.

— *Observations grammaticales sur la grammaire touarègue et textes de la tamahaq des Taïtoq*, Paris, Leroux, 1896-1897, 272 p.
PRASSE K.G., L'accent des mots et des groupes accentuels en touareg, *G.L.E.C.S.*, VIII, 1959, p. 60-62.
— Analyse sémantique des verbes dérivés par préfixes en touareg, *Acta Orientalia* (Copenhague), t. 24, 1959, p. 147-160.
— Notes sur la langue touarègue. D'un séjour à Tamanrasset, *Acta Orientalia* (Copenhague), t. 25, 1960, p. 43-111.
— *A propos de l'origine du h touareg (tahaggart)*, Copenhague, Munksgaard, 1969, 96 p.
— Eléments de phonologie touarègue (instructions d'enquête), *G.L.E.C.S.*, t. XIV, 1969-1979, p. 93-105.
— Die dialektale Einteilung des Tuareg und ihre Kriterien, *Hamburger Beitrüge zur Afrika-Kunde*, t. 14, p. 201-208, (= *Afrikanische Sprachen und Kulturen-Ein Querschnitt*), p. 201-208.
— Etablissement d'un nouveau phonème vocalique en berbère oriental (touareg, etc.) ă voyelle centrale distincte de ə, *Actes du 1er Congrès International de Linguistique Chamito-Sémitique*, La Haye-Paris, Mouton, 1974, p. 10-89.
— *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk, Forlag, 3 vol., 274 p., 1972, 294 p., 1973 (1974), 440 p.
— The reconstruction of Proto-Berber Short Vowels, Proceedings of the first Colloquium on Hamito-Semitic Comparative Linguistics (London, 1972), La Haye-Paris, Mouton, 1975, p. 215-231.
— The origin of the vowels *o* and *e* in twareg and ghadamsi, *Current Progress in Afroasiatic Linguistics : Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1984, p. 317-326.

S. CHAKER

A134. AJJER (Azger, Azğer, Adjer)

• La variante tamâhaq *Ajjer* provient d'une forme primitive *azger* (Kel-Azger, Izegren) attestée dans les parlers touaregs méridionaux. *Azger* désigne en berbère nord et en touareg méridional le «bœuf». Cet ethnonyme est peut-être à rapprocher du nom de tribu antique Zegrensis.

• Pays des Kel-Ajjer, territoire situé entre les 21e et 29e degré de latitude nord et le 6e et le 12e de longitude est, entre l'Ahaggar à l'ouest, la Hamada de Tinghert au nord, le Ténéré du Tafassasset et le plateau du Djado au sud, le massif de Tadrart et l'erg de Mourzouk à l'est. En fait, aujourd'hui, les frontières algéro-libyennes à l'est et algéro-nigériennes au sud restreignent et limitent politiquement le territoire qui fut sous l'autorité des Touaregs Ajjer avant 1908 (voir Tassili-n-Ajjer*).

Kel-Ajjer : gens de l'Ajjer. Nom propre des Touaregs qui habitaient traditionnellement le territoire de l'Ajjer. Ils formaient avant 1908 un seul et même ensemble sous le commandement d'un *amenūkal* (voir Foucauld, 1940, p. 262-63).

Démographie. Sur environ soixante années, les chiffres démographiques relatifs à l'Ajjer manquent de cohérence parce qu'ils ne concernent pas toujours les mêmes découpages de territoires.

En 1960 les services de l'O.C.R.S. (Organisation Commune des Régions Sahariennes) fournissaient les chiffres suivants sur la région Ajjer : superficie : 264 000 km^2, population : 5 200 habitants (évaluation du recensement de 1958) dont 2 250 à Djanet et 2 950 à Elezi (ex Fort-Polignac).

En 1977 le recensement effectué par le secrétariat d'Etat au Plan (résultats préliminaires par commune) donne 5 319 résidents pour la daïra de Djanet; en 1979 : 5 847 pour Djanet et 5 081 pour In-Amenas. Depuis 1962 la commune d'In-Amenas, centre d'exploitation des puits de pétrole d'Eğelé et sa région, n'a cessé de s'accroître au point de dépasser Djanet. Il en va de même d'Elezi plus proche d'In-Amenas.



Tassili-n-Ajjer. Le plateau de Tamrit (photo M. Gast).

Eléments d'Histoire

L'histoire des Kel-Ajjer est rapportée principalement par H. Duveyrier (1864) et G. Gardel (1961, texte écrit entre 1911-1914) depuis leurs traditions orales jusqu'à l'époque coloniale.

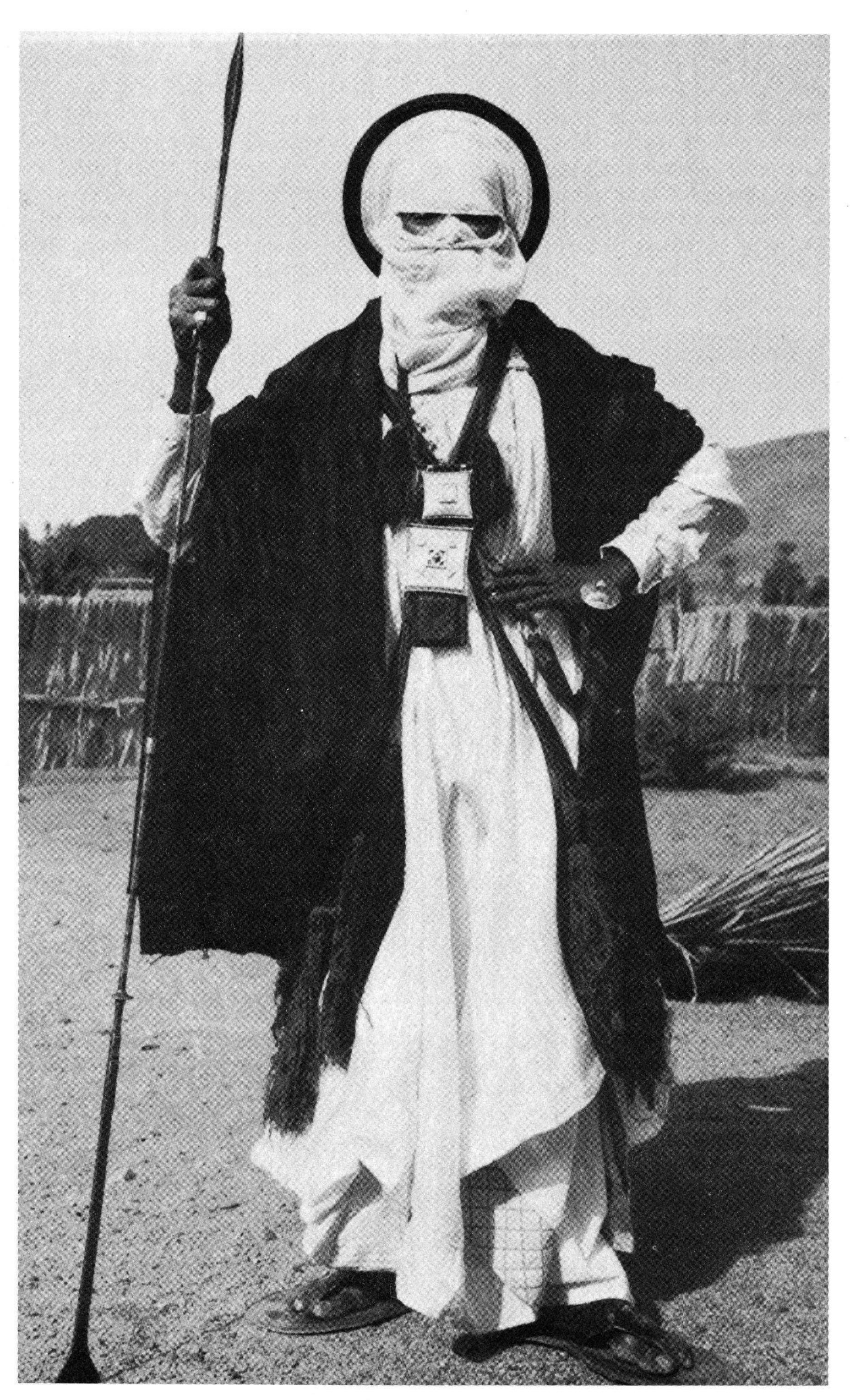
Les Imenān

• Au XVIIe siècle le Sahara central (Ajjer, Ahaggar) est sous l'autorité d'un clan de *šorfa* se disant originaires de la Seguiet-el-Hamra au Maroc (voir Ahaggar*) et appelé *Imenān*. Ces descendants du Prophète pourvus de la *baraka*, du prestige et du pouvoir religieux qui en résultent, étaient mariés à des femmes de l'aristocratie locale et qu'on appelait toutes *timenukalīn* (pluriel de *tamenukalt* féminin de *amenūkal* : chef suprême touareg). Eux-mêmes portaient tous le titre arabe de *sulṭan* (souverain). Comme on peut l'observer dans d'autres sociétés de l'Afrique de l'Est en particulier, quand un descendant du Prophète (*šérif*) s'allie à des dynasties locales où la transmission des biens et du pouvoir s'effectuent en matrilignée, les clans issus de ces alliances fonctionnent en bilatéralité (voir Gast 1976). Ce phénomène transitoire permet, selon les circonstances, soit de faire basculer les règles de dévolution du pouvoir en faveur des consanguins, soit de faire prévaloir le droit des utérins en enrichissant la force démographique du groupe au pouvoir par le jeu des alliances.

• Mais les Kel-Ajjer supportent mal la tutelle des Imenān. Plusieurs clans fuient leur commandement au début du XVIIe siècle, soit au Fezzan (les Kel-Tin-Alkum), soit à l'ouest dans le Tidikelt (les Iwînhağen).

• Au milieu du XVIIe siècle le sultan Goma, chef des Imenān et de l'ensemble des Touaregs du Nord, met sous sa dépendance la ville de Ghât qui vivait auparavant en métropole libre. Goma réside à l'abri, tantôt à Ghât, tantôt à Djanet, car son despotisme brutal, très impopulaire, était contesté chez les nomades, en particulier par les clans suzerains de l'Ajjer à propos de l'exploitation des terres et des Kel-Ulli. Il a cependant comme alliés permanents les guerriers Imanγasaten qui lui servent de gardes de corps.

Vers 1660, selon les estimations de Duveyrier (1864, p. 344), Goma est assailli



Touareg ajjer en tenue de cérémonie (photo M. Gast).

dans le hameau d'Azelluwaz, qui fait partie de Djanet, par une troupe de rebelles conduits par des Uraγen. On retient le nom de Biska, du clan des Uraγen, qui achève Goma.

• Son successeur Edakan, aussi despote que lui, ne fait qu'aggraver les tensions déjà existantes, à tel point qu'une troupe d'Uraγen partie de l'Ayr et conduite par Moxamed ag Tinakerbas envahissent les environs de Ghât où vivait Edakan, le tue dans le village de Fehuwet, poursuit les Imanγasaten, tue leur chef Kotika et reçoit l'allégeance de la population de Ghât. Les Imenān qui échappent au massacre fuient chez leurs parents d'Agadez, les Ihaḍānāren vont chez les Kel-Fadey en Ayr, d'autres alliés des Imenān fuient au Fezzan.

• En cette fin du XVIIe siècle les Uraγen, vainqueurs des Imenān, demandent le renfort de tous les membres de leur clan existant en Ayr et créent un commandement (*eṭṭebel*) à leur profit, c'est-à-dire qu'ils s'attribuent la vassalité d'un certain nombre de clans Kel-Ulli avec celle de jardins et de villages du pays.

Cependant, par la suite, les Imanγasaten et les Imenān exilés reviennent en Ajjer pour retrouver, avec l'accord des Uraγen, leurs relations de suzeraineté auprès d'une partie de leurs anciens *imγad*. Certains de ceux-ci accordent d'ailleurs des dons à la fois aux Uraγen et aux Imenān. Les trois principaux clans suzerains sont alors les Uraγen, les Imenān et les Imanγasaten qui vivent séparément de leurs troupeaux et de ceux de leurs *imγad*. Mais le chef suprême ou *amenūkal* de l'Ajjer est reconnu chez les Uraγen qui détiennent la part la plus importante de Kel-Ulli et de terres du pays (comme les Kel-γela en Ahaggar).

Le commandement des Uraγen

• L'histoire détaillée du commandement des Uraγen n'est pas aussi bien connue que celle des Kel-Ahaggar durant le XVIIIe siècle. Les Kel-Ajjer vivent des revenus prélevés sur les échanges caravaniers qui traversent leur pays, exploitent le sel de l'Amadγor et l'échangent contre du mil du Soudan ainsi que les quelques vingt centres de cultures qui peuvent totaliser, selon Gardel (1961, p. 347) environ plus de 1 000 ha cultivables. La proximité des territoires de la Cyrénaïque gérés durant cette période par la dynastie des Karamanli, d'obédience ottomane, n'a pas manqué de procurer une dynamique économique et des profits aux Kel-Ajjer

• Au cours du XIXe siècle les Kel-Ajjer ont à se défendre contre les tentatives d'hégémonie du Fezzan sur Ghât, en rivalité avec Mourzouk, contre les Chaāmba (ša'nba) de Ouargla, contre les Kel-Ahaggar (1874-1878). Durant ce temps de nombreux explorateurs européens tentent la traversée du Sahara vers le Soudan en passant par l'Ajjer (voir Gardel, 1961 : 105-120). C'est surtout H. Barth, explorateur allemand (1850) et H. Duveyrier (1860) qui pénètrent le plus intimement ces populations sur lesquelles ils laisseront des témoignages qui deviennent des œuvres de référence.

La dynastie des Karamanli va s'achever en Tripolitaine (1830) et les Turcs, déjà solidement établis à Tripoli et sa région, soumettent le Fezzan. Avec la fondation de la *Sanūsiya* (première *zāwiya* de Cyrénaïque : 1843) qui reconnaît l'autorité du sultan otoman, et son rapide développement sur les territoires sahariens de l'Est, les Kel-Ajjer se trouvent dans l'orbite d'une communauté islamique en pleine expansion idéologique et politique, mais soutenue par un empire turc en plein déclin.

Cependant la *Sanūsiya* aura comme confrérie concurrente la *Tiǧaniya* (Tidjania) favorable aux Français. C'est grâce au soutien de la *Tiǧaniya* qu'Henri Duveyrier doit la réussite de son exploration. Car les Ifoγas de l'Ajjer sont affiliés à la *Tiǧaniya* et leur influence religieuse et politique est très forte en pays Ajjer. Ce sont eux qui patronnent la *zāwiya* de Timāsinīn où se trouve le tombeau du « saint » (*wali*) Sidi Mûsa. Le père de ʿOtman, guide de Duveyrier, El-Haǧ el-Bekri, était chef de la *zāwiya* de Timāsinīn. ʿOtman devenu célèbre, devint en quelque sorte

l'ambassadeur des Français en pays touareg, surtout après sa visite en France en 1862. «Les Chambres de Commerce de Marseille, Lyon, Paris, Rouen, votent des millions pour organiser des caravanes devant se rendre chez les Ajjer» (Gardel, 1961, p. 140). Un traité commercial est signé à Ghadamès lors d'une réunion le 26 novembre 1862. Mais les principaux chefs touaregs et l'*amenūkal* Ixenuxen y sont absents.

H. Duveyrier avait donné l'illusion d'une nation touarègue, les Français croyaient avoir comme interlocuteur un Etat, les réalités étaient à la fois plus prosaïques et plus complexes. Durant cette époque ce sont les Anglais qui de Tripoli maîtrisent les flux du commerce transsaharien à l'Est. L'empereur Napoléon III, qui ne veut pas s'opposer à l'Angleterre met volontairement en veilleuse ces projets et la France, va affronter la guerre de 1870 contre l'Allemagne.

• A propos de la succession des Imanɣasaten en 1868, une série d'hostilités éclatent entre eux-mêmes et les Uraɣen. Les Megarha du Fezzan s'en mêlent. Les Imanɣasaten fuient en Ahaggar, à Idélès en 1870, bientôt suivis par les Ihaḍānāren (1871). Les Uraɣen s'en prennent alors aux Imenān qui demandent l'aide des Kel-Ahaggar. De 1874 à 1878, de nombreuses batailles affaiblissent profondément tous les clans en présence; les Kel-Ajjer ne s'en relèveront pas (voir Gardel, 1961, p. 144-156).

• Les explorateurs européens qui durant cette période apparaissent en pays Ajjer se font assassiner en série : Mlle Tiné, Dournaux-Dupéré et Joubert, Erwin Von Bary, les pères Richard et Kermabon, les pères Morat et Pouplard. Les Kel-Ajjer n'ont cependant pas participé à l'attaque de la mission Flatters à In-Uhawen le 16 février 1881 en territoire Ahaggar. Les explorations françaises ne reprendront qu'en 1892, notamment avec Fernand Foureau.

• Durant la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, les puissances occidentales qui s'occupent activement des dépouilles de «l'homme malade» (l'Empire ottoman), veulent maîtriser les voies d'accès au Soudan par la Libye et l'Ajjer. La France signe des accords avec les Anglais fixant le 5 août 1890, un partage d'influence sur le Sahara central et oriental, occupe le Tibesti, alors que les Turcs occupent Ghadamès et Ghât.

• En 1905, les Turcs revendiquent la possession de Djanet. Le capitaine Abdelkader (alias Djamy Bey) se rend avec sa troupe à Ghât pour disputer aux Français la maîtrise de Djanet qui permet l'accès vers Bilma. Un chef imenān commence à faire parler de lui, on l'appelle Sultan Amūd, il invite les Turcs à s'installer à Djanet. Sultan Amūd reçoit l'investiture turque en 1908 et s'affilie à la Senoussiya *(Sanūsiya)* en 1909.

• Les troupes françaises et le colonel Laperrine sont très actifs dans tout le Sahara. Timāsinīn qui devient une tête de pont des déploiements vers le Tassili-n-Ajjer, se voit doté d'un fort militaire appelé «Fort-Flatters». Mūsa ag Amesṭān participe à de nombreux combats contre les Kel-Ajjer et soutient la politique française au Sahara central. Un autre fort est construit à Elezi qui devient «Fort-Polignac».

En septembre 1908 c'est la révolution turque; Djamy Bey est relevé de son commandement. Mais la petite guerre continue avec les troupes turques car Sultan Amūd qui veut étendre son pouvoir, conteste celui de l'*amenūkal* Ingedazen. Le drapeau turc est hissé à Djanet en juin 1909. Les troupes françaises effectuent une démonstration de présence pacifique à Djanet en juillet, mais ne peuvent obtenir de parler à l'assemblée des notables. Une rencontre a lieu entre Turcs et Français à Djanet en janvier 1910; elle est suivie d'autres contacts. Le 9 octobre 1911 l'Italie déclare la guerre à la Turquie à propos de la Tripolitaine. La Libye restera sous domination italienne jusqu'en 1942. Les Français occupent Djanet le 27 novembre 1911.

• Les cinq années durant lesquelles s'est déroulée la guerre mondiale de 1914-18 ont eu de profondes répercussions en pays Ajjer. La propagande germano-turque dans ce territoire et en Libye, l'influence très vive qu'opéraient les réseaux de la *Sanūsiya* à partir du Fezzan sur le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, ont provoqué de 1916 à 1917 un sursaut de révoltes généralisées en Ajjer, en Ahaggar, en Ayr

et chez tous les Touaregs du Niger. Kaocen en Ayr, sultan Amūd en Ajjer avec les Turcs, Fihrun *amenūkal* des Iwellemmeden, n'ont pas pu convaincre Mūsa ag Amasṭān qui, après une période d'hésitation (et les maladresses de Kaocen à Agadez), s'engage aux côtés des Français contre Kaocen et contre les Kel-Ajjer. Car Mūsa voyait durant cette époque la perspective d'étendre son autorité d'*amenūkal* à l'Ajjer et à l'Adγar des Ifoγas.

Les protagonistes de cette lutte sont le grand *sanusi* Ahmed Chérif au Fezzan, relayé par son frère Si La'bed et sultan Amūd dans l'Ajjer, le chef des Uraγen Ingedazen qui meurt en 1914 et est remplacé par Bubakar ag Alegwi, les Turcs qui cèdent la place aux Italiens et les troupes françaises qui au nord, à l'ouest et au sud établissent des liaisons difficiles sur des milliers de kilomètres (voir Lehuraux 1936, p. 275-320 qui raconte en détail l'historique des combats et la stratégie française à l'échelle du Sahara central et du Soudan).

Mais d'une part, les différents opposants à la domination française n'ont pas de pensée politique cohérente et coordonnée, d'autre part ils pratiquent tour à tour des alliances et livrent des combats entre eux-mêmes et les troupes françaises. La position-clé de Mūsa ag Amasṭān au Sahara central et les forces qu'il a mis en balance contre les Kel-Ajjer en faveur des Français ont été décisives à ce moment. En sorte qu'en décembre 1917, le général Laperrine pouvait entreprendre une grande tournée d'inspection an Sahara jusqu'en Afrique occidentale sans incident.

Sultan Amūd qui ne revendiquait en définitive que l'autorité sur Djanet se retire au Fezzan après la reprise de cette oasis le 28 octobre 1918 par les Français. Brahim ag Abakada nouveau chef des Kel-Ajjer demandait la paix et obtenait son investissement du général Laperrine en juin 1919, comme *amγar* des Kel-Ajjer.

La période de 1905 à 1920 a représenté l'époque la plus héroïque pour tout le Sahara. Des combats très durs ont marqué l'histoire et nourri l'imaginaire des Occidentaux tel celui d'Esseyen (10-11 avril 1913) qui opposait une petite troupe commandée par le lieutenant Gardel (une quarantaine de sahariens) à un groupe d'environ quatre-vingts guerriers commandés par Sultan Amūd et Ingedazen, l'*amenūkal* des Kel-Ajjer (voir Blaudin de Thé 1955, p. 36-39). De nombreux militaires français ont marqué de leur nom cette époque tels Laperrine, Charlet, Gardel, Nieger, Meynier, Dupré et beaucoup d'autres. Leurs aventures ont inspiré des romanciers comme Joseph Peyré qui écrit entre autres romans *L'escadron blanc* (Grasset 1931), *Le chef à l'étoile d'argent* (Grasset 1933) où ces officiers, Sultan Amūd, les Touaregs Ajjer et tous les méharistes sahariens passent à la postérité dans la littérature française (succès qui continuent de nos jours avec *Fort-Saganne*, Seuil, 1980, écrit par le petit-fils de Gardel).

• Face aux visées impérialistes des Puissances occidentales, les Kel-Ajjer se sont en majorité mobilisés grâce à la dynamique de l'idéologie islamiste hostile au monde «chrétien» et dont la *Sanūsiya* était le moteur. Mais avec la défection de l'aide turque d'une part et celle de la *Sanūsiya* (qui favorise parfois l'installation des Italiens) s'ajoutait le manque d'unité des Kel-Ajjer, la disparité des pouvoirs entre Uraγen, Imanγasaten et Imenān, la faiblesse démographique de l'arrière-pays, la fragilité économique des métropoles telles Ghadamès, Ghât et Djanet situées à mi-chemin des échanges nord-sud, est-ouest qu'elles ne maîtrisaient plus et qui tombaient entre les mains des Occidentaux.

Mais de plus, après 1920, l'échiquier politico-économique des rapports entre l'Europe occidentale, la Méditerranée, l'ensemble du Maghreb et l'Afrique de l'Ouest allait complètement se transformer : les transactions les plus importantes n'allaient plus utiliser les voies transsahariennes, mais les voies maritimes par l'océan Atlantique. Djado et ses satellites, Assodé allaient mourir ainsi que de nombreuses autres villes sahariennes situées à la charnière des relations transsahariennes d'est en ouest. Tripoli allait s'enfermer dans la colonisation italienne; Ghât et Ghadamès, séparées de l'Ajjer par des frontières, allaient vivre du pâle reflet de leurs activités anté-

rieures. Le territoire traditionnel des Kel-Ajjer se trouvait divisé entre trois Etats, trois régimes différents : l'Afrique occidentale française au sud, l'Algérie au centre, la Libye à l'est.

L'histoire locale des Kel-Ajjer durant les premières décennies du XXe siècle (outre le travail de G. Gardel qui s'arrête en 1913), l'analyse et l'évolution de leur société, restent encore à étudier et à écrire. Le contenu des nombreux rapports militaires des différentes instances qui ont eu la responsabilité de gérer le pays Ajjer reste encore inédit (sans compter celui des archives privées extrêmement riches comme la correspondance du capitaine Charlet à sa famille).

Dès lors que les combats ont cessé, que les intérêts commerciaux et géopolitiques de l'Ajjer diminuaient brusquement, une espèce d'oubli, de pesanteur s'est abattue sur l'Ajjer malgré les efforts des compagnies sahariennes et des administrateurs locaux à redonner vie à ce pays jusqu'en 1962. Cependant, à partir de 1953 la découverte des produits pétroliers engendra la ville d'In-Amenas et donna à Elezi une importance nouvelle. Le tourisme aussi, avec la publicité donnée aux découvertes des fresques du Tassili, allait contribuer au réveil économique de Djanet. La route bitumée jusqu'à In-Amenas, son aéroport, la proximité de la Libye nouvelle, ont relancé récemment l'intérêt stratégique de l'Ajjer. Territoire de transit clandestin de travailleurs africains vers la Libye et d'échanges de marchandises, l'Ajjer n'a cependant pas l'activité et l'importance de la wilaya de Tamanrasset. Les bonnes relations internationales des pays frontaliers conditionnent les activités de cette région. Alors que la frontière algéro-nigérienne a été établie d'un commun accord en 1982, celle avec la Libye est une source de soucis pour l'Algérie (comme pour le Niger et le Tchad). Il est évident que les régions frontalières dans cet espace auront tout à gagner d'une libre circulation des personnes et des transactions commerciales. C'est l'espoir contenu dans le projet du Grand Maghreb, mais qui n'a pas encore trouvé d'application réelle.

Configuration des clans chez les Kel-Ajjer au début du XXe siècle (selon Foucauld, 1952, t. II, p. 537).

A. *Ihaggaren*

Uraγen
Imanγasāten
Ihaḍānāren
Kel-Izebân

B. *Kel-Ulli*

Imeqqérγesen	Ikerkūmen
Kel-Tôbren	Iserekkîten
Kel-Ağerağer	Ibetāmen
Kel-Aherir	Ikibzen
Ifîlalen	
Ifereqqenen	
Iwerweren	
Kel-Aras (Ahras)	
Isesmeḍen	

Clan ni Ihaggaren ni *imγad* : Imetterîlâlen
Clan maraboutique : Ifoγas

Il est évident que depuis les années 1908-1915 durant lesquelles le Père de Foucauld recueillait ces informations, tous ces clans ont beaucoup évolué, ou sont désormais disparus. En revanche, il manque à cette nomenclature la mention des Imenān

peu nombreux mais influents, des Geramna clan «arabe» de la région de El-Bayaḍ en fuite au Fezzan et au Tassili depuis 1896 et un certain nombre d'autres clans gravitant entre Ghât et le Fezzan. Les Kel-Arikin, Kel-Tin-Alkum, Ihehawen ne sont pas mentionnés.

G. Gardel, en revanche, décompte les Kel-In-Tunīn, Kel Terurit, Kel Ohet (1961, p. 332) qui sont des Iseqqamaren dépendant des Taytoq et des Têğéhé-Mellet de l'Ahaggar. Ces trois clans, en effet, ont toujours vécu davantage en relation avec Djanet sur les limites des territoires des deux «confédérations».

BIBLIOGRAPHIE

ARBUZ G., La situation économique de Djanet en 1965. *Trav. de l'Inst. de Rech. Sahar.*, t. XXV, 1966, Alger, p. 105-127.
BLAUDIN DE THE B., *Historique des Compagnies méharistes, 1902-1952.* Impr. Off., Alger, 1955, 128 p.
CHARLET E., L'oasis de Djanet. Son occupation par la compagnie du Tidikelt. *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger et de l'Afr. du N.*, t. 17, 1912, p. 129-147.
DUVEYRIER H., *Les Touaregs du Nord*, Paris, Challamel, 1864, 488 p. + 40 p.
FOUCAULD (Père de), *Dictionnaire abrégé touareg-français de noms propres*, Paris, Larose, 1940, 364 p.
FOUCAULD (Père de), *Dictionnaire touareg-français*, 1951-52, Paris, Imprimerie Nationale, 4 vol., 2 028 p.
GARDEL G., *Les Touaregs Ajjer*, Alger, Baconnier, 1961, 388 p.
GODDE H., Le Tassili des Ajjers, *Cahiers Ch. de Foucauld*, 3, n° 11, 1948, p. 190, 203.
LEHUREAUX Cpt. *Les Français au Sahara*, «Les Territoires du Sud», Alger, 1936, 492 p.
MANTRAN R., La Libye des origines à 1912, In *La Libye nouvelle*, CRESM-CNRS, Paris, 1975, p. 15-32.
MORVAN R. et CAMPANA J., Les Touaregs Ajjer et Fort-Polignac, Etude géographique, historique et médicale, *Arch. de l'Inst. Pasteur d'Algérie*, t. XXXVII, 3, sept. 1950, p. 474-549.

Sources documentaires

Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence (série H).
Atlas régional des Départements sahariens. Etat Major interarmées, antenne de documentation géographique, OCRS, avril 1960, p. 218-227.

M. GAST

TABLE DES AUTEURS

Les chiffres qui suivent les noms des auteurs sont les numéros des notices.

MOTS CLÉS

Les chiffres indiqués après chaque mot clé se rapportent aux numéros des notices.

TABLE DES MATIÈRES

Les chiffres romains sont ceux des fascicules, les chiffres arabes indiquent les pages.

Fascicule II (Ad — Aǧuh-n-Talhé)

Fascicule III (Ahaggar — 'Ali ben Ghāniya)

Fascicule IV (Alger — Amzwar)

Fascicule V (Anacutas — Anti-Atlas)

Fascicule VI (Antilopes — Arzuges)

Fascicule VII (Asarakae — Aurès)

Fascicule VIII (Aurès — Azrou — 'Ašura)

AVEC LES FILMS FOURNIS
CET OUVRAGE A ÉTÉ

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN JUILLET 1990
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE
LIENHART & Cie A AUBENAS D'ARDÈCHE

DÉPÔT LÉGAL : Juillet 1990
N° 4641. Imprimé en France




9 782857 444602